

COMMISSION ÉCONOMIQUE
DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
BUREAU SOUS-RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
CEA/BSR-AO

**L'INTÉGRATION RÉGIONALE
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Texte original : Français

ECA-WA/PUBREC/2013/01

Mise en page : JePublie - www.jepublic.com

ISBN : 978-99944-61-09-7

Couverture : © CEA/BSR-AO

© Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, 2013

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
PRÉFACE	11
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	15
RÉSUMÉ	19
1. SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST EN 2011-2012 ET PERSPECTIVES POUR 2013	37
Introduction	37
1.1 Environnement économique international	38
1.1.1 Tendances économiques mondiales sur la période 2011-2012..	38
1.1.2 Les cours des principales matières premières	45
1.1.3 Perspectives mondiales pour 2013	50
1.2 Évolution socio-économique de l'Afrique au sud du Sahara en 2011-2012 et perspectives en 2013	52
1.2.1 L'Afrique au sud du Sahara en 2011-2012.....	52
1.2.2 Perspectives africaines au sud du Sahara.....	57
1.2.3 Impact sur les économies de l'Afrique de l'Ouest	59
1.3 Situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest en 2011-2012 et perspectives en 2013	61
1.3.1 Produit intérieur brut (PIB)	62
1.3.2 Inflation	65
1.3.3 Finances publiques et dette publique	67
1.3.4 Politique monétaire	69
1.3.5 Extérieur	72
1.3.6 Perspectives des pays de la CEDEAO pour 2013	75
1.4. Secteur social : cas de l'emploi.....	79
1.4.1 La situation du marché de l'emploi	79
1.4.2 Les programmes et projets.....	85
1.5 Conclusion et recommandations	87

1.6. Références	91
2. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PAYS DE LA CEDEAO EN 2011-2012 ET PERSPECTIVES POUR 2013	93
2.1 Bénin	93
2.2 Burkina Faso	97
2.3 Cap-Vert	100
2.4 Côte d'Ivoire	102
2.5 Gambie	106
2.6 Ghana	106
2.7 Guinée	108
2.8 Guinée-Bissau	114
2.9 Liberia	117
2.10 Mali	119
2.11 Niger	123
2.12 Nigeria	127
2.13 Sénégal	132
2.14 Sierra Leone	138
2.15 Togo	141
2.16 Conclusion	144
2.17 Références	145
3. CROISSANCE VERTE INCLUSIVE POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST	147
Introduction	147
3.1 Analyse du potentiel et des défis de l'économie verte en Afrique de l'Ouest	150
3.1.1 L'importance de l'économie verte basée sur des secteurs spécifiques	151
3.1.2 Analyse du potentiel de développement de l'économie verte	153
3.2 Évaluation des impacts de la transition vers l'économie verte en Afrique de l'Ouest	156
3.2.1 Les impacts sur la pauvreté et sur l'emploi	156
3.2.2 Impacts sur le secteur de l'industrie	159
3.3. Analyse des barrières institutionnelles et financières d'une économie verte	159
3.3.1 Analyse des barrières politiques et institutionnelles	159

3.3.2 Analyse des barrières financières	162
3.3.3 Des barrières liées à l'atténuation aux changements climatiques.....	163
3.4 Promouvoir l'économie verte face aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique	164
3.4.1 Vulnérabilité du secteur agricole	164
3.4.2 Vulnérabilité du secteur industriel	166
3.5 Les opportunités et acquis pour l'économie verte pour l'Afrique de l'Ouest	167
3.6 Conclusions et recommandations	170
3.7 Références	173
4. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX : LES DÉFIS DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION	175
Introduction	175
4.1 Initiatives régionales : objectif du NEPAD et domaines d'intervention stratégiques	176
4.1.1 Le programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)	177
4.1.2 La Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP)	177
4.1.3 Le Programme agricole de l'UEMOA.....	180
4.1.4 Pactes compacts au niveau national	181
4.1.5 Enseignements tirés des activités appuyées par l'ECOWAP/PDDAA	182
4.1.6 Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)	183
4.1.7 Énergie	185
4.1.8 Les technologies d'informations et de communication (TIC)	188
4.1.9 Le transport	190
4.2 Initiatives internationales	193
4.2.1 Évaluation des performances en matière d'OMD	193
4.2.2 Mise en œuvre de la plateforme d'action de Beijing	195
4.3 Situation de l'éducation en Afrique de l'Ouest	197
4.3.1 Enseignement primaire	198
4.3.2 Enseignement secondaire	204

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

4.3.3 Enseignement supérieur	207
4.3.4 Enseignement et formation technique et professionnelle	209
4.3.5 Alphabétisation des jeunes	212
4.4 Les efforts de développement du système éducatif à tous les niveaux	216
4.5 Les défis liés à l'accès et à la rétention des élèves dans le système éducatif	224
4.6 Conclusions et recommandations	231
4.6.1 Conclusions	231
4.6.2 Recommandations	233
4.7 Annexes	236
4.8 Références	245
5. CONCLUSION GÉNÉRALE	249
ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES DES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST	255

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé sous la supervision générale et la coordination de M. Aboubacry Demba Lom, Economiste Principal du Bureau de la CEA/BSR-AO ; et a bénéficié des précieux conseils de D^r Dimitri Sanga alors qu'il prenait fonction comme Directeur de la CEA/BSR-AO.

L'équipe de rédaction comprend en outre Selamawit Abebe, Joseph Foumbi, Mfunwa Mzwanele, Privat Denis Akochaye, Dana Palade avec l'appui des consultants Secou Sarr d'ENDA Énergie, Dakar, Sénégal, Emebet Mulugeta de l'Université d'Addis Abeba en Éthiopie, P^r Adenikinju Adeola Lagos, Nigeria, Alima Ndiaye Coulibaly, Afeikhena Jérôme et Adetunji Babatunde, et enfin Mme Kadijatou Amadou qui a finalisé l'ensemble des documents. La CEA/BSR-AO remercie particulièrement D^r Henri Mathieu Lo, enseignant chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal) et D^r Seck Moussa, président PANAAC, Dakar, Sénégal, qui ont accepté gracieusement d'enrichir nos débats lors de la réunion du CIE à Abidjan (République de la Côte d'Ivoire).

Les membres de l'équipe de rédaction expriment leur gratitude à tous les collègues de la CEA/BSR-AO pour leur coopération et leur contribution à la finalisation de ce rapport. Nos remerciements vont aussi à nos collègues de la CEDEAO, de l'UEMOA et l'AMAO qui n'ont ménagé aucun effort pour la collecte de la documentation.

Le rapport sur la situation économique a aussi bénéficié des commentaires du groupe d'experts extérieurs qui ont participé à la revue par les pairs organisée à Niamey le 1^{er} février 2013 dans la salle de conférence du Bureau. Il s'agit des professeurs Lawane Aboubé et Woba Ali de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, de MM. Ibro Madougou Abdoulaye et Mohamadou Gandal de l'ICRISAT, de

Chayabou Abdou du FMI-Niger et de Djibo Abdoul Aziz de la BCEAO-Niger.

Nos vifs remerciements aux participants à la 16^e session du Comité intergouvernemental des experts (CIE) qui s'est tenue à Abidjan du 18 au 19 mars 2013 avec la bienveillante sollicitude du gouvernement ivoirien.

Pour les États membres, **le Burkina Faso** : Botoni Edwige au ministère de l'Agriculture, Sawadogo Yacouba au ministère de l'Économie et des Finances ;

La Côte d'Ivoire : Tohougbe Yebouan Anatole au ministère d'État, ministère du Plan et du Développement, Houagbeu Alina Épse Ouattara au ministère du Plan, D^r Kouadio Alain Serges, au ministère de l'Environnement et du Développement, Gala N'Guessan Celestin, au ministère de l'Agriculture, Loukou Kofi Jules, président de CDD de CSCI, Gueu Gaston au ministère d'État, ministère du Plan et du Développement, Kouame Sébastien au ministère de l'Agriculture ; Sarr Blandine au ministère du Plan, Seguy Mathieu N'Guessan, directeur général de l'Aménagement du Territoire, Boti-Douayoua Rachel, Agence Nationale de l'Environnement, Kone Matogoma, ministère du Transport, Sebe Kane, ministère du Plan, M'Boua Clara Épse Trabi, comité d'organisation, Gue Emmanuel, ministère du Plan, Arafan Haidara, ministère des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire, Guede Guélé Damienne, secrétaire (comité d'organisation), About Gustave, ministère de l'Environnement, Oualou Kollou au ministère des Eaux et Forêts, Soro Bintou, ministère du Plan et du Développement (Côte d'Ivoire), N'Guessan Kouadio Simplicite du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Zrapka Yadi Charles, ministère du Plan et du Développement, Serikpa Dago Augustin, Fipme, Ehui Brou, informaticienne, Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME), Koblan Alouko Narcisse, ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (Côte d'Ivoire) ;

La Gambie : Barry Swaibou au ministère des Finances et des Affaires économiques, Khan amie au ministère des Finances et des Affaires économiques ;

La Guinée : Kpoghomou Niankoye au ministère de l'Agriculture ;

La Guinée-Bissau : Jandi Issa, coordonateur DSR ;

Le Liberia : Mc Clain Charles, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Karney Morris M. chef de mission ;

Le Mali : Md Doukoure née Sylla Dougoubarka, ministère de l'Économie et des Finances, Maiga Agalyou A. chef du département de

l'Environnement et du Développement/AEDD, Diallo Seydoumanou, ministre de l'Agriculture ;

Le **Niger** : Md Moussa née Siddo Mariama, directrice de l'Intégration régionale, Djibo Ibrahim, ministre du Plan ;

Le **Sénégal** : Dia Mohamadou Lamine, ministre de l'Agriculture, Diakhaby Sekhou, ministre de l'Économie et des Finances ;

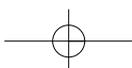
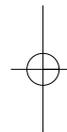
La **Sierra Leone** : Koroma Joseph Seisay, directeur au ministère de l'Agriculture, Warrttay Mohamed Kay, ministre de l'Économie et des Finances, Jalloh Marie Marilyn, Son Excellence madame le ministre de l'Agriculture ;

Le **Togo** : Bokoui Kossi Mawuena, ministre de l'Économie, Nukunu Koffi Mensah, économiste.

Organisations intergouvernementales : la **CEDEAO** : Ajaero Christopher Uchay, chargé de la gestion des données et des publications statistiques ; **UEMOA** : Agossa Ogowa Laurent, Atayi Agbobly Ayih ; **CILSS** : Md Botoni Edwige ; **BIDC** : D^r Adelegan Joseph ; **AFRISTAT** : N'Gampana Roland Frédéric ; **ALG** : Sanogo Moumouni ; **ACMAD** : Mbaiguedem Miambaye ; **MRU** : Moribah Siméon ; **WAMI** : Sissoho Momodou ; **AMAO** : Dia Andalla ; **CEDEAO/ECREEE** : Fall Aminata ;

Organisations des Nations unies : Luc Grégoire, directeur Pays du PNUD, Abidjan, Côte d'Ivoire et Md Taoko Adama, expert des Politiques, FAO.

Nos remerciements vont enfin à l'équipe de JePublie, pour son travail d'édition, de mise en page et de publication de l'ouvrage.



PRÉFACE

Les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continuent de réaliser de bonnes performances au niveau macroéconomique. D'ailleurs, depuis 2005, les pays de la communauté ont réalisé des taux de croissance de plus 5 %, se positionnant ainsi parmi les zones de croissance les plus dynamiques dans le monde. Pour l'année 2012, grâce à de bonnes conditions climatiques et l'appui des États au secteur agricole, à la poursuite de la reconstruction des pays après-conflit comme la Côte d'Ivoire, et surtout en raison de la forte demande des matières premières, les pays de la CEDEAO ont réalisé une croissance moyenne de plus de 5 %. Dans l'ensemble, la gestion macroéconomique des pays a été de qualité.

Cependant, au niveau social, la situation reste encore préoccupante avec un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes et les femmes. Cette situation résulte du fait que la croissance est portée dans la majeure partie des cas par les secteurs non intensifs en main d'œuvre. Il s'agit généralement des secteurs d'exploitation minière et pétrolière, et de ceux des télécommunications, où domine une main-d'œuvre étrangère très qualifiée. D'ailleurs, la croissance économique de bon nombre de pays hors exploitation minière ou pétrolière révèle des taux de croissance étonnamment faibles, alors que c'est là où exerce l'essentiel de la population. Un autre défi à relever est la faible employabilité de la main d'œuvre, surtout jeune, qui s'explique par la quasi-inexistence des écoles de formations techniques et professionnelles adaptées.

Pour chaque pays, il est passé en revue son profil macroéconomique, dégagant ainsi ses performances en matière de croissance, de maîtrise de l'inflation, de gestion des finances publiques, de la dette publique et de la politique monétaire. Les performances vis-à-vis de l'extérieur sont également analysées. Cette description de la situation se focalise sur la

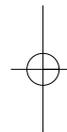
période 2011/2012 et tente de dégager les perspectives en 2013 pour chaque pays.

Pour mettre en exergue le potentiel de génération d'emploi, la partie thématique du présent rapport a été consacrée à la croissance verte inclusive. Constatant que le modèle de développement dominant a atteint ses limites, il a été procédé à l'analyse du potentiel et des défis dans le contexte ouest africain, de la mise en œuvre de stratégie fondée sur l'économie verte. Il en ressort que les secteurs basés sur les ressources naturelles, tels que l'agriculture, la foresterie, le secteur minier, les ressources halieutiques, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'eau et les autres secteurs du transport et des déchets, constituent les plus importantes niches de création d'emplois et de croissance verte. Les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et des ressources halieutiques génèrent 80 % (UNECA 2012) des emplois en Afrique. Les secteurs de l'industrie et de la manufacture, bons pourvoyeurs d'économie verte, sont encore embryonnaires et peu diversifiés. Il est également reconnu que pour avoir un impact, les actions pertinentes devront s'inscrire dans différents secteurs ayant une grande importance pour les populations pauvres.

Concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, l'accent est surtout mis sur les défis de l'accès à l'éducation. Par rapport aux politiques sectorielles initiées dans le cadre du NEPAD, il est observé que pour le PDDAA, l'ensemble des pays de la sous-région ont signé le compact et se sont dotés de cadre de mise en œuvre des programmes d'investissement identifiés, en plus de la mise en place au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA de programmes agricoles. Pour le PIDA, la majorité des projets prioritaires en Afrique de l'Ouest sont déjà en cours sous la direction des institutions régionales appropriées. Relativement à l'état d'avancement de la Déclaration du Millénaire et du Plan d'action de Beijing, les progrès observés restent encore insuffisants. Concernant les efforts de développement du système éducatif, des faits saillants montrent le fort engagement des pays d'Afrique de l'Ouest à accroître l'accès à l'éducation à tous les niveaux. L'éducation pour tous a été inscrite dans la plupart des instruments juridiques, la constitution, les lois et politiques d'éducation. Les pays devront encore faire face à des défis importants que sont la qualité et l'équité. Ils doivent aussi mettre davantage de ressources dans

la formation technique et professionnelle pour mieux rendre la main
d'œuvre jeune plus employable.

Dr Dimitri Sanga
Directeur de la CEA/BSR-AO
Bureau Sous-Régional
pour l'Afrique de l'Ouest
Niamey (NIGER)



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABN	Autorité du bassin du Niger
ACDE	Conseil africain pour l'éducation à distance/ African Council for Distance Education
ADE	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AGRHYMET	Centre régional du CILSS, Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle. Une institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
AMAO	Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest
AME	Accords multilatéraux de l'environnement
ANCEFA	Campagne du réseau africain pour l'éducation pour tous
ANSEP	Réseau africain pour le programme des cantines scolaires
APD	Aide publique au développement
APE	Association des parents d'élèves
ARTAO	Association des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest
BAD	Banque africaine de développement
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIDC	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEA/BSR-AO	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des États indépendants
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CMAE	Conférence des ministres africains de l'Environnement
CO ₂	Gaz carbonique
CREREE	Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique
CSMLT	Cadre stratégique à moyen et long terme
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECOWAP	Politique agricole régionale de l'Afrique
EPT	Éducation pour tous
EPU	Enseignement primaire universel
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
EV	Économie verte
FABER	Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture/ et l'alimentation United Nations Food and Agriculture Organization
FCFA	Franc de la communauté financière d'Afrique
FDE	Fonds de développement de l'énergie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIPME	Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises
FMI	Fonds monétaire international
FODETE/ CEDEAO	Fonds de développement et de financement des secteurs du transport et de l'énergie
GES	Gaz à effet de serre
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GUEEPA	Génération unies pour le développement des entreprises et des emplois productifs en Afrique
HIMO	Travail à haute intensité de main d'œuvre
IADM	Initiative pour l'annulation de la dette multilatérale
IDH	Indice du développement humain
IRED	Initiative régionale pour l'énergie durable/UEMOA
ISU	Institut de statistiques de l'UNESCO

MAAN/ NAMAS	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
MDP	Mécanisme de développement propre
MGF	Mutilations génitales féminines
MW	Mégawatt
OCB	Organisation communautaire de base
OIC	Organisation internationale pour le café
OIG	Organisation intergouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PACT	Plan d'action à court terme
PAE	Programme d'aide à l'embauche
PANA	Plan national pour l'agriculture
PANEJ	Plan national d'action pour l'emploi des jeunes
PAP	Plan d'action prioritaire
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur
PEC	Politique énergétique commune/UEMOA
PEEL	Politique sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO
PER	Politique pour l'énergie renouvelable CEDEAO
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
PIJR	Programme d'insertion des jeunes ruraux
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PNB	Produit national brut
PNE	Politique/Plan national de l'emploi
PNIA	Programme national d'investissement agricole
PNPE	Plan national de promotion de l'emploi
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PPTE	Pays pauvres très endettés

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

PREDAS	Programme pour la promotion des énergies domestiques et renouvelables au Sahel/CILSS
PRIA	Programme régional d'investissement agricole
PRS	Programme régional solaire/CILSS
RDC	République démocratique du Congo
REE	Ratio élève – enseignant
REEDD	Mécanisme de réduction des émissions des gaz à effet de serre
RMS	Rapport mondial sur l'éducation
RSE	Responsabilité sociétale de l'entreprise
SABER	Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables
SADC	Communauté sud-africaine pour le développement/Community
SAKSS	Analyse stratégique et de gestion des connaissances
SIGE	Système d'information sur la gestion de l'éducation
SNDD	Stratégie nationale de développement durable
TBS	Taux brut de scolarisation
TIC	Technologie de l'information et des communications
TNS	Taux net de scolarisation
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNDOC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique/ United Nations Economic Commission for Africa
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la Science et la Culture/United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNESCO- UNEVOC	Centre international pour l'enseignement, et la formation technique, et professionnelle/International Centre for Technical and Vocational Education, and Training
UNGEI	United Nations Girls' Education Initiative/ L'Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles
USA	United States of America/États-Unis d'Amérique
VCF	Violence contre les femmes
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome d'immunodéficience acquise
WAPP	Consortium d'électricité de l'Afrique de l'Ouest/ West African Power Pool
ZMAO	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest

RÉSUMÉ

L'édition 2013 du Rapport sur l'intégration en Afrique de l'Ouest, est une activité régulière du Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AO) dans le but de fournir : (i) aux États membres, un aperçu des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest et les perspectives pour 2013 à la fois au niveau sous-régional et au niveau des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; (ii) l'état de mise en œuvre des initiatives régionales dans le cadre du NEPAD et des initiatives internationales en faveur de la sous-région ; (iii) l'analyse d'une question émergente majeure pour la sous-région.

Chaque étude est assortie de recommandations consensuelles sur les stratégies de développement aptes à : (i) accélérer la croissance économique des pays membres et à contribuer à leur transformation structurelle plus inclusive ; et (ii) renforcer l'intégration économique de la sous-région. Pour cette présente édition, la problématique d'une croissance verte inclusive a été le centre d'intérêt des experts de la sous-région. Le présent rapport se comporte quatre chapitres.

Le premier chapitre traite de la situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest de 2011 à 2012 et les perspectives en 2013. Pour mieux saisir les perspectives en 2013, ce chapitre va passer en revue l'environnement international avant de s'appesantir sur les évolutions économiques récentes dans la sous-région. Concernant le volet social, le chapitre s'est focalisé sur la problématique de l'emploi en Afrique de l'Ouest.

Sur la base des informations tirées des publications du FMI, il apparaît que l'économie mondiale, surtout celle des pays avancés,

continue de subir les effets de la crise mondiale de 2009. De manière générale, la reprise est restée timide en 2012 dans les principaux pays avancés, tandis que la croissance demeure relativement vigoureuse dans de nombreux pays émergents et en développement. Il n'est pas observé une accélération notable de l'activité, mais la situation financière s'est améliorée récemment grâce aux mesures prises par les dirigeants de la zone euro et à l'assouplissement opéré par la Réserve fédérale américaine. La croissance mondiale en 2012 est de 3,2 %. Elle reste inégalement répartie entre les zones géographiques. Les pays avancés ont réalisé un taux de croissance de 1,3 %, contre 1,6 % en 2011. Cette situation découle de la gestion vigoureuse de la demande suite aux mesures de compression des dépenses publiques et de la faiblesse persistante du système financier. La difficulté à trouver une solution viable pour résoudre le poids de la dette publique, l'incapacité pour le secteur privé et les ménages de porter la croissance, la faiblesse persistante des marchés financiers et le resserrement des politiques monétaires ont fini par réduire les performances économiques. Les pays avancés sont donc toujours pris dans la tourmente du poids de la dette qui déteint fortement sur les équilibres de leurs finances publiques et sur leur croissance.

Les pays émergents et en développement n'ont toujours pas confirmé leur capacité à se substituer aux pays avancés dans leur rôle de pilotage de l'économie mondiale. Certains d'ailleurs, en raison de la dépendance de leurs exportations vers les pays avancés, commencent à en subir les contre-coups. La solidité des fondamentaux reste précaire dans beaucoup de ces pays dont quelques-uns seulement ont peu souffert des effets de la crise financière, la croissance estimée par le FMI est de 5,1 %, contre 6,3 % en 2011. Dans ces pays, la forte croissance de l'emploi et la vigueur de la consommation devraient continuer à stimuler la demande, et, conjuguées à un assouplissement de la politique macroéconomique, devraient favoriser un investissement et une croissance plus importante.

Pour 2012, **l'inflation globale** a reculé partout, du fait de la baisse des cours des produits de base. Dans les pays avancés, le repli des cours des produits de base a ramené l'inflation globale à environ 1,5 % en juillet 2012, contre plus de 3 % en fin d'année 2011. Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation globale a diminué de près de 2 points de pourcentage, pour s'établir juste au-dessous de 5,5 %, au deuxième trimestre de 2012.

Quant à la **stabilité financière** dans le monde, des risques persistent encore en raison de la difficile convergence dans la gestion des finances publiques, entre baisses d'impôts et réductions automatiques de dépenses. La **zone euro** peine à trouver une solution consensuelle pour un traitement convaincant de la dette souveraine ; et la dégradation du bilan des banques liée à cet endettement public avec leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie accroît la rareté du crédit. Aux **États-Unis** l'incertitude continue avec les difficiles négociations sur l'ajustement budgétaire. Le récent accord conclu en fin 2012 demeure un palliatif fragile. L'abaissement des côtes des pays avancés est une indication de la dégradation des perspectives. Les pays émergents ont subi une contagion, mais avec le recul des marchés boursiers consécutif à une forte hausse, une dépréciation des monnaies est notée en 2012, comme le réal brésilien ou la roupie indienne ayant perdu 15 à 25 % de leur valeur en moins d'un trimestre.

Du côté des finances publiques, en raison de la faiblesse de la croissance dans beaucoup de pays, le rééquilibrage budgétaire reste difficile à réaliser, mais un progrès notable a été enregistré dans ce sens, ramenant ainsi les déficits à des niveaux inférieurs ou égaux à ceux d'avant la crise, selon le moniteur du FMI. L'amélioration des soldes budgétaires est plus nette dans les pays avancés, où le choc était plus important, suivi des pays émergents et, dans une moindre mesure, des pays à faible revenu.

Le **poids de la dette** reste encore pesant malgré les efforts de soutenabilité entrepris. Les ratios d'endettement ont culminé tôt dans les économies de marché émergentes et ne devraient pas se stabiliser avant 2014-2015 dans de nombreuses économies avancées. La faiblesse de la croissance, voire la récession dans les économies avancées, explique, dans certains cas, le niveau élevé des taux d'intérêt, suite à l'incertitude quant à la marge de manœuvre des pouvoirs publics et à la fragilité des banques.

Toutefois, la **politique monétaire** dans les pays avancés restera favorable. Les principales banques centrales ont lancé récemment de nouveaux programmes d'achat d'obligations et maintiennent des taux d'intérêt bas. Cependant, le système financier mondial reste fragile et la maîtrise des dépenses dans les pays avancés ralentit la reprise. Les pays

émergents et les pays en développement ont adopté diverses mesures d'assouplissement face au fléchissement de l'activité et de l'inflation.

La croissance du volume des **échanges commerciaux** mondiaux devrait chuter à 2,8 % en 2012, contre 5,9 % en 2011 et 12,6 % en 2010. Cette évolution à la baisse s'explique par la faiblesse de la croissance et l'incertitude dans les pays avancés. Le ralentissement du commerce en 2012 s'explique principalement par un affaiblissement de la demande intérieure des pays touchés par la crise qui affichent un déficit extérieur plutôt que par un affermissement de la demande des pays qui enregistrent un excédent extérieur. Les importations des pays avancés n'ont enregistré que 1,2 % contre 2,1 % pour les exportations, alors que dans le cas des pays émergents et en développement, les importations ont progressé de 6,1 % contre 3,6 % pour les exportations. L'évolution des cours des matières premières confirme la situation du commerce mondial.

L'année 2012 est caractérisée par une relative stabilité des marchés des principales matières premières ayant un impact significatif sur les échanges d'un ou de plusieurs pays de la Communauté. Pour les **céréales**, les projections les plus récentes de la FAO confirment pour 2012 une baisse de la **production céréalière** mondiale, devant atteindre 2 286 millions de tonnes, inférieure de 2,6 % par rapport à la récolte record de l'année précédente. La diminution globale concerne le blé pour 5,2 % et les céréales secondaires pour 2,3 %. Une réduction significative des stocks céréaliers mondiaux à la clôture des campagnes en 2013 est attendue avec une baisse de 28 millions de tonnes, car, même à la suite d'une demande mondiale en régression, les prix resteront élevés. Concernant les **graines oléagineuses, huiles et tourteaux**, les mauvaises conditions météorologiques ayant nui aux récoltes de graines de soja et de maïs en Amérique du Sud, les prix se sont renforcés. Le cours moyen de l'huile d'arachide va continuer sa progression amorcée depuis 2010 (2 028 USD la tonne en 2011, contre 2 500 USD la tonne en 2012 soit 23,3 %) alors que celui de l'huile de palme a reculé du fait de la baisse de la consommation en Chine et en Inde, et des difficultés économiques en Europe (Rapports de convergence UEMOA). Les prix du **café** ont enregistré une forte hausse au cours des quatre dernières années. Mais au cours de l'année 2012, la production mondiale de café pour la période 2011-2012 est estimée à 129 millions de sacs environ, contre une consommation vigoureuse, malgré la crise économique mondiale, et estimée à 135 millions de sacs. C'est dire que le fragile équilibre entre l'offre et la

demande, auquel s'ajoute le niveau relativement bas des stocks mondiaux, ne laisse que peu de marge pour parer à d'éventuelles nouvelles perturbations du marché. Aussi, le cours du robusta, après une hausse de 38 % en 2011 est-il en repli de 4,4 % sur les neuf premiers mois de 2012, celle de l'arabica va être plus forte (Rapports de convergence UEMOA). Si en 2010-2011, malgré le surplus de production engendré par des conditions météorologiques exceptionnelles en Afrique de l'Ouest, les **cours du cacao** se sont maintenus à un niveau élevé, soutenus par la crise politique en Côte d'Ivoire, atteignant le 3 mars 2011, le niveau le plus haut depuis 32 ans, soit 3 730 USD/tonne. Avec la fin de cette crise et l'abondance de l'offre, les prix se sont mis à chuter pour atteindre leur niveau le plus bas, à 2 064 USD/tonne, le 5 janvier 2012. Après un record historique de 5,06 USD/kg en mars 2011, le **cours mondial du coton** a entamé un recul progressif pour se stabiliser autour de 2,20 USD/kg en février 2012. Avec la hausse de la production mondiale, le ralentissement de la croissance économique mondiale, la baisse devra se poursuivre. Pour le marché des **cuirs et des peaux**, le ralentissement de la croissance économique mondiale observé en 2008 et en 2009 a entraîné une contraction de la demande pour les produits de consommation, la chute des cours du cuir s'est poursuivie en 2012. Pour, les **bananes**, les marges vont se rétrécir en raison de la baisse de la demande et du relèvement des coûts des intrants. Les prix de la **noix de cajou** sont restés relativement stables. Les **cours de l'or** ont progressé en moyenne de 28 % en 2011 et la tendance va se poursuivre en 2012 avec une appréciation de 7,9 % sur les neuf premiers mois de l'année. Sur le **marché physique du pétrole**, le prix du pétrole qui avait progressé de près de 40 % en 2011 passant de 79,4 USD le baril en 2010 à 111,2 USD le baril en 2011, et a ralenti en 2012 en raison des mauvaises performances de l'économie mondiale marquée par la dégradation de la situation dans la zone euro, la reprise économique aux États-Unis plus lente que prévue et le ralentissement de la croissance économique en Chine, principal moteur du marché ces dernières années. Les **cours des phosphates** vont progresser en 2012 de manière modérée de l'ordre de 3,8 % par rapport à la moyenne de 2011. Le prix spot de la **livre d'uranium**, malgré la catastrophe de Fukushima, reste encore largement au-dessus des niveaux antérieurs, de même, à moyen et long termes, les fondamentaux du marché semblent toujours très solides.

Concernant les perspectives mondiales pour 2013, les prévisions du FMI tablent sur une croissance de 3,5 % sous l'hypothèse d'une maîtrise

par les dirigeants européens de la crise dans la zone euro et que la classe politique américaine arrive à s'accorder sur une bonne stratégie de maîtrise de leur endettement en évitant les hausses d'impôts et les compressions de dépenses automatiques. Dans les pays émergents et en développement, malgré les efforts internes déployés pour la relance de la croissance, la faiblesse de la demande des pays avancés limitera les performances économiques et leur capacité à tirer la croissance mondiale. Dans un contexte marqué par une faiblesse de la demande mondiale et des politiques monétaires orientées vers la reprise de la croissance, **l'inflation** va poursuivre son recul. Dans les pays avancés en termes **budgétaires** pour 2013, le resserrement des soldes va se renforcer, alors que dans les pays émergents et en développement, aucun rééquilibrage budgétaire notable n'est prévu en 2013, les soldes s'étant améliorés depuis 2011. L'assouplissement des **politiques monétaires** devra rester inchangé, voire renforcé, pour mieux accompagner la reprise économique et le **commerce mondial** en 2013 pourrait mieux progresser.

Du côté du continent africain, en dehors des pays fortement dépendants, des pays avancés comme l'Afrique du Sud et le Nigeria, les deux géants de la région, tous les autres pays ont pu réaliser en 2012 des performances meilleures que celles de l'année 2011. L'Afrique au sud du Sahara a bénéficié de la bonne dynamique des pays émergents et en développement, mais a surtout connu de bonnes conditions climatiques qui lui ont permis de surmonter les effets des sécheresses du Sahel et de l'Afrique de l'Est. **L'Afrique subsaharienne** devrait continuer d'enregistrer une croissance vigoureuse, estimée à 4,8 % en 2012. La plupart des pays de la région connaissent une forte expansion, malgré leurs liens étroits avec l'Europe. Mais depuis quelque temps, certains pays importateurs de produits alimentaires souffrent de la forte hausse des prix mondiaux de quelques produits agricoles importants.

L'exploitation de nouvelles ressources naturelles dans plusieurs pays (Angola, Niger et Sierra Leone), ainsi que la reprise en Afrique occidentale, en sont les principaux facteurs. Pour cette dernière il s'agit de la reprise de l'activité au Sahel après la sécheresse et dans certaines zones d'Afrique de l'Est, y compris le Kenya, et le net redressement de l'économie ivoirienne. Il faut noter, comme en 2011, la plupart des pays ont contribué à cette forte expansion, à l'exception de l'Afrique du Sud et des pays à forte dépendance alimentaire. Les performances réalisées restent imputables au niveau favorable des volumes et des cours des produits de

base, à une réorientation plus marquée des exportations vers les pays asiatiques et à des systèmes financiers dont les dispositions les mettent à l'abri des turbulences financières mondiales dans la plupart des pays. La majeure partie des ressources naturelles exportées font l'objet d'une demande extérieure vigoureuse, surtout le pétrole.

L'inflation en 2012 a été bien contenue à la baisse, en raison du resserrement de la politique monétaire dans plusieurs pays et de la dépression mondiale qui tend à stabiliser les cours mondiaux. Avec l'érosion des marges budgétaires suite au maintien des dépenses essentiellement d'investissement dans un contexte de repli des recettes, la situation va légèrement se dégrader pour les finances publiques en 2012. L'importance des déficits budgétaires explique la hausse des ratios **dette publique/PIB** dans plusieurs pays. Cette évolution est dominante dans les pays à revenu intermédiaire, comme l'Afrique du Sud et la Namibie, mais aussi dans des pays pétroliers comme le Cameroun et le Nigeria, et dans des pays à faible revenu. Mais l'endettement global de la région n'a pas beaucoup varié du fait que les ratios d'endettement sont en diminution dans un grand nombre de pays.

La politique monétaire en 2012 est marquée par une forte croissance du crédit au secteur privé qui finit cependant à fléchir dans les pays à faible revenu. Ce fléchissement dans ces pays s'explique à la fois par la baisse de l'inflation et le durcissement des politiques monétaires. Au niveau du **commerce extérieur**, la relative détérioration de la conjoncture mondiale en 2011 va impacter négativement sur le commerce extérieur des pays au sud du Sahara. Les pays à revenu intermédiaire en seront les principales victimes avec l'affaîsissement des marchés extérieurs des exportations d'Afrique du Sud et du Botswana. Les pays à faible revenu pourront en revanche mieux profiter de la demande des pays émergents avec une augmentation modérée par rapport à 2011. Les pays exportateurs de pétrole, par exemple, ont vu leurs recettes diminuer pendant une bonne partie de l'année 2012 sous l'effet du repli des cours du pétrole. Pour certains producteurs de ressources naturelles non renouvelables (Madagascar, Niger, Sierra Leone), l'exploitation de nouveaux gisements va stimuler les exportations en 2012 et au-delà. L'évolution de la **balance des paiements** est fortement influencée par les besoins d'importations et les entrées de capitaux venant financer de grands projets d'investissement, les résultats à l'exportation s'améliorant nettement dès que les nouveaux projets d'exploitation des ressources naturelles

commencent leur production comme le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. Le défi majeur pour les perspectives économiques du continent reste l'instauration de la paix et de la sécurité partout sur le continent.

Pour 2013, malgré la conjoncture encore difficile et incertaine, le taux de **croissance va se stabiliser** à 5,8 % pour l'Afrique subsaharienne. Les incertitudes concernent l'évolution de la crise de l'euro, et des situations sécuritaires et alimentaires. La baisse de **l'inflation** devrait se poursuivre en 2013, mais, pour cela, les pays doivent mettre en œuvre des politiques macroéconomiques suffisamment restrictives. Grâce à une saine gestion macroéconomique, la confiance au devenir de l'Afrique au sud du Sahara se renforce, avec notamment l'entrée avec succès sur le marché des obligations souveraines internationales de l'Angola et de la Zambie.

Concernant la situation économique au sein de la CEDEAO, l'étude montre que les économies de l'Afrique de l'Ouest se sont inscrites ces dernières années dans une bonne dynamique de croissance depuis 2005 avec une croissance économique moyenne de plus de 5 % par an. Cette bonne performance fait de la sous-région l'une des zones qui progressent le plus rapidement dans le monde. Elle cache toutefois beaucoup de faiblesses structurelles notamment, une trop forte dépendance des matières premières pour les exportations et des conditions climatiques. De plus la menace sécuritaire, découlant d'importants déficits en matière de bonne gouvernance, constitue aujourd'hui un défi majeur pour la sous-région. Elle conditionne fortement ses perspectives économiques et sociales.

Dans le chapitre, il est passé en revue les évolutions des variables macroéconomiques agrégées pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. De manière générale, la dynamique de croissance se poursuit et l'ensemble des fondamentaux reste solide malgré le difficile contexte international. Le rétablissement de conditions climatiques favorables a contribué à relancer la production dans plusieurs pays. De plus, la demande des pays émergents et en développement continue à tirer le volume des exportations.

En 2012, la sous-région CEDEAO a progressé de 6 % contre 6,1 % en 2011 avec plus de la moitié des pays ayant réalisé des taux de croissance de plus de 6 %. Le Nigeria représentant près de 67 % du PIB de la

sous-région, et le Ghana, ont été moins performants qu'en 2011. Cette croissance s'explique par la hausse de la demande extérieure des ressources naturelles notamment minières, occasionnant ainsi un relèvement des cours mondiaux, et la reprise du secteur agricole consécutive à la bonne pluviométrie de l'hivernage 2012/2013. En termes de transformation structurelle, il est à noter la bonne tendance dans certains pays pétroliers dont les PIB hors pétrole ont mieux fait que le PIB global. La reprise dans la zone UEMOA, très dépendante de la Côte d'Ivoire qui pèse environ 30 % du PIB, a suivi celui de l'économie ivoirienne en 2012, avec une croissance estimée à 8,6 % et la reprise de la production agricole. Le taux d'investissement dans les pays de la CEDEAO dépasse 20 %, niveau satisfaisant pour s'inscrire sur le chemin de croissance de qualité, ce qui est à l'origine des performances économiques dans la sous-région.

L'activité économique de la communauté s'est déroulée dans un contexte de baisse de l'inflation, due au relâchement des tensions sur les marchés mondiaux de matières premières au premier semestre 2012, conjugué aux effets du resserrement monétaire dans plusieurs pays et à l'amélioration des conditions climatiques au Sahel. Le taux d'inflation moyen annuel de la communauté est ressorti à 9,1 % au premier semestre 2012 contre 9,9 % à la même période de 2011. La zone UEMOA a pu mieux maîtriser l'évolution des prix dans son espace.

En 2012, pour la totalité des pays de la CEDEAO, les soldes budgétaires, dons compris, sont négatifs, ce qui traduit l'impact, quoique bien contenu dans nombre de pays, de la crise mondiale sur les économies de l'Afrique de l'Ouest. Le Cap-Vert en souffre le plus depuis 2009 : ses finances publiques ne cessent de se dégrader, passant d'un déficit du solde budgétaire dons compris de 6,8 % à 7 % en 2012.

Une décélération, voire une croissance modérée, caractérise l'évolution des politiques monétaires au sein de la CEDEAO en 2012. Les pays où l'expansion est restée forte en 2012 se limitent au Ghana (34,5 %), au Niger (19,6 %), à la Sierra Leone (20,4 %) et à la Côte d'Ivoire (15,4 %). Il s'agit toujours des pays qui ont surtout bénéficié de la rente minière et de la reprise de l'économie ivoirienne.

Le profil des échanges a peu varié par rapport à 2011. Au niveau communautaire, le solde du compte des transactions courantes est

attendu à 0,8 % en 2012, en raison de la mise en œuvre du programme de relance économique en Côte d'Ivoire, de la baisse de l'excédent du Nigeria et de la dégradation du solde commercial liée à la hausse des importations des produits pétroliers et des biens d'équipements, induite par la mise en œuvre de plusieurs programmes d'investissements publics et la hausse des besoins alimentaires. Les exportations des biens et services ont représenté près de 36 % en moyenne, un léger mieux, tandis que les importations de biens et services ont progressé du même ordre en raison des besoins des économies ghanéenne et ivoirienne. À l'exception du Nigeria avec un solde extérieur positif de près de 3,5 % selon le FMI, tous les autres pays traînent un solde négatif.

En 2013, le taux de croissance attendu pour la région CEDEAO est de 7 %, tiré surtout par les secteurs pétroliers et miniers, suite aux investissements massifs qui leur sont consacrés, et au relèvement encore important des pays en post conflit comme la Côte d'Ivoire. Le secteur secondaire poursuivra une forte croissance en raison des investissements encore importants dans les infrastructures physiques et sociales, la poursuite des efforts de réhabilitation du secteur de l'énergie, mais aussi avec la poursuite de l'expansion des industries agroalimentaires bénéficiant d'une demande solvable plus importante. En effet, le secteur primaire dans son ensemble va enregistrer une forte croissance en raison des politiques volontaristes adoptées dans tous les États pour assurer la sécurité alimentaire des pays de la sous-région et des interventions au niveau sous-régional de l'UEMOA et de la CEDEAO. Le secteur supérieur devra tirer profit de l'expansion des autres secteurs et aussi du potentiel de croissance des télécommunications.

Tous s'efforceront d'inscrire leurs variables macroéconomiques dans le respect des critères de convergence. Toutefois des risques potentiels pourraient fortement affecter les bonnes perspectives de croissance. Ils sont relatifs notamment à :

- une diminution éventuelle des flux de capitaux extérieurs publics comme ;
- une exacerbation de l'insécurité au sein de certains pôles économiques de l'Union ;
- une persistance de la crise sociopolitique au Mali et en Guinée-Bissau, qui affecterait sensiblement les économies de ces pays et aurait des effets collatéraux importants dans d'autres États membres de l'Union ;

- une mauvaise fin de campagne agricole 2012/2013 qui impacterait négativement la production agricole et aggraverait l'insécurité alimentaire ;
- une nouvelle détérioration de la conjoncture économique internationale.

Malgré une longue période de croissance, occasionnant une amélioration des revenus par tête, la **situation sociale** reste encore précaire en Afrique de l'Ouest, surtout dans le domaine de la création d'emplois. Les engagements pris en la matière restent sans effet. Des programmes volontaristes ont été mis en place sans des moyens conséquents pour assurer leur pérennité en plus des efforts de mobilisation d'investissement pour une forte croissance génératrice d'emplois. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent plus de 20 % de la population et sont, avec les femmes, les plus touchés par le chômage dont le taux est estimé en moyenne entre 10 % et 20 %. L'accès difficile à l'emploi est à l'origine des pratiques délictueuses et du gonflement des flux migratoires de plus en plus importants vers les pays développés, du côté des jeunes. Presque dans tous les pays, la législation a été fortement assouplie. La flexibilité s'est généralisée, mais le chômage demeure. L'employabilité est aussi une problématique compte tenu de la faiblesse de l'enseignement technique et professionnel dans le système éducatif des pays. La question de l'adéquation formation emploi reste toujours posée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest malgré les bonnes intentions manifestées par les autorités. L'accroissement de la productivité du travail se heurte au taux élevé d'analphabétisme. Le secteur informel joue un rôle stabilisateur, mais ne peut porter la croissance. La lancinante question de la protection sociale est aussi cruciale que le chômage.

Malgré un consensus mondial à lutter contre la pauvreté, l'exécution des stratégies de lutte contre la pauvreté se heurte à la contrainte d'un cadrage macroéconomique de stabilité recommandant un équilibre des finances publiques et des paiements extérieurs et une inflation modérée en général. Les DSRP ne disposaient pas d'ailleurs d'objectifs précis en matière de création d'emplois. Les politiques monétaires n'ont pas été sensibles à la création d'emplois. Les réformes nécessaires pour attirer l'investissement privé étranger sont encore en deçà des attentes du secteur privé. La répartition des fruits de la croissance reste un défi majeur dans la plupart des pays. Pourtant, à la suite de la conférence de Ouagadougou de 2002 sur la création d'emplois productifs et de lutte contre la pauvreté, des programmes volontaristes de création d'emplois

ont été mis en place dans presque tous les pays. Ces stratégies de création volontariste adoptées reposaient essentiellement sur les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), la promotion de la micro finance, le renforcement du dispositif de la formation professionnelle, la qualification dans les métiers et la mise en place d'un système d'information. Mais l'absence de ressources durables n'a pas permis l'atteinte des objectifs. Au niveau sous-régional (CEDEAO/UEMOA), des décisions portant sur la libre circulation des personnes et des droits de séjour et d'établissement garantissent aux ressortissants des États membres, entre autres choses, le droit d'entrer, de séjourner et d'exercer des activités économiques dans le territoire des États membres. Malgré des acquis certains, il reste à mener un effort d'harmonisation des législations nationales concernant la migration dans les pays de la CEDEAO, notamment concernant les ressortissants de la sous-région, en plus de nombreux obstacles politiques, socio-économiques et légaux empêchant la mise en œuvre du protocole de la CEDEAO, par exemple.

Le chapitre II portant sur la situation économique des pays membres de la CEDEAO vise à mieux faire connaître les évolutions économiques récentes dans les quinze pays. De manière générale, les pays ont renforcé leur capacité de gestion macroéconomique face à un environnement international hostile. En conséquence, les performances économiques individuelles se sont fortement améliorées. Cependant, la situation sécuritaire rend les perspectives relativement incertaines.

Pour chaque pays, il est passé en revue son profil macroéconomique, dégageant ainsi ses performances en matière de croissance, de maîtrise de l'inflation, de gestion des finances publiques et de la dette publique et de la politique monétaire. Les performances vis-à-vis de l'extérieur sont également analysées. Cette description de la situation se focalise sur la période 2011-2012 et tente de dégager les perspectives en 2013 pour chaque pays.

Le chapitre III traite de la croissance verte inclusive pour accélérer le développement socio-économique en Afrique de l'Ouest. L'économie verte, concept à controverse, est cependant considérée comme un outil de promotion du développement durable, surtout en matière de lutte contre les changements climatiques. La rencontre de Rio+20, en juin 2012, fut, pour la communauté internationale, l'occasion de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement

durable et de traiter les nouveaux défis émergents du développement. Le modèle de développement dominant auquel le monde est confronté présente de multiples crises simultanées, d'épuisement des ressources naturelles et des dysfonctionnements de marché qui ont marqué les premières décennies du nouveau millénaire.

De l'analyse sur le potentiel et les défis dans le contexte ouest-africain, il ressort que les secteurs basés sur les ressources naturelles tels que l'agriculture, la foresterie, le secteur minier, les ressources halieutiques, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'eau et les autres secteurs du transport et des déchets constituent les plus importantes niches de création d'emplois et de croissance verte. Les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et des ressources halieutiques génèrent 80 % (UNECA 2012) des emplois en Afrique. Les secteurs de l'industrie et de la manufacture, bon pourvoyeur d'économie verte, sont encore embryonnaires et peu diversifiés pour produire une grande variété de produits intermédiaires et finis. Au sein de la CEDA O, l'industrie manufacturière est dominée par l'agro-industrie, avec une faible part dans le PIB.

Relativement à l'évaluation des impacts de la transition vers l'économie verte en Afrique de l'Ouest sur la pauvreté, il est reconnu que pour avoir un impact, les actions pertinentes devront s'inscrire dans différents secteurs ayant une grande importance pour les populations pauvres. En termes de génération d'emplois, plusieurs secteurs de l'économie ont été identifiés comme pourvoyeurs de « métiers verts ». Eu égard à l'industrie, les différentes activités à développer pourront concerner la transformation des produits agricoles, de maraîchage, d'arboriculture de la pêche et de l'élevage. Il s'agira alors de respecter des normes écologiques en vue, notamment, d'une commercialisation sous-régionale et internationale. Il est également avéré que l'industrie minière est une des voies principales de développement de l'industrie en Afrique de l'Ouest. Les exploitants miniers pourront réaliser directement des investissements plus écologiques, en utilisant des technologies respectueuses de l'environnement et innovantes, mais surtout, au titre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) impulser des dynamiques locales de développement sobre en carbone.

Concernant les contraintes, il est mis l'accent sur les barrières institutionnelles et financières. Au niveau politique, il y a l'insuffisance d'un cadre politique et stratégique cohérent permettant aux différents acteurs d'évoluer dans un cadre d'orientation stratégique unique, bien coordonné et animé par un bon leadership. Il s'y ajoute l'instabilité

politique et les conflits, la mal-gouvernance politique et économique et l'absence d'un partenariat pour mieux s'engager sur la voie de l'économie verte. L'engagement pour un développement plus écologique suppose de surmonter toutes les barrières qui ont toujours entravé un développement réel dans la sous-région.

Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du développement durable sont limitées, mis à part le budget de l'État, les mécanismes de mobilisation de ressources complémentaires, mis en place dans le cadre des différents accords multilatéraux de l'environnement, sont souvent inopérants, pas assez accessibles et inefficaces. Il est possible de trouver des mécanismes pour atténuer cette situation.

Il y a une forte corrélation entre promouvoir l'économie verte et faire face aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique. L'économie verte peut même englober ces deux derniers concepts à travers des actions d'adaptation « bas carbone », notamment dans le domaine agricole. Cependant, les secteurs susceptibles de constituer les piliers de l'économie verte sont vulnérables aux changements climatiques. L'ensemble des sous-secteurs du primaire (agriculture, élevage, forêt, pêche et hydraulique) sont très exposés au changement climatique. Le secteur industriel est, de façon générale, faible en termes d'émissions de GES, mais aussi de nombre d'emplois fournis. La vulnérabilité du secteur industriel aux changements climatiques est liée à sa forte dépendance au secteur primaire.

Quant aux opportunités et acquis pour l'économie verte pour l'Afrique de l'Ouest, il y a d'abord ceux liés à la croissance à faible émission de carbone des secteurs de l'agriculture et de l'industrie pouvant être des niches pour l'économie verte. L'Afrique de l'Ouest est dotée d'institutions d'intégration sous-régionale fortes qui contribuent à la promotion et au développement de politique harmonisée dans les domaines agricole et industriel avec des politiques communes. La sous-région dispose également d'un gisement d'énergie renouvelable pouvant garantir la souveraineté énergétique et le développement industriel avec notamment la mise en valeur des bassins fluviaux transfrontaliers. La mise en place d'une politique sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO (PEEC) et d'une politique d'énergie renouvelable (PER) démontre la volonté politique d'assurer une transition énergétique dans la région.

L'Afrique de l'Ouest est un gîte d'emplois verts décents et pourrait augmenter les emplois avec l'avènement de l'économie verte par la promotion de filières à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans le domaine environnemental, agroalimentaire et de l'énergie, du bâtiment. Dans une dynamique de forte croissance, la forte démographie ouest-africaine est un ressort pour l'essor d'une industrie verte avec le renforcement d'une consommation solvable et le développement d'une épargne à mobiliser.

Une transition réussie vers l'économie verte passera nécessairement par un renforcement de capacités technique, financière et politique appropriées des pays ouest-africains. De ce point de vue, cette transition devra permettre de créer les compétences et les conditions d'une implication de tous les acteurs concernés dans le processus de mise en œuvre de l'économie verte pour l'atténuation des changements climatiques.

Le chapitre IV décrit l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux en mettant l'accent sur les défis de l'accès à l'éducation. Il est donc surtout consacré au suivi des politiques sectorielles initiées dans le cadre des Commissions économiques sous-régionales, notamment celles proposées dans le cadre du NEPAD. Il est aussi question de décrire l'état d'avancement des initiatives internationales comme la Déclaration du Millénaire et d'autres représentant un intérêt particulier pour la sous-région. Concernant l'atteinte des objectifs du NEPAD, il est fait ici l'état d'avancement du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

En ce qui concerne le PDDAA, l'ensemble des pays de la sous-région ont signé le compact et se sont dotés de cadre de mise en œuvre des programmes d'investissement identifiés. Au niveau sous-régional également, la CEDEAO et l'UEMOA ont mis chacune en place un programme agricole en parfaite cohérence d'avec le programme africain. D'importants efforts sont déployés pour renforcer la sécurité alimentaire et accroître les productions de rentes génératrices de recettes d'exportation. Force est de constater que la pénurie des ressources humaines qualifiées dans certains États membres de la CEDEAO limite leur capacité à adapter les programmes à échelle continentale et régionale au niveau national. Par ailleurs, même si des progrès constants ont été réalisés avec l'augmentation de la

production agricole au cours de ces dernières années, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour préserver les acquis actuels en vue de faire un changement spectaculaire dans la production agricole à l'avenir.

Pour ce qui est du PIDA, il regroupe des projets et des programmes classés selon les grandes catégories suivantes : (i) énergie : énergie hydro-électrique, interconnexions, oléoducs et gazoducs ; (ii) transports : liaisons, modernisation des corridors, des ports et des voies ferrées, modernisation du transport aérien ; (iii) TIC : Technologies de l'information et des communications et ; (iv) ressources en eau transfrontalières : barrages multifonctions, renforcement des capacités, transferts d'eau. La majorité des projets prioritaires du PIDA en Afrique de l'Ouest est déjà en cours sous la direction des institutions régionales appropriées.

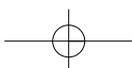
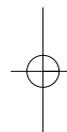
Quant aux initiatives internationales, le chapitre s'est limité à traiter du suivi des OMD et du plan d'action de Beijing. Pour l'atteinte des OMD, les pays de la sous-région ont déployé beaucoup d'efforts qui ont permis de réaliser des avancées significatives dans le domaine social. Même s'il est difficile pour l'ensemble des pays de les attendre en 2015, une bonne dynamique s'est enclenchée en terme de volonté politique pour promouvoir les secteurs concernés. Concernant le plan d'action de Beijing, certes des progrès sont en cours, mais beaucoup reste à faire.

Le chapitre s'est enfin focalisé sur l'évolution du secteur éducatif en Afrique de l'Ouest. Tous les échelons du système éducatif tant formel qu'informel ont fait l'objet d'une étude. Pour le primaire, de réels progrès ont été enregistrés, bien que des défis majeurs restent à relever, et l'équité entre les sexes s'améliore, mais un accent particulier doit être porté sur les équilibres urbain-rural. Les niveaux supérieurs sont aussi en progrès en raison du relèvement progressif des taux de transition, mais force est de reconnaître un fort déséquilibre entre filles et garçons. Il est à déplorer la faiblesse de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, expliquant le niveau élevé du chômage. Pour l'enseignement non formel, des acquis certains sont enregistrés dans le domaine de l'alphabétisation.

Concernant les efforts de développement du système éducatif, des faits saillants traduisent l'engagement des pays d'Afrique de l'Ouest à accroître l'accès à l'éducation à tous les niveaux. L'ÉPU a été inscrite dans la plupart des instruments juridiques, la constitution, les lois et

politiques d'éducation. Des dispositions ont été prises dans le but de développer et améliorer l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et l'ETFP. Les pays en passe d'atteindre les objectifs du plan d'accès à l'éducation primaire envisagent à présent de s'attaquer aux autres niveaux ainsi qu'à l'amélioration de la qualité. En outre, des actions concrètes telles que la collaboration avec les partenaires au développement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de cantine scolaire et le développement des infrastructures scolaires sont en cours. S'il est vrai qu'aucun des pays n'a jusqu'ici alloué 7% du PNB à l'éducation conformément aux engagements pris, la plupart d'entre eux revoient progressivement à la hausse les allocations budgétaires à ce secteur. Cependant, la majeure partie de ces efforts est loin de couvrir les dépenses nécessaires, eu égard à la forte demande existante ainsi qu'à la réalité de la conjoncture économique actuelle.

Les pays devront encore faire face à des défis importants. Le premier est la qualité qui est aussi fonction du niveau de qualification des maîtres, du ratio élèves/maître et de la disponibilité des manuels scolaires, mais aussi de la durée moyenne de rétention. Il s'y ajoute le niveau de pauvreté des familles pour permettre la fréquentation correcte de l'enfant à l'école. Les conflits représentent un autre facteur qui a des répercussions négatives sur la scolarisation et l'achèvement des études. La question de l'équité constitue un autre défi qui se manifeste par la disparité entre les zones et les sexes. Comme indiqué plus haut, et ainsi que le montrent les données, la disparité entre les sexes est le plus souvent en faveur des garçons. Le milieu urbain est toujours de loin mieux loti que le milieu rural.



CHAPITRE 1 : SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST EN 2011- 2012 ET PERSPECTIVES POUR 2013

Introduction

1. Les économies de l'Afrique de l'Ouest se sont inscrites ces dernières années dans une bonne dynamique de croissance depuis 2005 avec une croissance économique moyenne de plus de 5 % par an. Cette bonne performance fait de la sous-région l'une des zones qui progressent le plus rapidement dans le monde. Elle cache toutefois beaucoup de faiblesses structurelles, notamment une trop forte dépendance des matières premières pour les exportations et des aléas climatiques. De plus la menace sécuritaire, découlant d'importants déficits en matière de bonne gouvernance, constitue aujourd'hui un défi majeur pour la sous-région. Elle conditionne fortement ses perspectives économiques et sociales.

2. Pour l'année 2012, l'environnement international est demeuré encore largement défavorable. Les pays avancés sont toujours dans la tourmente du poids de la dette qui déteint fortement sur les équilibres de leurs finances publiques et sur leur croissance. Ces pays, qui avaient mis l'État au cœur de la lutte contre la crise financière mondiale puis économique, peinent, après essoufflement, à faire porter la croissance par les ménages et le secteur privé. Les pays émergents et en développement n'ont toujours pas confirmé leur capacité à se substituer aux pays avancés dans leur rôle de pilotage de l'économie mondiale. Certains d'ailleurs, en raison de la dépendance de leurs exportations vers les pays avancés, commencent à en subir les contrecoups.

3. Du côté du continent africain, en dehors des pays fortement dépendants des pays avancés comme l'Afrique du Sud et le Nigeria, les deux géants de la région, tous les autres pays ont pu réaliser en 2012 des performances meilleures qu'en 2011. L'Afrique au sud du Sahara a bénéficié de la bonne dynamique des pays émergents et en développement, mais a surtout connu de bonnes conditions climatiques qui lui ont permis de surmonter les effets des sécheresses du Sahel et de l'Afrique de l'Est. Le défi majeur pour les perspectives économiques de cette partie du continent reste l'instauration de la paix et de la sécurité partout sur les territoires.

4. L'Afrique de l'Ouest poursuit sa bonne dynamique de croissance, malheureusement le contexte sécuritaire renforce les incertitudes pour les perspectives. Les indicateurs macroéconomiques évoluent dans l'ensemble de manière encourageante, mais la situation sociale, consacrée ici à la question de l'emploi, reste encore un défi majeur dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations. Le chômage, essentiellement chez les jeunes et les femmes, demeure important, non seulement en raison de la faible transformation structurelle des économies, mais aussi en raison de la lancinante inadéquation formation/emploi.

5. Ce chapitre s'articule autour de trois parties avant les conclusions et recommandations. Il s'agit des évolutions au niveau de l'environnement international, de celles en Afrique au sud du Sahara, avant d'en venir au bilan socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest.

1.1 Environnement économique international

6. De manière générale, selon le FMI, la reprise est restée instable dans les principaux pays avancés, tandis que la croissance demeure relativement vigoureuse dans de nombreux pays émergents et pays en développement. Il n'est pas observé une accélération notable de l'activité, mais la situation financière s'est améliorée récemment grâce aux mesures prises par les dirigeants de la zone euro et à l'assouplissement opéré par la Réserve fédérale américaine. Les pays émergents et en développement progressent en s'ajustant au contexte de la crise.

1.1.1 Tendances économiques mondiales sur la période 2011-2012

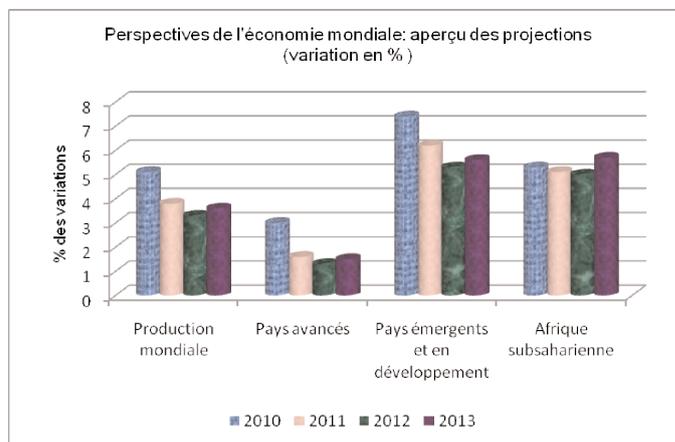
7. Dans son dernier rapport actualisé sur les « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2013 », le FMI estime la croissance mondiale

en 2012 à un taux de 3,2 %. Elle est inégalement répartie entre les zones géographiques.

8. Dans les pays avancés, la croissance devrait atteindre, selon le FMI, 1,3 %, contre 1,6 % en 2011. Cette situation découle de la gestion vigoureuse de la demande suite aux mesures de compressions des dépenses publiques et de la faiblesse persistante du système financier. Aux **États-Unis**, la croissance atteindra en moyenne 2,3 % en 2012 contre 1,8 % en 2011. La faiblesse des bilans des banques et celle de la confiance des ménages, conjuguées avec une situation financière relativement tendue et la poursuite du rééquilibrage budgétaire, entravent la croissance. Dans la **zone euro**, la récession s'installe progressivement avec la réduction des compressions budgétaires, même si des politiques économiques favorables à une nouvelle amélioration de la situation financière en 2013 sont en cours. Les pays moteurs de la zone devraient enregistrer une croissance faible jusqu'à la fin de la période 2012-13. La plupart des pays de la périphérie connaîtront une forte contraction en 2012, du fait de l'austérité budgétaire et d'une situation financière tendue, et ne commenceront à se redresser qu'en 2013. Au **Japon**, une croissance de 2 % est attendue en 2012, après une baisse de 0,6 % en 2011. Un ralentissement notable est attendu avec la fin de la reconstruction après le tremblement de terre.

9. Dans les **pays émergents et les pays en développement**, où les fondamentaux restent dans beaucoup de pays qui ont peu souffert des effets de la crise financière, la croissance estimée par le FMI est de 5,1 %, contre 6,3 % en 2011. Dans ces pays, la forte croissance de l'emploi et la vigueur de la consommation devraient continuer à stimuler la demande, et, conjuguées à un assouplissement de la politique macroéconomique, devraient favoriser un investissement et une croissance plus importante. Cependant, les taux de croissance ne devraient pas retrouver leur niveau d'avant la crise. Dans les pays **d'Europe centrale et orientale**, une certaine capacité à faire face à la crise explique l'amélioration de la situation financière d'un certain nombre, plus un léger redressement de la demande en provenance de la zone euro. La croissance attendue en 2012 est de 1,8 % contre 5,3 % en 2011. Dans la **Communauté des États indépendants**, la croissance atteindra 3,6 % en 2012 alors qu'elle était de 4,9 % en 2011, avec près de 3,6 % en Russie en 2012, contre 4,3 % en 2011. Dans les **pays en développement d'Asie**, la croissance du PIB réel atteindra en moyenne 6,6 % en 2012 en retrait par rapport à 2011

avec 8 %. Même la **Chine**, moteur principal de la croissance, où l'activité devrait profiter de l'accélération de l'approbation des projets publics dans les infrastructures, un repli est observé avec 7,8 % contre 9,3 % en 2011. Du côté de l'Inde, une grande incertitude plane en 2012 avec la faiblesse de la croissance et le ralentissement persistant de l'investissement. La croissance du PIB réel est de 4,5 % en 2012. Au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord**, l'activité a été affectée et continue de subir l'incertitude entourant la transition politique et économique à la suite du printemps arabe. Les pays importateurs ont aussi connu une faiblesse des termes de l'échange. La croissance de leur PIB réel a pourtant progressé nettement en 2012 avec 5,2 % contre 3,5 % en 2011. Dans le cas des pays exportateurs de pétrole, principalement grâce à la reprise en Libye, le rythme de la croissance globale augmentera nettement en 2012, pour dépasser 6,5 %. Toujours selon le FMI, la croissance du PIB réel en **Amérique latine** devrait avoisiner 3 % en 2012. Le **Brésil** traverse une phase de baisse de croissance qui a abouti pour 2012 à 1 %, mais s'est engagé dans de profondes réformes budgétaires visant à stimuler la demande à court terme, ainsi qu'un assouplissement de la politique monétaire. La région ne devrait pas connaître une augmentation notable de sa croissance.



Graphique 1

Source : Données FMI, octobre 2012.

10. Le relâchement dans les politiques monétaires et la reprise des cours des matières premières avaient occasionné une remontée du niveau des prix dans le monde en 2011. Mais, en 2012, l'inflation globale a

reculé partout, du fait de la baisse des cours des produits de base. L'année 2011 était marquée par une reprise des prix des produits alimentaires se rapprochant de leurs niveaux de 2008 et la moyenne pondérée des prix des exportations mondiales de matières premières hors combustibles, selon les estimations du FMI, a progressé de 17,8 % en 2011 contre 26,3 % en 2010. Cet indicateur, s'est établi à moins 9,5 % en 2012. Le cours du pétrole, en moyenne simple, qui avait progressé à 31,6 % en 2011 contre 27,9 % en 2010, a peu augmenté en 2012 avec 2,1 %. En conséquence, pour 2012, dans les pays avancés, le repli des cours des produits de base a ramené l'inflation globale à environ 1,5 % en juillet 2012, contre plus de 3 % fin 2011. Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation globale a diminué de près de 2 points de pourcentage, pour s'établir juste au-dessous de 5,5 %, au deuxième trimestre de 2012.

11. Le Rapport sur la **stabilité financière** dans le monde (FMI, septembre 2011) avait insisté sur l'aggravation en 2011 des risques, avec notamment de nouvelles turbulences sur la zone euro, la dégradation de la cote de crédit des États-Unis et le ralentissement économique. Finalement, la **zone euro** peine à trouver une solution consensuelle pour un traitement convaincant de la dette souveraine et la dégradation du bilan des banques liée à cet endettement public avec leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie accroissent la rareté du crédit. Avec les mesures prises en 2012 par la Banque centrale européenne pour relancer les marchés des actifs, la reprise a été de courte durée en raison des incertitudes sur la situation de la Grèce. L'avenir incertain de la Grèce dans la zone et les inquiétudes à l'égard de la santé du système bancaire espagnol ont renforcé l'aversion pour le risque dans le monde selon le FMI (juillet 2012). De plus les sorties de capitaux privés n'ont cessé d'effriter la base d'investisseurs étrangers en Italie et en Espagne. La dégradation des marchés en mai 2012 a occasionné l'instabilité des principaux marchés boursiers et la baisse des gains. Les rendements des obligations souveraines dans les pays du sud de l'Europe ont fortement augmenté en raison des problèmes liés à la croissance économique et la solidité des banques. Ces mesures, comme le Mécanisme européen de stabilité, n'ont pas permis de clarifier l'évolution dans la zone, les tensions se sont d'ailleurs accrues malgré les liquidités abondantes découlant du refinancement de la BCE. Les modalités de financement dans cet espace se sont fortement dégradées, en particulier dans les pays de la périphérie. Les mesures de stabilisation du système bancaire espagnol n'ont pas encore

rétabli la confiance du marché. De plus, l'élaboration d'une série complète de mesures offrant une solution paneuropéenne efficace est toujours attendue. La situation n'est guère meilleure aux **États-Unis** depuis 2011. Elle demeure toujours incertaine avec les difficiles négociations sur l'ajustement budgétaire. Le récent accord, conclu fin 2012, demeure un palliatif fragile. En effet, en prévoyant d'augmenter le taux d'imposition pour les revenus annuels dépassant 450 000 USD, la question des dépenses budgétaires demeure. Des risques menaçant la stabilité financière mondiale sont donc encore présents en raison de la difficile convergence dans la gestion des finances publiques, entre baisses d'impôts et de réductions automatiques de dépenses. Ce sont d'ailleurs les débats sur le plafonnement de la dette qui sont à l'origine de l'abaissement de la côte des États-Unis. Le plafond légal n'est toujours pas arrêté.

12. La situation des pays avancés en 2012 est d'autant plus préoccupante que la politique monétaire avec des taux directeurs faibles n'est plus une solution. En effet, se font face d'un côté des banques dont les bilans sont suffisamment dégradés, et de l'autre des secteurs tentés de s'endetter dans un contexte d'austérité aiguë. En revanche, du côté des économies émergentes, les bonnes perspectives économiques de 2011 et les taux d'intérêt bas dans les pays avancés favorisent l'attrait des capitaux. La rigueur sera donc nécessaire pour éviter la détérioration des équilibres fondamentaux.

13. La relance de l'économie mondiale réside donc dans la capacité des pays avancés à procéder à un rééquilibrage de leurs finances publiques tout en relançant leurs économies. Plusieurs pays s'y sont engagés avec des résultats satisfaisants notamment les États-Unis qui ont fini de porter leur déficit budgétaire à environ 0,5 % de leur PIB en 2011.

14. Pour le rapport 2012 sur la stabilité financière, une fuite vers des actifs sûrs a fait chuter les rendements des obligations souveraines aux États-Unis, en Allemagne et en Suisse, portant le dollar à un taux record depuis vingt mois par rapport aux principales monnaies. Les entrées de capitaux en quête de refuge ont poussé les rendements des obligations de l'État japonais près des planchers historiques et l'appréciation du yen réduisant ainsi la reprise économique. Dans l'UE, la Suède et le Danemark ont également servi de refuges. Le doute quant à la capacité des marchés émergents à faire face à la dégradation des perspectives mondiales a accru l'aversion pour le risque dans ces pays. Les pays émergents ont subi une contagion, mais, avec le recul des marchés boursiers

consécutif à une forte hausse des flux des capitaux et un essor du crédit à la consommation, une dépréciation des monnaies est notée en 2012, comme le réal brésilien ou la roupie indienne ayant perdu 15 à 25 % de leur valeur en moins d'un trimestre.

15. **Du côté des finances publiques**, en raison de la faiblesse de la croissance dans beaucoup de pays, le rééquilibrage budgétaire reste difficile à réaliser, mais un progrès notable a été enregistré dans ce sens, ramenant ainsi les déficits à des niveaux inférieurs ou égaux à ceux d'avant la crise selon le moniteur du FMI. L'amélioration des soldes budgétaires est plus nette dans les pays avancés, où le choc était plus important, suivis des pays émergents et, dans une moindre mesure, des pays à faible revenu. Le rééquilibrage budgétaire est aussi fortement lié à la capacité des pays avancés à faire porter la croissance, non seulement par la demande privée, mais et surtout à trouver des solutions crédibles aux problèmes de la zone euro et à l'entente des décideurs américains sur le volume d'endettement et les mesures fiscales nécessaires à la relance de la croissance. Le souci de relancer la croissance explique l'importance que tous les pays accordent à des mesures ayant le moindre effet négatif sur la reprise, notamment les réformes des droits à prestations et la hausse des impôts causant moins de distorsions (par exemple, les impôts sur la propriété). (FMI, Moniteur des finances publiques, octobre 2012)

16. Un plus grand nombre de pays est en effet conscient de l'importance des politiques mieux conçues en matière de fiscalité et de prestations sociales, assorties de programmes volontaristes pour le marché du travail. Conjuguée à des réformes structurelles favorables à la création d'emploi, une telle approche est apte à stimuler l'offre et la demande d'emplois.

17. Il est donc à noter que l'équilibre des finances publiques reste encore très précaire, malgré les efforts fournis dans ce sens, car les besoins de refinancement de la dette publique sont encore énormes. Certes, l'intervention massive des banques centrales pour appuyer l'activité économique a permis jusqu'ici de contenir la difficile résolution de l'accroissement de la dette publique. Il reste cependant urgent de trouver une solution durable au problème de solvabilité de nombre de pays de la zone euro. Dans plusieurs pays, notamment les pays avancés, des mesures difficiles sont nécessaires pour poursuivre l'assainissement des finances publiques.

18. En effet, le **poids de la dette** reste encore pesant malgré les efforts de soutenabilité entrepris. Les ratios d'endettement ont culminé tôt dans les économies de marchés émergentes et ne devraient pas se stabiliser avant 2014-2015 dans de nombreuses économies avancées. La faiblesse de la croissance, voire la récession dans les économies avancées, explique, dans certains cas, le niveau élevé des taux d'intérêt, suite à l'incertitude quant à la marge de manœuvre des pouvoirs publics et à la fragilité des banques.

19. Il ressort des perspectives mondiales du FMI que la **politique monétaire** dans les pays avancés restera favorable. Les principales banques centrales ont lancé récemment de nouveaux programmes d'achat d'obligations et maintiennent des taux d'intérêt bas. Toutefois, le système financier mondial reste fragile et la maîtrise des dépenses dans les pays avancés ralentit la reprise. En conséquence, les politiques monétaires ont été assouplies et vont devenir plus flexibles. Récemment, la BCE a lancé un programme de rachat de bons publics et a assoupli ses exigences en matière de garantie. La Réserve fédérale américaine va aussi racheter des créances hypothécaires titrisées, acheter des actifs supplémentaires et employer ses autres instruments jusqu'à ce que la situation économique s'améliore. Elle va aussi maintenir un taux d'intérêt faible. En somme, presque tous les pays avancés ont abaissé récemment leurs taux directeurs.

20. Les pays émergents et les pays en développement ont adopté diverses mesures d'assouplissement face au fléchissement de l'activité et de l'inflation. Bon nombre d'entre eux ont reporté le durcissement attendu, et quelques-uns ont abaissé leurs taux directeurs. Cependant, seul le Brésil a baissé fortement ses taux et a aussi assoupli les mesures macro-prudentielles afin d'encourager davantage le crédit. Dans l'ensemble, les taux d'intérêt réels dans beaucoup de pays émergents et de pays en développement restent relativement faibles et la croissance du crédit est élevée. C'est pourquoi un grand nombre de banques centrales ont choisi de maintenir leur politique inchangée.

21. La croissance du volume des **échanges commerciaux** mondiaux devrait chuter à 2,8 % en 2012, contre 5,9 % en 2011 et 12,6 % en 2010. Cette évolution s'explique par la faiblesse de la croissance et l'incertitude dans les pays avancés. Pour 2011, le commerce des pays avancés s'est fortement décéléré avec une croissance des importations de 4,6 % contre

plus de 11 % en 2010 et celle des exportations passant de plus de 12 % en 2010 à 5,6 % en 2011. Du côté des pays émergents et en développement, le ralentissement du commerce a été modéré avec des importations passant de 14,9 % en 2010 à 8,4 % en 2011 et des exportations fléchissant de 13,7 % en 2010 à 6,6 % en 2011. La bonne tenue des cours des matières premières en 2011, conjuguée aux fluctuations en baisse des exportations des pays avancés, explique la forte accumulation de réserves dans les pays émergents et en développement. Le ralentissement du commerce en 2012 s'explique principalement par un affaiblissement de la demande intérieure des pays touchés par la crise qui affichent un déficit extérieur plutôt que par un affaiblissement de la demande des pays qui enregistrent un excédent extérieur. Dans la zone euro, la baisse des déséquilibres découle principalement d'un repli de la demande dans les pays de la périphérie en déficit avec une réduction des coûts de main-d'œuvre. Ainsi, les importations des pays avancés n'ont enregistré en 2012 que 1,2 % de croissance en volume contre 2,1 % pour les exportations. Du côté des pays émergents et en développement, les importations ont progressé de 6,1% contre 3,6% pour les exportations.

1.1.2 Les cours des principales matières premières

22. Il est passé ici en revue, les principales matières premières ayant un impact significatif sur les échanges d'un ou de plusieurs pays de la Communauté.

23. **Pour les céréales**, il ressort du rapport du Comité des produits de la FAO que les prix ont recommencé à grimper en 2010 et 2011. En 2010, la production mondiale de blé a enregistré un net fléchissement, neutralisant largement l'augmentation de la production des céréales secondaires et du riz. Des restrictions sur les importations de céréales imposées par la Fédération de Russie de 2010 à juin 2011, ont également contribué à l'augmentation des prix. Mais avec une offre mondiale relativement confortable, les prix du blé ont commencé à chuter à la fin septembre 2011 pour se redresser à nouveau en janvier 2012, suite à une flambée soudaine des cours internationaux du maïs et à la dégradation des perspectives de rendement aux États-Unis. Au cours de la même période, les cours du riz, suite à des cotations à la hausse pour les céréales et la crainte d'importantes pertes de récoltes du fait des inondations au Pakistan, ont eux aussi enregistré des hausses modérées. Toutefois en fin 2010 et au début de 2011, la perturbation de la stabilité des marchés des

céréales est suivie d'une amélioration constante des perspectives pour la production mondiale de céréales ainsi que des prévisions de demande à la baisse, découlant d'une perte de vigueur de la croissance engendrée par le ralentissement de nombreuses économies développées. En conséquence, une diminution des prix au cours de la seconde moitié de l'année 2011 est observée. Mais en début 2012, alors que l'indice global des prix des céréales évoluait à la hausse, ceux du riz continuaient à chuter. Des événements extérieurs au marché tels que l'affaiblissement du dollar américain et la diminution des taux de fret ont constitué un soutien, intensifiant les effets sur les prix de la vague de froid qui a sévi en Europe et dans les pays de la CEI. Les projections les plus récentes de la FAO confirment pour 2012 une baisse de la **production céréalière** mondiale, devant atteindre 2 286 millions de tonnes, inférieure de 2,6 % par rapport à la récolte record de l'année précédente. La diminution globale concerne le blé pour 5,2 % et les céréales secondaires pour 2,3 %. Une réduction significative des stocks céréaliers mondiaux à la clôture des campagnes en 2013 est attendue avec une baisse de 28 millions de tonnes, car même à la suite d'une demande mondiale en régression, les prix resteront élevés.

24. **Pour les graines oléagineuses, huiles et tourteaux**, le Comité des produits montre qu'au milieu de l'année 2010, les cours du complexe oléagineux ont accusé une nouvelle tendance à la hausse, et au début de l'année 2011 les cotations avaient atteint leur niveau le plus élevé depuis deux ans. Cette évolution traduisait une contraction progressive de l'offre mondiale de graines oléagineuses au cours de la campagne 2010-2011, combinée à une augmentation constante de la demande d'huiles et de viande. Vers la fin de la saison 2010-2011, un resserrement continu de l'offre et de la demande, jusqu'à la saison 2011-2012, est observé. Malgré de confortables stocks de report, cette saison connaîtrait une augmentation négligeable de la production oléagineuse totale, deux grandes cultures oléagineuses (soja et colza) déclinant d'année en année. La concurrence croissante pour les terres arables entre les graines oléagineuses et les céréales a nui aux plantations, cela en plus des mauvaises conditions météorologiques. En conséquence, en 2011-2012, l'offre ne suffira probablement pas à satisfaire la demande, qui, selon les prévisions, devrait être soutenue. Une baisse progressive des réserves mondiales et une chute du ratio stock/utilisation semblent donc inévitables. Cette tension permanente sur les fondamentaux n'a pas eu de conséquences sur les prix avant 2012. Durant la majeure partie de l'année 2011, les

cotations internationales pour les graines et produits oléagineux ont diminué – tout en restant à un niveau historiquement élevé. Une production de graines de soja moins médiocre que prévu et un ralentissement de la demande mondiale d'importations ont permis d'augmenter temporairement les stocks, entraînant une diminution des prix. La chute des cours s'est stabilisée fin janvier 2012. Les mauvaises conditions météorologiques ayant nui aux récoltes de graines de soja et de maïs en Amérique du Sud, les prix se sont renforcés. Le marché reste cependant incertain avec une production de soja en 2011-2012 en chute libre aux États-Unis et en Amérique du Sud, la perspective de nouvelles situations de concurrence pour les terres en 2012-2013 et la crainte que la production de colza puisse elle aussi rester médiocre, pour la troisième saison consécutive. Le cours moyen de l'huile d'arachide va continuer sa progression amorcée depuis 2010 (2 028 USD la tonne en 2011, contre 2 500 USD la tonne en 2012, soit 23,3 %) alors que celui de l'huile palme a reculé du fait de la baisse de la consommation en Chine et en Inde et des difficultés économiques en Europe (Rapports de convergence UEMOA).

25. **Les prix du café** ont enregistré une forte hausse au cours des quatre dernières années ; l'indicateur composite de l'OIC a enregistré une moyenne annuelle pour 2011 de 210,39 US cents/livre, soit une augmentation de 42,9 % par rapport à 2010, niveau record depuis 1977. Ces prix extrêmement lucratifs ont dopé les performances des exportations, qui ont atteint le record de 103,7 millions de sacs en 2011 et ont réduit drastiquement les stocks des pays exportateurs. Cette situation découle d'une évolution favorable des fondamentaux du marché. Quatre années consécutives de mauvaises conditions météorologiques en Colombie ont fini de réduire l'offre d'arabica de haute qualité. La production mondiale de café en 2011-2012 est estimée à 129 millions de sacs environ, après un chiffre record de 134 millions de sacs en 2010-2011, pour une consommation vigoureuse, malgré la crise économique mondiale, estimée à 135 millions de sacs en 2010. Toutefois, ce fragile équilibre entre l'offre et la demande, auquel s'ajoute le niveau relativement bas des stocks mondiaux, ne laisse que peu de marge pour d'éventuelles nouvelles perturbations du marché. Le cours du robusta, après une hausse de 38 % en 2011 est en repli de 4,4 % sur les neuf premiers mois de 2012, celle de l'arabica va être plus forte (Rapports de convergence UEMOA).

26. Depuis octobre 2007, **les prix sur le marché du cacao** n'ont cessé d'évoluer à la hausse en raison notamment de plusieurs déficits de production au cours des saisons récentes et de la crainte de plus en plus marquée que le marché du cacao puisse entrer dans une période de pénurie. En 2010-2011, malgré le surplus de production engendré par des conditions météorologiques exceptionnelles en Afrique de l'Ouest, les cours du cacao se sont maintenus à un niveau élevé, soutenus par la crise politique en Côte d'Ivoire : le 3 mars 2011, pendant l'impasse, les prix ont atteint leur niveau le plus haut depuis trente-deux ans, soit 3 730 USD/tonne. Avec la fin de cette crise et l'abondance de l'offre, les prix se sont mis à chuter pour atteindre leur niveau le plus bas, à 2 064 USD/tonne, le 5 janvier 2012. Cette saison, la production et la demande mondiale de cacao devraient à nouveau se porter moins bien, avec pour conséquence un léger déficit d'approvisionnement de 71 000 tonnes. La production de cacao devrait décliner à la suite de conditions météorologiques plus typiques, tandis que la production de fèves broyées devrait augmenter, bien que lentement.

27. Après être passé de 1,65 USD/kg en janvier 2010 à un record historique de 5,06 USD/kg en mars 2011, **le cours mondial du coton** a entamé un recul progressif pour se stabiliser autour de 2,20 USD/kg en février 2012. Selon les estimations, la production mondiale devrait augmenter de 7 % environ, pour atteindre 26,8 millions de tonnes en 2011-2012. Les prévisions étant que la croissance économique mondiale, qui est le principal facteur influençant la manufacture du coton, devrait ralentir en 2012, on estime que la manufacture de coton devrait se contracter de 3 %, pour atteindre 23,7 millions de tonnes, ce qui devrait porter la capacité des stocks mondiaux à 12,3 millions de tonnes.

28. **Pour le marché des cuirs et des peaux**, le ralentissement de la croissance économique mondiale observé en 2008 et en 2009 a entraîné une contraction de la demande pour les produits de consommation, y compris les chaussures et autres produits à base de cuir. La remontée des cours amorcée vers le milieu de l'année 2009 a, dans un premier temps, été vigoureuse et en mars 2011, les cours du cuir à Chicago avaient dépassé leurs niveaux de la période 2004-2008. Toutefois, une chute des cours du cuir à la fin 2011 et les préoccupations constantes concernant la reprise économique mondiale représentent autant de dangers pour le marché en 2012.

29. **Les exportations mondiales de bananes** ont chuté en 2011 pour la seconde année consécutive, pour atteindre 12,5 millions de tonnes, la demande en provenance des grands marchés d'importation étant restée timide. L'augmentation des prix du pétrole a fait grimper les coûts des intrants et du transport, mais il n'y avait que peu de possibilités de répercuter ces coûts à l'ensemble de la chaîne de valeur en raison de la concurrence féroce des autres fruits sur le marché.

30. **Les prix de la noix de cajou** sont restés relativement stables, l'amande de cajou s'échangeant entre 3,25 et 3,35 USD/lb en début 2012, le seront durant toute l'année. Les volumes du stock restent importants pour ce début de campagne au niveau mondial où près de 80 % de la production est encore disponible. Ces stocks vont ralentir l'empressement des transformateurs asiatiques à s'approvisionner en noix brute d'Afrique de l'Ouest. Le marché a connu pourtant une petite animation début août 2012, provoquant une petite hausse de la valeur de l'amande (Rapports de convergence UEMOA).

31. **Les cours de l'or** ont progressé en moyenne de 28 % en 2011 et devraient poursuivre cette tendance en 2012 avec une appréciation de 7,9 % sur les neuf premiers mois de l'année. En effet, l'année 2011 a été marquée par un record des cours de l'once à 1920 USD en septembre. Après avoir subi une forte baisse fin 2011, les cours ont nettement repris et progressé de plus de 15 % les deux premiers mois de l'année 2012. En revanche, à la fin du mois de mars, les prix ont connu une décélération, perdant 7 % de leur valeur et terminant à 1662 USD l'once. Cette forte volatilité des cours est provoquée par un contexte économique mondial très contrasté et par les craintes par les marchés d'un repli de la croissance de la Chine. Toutefois, la progression actuelle confirme son rôle de valeur refuge avec les conditions économiques mondiales actuelles (Rapports de convergence UEMOA).

32. **Sur le marché physique du pétrole**, les tensions baissent depuis fin 2011. La demande ralentit tandis que l'offre mondiale de pétrole a augmenté fortement en fin 2011, grâce notamment à la reprise rapide de la production libyenne. Pourtant, le prix du pétrole qui avait progressé de près de 40 % en 2011 passant de 79,4 USD le baril en 2010 à 111,2 USD le baril en 2011, ralentirait en 2012. Cette situation peut s'expliquer par les mauvaises performances de l'économie mondiale marquée par la dégradation de la situation dans la zone euro, la reprise

économique aux États-Unis plus lente que prévue et le ralentissement de la croissance économique en Chine, principal moteur du marché ces dernières années. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2012, le cours moyen a progressé de 0,3 % pour ressortir à 112,2 USD le baril, comparé au cours moyen de la même période en 2011 (Rapports de convergence UEMOA).

33. **Les cours des phosphates** ont progressé en moyenne de 50 % en 2011. Cette progression s'est poursuivie en 2012 de manière modérée de l'ordre de 3,8 % par rapport à la moyenne de 2011 (Rapports de convergence UEMOA).

34. **Le prix spot de la livre d'uranium** s'est situé autour de 51 USD au cours du premier trimestre 2012. Depuis novembre 2011, ce prix a peu fluctué en variant entre 51 et 53 USD. Avant la catastrophe de Fukushima, le cours de l'uranium était monté à son plus haut niveau des douze mois précédents, 67,75 USD. L'état de l'industrie nucléaire japonaise est actuellement déterminant pour l'évolution des cours de l'uranium. Le cours de l'uranium reste encore largement en dessous en cette fin d'année 2012 avec 45 USD la livre au troisième trimestre. À moyen et long termes, les fondamentaux du marché semblent toujours très solides avec plus de quatre-vingts nouveaux réacteurs qui devraient entrer en activité d'ici à 2017 (Rapports de convergence UEMOA).

1.1.3 Perspectives mondiales pour 2013

36. **Pour l'année 2013**, les prévisions du FMI tablent sur une croissance de 3,5 % si les dirigeants européens réussissent à maîtriser la crise dans la zone euro et que la classe politique américaine arrive à s'accorder sur une bonne stratégie de maîtrise de leur endettement en évitant les hausses d'impôts et les compressions de dépenses automatiques. Le PIB réel dans la zone euro, malgré les mesures d'ajustement prises et la riposte face à la crise, devrait, selon le FMI, enregistrer un taux négatif de 0,2 % en 2013. Pour le Japon, après un léger frémissement à la baisse durant la période post reconstruction, le PIB réel devrait augmenter d'environ 1,2 % en 2013, avant le rétablissement d'une croissance satisfaisante suite à la mise en place d'un vaste programme de relance budgétaire, à un assouplissement monétaire et la relance de la demande extérieure avec l'affaiblissement du yen. La reprise serait meilleure aux États-Unis avec 2 %, malgré les divergences politiques en matière de

régulation de l'économie. Dans les pays émergents et en développement, malgré les efforts internes déployés pour la relance de la croissance, la faiblesse de la demande des pays avancés limitera les performances économiques. Le PIB de l'ensemble des pays est estimé à 5,5 % en 2013. Dans ce contexte, les économies des pays d'Europe centrale et orientale, avec la fin du cycle de surchauffe en Turquie, vont réaliser une croissance estimée à 2,4 % en 2013. Pour cette année en Inde, une amélioration de la situation extérieure et de la confiance, grâce à diverses réformes qui ont été annoncées très récemment, devrait porter la croissance du PIB réel à 5,9 %. Pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le PIB a subi les contrecoups de l'instabilité politique en 2013, même si globalement les pays exportateurs de pétrole ont connu une nette amélioration, estimée à 3,4 %. La dynamique en cours en Amérique latine avec le Brésil devrait conduire à une accélération de la croissance à 3,6 % en 2013.

37. Dans un contexte marqué par une faiblesse de la demande mondiale et des politiques monétaires orientées vers la reprise de la croissance, **l'inflation** va poursuivre son recul dans les pays avancés, avec 1,6 % en 2013 et rester stable avec 6,1 % dans les pays émergents et les pays en développement.

38. Pour les pays avancés en termes **budgétaires** pour 2013, le resserrement des soldes va se renforcer pour avoisiner 1 % du PIB. Dans la zone euro, après un ajustement déjà vigoureux, la contraction des dépenses faiblira. Aux États-Unis, selon le FMI, les perspectives budgétaires pour 2013 sont très incertaines, étant donné le grand nombre de dispositions fiscales qui arrivent à expiration et la menace de compressions automatiques des dépenses, et ce, dans un contexte politique très polarisé. Un ajustement serré et plus vigoureux est nécessaire. Au Japon, la fin des élections va faciliter l'approbation du financement du budget pour le reste de l'exercice prenant fin en mars 2013, ce qui lève les incertitudes sur les perspectives budgétaires. L'adoption de mesures vigoureuses de relance pourrait être prise. Dans les pays émergents et les pays en développement, aucun rééquilibrage budgétaire notable n'est prévu en 2013 après une amélioration de 1 % du PIB des soldes budgétaires depuis 2011.

39. L'assouplissement des **politiques monétaires** devra rester inchangé, voire renforcé, afin de mieux accompagner la reprise écono-

mique. Les taux directeurs ne pourront pas croître sur l'année 2013 et divers mécanismes d'accompagnement favorables ne cesseront d'être mis en place (garanties de crédit, rachats d'actifs et titrisation, etc.).

40. Le **commerce mondial** en 2013 pourrait mieux progresser avec 3,8 % contre 2,8 %. Le processus de reprise économique dans les pays avancés va nécessiter une reprise de leurs échanges sans aggraver leurs déficits courants. Aussi, les exportations et les importations de ces pays seront-elles respectivement de 2,8 % contre 2,2 % en 2013. Pour les pays émergents et en développement, le volume des échanges progressera à raison de 6,5 % pour les importations et 5,5 % pour les exportations selon les données du FMI.

1.2 Évolution socio-économique de l'Afrique au sud du Sahara en 2011-2012 et perspectives en 2013

1.2.1 L'Afrique au sud du Sahara en 2011-2012

41. **L'Afrique subsaharienne** devrait continuer d'enregistrer une croissance vigoureuse, estimée à 4,8 % en 2012. La plupart des pays de la région connaissent une forte expansion, malgré leurs liens étroits avec l'Europe. Mais depuis quelque temps, certains pays importateurs de produits alimentaires souffrent de la forte hausse des prix mondiaux de quelques produits agricoles importants.

42. En effet, la bonne tenue des économies de l'Afrique subsaharienne en 2010 s'est maintenue au même niveau en 2011, avec 5,3 %, s'étendant cette fois à plusieurs pays, selon les « Perspectives économiques régionales du FMI » (avril 2012) révisées. Cette croissance reste supérieure à celle de la production mondiale, mais en deçà de la croissance moyenne de la période 2004-2008 lorsque la croissance régionale avait atteint 6,5 %. La reprise des cours des matières premières et le renforcement de la demande intérieure dans les pays sont à l'origine de ces performances qui demeurent encore fragiles. En effet, les structures productives en Afrique restent fortement dépendantes de la demande extérieure dont le maintien de la tendance à la hausse reste aléatoire. Les turbulences dans les marchés financiers et la faiblesse des économies des pays avancés continueront de planer sur les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne. Il s'y ajoute les effets négatifs de la séche-

resse en Afrique de l'Est, avec son lot de déplacement de populations qui conduit à une forte mobilisation de la communauté internationale dans un contexte sécuritaire volatile. Des politiques macroéconomiques de qualité mises en œuvre ont soutenu la croissance dans de nombreux pays de la région.

43. Cette dynamique de la croissance est surtout portée par les pays exportateurs de pétrole dont les excédents ont permis de soutenir leur demande intérieure, surtout publique, générant ainsi une reprise de leur secteur non pétrolier. La croissance dans ces pays est estimée à 6 % en 2011. Pour les pays à revenu intermédiaire, la croissance est estimée à 4,3 % en raison de leur plus grande exposition aux effets de l'environnement international, surtout l'Afrique du Sud. Hors Afrique du Sud, la croissance de ce groupe de pays s'établit à 7,7 %. Concernant les pays à faible revenu et les États fragiles, la croissance a marqué une décélération pour se porter à 5,1 % en 2011 malgré l'exploitation minière dans nombre de pays comme le Niger et la Sierra Leone. Les pays sahéliens ont connu une forte pression alimentaire en 2011.

44. Pour 2012, en dépit d'une conjoncture extérieure difficile, avec une croissance modeste de l'économie mondiale, la production de l'Afrique subsaharienne a augmenté de 4,8 %. L'exploitation de nouvelles ressources naturelles dans plusieurs pays (Angola, Niger et Sierra Leone) ainsi que la reprise en Afrique occidentale en sont les principaux facteurs. Pour cette dernière il s'agit de la reprise de l'activité au Sahel après la sécheresse et dans certaines zones d'Afrique de l'Est, y compris le Kenya, et le net redressement de l'économie ivoirienne. Il faut noter, comme en 2011, que la plupart des pays ont contribué à cette forte expansion, à l'exception de l'Afrique du Sud et des pays à forte dépendance alimentaire. Les problèmes dans ce pays découlent du manque de dynamisme de ses principaux partenaires commerciaux européens et, récemment, des problèmes sociaux dans ses principales exploitations minières. Les performances réalisées restent imputables au niveau favorable des volumes et des cours des produits de base, à une réorientation plus marquée des exportations vers les pays asiatiques et à des systèmes financiers à l'abri des turbulences financières mondiales dans la plupart des pays. La majeure partie des ressources naturelles exportées font l'objet d'une demande extérieure vigoureuse, surtout le pétrole.

45. Pour l'Afrique, la lutte contre l'inflation par le resserrement de la politique monétaire dans bon nombre de pays limitera la progression de la croissance. Dans le groupe des produits pétroliers, une croissance de l'ordre de 7 % est attendue avec les nouvelles exploitations en Angola et la hausse de la production au Tchad. Le secteur non pétrolier est aussi en forte progression, surtout en Angola et au Nigeria, contrairement au Cameroun et à la Guinée équatoriale où l'activité est en baisse. Pour les pays à revenu intermédiaire, ceux d'Afrique australe souffriront de leur forte intégration au commerce et aux marchés financiers mondiaux. L'Afrique de l'Ouest, qui a souffert des effets de la sécheresse au Sahel et du conflit ivoirien, devra enregistrer de bonnes performances en 2012.

46. En décembre 2011, **l'inflation** s'établissait à 9,7 % contre 7 % en 2010. Si les taux d'inflation au sein de l'UEMOA n'ont guère dépassé 5 %, dans les autres parties de la région, l'inflation est restée une grande préoccupation, notamment en Afrique de l'Est. Les raisons résident dans la disponibilité alimentaire, car les conditions d'approvisionnement internes sont encore inefficaces et les effets de la sécheresse sur les produits ont exacerbé les tensions. La répercussion des cours des produits pétroliers notamment en Afrique australe et de l'Est sur les prix à la pompe a aussi contribué à la poussée des prix. Par contre, pour d'autres pays comme les pays producteurs de pétrole et les pays de l'UEMOA la préférence s'est portée sur le relèvement du volume de leurs subventions ou la réduction de la fiscalité. La politique monétaire a aussi influé sur le niveau des prix pour les pays à régime de change flottant. Elle est restée neutre en revanche dans les pays à taux de change fixe. En fait, la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers a été à l'origine des tensions inflationnistes observées en 2011, en plus de l'inefficacité des circuits de distribution au niveau interne dans les pays, surtout pour les denrées alimentaires. L'inflation des prix à la consommation s'est accentuée, surtout en Afrique de l'Est, en partie sous l'effet de la flambée des cours mondiaux de l'alimentation et de l'énergie.

47. L'inflation en 2012 a été bien contenue à la baisse en raison du resserrement de la politique monétaire dans plusieurs pays et de la dépression mondiale qui tend à stabiliser les cours mondiaux. Mais les risques sont encore là avec les aléas du marché pétrolier et en raison de la situation encore incertaine dans nombre de pays producteurs.

48. Pour les **finances publiques**, la tendance qui se dégage en 2011 est la résorption des déficits budgétaires dans nombre de pays africains, notamment les pays pétroliers et les pays intermédiaires qui ont réussi à utiliser leurs marges budgétaires pour éponger les déficits nés des effets de la crise mondiale. Cette expansion dans les phases critiques de la crise mondiale a permis de maintenir le cap de la croissance. Dans les pays pétroliers, un effort de mobilisation des ressources, même dans le secteur hors pétrolier, a favorisé le recul des déficits. Aussi, malgré la croissance des dépenses, le déficit budgétaire hors pétrole a diminué, sauf au Cameroun et au Gabon, pays qui ont connu des élections, et les excédents globaux sont devenus la règle. La tendance est relativement la même pour les pays à revenu intermédiaire, qui, bien qu'ayant le plus souffert des effets de la crise mondiale, ont procédé au rééquilibrage de leurs finances publiques. À l'opposé, les pays à faible revenu ont connu une dégradation de leur déficit qui, dans la plupart des pays, est resté inférieur à 5 %.

49. Avec l'érosion des marges budgétaires, la situation va légèrement se dégrader pour les finances publiques en 2012. Un processus de rééquilibrage budgétaire à la fois dans les pays à revenu intermédiaire et à revenu faible est nécessaire pour éviter l'amplitude des soldes négatifs. Les déficits dans certains pays à faible revenu s'expliquent par des investissements pour la réalisation de grands travaux. Une situation qui ne manquera pas d'influer sur le niveau de croissance en 2012. Pour les pays pétroliers, la situation serait stable par rapport à 2011.

50. L'importance des déficits budgétaires explique la hausse des ratios **dette publique/PIB** dans plusieurs pays. Cette évolution est dominante dans les pays à revenu intermédiaire, comme l'Afrique du Sud et la Namibie, mais aussi dans des pays pétroliers comme le Cameroun, le Nigeria, et dans des pays à faible revenu. Mais l'endettement global de la région n'a pas beaucoup varié en raison de la diminution des ratios d'endettement dans un grand nombre de pays. Ce nouveau processus d'endettement repose sur le manque de dynamisme de la demande extérieure d'exportations, occasionnant un creusement des déficits courants dans une grande partie de la région.

51. **La politique monétaire** en 2011 est marquée par le relèvement des taux directeurs dans certains pays à taux de change souple pour faire face à la montée de l'inflation, essentiellement due à la sécheresse qui a limité

l'offre de produits alimentaires. Mais dans la plupart des pays, les taux d'intérêt sont restés presque stables par rapport à leur bas niveau pendant la crise. La politique monétaire en 2012 est marquée par une forte croissance du crédit au secteur privé qui finit cependant par baisser dans les pays à faible revenu. Ce fléchissement dans ces pays s'explique à la fois par la baisse de l'inflation et le durcissement des politiques monétaires. Par contre, dans les pays à revenu intermédiaire, dont l'Afrique du Sud, l'expansion du crédit vise à appuyer la reprise. Dans le cas du Nigeria, la croissance du crédit découle de la normalisation des conditions bancaires après la crise de 2009. Il faut noter également un durcissement de la politique monétaire dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est.

52. **Au niveau du commerce extérieur**, les exportations des pays au sud du Sahara ont largement bénéficié de la montée des cours mondiaux des matières premières jusqu'au début de l'année 2011. Cependant, avec le ralentissement du commerce mondial au second semestre de 2011, les performances globales vont s'atténuer. Un fait nouveau est la forte hausse des exportations de marchandises et de services dans un plus grand nombre de pays. Il s'agit notamment de l'Érythrée, de la Guinée, du Niger et de la République centrafricaine avec l'exploitation de nouvelles ressources naturelles. Plusieurs autres pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda ont réussi à diversifier leur production ou ont pu s'insérer dans de nouveaux marchés. Il reste que la bonne performance des exportations a surtout bénéficié aux producteurs et exportateurs de pétrole qui enregistrent des gains satisfaisants dans les termes de l'échange. Ces pays pourront donc mieux reconstituer leurs réserves de change et élargir leur espace budgétaire. En revanche, pour les pays non pétroliers, une détérioration des termes de l'échange est observée pour 2011.

53. Pour l'année 2012, la relative détérioration de la conjoncture mondiale en 2011 va impacter négativement sur le commerce extérieur des pays au sud du Sahara. Les pays à revenu intermédiaire en seront les principales victimes avec l'affaissement des marchés extérieurs des exportations d'Afrique du Sud et du Botswana. Les pays à faible revenu pourront par contre mieux profiter de la demande des pays émergents avec une augmentation modérée par rapport à 2011. Les pays exportateurs de pétrole, par exemple, ont vu leurs recettes diminuer pendant une bonne partie de l'année 2012 sous l'effet du repli des cours du pétrole. Pour certains producteurs de ressources naturelles non renouvelables

(Madagascar, Niger, Sierra Leone), l'exploitation de nouveaux gisements va stimuler les exportations en 2012, et au-delà. Pour la plupart des pays non producteurs de pétrole, la plus rapide croissance des importations par rapport aux exportations, la relative stabilité des envois de fonds, les soldes extérieurs globaux devraient se dégrader. Une légère compensation viendra des quelques pays pétroliers où un excédent est attendu.

54. **L'évolution de la balance des paiements** est fortement influencée par les besoins d'importations et les entrées de capitaux venant financer de grands projets d'investissement, les résultats à l'exportation s'améliorant nettement dès que les nouveaux projets d'exploitation des ressources naturelles commencent leur production comme le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. Dans le domaine de l'investissement, l'Afrique du Sud, l'île Maurice, le Nigeria et quelques producteurs de ressources naturelles, ont bénéficié des flux en provenance des pays émergents. Pour les autres pays, les flux d'IDE sont en deçà des niveaux avant la crise en raison, peut-être, de taux d'intérêt élevés et de l'instabilité des taux de change. Les flux d'aide ont légèrement baissé alors que les envois de fonds ont bien résisté. En effet, les exportations de services et les envois de fonds des travailleurs expatriés ont résisté dans toute la région. Pour l'ensemble de l'année, les services du FMI anticipent une détérioration modérée des soldes des transactions courantes, financée dans la plupart des cas par une hausse des flux de capitaux sous une forme ou sous une autre, plutôt que par une érosion des réserves.

1.2.2 Perspectives africaines au sud du Sahara

55. Pour 2013, malgré la conjoncture encore difficile et incertaine, le FMI projette une **croissance stable** à 5,8 % pour l'Afrique subsaharienne. Plusieurs incertitudes entourent ces projections. Il s'agit notamment de l'évolution de la crise de l'euro, et des évolutions des situations sécuritaires et alimentaires. Sur ce dernier point, il s'agit essentiellement de la montée des tensions internes dans le Sahel et surtout au Mali, conduisant déjà à une guerre de reconquête du Nord impliquant la CEDEAO ; puis les tensions politiques liées aux processus électoraux ou au transfert de pouvoir et aux possibles chocs climatiques. En réalité, l'émergence de plusieurs troubles politiques dans les pays de la région et aussi des chocs climatiques mettent en cause la production agricole.

56. La baisse de **l'inflation** devrait se poursuivre en 2013, mais, pour cela, les pays doivent mettre en œuvre des politiques macroéconomiques suffisamment restrictives.

57. Concernant la situation mondiale, l'évolution socio-économique de la zone euro constitue un vrai risque pour les **échanges internationaux**. Le contexte défavorable des finances publiques dans ces pays et la contraction des crédits continuent d'être un risque pour l'économie africaine. La baisse de la production mondiale pourrait aussi engendrer la chute des cours des produits de base en général et du pétrole en particulier. La conséquence pour l'Afrique est la baisse de ses exportations, des activités touristiques, des envois de fonds, de l'aide publique au développement et des investissements privés. L'Afrique du Sud sera un des premiers pays à en souffrir et, par ricochet, les pays membres de l'Union douanière de l'Afrique australe. Tous les pays trop dépendants de l'Europe comme le Kenya par ses exportations et le tourisme, le Ghana par la baisse des flux d'investissement et la RDC avec le fléchissement des cours des produits de base, verront leurs activités affectées. Malgré la baisse des cours du pétrole, les pays pétroliers qui ont réussi à consolider leur secteur non pétrolier subiront moins les chocs extérieurs.

58. Pour une saine gestion macroéconomique, avec la reconstruction des finances publiques du fait d'une croissance vigoureuse sur une longue période, les pays se doivent d'appuyer la progression de la production en desserrant les dépenses publiques surtout au profit de l'investissement.

59. Il importe aussi, pour éviter l'installation durable d'un processus inflationniste dans les pays où ce taux dépasse les 10 %, de faire preuve d'une bonne maîtrise des finances publiques et de la politique budgétaire et de prévoir des actions de lutte contre de nouveaux chocs extérieurs (ralentissement de la croissance mondiale, déficit vivrier et hausse des produits alimentaires), par une demande modérément expansive en fonction des marges budgétaires et par des ajustements de la politique monétaire et des taux de change compatibles à des objectifs de maîtrise de l'inflation. Une forte poussée du prix du baril, pour ne pas hypothéquer la croissance, doit se traduire par des ajustements internes du prix des carburants, même si cela nécessite des mesures ciblées de soutien aux couches vulnérables. En effet, une flambée des cours des produits pétroliers, du fait de l'incertitude qui plane dans le contexte géopolitique actuel, n'est point à écarter.

60. Pour consolider les acquis en matière de croissance, la politique monétaire en Afrique épousera les contours d'une stratégie d'appui à la croissance tout en luttant contre l'inflation. Il est surtout question du maintien des taux directeurs faibles, de révision des régimes de change et surtout du renforcement du système bancaire pour une meilleure intermédiation financière.

61. Les déficits extérieurs courants de la région devraient se creuser quelque peu en 2013, car déjà les balances commerciales affichent des résultats un peu moins bons du fait d'une légère détérioration des termes de l'échange et de la faiblesse persistante de la demande d'importations chez les partenaires traditionnels.

62. En conclusion, la confiance au devenir de l'Afrique au sud du Sahara se renforce. Deux faits majeurs le justifient selon le FMI, à savoir l'entrée sur le marché des obligations souveraines internationales de l'Angola en août 2012 sur sept ans au taux de 7 % pour financer le déficit de la balance des paiements, et l'émission par la Zambie en septembre 2012 d'une obligation sur dix ans à 5,375 %. Il est aussi noté la baisse des rendements sur les obligations émises par les pays africains à des niveaux comparables aux rendements des obligations de plusieurs pays émergents d'Europe. La poursuite de la mise en œuvre de politique de qualité, le renforcement des cadres institutionnels de gestion de l'économie et le renforcement du processus démocratique sont autant de mesures qui se consolident au profit du développement économique et social. La pérennisation de ces efforts est nécessaire pour mieux contenir les problèmes sécuritaires observés çà et là.

1.2.3 Impact sur les économies de l'Afrique de l'Ouest

63. Les performances économiques de la sous-région sont fortement dépendantes des conditions économiques des pays avancés malgré une certaine modification des flux d'échanges en faveur des pays émergents. De même, malgré la progression des échanges avec ces pays, la zone CEDEAO dépend à 50,7 % de ses exportations des États-Unis et de la zone euro et à 31,6 % pour les importations selon les données de la CNUCED de 2010. La dépendance est aussi forte pour les flux de capitaux, les transferts des immigrés et de l'Aide publique au développement. Le repli de ces variables va directement se faire ressentir sur les performances économiques. La poursuite de la récession dans les pays

avancés commence à se faire sentir dans les pays émergents et en développement, dont certains comme le Brésil commencent à en subir les conséquences. Cette évolution pourrait remettre en cause l'alternative que ces pays offraient à l'Afrique de l'Ouest.

64. Au niveau social, la forte croissance économique depuis 2005 à des niveaux plus élevés que la croissance démographique a l'avantage de contribuer à relever durablement le revenu par tête. Cette évolution permet d'élargir la demande solvable et donc de faire des marchés de l'Afrique un marché porteur. Cependant, sans une approche plus inclusive contribuant à une meilleure répartition des richesses, les conditions de vie des populations ne pourront s'améliorer qu'à un rythme assez lent. Un autre aspect est la très forte dépendance de cette croissance aux exportations des matières premières dont les marchés peuvent fléchir à tout moment suivant les conditions économiques.

65. Au vu des évolutions économiques internationales, le maintien des équilibres des finances publiques constitue un enjeu de taille. Avec la compression des exportations en volume, voire en valeur, les déficits extérieurs pourraient s'approfondir et relancer le processus d'endettement. Les recettes publiques pourraient également être affectées dans un contexte marqué par l'importance des investissements publics pour mieux asseoir les bases à long terme de la croissance.

66. Concernant la production céréalière, les premières indications pour la nouvelle saison 2012-2013 laissent toujours présager une situation de l'offre relativement confortable sur le plan mondial. Si les conditions météorologiques restent normales tout au long de la saison, et en l'absence de grandes catastrophes naturelles, l'offre totale de céréales pour 2012-2013 devrait être plus que suffisante pour répondre à la demande. En conséquence, les cours internationaux des céréales devraient donc quelque peu reculer au cours de la saison 2012-2013, même s'ils se maintiendront à des niveaux historiques et resteront vulnérables en cas de modifications sur les autres marchés (FAO, Comité des produits, 2012).

67. Malgré tout, la FAO dans son rapport sur les Perspectives de récoltes et situation alimentaire, attire l'attention sur la situation alimentaire des pays en développement et, en particulier, les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Pour ces derniers, la production

céréalière globale pour 2012 atteindrait un niveau record de 534 millions de tonnes, soit une hausse de 1,7 % par rapport à la bonne récolte de 2011. Néanmoins, les prix actuellement élevés devraient projeter la facture des importations céréalières 2012-2013 des PFRDV à un niveau record de 36,5 milliards de dollars contre 35,2 milliards en 2011-2012.

68. En Afrique de l'Ouest, malgré les perspectives de récolte favorables dans la région, la situation de la sécurité alimentaire dans le Sahel demeure préoccupante, près de 19 millions de personnes ayant besoin d'une assistance permanente en raison principalement des effets persistants des mauvaises récoltes de l'an dernier. Cependant, les balances commerciales de plusieurs pays pourraient être soulagées en Afrique de l'Ouest.

69. Les perspectives économiques de la sous-région s'inscrivent dans des conditions sécuritaires très préoccupantes. Un risque majeur pour l'Afrique de l'Ouest est lié aux répercussions de la criminalité transnationale avec des menaces internationales grandissantes pour la stabilité dans la sous-région et dans la région du Sahel. Il s'agit des trafics d'armes et de drogues, de la piraterie et des vols à main armée commis en mer, et le terrorisme. Ces menaces contribuent à affaiblir la gouvernance, le développement social et économique et la stabilité, et compliquent la fourniture de l'assistance humanitaire, tout en menaçant de réduire à néant les avancées accomplies dans la région en matière de consolidation de la paix (ONU). Le trafic de cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale génère environ 900 millions de dollars par an, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC).

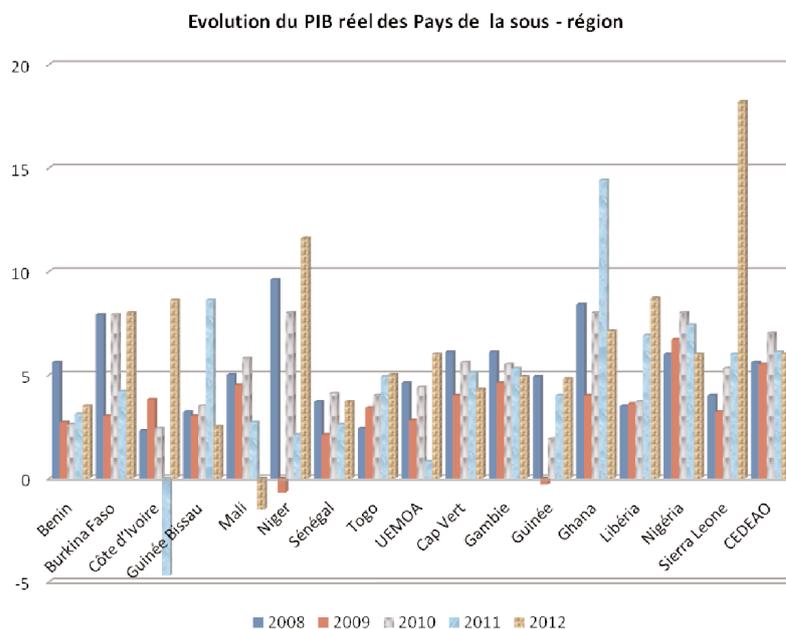
1.3 Situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest en 2011-2012 et perspectives en 2013

70. Dans cette partie, il est passé en revue, les évolutions des variables macroéconomiques pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. De manière générale, la dynamique de croissance se poursuit et l'ensemble des fondamentaux reste solide malgré le difficile contexte international. Le rétablissement de conditions climatiques favorable a contribué à relancer la production dans nombre de pays. De plus la demande des pays émergents et en développement continue de tirer le volume des

exportations. Tous les pays de la sous-région ont réalisé de bonnes performances. Un pays comme le Ghana a vu sa croissance progresser à près de 8 % de moins qu'en 2011, année où l'exploitation pétrolière a réalisé le plus haut niveau de production. La croissance a aussi redémarré au Sénégal après avoir souffert de la sécheresse. Dans les pays à faible revenu, à l'exception du Niger et de la Sierra Leone, les taux de croissance ont baissé. Au Mali, la reprise de l'activité en 2011, à la suite de la sécheresse est fortement perturbée par les troubles politiques et le conflit armé. Les taux de croissance attendus en raison de l'exploitation minière et pétrolière au Niger et à la Sierra Leone sont à deux chiffres. Pour les pays sortant de conflits où de désastres naturels, la situation s'est nettement améliorée comme en Côte d'Ivoire (8 % en 2012), le redressement au Liberia avec près de 9 % grâce au minerai de fer, et en Guinée où la reprise des investissements miniers aidera à la relance de la croissance.

1.3.1 Produit intérieur brut (PIB)

71. Selon le dernier rapport de la CEA/BSR-AO (édition 2012), la croissance économique des pays de la CEDEAO a légèrement reculé, passant de 7 % en 2010 à 6,1 % en 2011. Les principaux pays pétroliers en sont les moteurs avec 7,4 % en 2011 pour le Nigeria et 14,4 % pour le Ghana (FMI). Si pour ce dernier, la croissance a été portée par le secteur pétrolier, ce sont plutôt les secteurs non pétroliers qui ont tiré la croissance au Nigeria. Les pays sortant des conflits ont également contribué à cette bonne performance, qui aurait pu être meilleure si la Guinée et le Togo n'avaient pas connu des troubles sociaux d'une part, et surtout si les résultats au sein de la zone UEMOA n'avaient pas été décevants avec 0,8 % de croissance en 2011 d'autre part. Cette année pour l'UEMOA, deux facteurs exogènes majeurs ont été à l'origine de cette décélération, à savoir la crise politique en Côte d'Ivoire et la sécheresse au Sahel. Les autorités de l'UEMOA ont réussi à maîtriser le risque de contagion de la crise ivoirienne, qui a eu de graves répercussions sur le plan financier et a beaucoup freiné l'intégration régionale. La sécheresse récente au Sahel a durement éprouvé les pays du CILSS, notamment le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, occasionnant une baisse de 7 à 27 %, selon les estimations, de la production céréalière. La conséquence est une forte prévalence de l'insécurité alimentaire. Il est déjà estimé qu'entre 8 et 10 millions de personnes en souffrent et ont besoin d'assistance (FMI). Pour les pays du CILSS, les effets de la sécheresse sur le PIB se sont fait sentir en 2011.

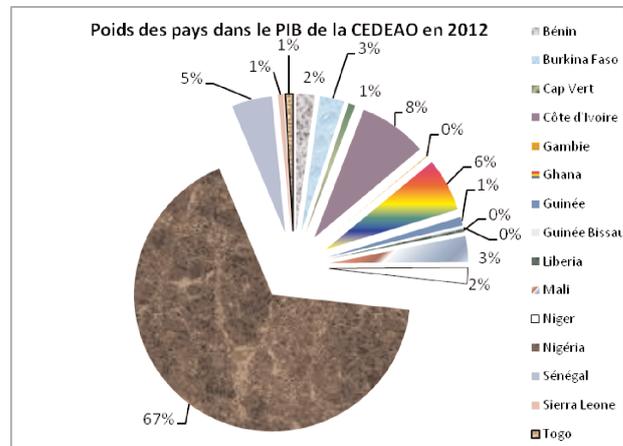


Graphique 2

Source : BCEAO et AMAO, 2012.

72. En 2012, malgré la poursuite du ralentissement de la croissance mondiale, la sous-région CEDEAO a progressé de 6 % contre 6,1 % en 2011. Plusieurs pays ont réalisé des taux de croissance de plus de 6 % en 2012, notamment le Nigeria avec 6 % et représentant près de 67 % du PIB de la sous-région, le Ghana avec 7,1 %, le Burkina Faso avec 8 %, le Niger avec 11,6 %, la Sierra Leone avec 18,2 %, la Cote d'Ivoire avec 8,6 % et le Liberia avec 8,7 %. Ces bons résultats s'expliquent par la hausse de la demande extérieure des ressources naturelles notamment minières, occasionnant ainsi un relèvement des cours mondiaux, et la reprise du secteur agricole consécutive à la bonne pluviométrie de l'hivernage 2012-2013. Les investissements prévus dans les secteurs de l'énergie électrique et les mesures de soutien en faveur de l'agriculture pour pallier les difficultés d'approvisionnement en électricité et relancer les activités agricoles ont été positifs. Le développement des secteurs des télécommunications dans la quasi-totalité des pays et les importants investissements engagés dans les grands travaux de reconstruction ou de développement ont contribué à relancer la croissance dans la sous-région.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST



Graphique 3

Sources : Données CEDEAO, 2012.

73. En termes de transformation structurelle, il est à noter la bonne tendance dans certains pays pétroliers dont les PIB hors pétrole ont mieux fait que le PIB global. Depuis 2010, le taux de croissance du PIB du Nigeria hors pétrole a été supérieur à celui de l'ensemble de l'économie s'établissant en 2012 à 7,9 % contre 8,8 % en 2011. Dans le cas du Ghana, cette situation n'est apparue qu'en 2012 avec 8,8 % alors qu'au Niger, nouveau pays pétrolier, ces secteurs sont encore à la traîne. La reprise en Côte d'Ivoire, où l'économie était déjà bien structurée avant la crise de 2002, s'est aussi traduite par un taux de croissance du PIB hors pétrole plus important 8,4 % que celui de l'ensemble de l'économie.

74. Concernant les pays de l'UEMOA, la zone a souffert des effets de la mauvaise campagne agricole 2011-2012 dans les pays sahéliens et des crises sociopolitiques au Mali et en Guinée-Bissau. La fin de la sécheresse en 2012 devrait se traduire par une accentuation de la croissance dans cette zone qui devrait s'accélérer pour atteindre environ 6 %, malgré l'affaiblissement de la conjoncture extérieure. La zone UEMOA, très dépendante de la Côte d'Ivoire qui pèse environ 30 % du PIB, a subi les fluctuations de cette économie. Le redressement de l'économie ivoirienne en 2012, avec une croissance estimée à 8,6 % aura un impact positif sur les autres pays de la région, notamment les pays enclavés grâce à la reprise des échanges commerciaux, des envois de fonds et des investissements. Au sein de l'UEMOA, l'impact de la crise mondiale ne devrait toucher que la Côte d'Ivoire et le Sénégal, économies les plus

exposées. Mais ces pays bénéficieront de sources endogènes de croissance avec la reprise post-crise en Côte d'Ivoire, les investissements accrus dans les infrastructures et la fin des ruptures d'électricité, surtout au Sénégal. D'autres facteurs endogènes tels que les nouvelles exploitations pétrolières au Niger, devraient stimuler la croissance régionale avant de décliner à moyen terme.

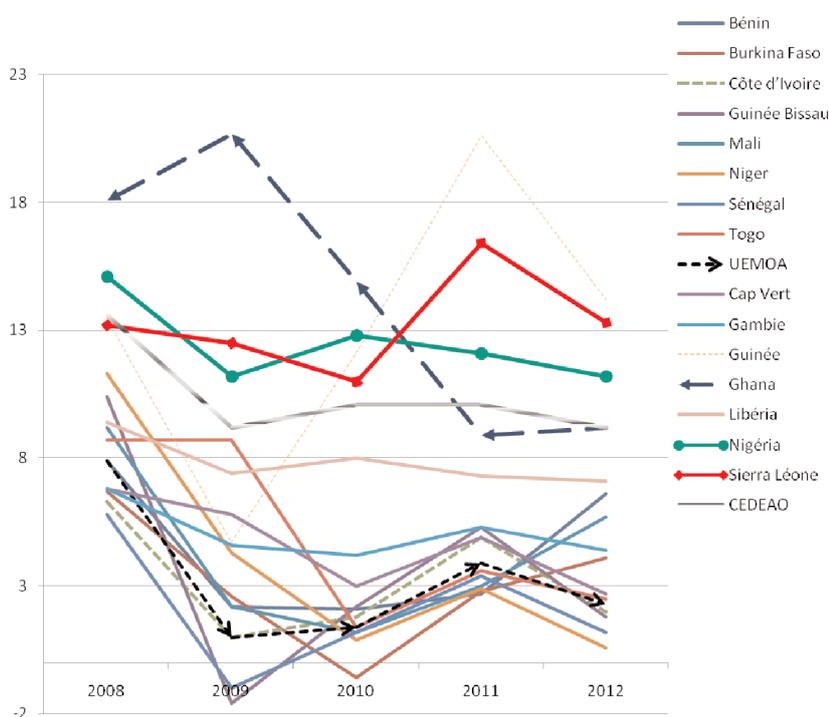
75. Le taux d'investissement dans les pays de la CEDEAO dépasse 20 %, niveau satisfaisant pour s'inscrire sur un chemin de croissance de qualité, ce qui est à l'origine des performances économiques dans la sous-région. Toutefois, la région peut mieux faire, car plusieurs pays ont un taux d'investissement en deçà de cette moyenne parmi lesquels la Côte d'Ivoire dont le taux d'investissement est resté particulièrement bas pour n'atteindre en 2012 que 12,1 %. Cinq pays, à savoir le Cap-Vert, le Niger, la Gambie, le Nigeria et le Sénégal, ont maintenu des taux d'investissement élevés depuis 2008 en raison essentiellement des infrastructures et des exploitations minières ou pétrolières. La Guinée et la Sierra Leone ont surtout mené des efforts ces dernières années depuis 2010, avec l'arrivée d'importants flux d'investissements étrangers pour les exploitations minières. Dans l'ensemble de l'UEMOA, les efforts du Sénégal et du Niger n'ont pu compenser les faibles taux d'investissement dans les autres pays qui sont restés le plus souvent en deçà de 20 %. L'Union a été moins performante dans ce domaine, malgré les 20,5 % enregistrés en 2012. L'importance du taux d'investissement au sein des pays de la CEDEAO s'explique surtout par le niveau des investissements publics dans quasiment l'ensemble des pays. La mobilisation des investissements privés relève davantage du besoin d'exploitation des ressources naturelles dont la demande extérieure reste aussi forte, que de l'amélioration du climat des affaires.

1.3.2 Inflation

76. L'évolution des prix à la consommation dans les pays ouest-africains s'est inscrite à la hausse depuis 2009, pour s'établir à 10,1 % en 2011, après 9,2 % en 2009 et 10,1 % en 2010. Les principaux facteurs sont notamment la hausse des denrées alimentaires, le transport et l'énergie en accord avec la hausse du cours du pétrole brut sur le marché mondial. Des pays, comme la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone ont connu une inflation à deux chiffres. Dans la zone UEMOA, les prix des produits pétroliers et alimentaires expliquent largement le niveau de l'inflation régionale.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

En effet, leur flambée au cours du deuxième trimestre de l'année 2011 a augmenté les pressions inflationnistes, et leur fléchissement par la suite a permis à la sous-région d'observer une baisse rapide de l'inflation. En glissement annuel, l'inflation est passée sous la barre de 3 % en fin d'année. En moyenne, l'inflation annuelle des prix à la consommation est estimée à 3,9 % en 2011. Une minorité de pays a respecté le critère d'inflation en 2011 à cause de la flambée mondiale des aliments et des carburants.



Graphique 4 : Évolution du taux d'inflation par pays/zone
Source : Rapports de convergence UEMOA et AMAO, 2012.

77. L'activité économique de la CEDEAO s'est déroulée dans un contexte de baisse de l'inflation, due au relâchement des tensions sur les marchés mondiaux de matières premières au premier semestre 2012, conjugué aux effets du resserrement monétaire dans plusieurs pays et à l'amélioration des conditions climatiques au Sahel. Le taux d'inflation moyen annuel de la communauté est ressorti à 9,1 % au premier semestre 2012 contre 9,9 % à la même période de 2011. Les tensions inflationnistes sont plus fortes surtout dans les pays hors zone UEMOA.

Trois pays étaient à deux chiffres, à savoir le Nigeria, la plus grande économie avec 11,2 %, la Guinée avec 14,2 % et la Sierra Leone avec 13,3 %. Les autres pays membres de la ZMOA ont connu des taux largement supérieurs à la norme convenue dans les critères de convergence avec 9,2 % pour le Ghana, 7,1 % pour le Liberia et 4,4 % pour la Gambie. Le Cap-Vert reste dans la dynamique des pays de l'UEMOA avec 2,7 %. En effet, dans le cas de l'UEMOA, c'est surtout en 2012 que la population a le plus subi **méfais atroces** de la sécheresse sous forme d'une aggravation de la faim et de la malnutrition. Les prix alimentaires pourraient aussi augmenter avant l'arrivée des nouvelles récoltes, ce qui ne manquerait pas d'affecter les populations en particulier les groupes les plus vulnérables. Finalement il a été observé une décélération des tensions inflationnistes grâce aux efforts déployés par les États membres pour lutter contre la vie chère, et également à la baisse des prix des carburants dans certains pays. Le taux d'inflation est ressorti à 1,5 % en glissement annuel en fin juin contre 2,5 % en fin mars 2012. Finalement elle est projetée à 2,3 %, en moyenne pour l'année 2012, malgré une situation exceptionnelle au Mali où le taux attendu sera de 5,7 %. Il est constaté l'émergence de tensions inflationnistes presque dans tous les pays hors zone FCFA, notamment ceux ayant enregistré de bonnes performances en matière de croissance, et en particulier les pays pilotes que sont le Nigeria et le Ghana. Le Cap-Vert et la Gambie ont le plus réussi dans cette catégorie à maîtriser l'inflation. Finalement le taux d'inflation de l'ensemble des pays de la CEDEAO pourrait s'établir à 9,2 % en 2012, soit légèrement mieux qu'en 2011.

1.3.3 Finances publiques et dette publique

78. Les pays de la CEDEAO ont enregistré un déficit budgétaire global de 3,2 % du PIB en 2011, en moyenne, ce qui représente tout de même une amélioration par rapport au déficit de 4,7 % du PIB en 2010. Les déficits en 2011 s'expliquent par le maintien par les pays des investissements publics et des charges salariales importantes, dans un contexte de repli des recettes fiscales imputable à la crise mondiale. Pour l'UEMOA, le déficit budgétaire global (dons exclus) s'est creusé passant, selon les estimations, de 5,5 % du PIB en 2010 à 7,9 % en 2011, surtout en raison de la crise ivoirienne. Cependant en prenant en compte les dons, le même déficit se réduit, passant de 3,2 % en 2010 à 3,8 % en 2011. Les autres facteurs sont notamment la hausse des subventions à l'électricité au Sénégal, le financement des projets d'investissement au Mali

et la baisse des recettes fiscales au Bénin. On estime que la dette publique moyenne s'est stabilisée à 40,2 % du PIB en 2011. La plupart des pays n'ont pas respecté le critère primordial du déficit budgétaire en 2011. Par contre, des progrès ont été réalisés concernant le critère de la dette grâce à l'allègement accordé au Togo et à la Guinée-Bissau au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. De manière générale, le niveau de la dette est insignifiant pour l'ensemble de la CEDEAO avec 12,2 % du PIB, en raison du poids du Nigeria. Le volume de la dette extérieure de ce pays n'est que de 2,4 % du PIB en 2011. Pour tous les autres pays, le poids de la dette extérieure dépasse 20 %, le Liberia ayant le poids minimum avec 22 %. Pour 2011, les pays relativement les plus endettés sont le Cap-Vert (74,6 % du PIB), la Guinée (64,1 % du PIB), et la Côte d'Ivoire (64 % du PIB).

79. En 2012, pour la totalité des pays de la CEDEAO, les soldes budgétaires, dons compris, sont négatifs, ce qui traduit l'impact, quoique bien contenu dans nombre de pays, de la crise mondiale sur les économies de l'Afrique de l'Ouest. Le Cap-Vert en souffre le plus depuis 2009, ses finances publiques ne cessent de se dégrader, passant d'un déficit du solde budgétaire, dons y compris, de 6,8 % à 7 % en 2012. Cette situation est surtout imputable à la baisse des transferts sans contrepartie, aux grands travaux engagés dans le pays et surtout au poids de la dette extérieure. Les pays les plus exposés à l'environnement international ont plus souffert de la dégradation de leurs finances publiques. Il s'agit du Nigeria avec un léger déficit de 0,4 % suite à un excédent en 2011, du Ghana (5,6 %), du Sénégal (6,6 %). Seule la Côte d'Ivoire a pu améliorer son déficit qui est passé de 5,7 % à 3,7 %. Au sein de la CEDEAO, la baisse du déficit reste donc faible en 2012 comparativement à 2011. Le déficit global dans la zone CEDEAO (dons compris) a connu une baisse en passant de 2 % du PIB au premier semestre 2011 à 1,1 % à la même période de 2012, reflétant une diminution des déficits des pays membres à l'exception du Ghana, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Sénégal et du Cap-Vert. Il est attendu à terme à 2,5 % fin 2012 contre 3,2 % en 2011. Le déficit au sein de l'UEMOA risque de s'aggraver en 2012 en raison de la progression importante des dépenses en relation notamment avec l'effet de rattrapage en Côte d'Ivoire et l'ambition des États membres de maintenir la tendance à la hausse des dépenses publiques d'infrastructures selon le dernier rapport sur la convergence de l'UEMOA. Le déficit global hors dons s'est aggravé moins que prévu pour représenter 5,8 % du PIB et le déficit global ressortirait à 3,8 % contre respectivement

7,9 % et 3,6 % du PIB en 2011. Les recettes budgétaires vont représenter 18,7 % du PIB contre 16,7 % en 2011, soit un taux de pression fiscale de 16,6 % contre 15,2 % en 2011. Les dépenses totales et prêts nets vont représenter 26 % du PIB, essentiellement sous l'effet de l'accroissement attendu des dépenses en capital de 42,3 %.

80. Concernant la dette extérieure au sein de la CEDEAO, le fait majeur est le bénéfice de la Guinée et de la Côte d'Ivoire de l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM. L'octroi complet d'un allègement de la dette (Initiative PPTE, IADM et assistance bilatérale additionnelle au point d'achèvement) à la Guinée se traduira par une chute de 70 % du service annuel de la dette extérieure pour la période 2012-2021. Pour la Côte d'Ivoire, le ratio de la valeur actualisée de la dette/recettes va passer de 336,8 % en 2011 à 99,6 % en 2012. À l'exception du Cap-Vert et de la Gambie dont les ratios dette publique sur PIB représentent respectivement 86,7 % et 73,4 % (FMI), tous les autres pays de la sous-région sont en dessous de la norme de 70 % fixée dans les critères de convergence. L'encours de la dette publique s'est amélioré ces dernières années en raison des annulations obtenues par beaucoup de pays au titre de l'Initiative PPTE. En conséquence, l'encours de la dette extérieure dans la CEDEAO s'est situé à 9,3 % du PIB en 2012 contre 12,2 % en 2011. Pour l'ensemble UEMOA, en 2011, l'encours de la dette publique a représenté 40,2 % du PIB contre 42,9 % en fin décembre 2010. En 2012, ce ratio se situerait à 33,1 % du PIB, bénéficiant des retombées de l'initiative PPTE et de l'IADM de la Côte d'Ivoire. Le service de la dette publique extérieure de l'Union a représenté 13,3 % des recettes budgétaires en 2011 contre 14,6 % en 2010. Ce ratio serait de 12,3 % en 2012.

1.3.4 Politique monétaire

81. Dans les pays de la CEDEAO, la masse monétaire au sens large ressort en moyenne à près de 35 % du PIB en 2011 contre près de 33 % en 2010, selon les statistiques fournies par le FMI. Le Cap-Vert (75,3 %) et la Gambie (51,5 %) sont les seuls pays où elle représente plus de la moitié du PIB. Plusieurs pays font l'effort d'une bonne maîtrise de son expansion en vue de mieux contenir les poussées inflationnistes. Les exceptions se comptent parmi les pays riches en ressources minières et pétrolières comme le Nigeria (15,4 % en 2011 contre 6,9 % en 2010), le Ghana qui a connu la plus forte expansion dans la sous-région (32,5 %

en 2011 contre 37,5 % en 2012), la Sierra Leone (22,6 % en 2011 contre 28,5 % en 2010) et le Liberia (32,7 % en 2011 contre 33,5 % en 2010) où l'expansion monétaire a été particulièrement forte. Depuis 2010, l'effort de restriction de la progression de la masse monétaire se poursuit. Le Niger, au sein de l'UEMOA, et la Guinée-Bissau dans une moindre mesure, ont une forte expansion avant de connaître une certaine décélération. La masse monétaire dans l'Union est passée de 16,2 % du PIB en 2010 à 10,3 % en 2011. La politique monétaire dans la zone a fait face à un environnement difficile en 2011. La BCEAO a dû gérer l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire, les banques ivoiriennes ayant été fermées pendant plusieurs semaines. Avec la montée de l'inflation dans ce contexte, la BCEAO a maintenu son taux directeur à 4,25 % tout en procédant à des injections massives de liquidités. De plus, elle a coordonné avec les autorités ivoiriennes le report (et en définitive, la restructuration) de la dette du pays. Ces mesures ont empêché le débordement de la crise sur d'autres pays. La masse monétaire n'a cessé d'augmenter, au rythme de 13 % en glissement annuel en septembre 2011 grâce à la nette progression du crédit à l'économie et à l'État. De manière générale, au sein de la CEDEAO, le crédit au secteur privé est resté solide sauf au Nigeria (3 %), en Côte d'Ivoire (0,1 %) et au Bénin (-3 %).

82. Pour l'année 2012, une décélération, voire une croissance modérée, caractérise l'évolution des politiques monétaires au sein de la CEDEAO. Les pays où l'expansion est restée forte en 2012 se limitent au Ghana (34,5 %), au Niger (19,6 %), en Sierra Leone (20,4 %) et en Côte d'Ivoire (15,4 %). Il s'agit toujours des pays qui ont surtout bénéficié de la rente minière et de la reprise de l'économie ivoirienne. Cependant, dans un effort de maîtrise de la masse monétaire, si la Sierra Leone a baissé son taux directeur, par contre le Nigeria, la Gambie, le Liberia et la Guinée l'ont maintenu constant. Par contre, le Ghana et le Cap-Vert, dans le but de contenir l'inflation et de stabiliser ou défendre leurs taux de change, ont adopté une politique plus restrictive en relevant leurs taux directeurs. Au niveau de l'UEMOA, la progression de la masse monétaire est restée stable avec 10,2 % contre 10,3 % en 2011. Au niveau du marché monétaire dans la zone UEMOA, la baisse de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO, intervenue en juin 2012, s'est répercutée sur les taux des marchés monétaires. Ainsi les taux d'intérêt se sont-ils inscrits en retrait. Il est aussi observé une détente des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor, poussant la

BCEAO à maintenir ses taux directeurs. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00 % et 4,00 %. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques reste maintenu à son niveau de 5 % en vigueur depuis mars 2012. En conséquence la situation monétaire serait caractérisée en 2012 par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires enregistreraient, pour leur part, un repli. Les interventions globales de la Banque centrale s'inscriraient en hausse sur la période. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 8,3 % pour s'établir à 14 810,6 milliards en fin décembre 2012. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par la hausse des dépôts et de la circulation fiduciaire de 949,1 milliards et 303,4 milliards respectivement, selon le dernier rapport sur la surveillance de l'UEMOA. Au niveau de la CEDEAO, la masse monétaire a progressé de 11,7 % au cours du premier semestre 2012 contre 14,7 % à la même période de 2011 et 15,4 % au second semestre de 2011.

Encadré 1 : Marché financier de l'UEMOA

83. Selon les indicateurs de solidité financière disponibles, le système bancaire est globalement sain. Dans leur évaluation, les autorités indiquent qu'à la fin 2010, les banques de l'UEMOA étaient bien capitalisées en moyenne, avec un ratio de fonds propres pondéré en fonction des risques de 13 %. Les prêts improductifs étaient élevés (17 %) et reflétaient dans une certaine mesure des problèmes chroniques et la réticence des banques à réduire la valeur des actifs, de peur que cela n'entrave les possibilités de reprise. Toutefois, le taux de provisionnement est assez élevé (65 %).

La mission a réalisé des tests de résistance pour obtenir une image plus nuancée des vulnérabilités. Ces tests ont utilisé les données les plus récentes disponibles pour chaque banque dans chaque pays de l'UEMOA, communiquées par les autorités.

Le degré de détail et la qualité des données variaient sensiblement d'un pays à l'autre, ce qui a limité la capacité des services du FMI d'effectuer certains tests et d'analyser certains résultats. Par exemple, pour examiner le rôle de l'État dans le secteur bancaire ou évaluer l'influence des banques étrangères, il aurait été utile d'avoir des informations sur l'actionnariat des banques dans tous les pays. De même, il aurait été utile d'évaluer le risque macroéconomique résultant de la forte exposition des banques aux administrations publiques. Il faudrait aussi tenir compte des lacunes dans les statistiques bancaires en interprétant les résultats. Néanmoins, l'exercice a produit des résultats utiles et les services saluent la volonté de la BCEAO de partager des informations et de développer de l'expertise dans ce domaine.

Les tests de résistance montrent que le système bancaire est surtout vulnérable au risque de crédit. Cela tient au fait que les banques s'occupent principalement du crédit (à taux fixes) à l'État et au secteur privé. Six chocs ont été testés à partir de trois grandes catégories de risques de crédit. Dans le scénario le plus défavorable, le coût de la recapitalisation nécessaire pour respecter le niveau minimum de fonds propres resterait limité (au plus 1,5 % du PIB au Sénégal). Cela reflète, dans une large mesure, la petite taille du secteur bancaire (et plus généralement, de l'intermédiation financière) dans l'UEMOA.

Source : Mémoire FMI/UEMOA, mars 2012, n° 12/59.

1.3.5 Extérieur

84. Les exportations de biens et de services de la zone CEDEAO ont représenté en moyenne 34 % du PIB global de la sous-région en 2011 soit presque le même poids qu'en 2010. L'essentiel des produits exportés concerne les matières premières non transformées, avec les produits pétroliers en tête et les divers autres produits miniers. Selon les statistiques de la CNUCED de 2010, le volume des échanges au sein de la CEDEAO reste encore faible en moyenne 10 % du commerce total. Les principaux clients restent encore les partenaires traditionnels que sont les États-Unis (27,6 %) et les pays de la Zone euro (23,1 %). Les pays émergents comme l'Inde (9,5 %), le Brésil (5,3 %) et l'Afrique du Sud (3 %) commencent à jouer un rôle important dans les échanges avec les pays de la CEDEAO. Les importations de biens et services ont été en moyenne de l'ordre de 37 % du PIB en 2011 contre près de 33 % en 2010. Les produits dominants sont les biens d'équipement, les consommations intermédiaires et les produits alimentaires. Les principales sources d'approvisionnement sont la zone euro (28,1 %), la Chine (12,1 %), les États-Unis (6,3 %), l'Afrique du Sud (4 %) et l'Inde (3,4 %). La balance est ressortie presque à l'équilibre grâce au Nigeria, le Ghana a enregistré un fort taux de déficit près de 8,5 % en moyenne sur la période, de même que l'ensemble des pays de l'UEMOA.

85. En effet, le déficit courant au sein de l'UEMOA a grimpé à 5,7 % du PIB en 2011 (contre 5 % environ en 2010), du fait de la baisse des envois de fonds de migrants, au surcroît d'importations du secteur minier au Burkina-Faso et au Niger et au renchérissement des produits alimentaires et pétroliers. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit en baisse en 2011, en passant de 2 336,5 milliards en 2010 à 1 048,5 milliards. Une situation qui s'explique essentielle-

ment par une importante sortie nette des flux des autres capitaux privés sous forme de crédits commerciaux accordés aux entités non-résidentes et de constitution de dépôts à l'étranger par les entreprises exportatrices. Compte tenu de l'évolution des avoirs non répartis, liée notamment aux mouvements sur le compte d'opérations, et certains ajustements, le solde global de la balance des paiements de l'Union est ressorti excédentaire de 195,4 milliards contre 139,5 milliards en 2010. Un excédent de balance des paiements est estimé dans tous les pays de l'Union en 2011, sauf au Bénin, au Mali et au Niger.

86. Pour 2012, le profil des échanges a peu varié par rapport à 2011. Au niveau communautaire, le solde du compte des transactions courantes est attendu à 0,8 % en 2012, en raison de la mise en œuvre du programme de relance économique en Côte d'Ivoire, de la baisse de l'excédent du Nigeria et de la dégradation du solde commercial liée à la hausse des importations de produits pétroliers et des biens d'équipements induite par la mise en œuvre de plusieurs programmes d'investissements publics et la hausse des besoins alimentaires. Les exportations de biens et services ont représenté près de 36 % en moyenne, un léger mieux alors que les importations de biens et services ont progressé du même ordre en raison des besoins des économies ghanéenne et ivoirienne.

87. Pour les pays de l'UEMOA, le profil du commerce extérieur ne s'est guère amélioré, la balance commerciale serait déficitaire de 630,7 milliards après un excédent de 395,1 milliards en 2011. Pour cette raison le déficit de la balance des transactions courantes, hors dons, s'aggraverait pour ressortir à 3 038,4 milliards. Cependant, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières devrait s'accroître pour se situer à 2 450,3 milliards, en liaison avec l'amélioration du solde du compte de capital, dont les effets seraient atténués par la détérioration du compte d'opérations financières. La hausse des flux de financement extérieurs serait toutefois atténuée par la diminution des investissements directs étrangers, en relation notamment avec la fin des investissements liés à l'implantation d'une raffinerie et d'un pipeline de plus de 400 km en 2011 au Niger. Les autres capitaux nets connaîtraient également une détérioration, en relation principalement avec la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire. Aussi, pour 2012, le solde global de la balance des paiements des États membres de l'UEMOA devrait ressortir déficitaire de 168,3 milliards contre un excédent de 397,3 milliards en 2011. Au niveau de l'Union, le solde global ressortirait excédentaire de 1,1 % du PIB au cours de l'année 2012 contre 0,6 % en

2011, traduisant une variation positive des réserves de la communauté suite à une amélioration du compte de capital et d'opérations financières, bénéficiant d'une nette progression des investissements directs étrangers, du fait notamment des entrées de capitaux étrangers dans les secteurs minier et pétrolier, ainsi que celui des télécommunications et de l'importance des tirages publics, en ligne avec la normalisation des relations entre certains États et la Communauté financière internationale.

Encadré 2 : Balance commerciale de l'UEMOA au troisième trimestre 2012

88. Les exportations des pays de l'UEMOA qui étaient ressorties en hausse de 6,1 % au deuxième trimestre n'ont enregistré que 1,8 % au troisième trimestre. Pour le deuxième, l'évolution résultait de l'augmentation en volume des ventes d'or (+ 39,7 %), de noix de cajou (+ 34,3 %), de café (+ 10,8 %), du coton (+ 0,5 %), de produits pétroliers (+ 4,3 %) et d'uranium (+ 3 %), atténuée par le repli général des cours des principaux produits exportés, à l'exception du café (+ 7 %). Les baisses des prix les plus prononcées ont été observées au niveau du coton (- 12,9 %), du pétrole (- 7,2 %), du caoutchouc (- 5,2 %) et de l'or (- 2,6 %). La faible progression des exportations au troisième trimestre découle de la hausse simultanée des cours de l'or (5,2 %) et du volume (9,3 %), les exportations de pétrole (10,5 %) et des prix du cacao (11,9 %). Par contre le repli des cours de la noix de cajou (14,5 %) du caoutchouc (11,4 %) et du coton (5,3 %) a érodé les recettes d'exportations. Les importations ont aussi progressé de 6,6 % au deuxième trimestre, sous l'effet de l'accroissement du volume (+ 9,6 %), modéré par la baisse des prix des principaux produits importés. Au troisième trimestre, elles ont davantage progressé de 7,5 % sous l'effet conjugué du volume et de la valeur des principaux produits importés. Pour cette période les produits alimentaires ont connu une progression de 7,1 % alors qu'il avait été observé un fléchissement des prix des principales denrées alimentaires importées, à l'exception du café et du riz dont les prix ont affiché des hausses en FCFA de 7 % et 5,9 % respectivement au deuxième trimestre.

Comparé au même trimestre de l'année précédente, le solde de la balance commerciale de l'UEMOA affiche une détérioration de 104,1 milliards de FCFA. La forte progression des importations (7,5 %) traduit, d'une part, la reprise de l'activité en Côte d'Ivoire, qui a stimulé la demande en produits pétroliers et en biens d'équipement et, d'autre part, la crise alimentaire dans les pays du Sahel, qui a induit un accroissement des besoins d'approvisionnement à l'étranger en biens de consommation courante. La bonne tenue de l'économie ivoirienne explique aussi la progression des exportations (5 %) avec la reprise de la filière café en plus de la production de coton et de cajou au Mali et au Bénin. Le prix du pétrole a aussi contribué à la progression des recettes d'exportations.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est dégradé, passant de 92,1 % fin juin 2012, à 87,1 % fin septembre, dans l'UEMOA, contre 89,5 % fin septembre 2011. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, devrait ressortir à 4,1 % en 2012 contre 3,1 % en 2011.

Source : BCEAO Politique monétaire de l'UEMOA, décembre 2012.

89. En 2012, à l'exception du Nigeria avec un solde extérieur positif de près de 3,5 % selon le FMI, tous les autres pays traînent un solde négatif. Ce solde négatif est très prononcé pour les pays comme le Liberia (− 55,8 %), la Sierra Leone (− 13,1 %), le Niger (− 26,3 %), la Gambie (− 15,9 %) et le Cap-Vert (− 11,9 %).

1.3.6 Perspectives des pays de la CEDEAO pour 2013

90. Il reste à souligner un important acquis des pays de la sous-région. À savoir, leur soumission au respect des critères de convergence en vue de mieux stabiliser les taux de change pour aboutir à une union monétaire. L'adoption d'un document commun UEMOA/CEDEAO de Stratégie régionale de la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest vient renforcer la coordination de leur politique. Ce document constitue un cadre stratégique régional de référence, en vue d'une structuration et d'une meilleure conjugaison des programmes régionaux de développement avec les programmes nationaux. Selon les responsables des deux CER, il permet aux États membres d'avoir une visibilité globale des programmes régionaux, afin de les insérer dans leurs stratégies nationales.

91. Ce contexte favorable explique l'élaboration dans tous les pays de programmes nationaux de développement à moyen terme articulés aux objectifs de la sous-région. Tous ces programmes mettent l'accent sur le renforcement des acquis en matière de gestion macroéconomique, en vue notamment d'une croissance accélérée inclusive génératrice d'emplois décents, mais compatible avec une stabilité des prix. Pour la région CEDEAO, le taux de croissance attendu est de 7 %, tiré surtout par les secteurs pétroliers et miniers suite aux investissements massifs qui leur sont consacrés, au relèvement encore important des pays en post conflit comme la Côte d'Ivoire. Le secteur secondaire poursuivra une forte croissance en raison des investissements encore importants dans les infrastructures physiques et sociales, la poursuite des efforts de réhabilitations du secteur énergie, mais aussi avec la poursuite de l'expansion des industries agroalimentaires bénéficiant d'une demande solvable plus importante. En effet, le secteur primaire dans son ensemble va enregistrer une forte croissance en raison des politiques volontaristes adoptées dans tous les États pour assurer la sécurité alimentaire des pays de la sous-région et des interventions au niveau sous-régional de l'UEMOA et de la CEDEAO. Le secteur supérieur, devra tirer profit de l'expansion des autres secteurs et aussi du potentiel de croissance des télécommuni-

cations. Une meilleure coordination des politiques monétaires et financières pourra aussi doper le secteur financier et des assurances. Les projections pour 2013, établies par la BCEAO, prévoient pour l'UEMOA un taux de progression du PIB de l'ordre de 6,5 % en raison du net accroissement de la demande globale bénéficiant du regain de dynamisme des investissements et de la consommation des ménages. L'engagement des États de l'Union à renforcer les réformes en cours en vue de tirer profit du potentiel en est le facteur principal. L'accroissement des investissements dans les infrastructures et le secteur énergie ferait passer le taux d'investissement de 22,7 % en 2012 à 24,9 % en 2014 selon la BCEAO.

92. Tous les pays s'efforceront de renforcer la maîtrise de l'inflation en vue de respecter le critère de convergence dans ce domaine. Le taux d'inflation dans l'UEMOA devrait être en deçà de la norme de 3 %.

93. Pour une croissance de qualité, une gestion rigoureuse des finances publiques va guider toutes les politiques budgétaires qui vont mettre l'accent sur la mobilisation interne des ressources intérieures et la rationalisation de la dépense publique. Au niveau des ressources budgétaires, tout en relevant la pression fiscale à plus de 20 % du PIB, les pays encore fortement endettés devront s'engager dans une perspective de réduction du poids de leur dette extérieure. Tous les pays devront limiter leur endettement intérieur en vue de réduire l'effet d'éviction du privé dans l'accès au crédit. Dans les pays de l'UEMOA, il est attendu une atténuation des déficits avec un volume de recettes budgétaires représentant 18,8 % du PIB, comme résultat de la poursuite des efforts de recouvrement, des dons en hausse pour représenter 3,2 % du PIB et des dépenses totales et prêts nets plus sélectifs évalués à 24,6 % du PIB. Aussi, l'essentiel de la hausse des dépenses sera porté par les dépenses en capital progressant à 10,2 %. Le déficit global de la zone hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 5,8 % et 2,6 %, respectivement.

94. Dans la zone CEDEAO, les politiques monétaires seront nettement restrictives pour mieux contenir les tensions inflationnistes, surtout dans les pays hors UEMOA. Les taux directeurs resteront dans la plupart des pays inchangés, de même que les taux des réserves obligatoires. Pour les pays de l'UEMOA, la BCEAO laisse apparaître pour 2013, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire, une hausse de la masse monétaire de 10,3 %. Cette croissance de la masse monétaire serait imputable principalement à l'augmentation de 12,9 %

de l'encours du crédit intérieur. L'évolution du crédit intérieur résulterait de la poursuite du dynamisme des crédits à l'économie (13,3 %) et de la dégradation de la position nette débitrice des gouvernements (308,1 milliards). Toutefois, les avoirs extérieurs nets de l'Union devraient connaître une hausse de 187,1 milliards (Rapports de convergences UEMOA, décembre 2012).

95. Enfin tous les pays viseront la consolidation de leurs réserves extérieures par le renforcement des soldes des comptes courants et des comptes de capital et d'opérations financières. Dans les pays de l'UEMOA, les perspectives d'évolution des échanges extérieurs pour 2013 ambitionnent de contenir la dégradation du compte courant et d'engager un effort de mobilisation de flux de financements extérieurs. Un équilibre extérieur du solde, les dons inclus, serait attendu.

96. Les perspectives économiques des pays de la CEDEAO sont positives malgré deux facteurs de risque importants. Il s'agit des effets de la crise mondiale, avec le ralentissement prévisible des économies des pays avancés qui peinent à trouver des solutions durables au poids de leur dette publique. D'un côté, les États-Unis, avec les incertitudes encore fortes quant à la capacité des autorités américaines à convenir d'une stratégie viable de sortie de l'endettement. De l'autre, la dégradation lente des économies de la zone euro dont le pays moteur, à savoir l'Allemagne, commence à voir sa croissance s'essouffler alors que les perspectives des pays de la périphérie restent toujours une préoccupation. En matière de commerce, la région est encore très vulnérable face à l'Europe, même si cette vulnérabilité est en baisse. Le commerce, les envois de fonds de migrants, l'investissement direct étranger et les termes de l'échange sont les principaux canaux de transmission vers les pays de la CEDEAO. Un net recul de l'assistance des donateurs traditionnels est possible. Le secteur financier reposant essentiellement sur des ressources intérieures, son exposition directe à l'Europe est limitée, sauf pour certains pays comme le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

97. Au niveau interne à la Communauté, l'occupation du nord du Mali et la crise constitutionnelle en Guinée-Bissau, mais aussi les questions sécuritaires dans les autres pays du Sahel, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, constituent une réelle source de préoccupation en raison des impacts sur les populations et les déficits publics. Certes, la fin des élections présidentielles dans plusieurs pays sans trop de dérapages consti-

tue un réel motif de soulagement. En effet, un risque majeur pour l'espace CEDEAO est la situation sécuritaire dont la détérioration pourrait remettre en cause la reprise des investissements privés, dans le sillage de la relance des investissements publics. En général, les risques potentiels qui affecteraient les perspectives de croissance ont trait à des facteurs tant internes qu'externes. Ils sont relatifs notamment à :

- une diminution éventuelle des flux de capitaux extérieurs publics comme privés ;
- une exacerbation de l'insécurité au sein de certains pôles économiques de la Communauté en général ;
- une persistance de la crise sociopolitique au Mali et en Guinée-Bissau et les troubles en Guinée et au Togo qui affecteraient sensiblement les économies de ces pays et aurait des effets collatéraux importants dans d'autres États de la sous-région ;
- une mauvaise fin de campagne agricole 2012-2013 qui impacterait négativement la production agricole et aggraverait l'insécurité alimentaire ;
- une nouvelle détérioration de la conjoncture économique internationale.

98. Pour l'ensemble de la CEDEAO, les perspectives de reprise économique sont nettes, mais leur bonne réalisation suppose l'impérieuse nécessité de consolider le climat de paix actuel et de sécurité dans la sous-région, ainsi que d'accélérer le rythme de mise en œuvre des politiques agricoles en vue de garantir durablement la sécurité alimentaire. La campagne 2012-2013 s'est globalement bien déroulée dans l'ensemble de la Communauté, les précipitations sont abondantes et bien réparties dans la plupart des régions. Il est également observé une augmentation des superficies emblavées. Les semis ont été effectifs et l'évolution des cultures paraît normale, même si le stade phénologique reste très varié d'une région à une autre. Sur le plan de la situation phytosanitaire, le risque d'invasion acridienne le long des frontières sud de l'Algérie et de la Libye a été bien mis sous contrôle grâce aux traitements effectués. Les attaques localisées dans certaines régions ont eu un impact faible sur les cultures.

99. Les autres sources d'incertitude pour l'environnement macro-économique sont l'insécurité et les risques sociopolitiques dans la région, ainsi que l'impact de la sécheresse dans le Sahel. Pour atténuer le risque sécuritaire, il est nécessaire d'intégrer les menaces dont il est porteur

dans les stratégies de prévention des conflits, de l'analyse des conflits, de l'évaluation et de la planification intégrées des missions, et de l'appui à la consolidation de la paix. Un soutien coordonné aux gouvernements de la région ouest-africaine et sahélienne des organisations régionales et, plus largement, de la communauté internationale, est nécessaire en vue de consolider et d'appuyer les capacités requises dans les domaines du partage des informations, de la prévention, des enquêtes, de l'application de la loi et de la surveillance des frontières. Vu le contexte économique de ces pays, des stratégies parallèles pour faire face aux défis de la pauvreté, de l'insécurité humaine et du sous-développement, à mettre en œuvre sont urgentes.

1.4 Secteur social : cas de l'emploi

100. Malgré une longue période de croissance, occasionnant une amélioration des revenus par tête, la situation sociale reste encore précaire en Afrique de l'Ouest. Des améliorations n'apparaissent que dans peu de pays et les inégalités restent encore fortes. Les engagements pris en matière de création d'emplois décents, tant au niveau régional, sous-régional que national, restent sans effet. Des programmes volontaristes ont été mis en place sans des moyens conséquents pour assurer leur pérennité en plus des efforts de mobilisation d'investissement pour une forte croissance génératrice d'emplois. Cette partie du chapitre essaie de faire ici l'état des lieux dans le marché du travail en Afrique de l'Ouest.

1.4.1 La situation du marché de l'emploi

101. L'étude du PNUD/OIT « Emploi et politiques de développement en Afrique » donne de précieuses indications sur l'emploi en Afrique. Le chapitre sur les tendances de l'emploi en Afrique : défis et enjeux, note que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent plus de 20 % de la population. Malgré la transition démographique en cours, le niveau de fertilité reste encore élevé. En conséquence la croissance démographique demeure soutenue de même que le taux de croissance de la population active. Bien que les pays africains en général et les pays d'Afrique de l'Ouest en particulier aient renoué avec des niveaux élevés de croissance, parfois le double de la croissance démographique, les niveaux de chômage et de pauvreté continuent d'être préoccupants. Le taux de chômage est estimé en moyenne entre 10 % et 20 %. Même parmi

les personnes occupées, le taux de précarité est important. Pour l'Organisation internationale du travail (OIT), la proportion de personnes ayant un emploi vulnérable, qui dépassait déjà 73 % en 2009 (PNUD), pourrait ne pas fléchir d'ici 2015. Avoir un emploi constitue un défi majeur, et un travail décent est encore plus hypothétique. La création d'emplois évolue à un rythme plus faible que celui de la population active, ce qui renforce le volume de la main d'œuvre sans emploi.

102. Les principales victimes sont les jeunes et les femmes. L'accès difficile à l'emploi est à l'origine de pratiques délictueuses et de gonflement des flux migratoires de plus en plus importants vers les pays développés, du côté des jeunes. Concernant les femmes, les défis restent importants en raison surtout de la difficile mise en œuvre du principe d'égalité et de sécurité entre homme et femme sur le continent. L'Afrique subsaharienne, selon le rapport du PNUD sur l'emploi, a le taux d'activité net le plus élevé chez les femmes avec 67,1 %, après l'Asie de l'Est. Une situation qui s'explique surtout par la forte prévalence de la pauvreté chez les femmes. Ce taux d'activité est toutefois en baisse, passant de 64,1 % en 1997 à 62,6 % en 2007, du fait de la hausse du taux de scolarisation. Comme indiqué dans plusieurs des rapports de la CEA/BSR-AO portant sur les OMD, elles exercent surtout dans le secteur agricole avec près de 80 % dans l'agriculture de subsistance. De plus en plus de femmes commencent à exercer dans le secteur non agricole, mais sans une forte modification de leurs conditions de vie. Au Burkina, le rapport constate que 67,5 % des femmes travaillant dans le secteur non agricole gagnent moins que le salaire minimum, contre 28,3 % chez les hommes.

103. Presque dans tous les pays, la législation a été fortement assouplie. La flexibilité s'est généralisée, mais le chômage demeure. L'employabilité est aussi une problématique compte tenu de la faiblesse de l'enseignement technique et professionnel dans le système éducatif des pays. La question de l'adéquation formation emploi reste toujours posée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest malgré les bonnes intentions manifestées par les autorités.

104. Bien que la priorité soit portée sur la massification de l'emploi, la productivité du travail est aussi un défi majeur. L'accroissement de la productivité ne peut aller de pair avec l'analphabétisme, qui est encore important en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest. Le taux de

scolarisation globale tel qu'il ressort du calcul de l'IDH est très faible. Seuls le Cap-Vert (84,8 %), le Ghana (66,6 %) et le Nigeria (60,8 %), selon les données du rapport IDH de 2011, dépassent les 60 %. De plus, l'enseignement technique et professionnel est le parent pauvre du système éducatif public. C'est avec le secteur privé que ce type de formation commence à prendre de l'envol. La main d'œuvre africaine est donc peu qualifiée.

105. Le marché du travail bénéficie d'un bon stabilisateur, en l'occurrence le secteur informel. Il couvre l'économie dite populaire, mais aussi des opérateurs puissants en terme de chiffres d'affaires ayant une forte aversion du formel en raison des tracasseries administratives, ou à cause de celles-ci, n'ont jamais voulu se formaliser. Ce marché est caractérisé par une liberté totale des règles qui le gouvernement, celles-ci étant simplement ce qui est convenu entre les deux parties. En raison des échecs des pouvoirs publics pour structurer ce secteur, des tentatives de fiscalisations sont opérées dans le cadre des efforts de mobilisations des recettes publiques. Le secteur agricole est le premier employeur, mais du fait de sa faible rentabilité, le monde rural, par le biais de l'exode, gonfle la main d'œuvre urbaine.

106. La lancinante question de la protection sociale est aussi cruciale que le chômage. Ces dernières années des tentatives d'élargissement des couvertures sociales ont été menées dans certains pays, mais la situation est loin du compte.

La qualité des politiques publiques

107. Comme indiqué dans les différents rapports de la CEA/BSR-AO, l'Afrique de l'Ouest est devenue dans la décennie 2000, une région à fort taux de croissance sans génération d'emplois. Cette situation amène à s'interroger sur la qualité de la croissance, mais surtout sur l'impact des documents de stratégie de lutte contre la pauvreté qui sont devenus la mode avec le processus de désendettement des économies de la sous-région. Il est à noter que le processus d'annulation de la dette extérieure a coïncidé avec un moment où la géographie économique s'est modifiée, notamment au profit de l'Asie, occasionnant une forte demande en matières premières. Le renforcement de la demande intérieure grâce au développement des investissements sociaux, notamment en faveur de l'atteinte des OMD, et la forte dynamique du commerce mondial tiré par

les pays émergents et en développement, ont permis à l'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier de réaliser de bonnes performances économiques.

108. Malgré un consensus mondial à lutter contre la pauvreté, l'exécution des stratégies de lutte contre la pauvreté se heurte à la contrainte d'un cadrage macroéconomique de stabilité recommandant un équilibre des finances publiques et des paiements extérieurs et une inflation modérée en général. L'atteinte des OMD en 2015 exigeait, selon toutes les hypothèses et méthodologies d'évaluation, notamment celle du Millenium Project avec le professeur Jeffrey Sachs, un besoin important en ressources. La rigueur macro-économique a conduit à limiter la mobilisation des ressources, même si les capacités d'absorption existaient. Les DSRP ne disposaient d'ailleurs pas d'objectifs précis en matière de création d'emplois. Cette limitation des marges financières a surtout affecté le secteur de l'emploi, en réduisant considérablement la politique active pour l'emploi. Il était devenu difficile d'accroître ou de renouveler les ressources. Les services centraux de l'État en charge de l'emploi, en commençant par le ministère et les directions, étaient les plus affectés. Le contenu en emploi des programmes d'investissements publics était rarement explicite. Les ministères chargés de l'emploi n'avaient donc pas les moyens de mise en œuvre de leur stratégie et ne disposaient même pas d'un système d'information fiable, ni pour une bonne connaissance de leur marché du travail ni pour un suivi évaluation efficace de leur politique.

109. À ces contraintes budgétaires s'ajoutent des politiques monétaires encore moins sensibles à la création d'emplois. Par exemple, depuis la libération du secteur financier en 1989, la BCEAO a opté pour une politique monétaire indirecte reposant sur le taux d'intérêt, les réserves obligatoires et l'Open market à côté d'un dispositif prudentiel applicables aux établissements financiers. Selon Adama Zerbo (PNUD/OIT), si elle a réussi à garantir une stabilité monétaire au regard de l'évolution du taux d'inflation, elle n'a pas permis un financement adéquat capable de densifier l'économie. Sa politique a favorisé le cloisonnement du marché du crédit, limitant ainsi considérablement les effets positifs d'une politique monétaire expansionniste en matière de financement. Il s'y ajoute l'absence d'un taux de change flexible qui prive la zone UEMOA d'un mécanisme de dévaluations compétitives en douce permettant de mieux se maintenir sur le marché mondial. La situation n'est guère dif-

férente dans les autres pays de la CEDEAO hors zone franc. La Banque du Ghana, par exemple, en se concentrant sur la maîtrise de l'inflation pour assurer un cadre macroéconomique viable de l'économie a aussi contribué à assécher les disponibilités en financement de l'économie. En effet, sa contribution au respect des accords conclus avec le FMI a conduit à limiter les financements accordés à l'État, à accroître ses réserves extérieures et à ramener l'inflation en dessous de 5 %, sans un appui conséquent à l'économie (PNUD/OIT).

110. Il s'y ajoute que les réformes nécessaires pour attirer l'investissement privé étranger sont encore en deçà des attentes du secteur privé. En effet, bien que tous les pays aient une politique explicite d'amélioration du climat des affaires, ils sont tous loin du classement Doing Business de la Banque mondiale. Les investissements étrangers mobilisés vont en majeure partie dans l'exploitation minière ou pétrolière.

111. Un autre aspect important est la répartition des fruits de la croissance. L'accroissement du revenu par tête devait élargir la solvabilité de la demande intérieure et donc rendre le marché local plus propice à l'investissement productif générateur d'emplois. Le constat est que la croissance du PIB ne s'est pas accompagnée d'un sérieux recul de la pauvreté. Selon les estimations établies par Joël Luc Grégoire et Dramane (PNUD/OIT) sur la base des enquêtes faites auprès d'une trentaine de pays africains, le pourcentage de travailleurs pauvres à 1 USD par jour pour l'Afrique est de 46,2 % en 2007, taux le plus élevé du monde, suivi de l'Asie du Sud avec 33 %. Le Niger avec 63 % est le pays ouest-africain le plus touché au moment où la moyenne de l'Afrique au sud du Sahara fait 53 % en 2007.

112. Plusieurs pays ont fondé leur stratégie sur les DSRP non seulement dans l'espoir d'alléger le poids de leur dette, mais et surtout pour réduire la pauvreté. Un processus participatif semble avoir guidé le cadre de l'élaboration des stratégies pour une appropriation nationale et des outils ont été développés en vue de promouvoir la gestion axée sur les résultats en alignant la programmation budgétaire des finances publiques sur leurs objectifs. Malgré tout, l'édification d'une économie génératrice d'emplois reste encore un défi majeur. Parallèlement, et pour compenser l'échec d'une croissance génératrice d'emplois, plusieurs exemples de politiques actives avec des programmes plus ou moins durables ont été expérimentés ici et là.

Encadré 3 : Cas du Sénégal

113. La population sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse. En 2012, les jeunes de 0 à 14 ans représentent la majorité de la population sénégalaise, tandis que les personnes âgées constituent moins de 10 %. La population active de 15 ans et plus est passée de 5 678 497 à 7 299 215 entre 2002 et 2010, soit 202 000 nouveaux demandeurs d'emploi potentiels en moyenne annuelle. Il s'y ajoute que, dans le cadre du marché commun de l'UEMOA, le Sénégal doit se soumettre à la libre circulation des biens et des personnes, ce qui nécessite des réformes du marché national de l'emploi. Une stratégie sur la période 2010-2015 a été validée. Elle sera appuyée par le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP) pour accompagner les jeunes dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Malgré ces initiatives et mesures prises pour améliorer la situation de l'emploi, le marché du travail reste, entre autres, confronté à diverses contraintes : (i) l'articulation insuffisante entre les politiques de croissance et d'emploi ; (ii) le niveau élevé du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté ; (iii) le foisonnement des structures en faveur de l'emploi sans une réelle coordination ; (iv) la non-articulation entre l'emploi, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'auto-emploi ; (v) la faiblesse du système d'information pour un suivi du marché de l'emploi.

Bien que l'emploi constitue un défi, l'ampleur du chômage et les besoins du marché ne puissent être mesurés avec précision, du fait d'un manque de statistiques récentes et d'informations pertinentes capables de guider les orientations politiques.

Quant au taux de chômage, il varie entre 10 et 14 % selon les sources ; il reste très élevé chez les jeunes âgés de 15 à 34 ans et diminue lorsque le niveau d'instruction augmente. La population au chômage représente 40 % pour ceux qui ont un niveau primaire contre 7 % pour ceux ayant un niveau secondaire et 2,5 % pour le niveau supérieur. Près de 23 % des travailleurs sont en situation de sous-emploi invisible ; ils ont des revenus d'activités insuffisants, les conduisant à chercher activement à les augmenter pour satisfaire leurs besoins. Le taux de sous-emploi est estimé à 15,2 % par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie en 2010.

Selon l'ESPS-II, le taux d'activité passe de 50,7 % en 2005 à 59,4 % en 2011 au niveau national contre 50,9 à 66,4 % en milieu rural. Le taux de participation de la population active¹ est élevé avec 74,2 % en 2008 et 76 % en 2009. Les niveaux du chômage et du sous-emploi limitent la contribution des ressources humaines à la croissance. L'émigration a un impact négatif sur le taux de participation, qui est en baisse depuis 2000, dû à un nombre important d'adultes compétents formés dans le système éducatif qui quittent le pays à la recherche d'emploi.

Concernant la productivité du travail, sa tendance est à la baisse ; elle est passée de 2,5 en 2005 à 0,60 et 0,2, respectivement en 2006 et 2008². Cette faiblesse est due notamment, aux facteurs ci-après : (i) la structure de l'économie et l'importance du secteur informel ; (ii) l'état de santé de la population active ; (iii) le niveau d'instruction, les qualifications et compétences des ressources humaines ; (iv) le fonctionnement du marché du travail. La productivité du travail du secteur informel imprime sa dynamique en occupant environ 94 % de la population active. Néanmoins, elle a crû 3 fois moins vite que celle du secteur formel.

Source : CEA/BSR-AO, Rapport économique sur le Sénégal, décembre 2012.

1. La proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui est économiquement active.

2. RNCS-2011.

1.4.2 Les programmes et projets

114. Les pays de la CEDEAO, au sortir de la conférence de Ouagadougou de 2002 sur la création d'emplois productifs et de lutte contre la pauvreté, ont cherché à renforcer leurs dispositifs de création d'emplois surtout en direction des jeunes. Cette évolution s'inscrit aussi dans le cadre du sommet du développement social de Copenhague de 1995. Aussi plusieurs initiatives ont-elles eu lieu en Afrique de l'Ouest et ont été rapportées dans le livre PNUD/OIT en son chapitre sur les contraintes et limites des politiques de l'emploi en Afrique subsaharienne. Il s'agit par exemple de la politique nationale de l'emploi du Burkina Faso, du Plan national de l'emploi (PNE) de la Côte d'Ivoire, de la politique nationale de promotion de l'emploi (PNPE) de la Guinée, de la politique nationale de l'emploi (PNE) du Mali, du Plan national d'action pour l'emploi des jeunes (PANEJ) du Sénégal, etc. Les stratégies de création volontariste adoptées reposaient essentiellement sur les travaux à intensité de main d'œuvre (HIMO), la promotion de la micro finance, le renforcement du dispositif de la formation professionnelle, la qualification dans les métiers et la mise en place d'un système d'information.

115. La mise en œuvre de ces stratégies était fondée sur divers outils. Il y a d'abord les agences de promotion de l'emploi qui se sont développées à la suite des réformes des marchés du travail, marqué par le renforcement de la flexibilité dans la dynamique des programmes d'ajustements structurels. C'est dans cette dynamique que sont apparues les agences d'exécution des travaux d'intérêt public au Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ces agences, qui bénéficiaient de l'appui des partenaires au développement, ont largement développé la technique HIMO et ont encouragé l'émergence d'entreprises dans les divers secteurs notamment les BTP. Elles ont permis également de mieux classer les entreprises selon leur degré de qualification. Les fonds de promotion de l'emploi et de formation professionnelle visant les jeunes et les femmes se sont aussi développés. Ils ont été créés au Bénin, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso notamment. Il y a aussi les programmes et les projets de promotion de l'emploi des jeunes, développés par les agences de promotion de l'emploi ayant bénéficié de fonds d'accompagnement. L'ANEJ au Sénégal a construit 34 maisons d'outils afin de soutenir les efforts de formation et d'insertion professionnelle des jeunes artisans au chômage et le programme « Jeunes filles en affaires ».

En Côte d'Ivoire également, un programme d'insertion des jeunes ruraux (PIJR) et le programme d'aide à l'embauche (PAE) se sont mis en place avec l'AGEPE. Malgré tous ces efforts, le niveau de chômage, principalement celui des jeunes, reste préoccupant.

Au niveau sous-régional

116. Le protocole de la CEDEAO, relatif à la libre circulation des personnes et aux droits de séjour et d'établissement, garantit aux ressortissants des États membres, entre autres choses, le droit d'entrer, de séjourner et d'exercer des activités économiques dans le territoire des États membres. Au niveau de l'UEMOA, le traité en ses articles 91 et 92 accorde : (i) le droit de se déplacer et de séjourner sur le territoire de l'ensemble des États membres ; (ii) l'abolition de toute discrimination fondée sur la nationalité, en ce qui concerne la recherche et l'exercice d'un emploi à l'exception des emplois dans la fonction publique ; (iii) l'accès aux activités non salariées et leur exercice, ainsi que la constitution et la gestion d'entreprises dans les conditions définies par la législation du pays d'établissement pour ses propres ressortissants, sous réserve de limitations justifiées pour des raisons d'ordre public et de sécurité publique et de santé publique.

117. Dans le cas de l'UEMOA, en plus des acquis de la CEDEAO, les médecins et les architectes bénéficient d'une libre circulation et d'établissement, de même que les experts comptables, les comptables agréés et les avocats. Ce droit vient d'être étendu récemment aux docteurs vétérinaires ressortissants des États membres de l'UEMOA.

118. Malgré tous ces acquis, il reste à mener un effort d'harmonisation des législations nationales concernant la migration dans les pays de la CEDEAO, notamment concernant les ressortissants de la sous-région. Il reste de nombreux obstacles politiques, socio-économiques et légaux qui empêchent la mise en œuvre du protocole de la CEDEAO. Les déplacements restent encore difficiles en raison du nombre exorbitant des barrières et barrages routiers, ainsi que les extorsions d'argent dont sont victimes les voyageurs. Ces contraintes ont pour conséquence une réduction du commerce intrarégional, facteur de croissance endogène et donc de création d'emplois.

119. En dépit de ce contexte, les communautés économiques sous-régionales cherchent à contribuer à la promotion de l'emploi dans les pays membres grâce au financement de leurs programmes d'intégration, et cela de manière active. Alain Nickels, dans le livre PNUD/OIT 2012, cite l'expérimentation du concept Générations unies pour le développement des entreprises et des emplois productifs en Afrique (GUEEPA) avec l'UEMOA et la CEDEAO. Pour l'UEMOA, il s'agit d'un projet sous-régional de mise à niveau, concernant les huit pays de l'Union sur financement de l'Union européenne. Deux autres projets sous-régionaux de promotion des infrastructures de la qualité incluant le renforcement des laboratoires, des organisations de normalisation, de promotion des systèmes qualité dans les entreprises au bénéfice des entreprises des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO toujours sur financement UE. « Le concept GUEEPA, dit-il, est une approche intégrée de créations d'emplois durables qui, dans ce cas, veut partir du processus de mise à niveau des entreprises pour accroître leur productivité tout en encourageant le recrutement des jeunes diplômés chômeurs ». Dans le cas de l'UEMOA, il est à noter la création au sein de cette zone de la Banque régionale de solidarité (BRS) dont le but est de faciliter l'accès au crédit avec des succursales spécialisées dans le microcrédit, ouvrant ainsi une bonne perspective aux PME et aux microentreprises. Les performances de ce réseau restent à mesurer au regard de leurs objectifs. »

1.5 Conclusion et recommandations

120. Les économies de l'Afrique de l'Ouest, malgré la conjoncture internationale délétaire, ont continué à être performantes. Cette performance résulte de l'amélioration de la gestion macroéconomique, de la demande mondiale encore favorable en matière de ressources naturelles. Cette évolution reste encore très fragile, car les bases d'une croissance forte et durable restent à consolider. De même dans le domaine de l'élargissement du marché domestique des contraintes subsistent comme l'atteste le rapport du premier semestre 2012 de l'AMAO sur la convergence.

121. Dans le domaine du respect des critères de convergence, les choses n'évoluent guère. Pour le premier semestre 2012, comparativement à la même période de 2011, les constats de l'AMAO sont :

a) critères de premier rang, huit pays ont respecté la norme relative au déficit budgétaire, soit un de moins qu'au cours du premier semestre 2011 ;

neuf pays respectent la norme relative au niveau des réserves de change : une stabilité de la performance par rapport à l'inflation, due au résultat des actions menées par les autorités monétaires et parfois budgétaires, et au financement du déficit budgétaire par la Banque centrale avec sept et quatorze pays ayant respectivement respecté ces normes ;

b) critères de second rang, le respect des critères relatifs à la mobilisation des recettes fiscales et à la structure des dépenses publiques continue de poser problème avec respectivement deux pays ayant respecté la norme relative au taux de pression fiscale, soit exactement le même nombre qu'au premier semestre 2011 et cinq pays ayant respecté la norme relative aux investissements sur ressources propres comme ce fut le cas à la même période de l'année précédente, même si une amélioration est notée par rapport au respect des critères relatifs à la masse salariale et au taux d'intérêt réel avec deux pays supplémentaires et deux pays supplémentaires ont raté la cible en ce qui concerne le critère lié à la stabilité du taux de change.

122. En matière d'harmonisation des politiques, l'AMAO note des avancées importantes dans les domaines de la politique monétaire, des législations et supervisions bancaires et autres institutions financières, des cadres comptables et de rapportage des banques et des institutions financières, des statistiques de la balance des paiements et de développement des systèmes de paiements et de développement des systèmes de paiements. Des efforts restent à faire dans le cadre de la préparation des conditions de l'interconnexion des systèmes de paiements, la libéralisation du compte de capital et de l'harmonisation des statistiques.

123. Du point de vue du marché de l'emploi, la contrainte majeure est surtout liée à la faible transformation structurelle des économies. Les stratégies de développement mises en place jusqu'ici accordent peu d'importance à la transformation des ressources naturelles et les technologies utilisées sont le plus souvent intensives en capital. La main d'œuvre qui vient en appui est généralement hautement qualifiée et non disponible dans les pays. Aussi, une bonne partie des recettes d'exportations se retrouvent-elles en transfert dans la balance des services. Le secteur primaire, qui aurait pu jouer un rôle essentiel dans la restructuration de nos économies, a plus servi à financer les villes qu'à édifier une économie rurale plus dynamique apte à améliorer de manière continue les conditions de vie du monde rural. Une autre contrainte majeure reconnue est la faible employabilité de la main d'œuvre disponible tant est forte la

prévalence de l'analphabétisme. De plus, la formation est désarticulée face aux besoins du secteur privé qu'il soit local ou étranger. Il y a aussi une méconnaissance de l'état actuel du chômage, car les services de l'emploi et ceux chargés de la collecte statistique ont encore des difficultés à mieux renseigner sur la situation de l'emploi dans plusieurs pays.

124. De par l'effort de création d'emploi dans les pays, des stratégies volontaristes de lutte contre la pauvreté et pour un travail décent sont certes développées, mais la durabilité des mécanismes mis en place constitue encore un défi. À l'exception du Ghana, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont encore des difficultés à progresser rapidement dans la promotion du capital humain. Il se pose la lancinante question des stratégies de développement orientées vers le secteur d'intervention de la majorité des populations comme l'agriculture et le secteur informel.

125. Dans l'ensemble donc, malgré les incertitudes au niveau mondial, les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest se comportent bien. Les efforts sont à poursuivre surtout dans le domaine de la bonne gouvernance économique par le renforcement d'une croissance inclusive et apte à transformer profondément les structures de production. Une rupture est nécessaire dans une perspective de partage plus équitable des fruits de la croissance et de lutte contre la pauvreté, ce qui peut favoriser l'extension de la demande intérieure dans un processus visant à rendre la croissance moins fluctuante. Il est devenu important de s'interroger sur la qualité de la croissance au vu de la faible réponse à la demande sociale trop forte. Répondre à ce défi est un moyen important de lutter contre les multiples mouvements sociaux, se transformant même en rébellion, instaurant du coup un climat d'insécurité. Malgré les événements au Mali et en Guinée-Bissau, une bonne tendance se dessine dans de l'apaisement social.

126. Cette évolution économique favorable a certes permis d'améliorer les finances publiques dans l'ensemble des pays. Les efforts sont également à poursuivre dans la mobilisation interne des ressources tout en évitant de renouer avec un endettement coûteux. Les priorités accordées presque par l'ensemble des pays aux dépenses d'investissements notamment les infrastructures, l'énergie et les services sociaux de base sont à saluer. Tout en se donnant une stratégie externe d'endettement fondée sur les dettes concessionnelles, la même stratégie est nécessaire au niveau interne pour éviter de concurrencer le secteur privé dans l'affectation des crédits et perturber la croissance.

127. Une des failles des économies de l'Afrique, reste la faible interdépendance. Les volumes du commerce restent encore faibles pour plusieurs raisons, dont la timide harmonisation des politiques macroéconomiques dans la sous-région. Même au niveau de l'UEMOA, où le système financier est bien intégré et l'union douanière en application dans une zone à monnaie unique, le volume des échanges est en deçà des attentes. Le respect des critères de convergence ne constitue réellement pas une priorité pour les États. Il n'existe pas, au niveau de la CEDEAO, un système de pilotage qui permet à tout moment de pouvoir réorienter les choix des politiques publiques dans ce sens. Si la connectivité physique entre les États se poursuit, les barrières à la libre circulation restent encore une préoccupation.

128. Pour mieux progresser dans la diversification et la transformation des structures de production, quatre principales recommandations sont proposées :

– La mobilisation de recettes budgétaires **internes** constitue la meilleure approche pour consolider le cadre macroéconomique et éviter de retomber dans une conséquence fâcheuse d'une dette mal maîtrisée. Cette génération interne de recettes doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité de la dépense. Assurer la qualité de la dépense publique requiert une allocation optimale des ressources fondées sur le rendement des financements ;

– La **promotion de l'intégration régionale** est aussi un facteur important permettant aux entreprises sous-régionales non seulement de gagner en rendement d'échelle, mais aussi de pouvoir mieux s'ajuster par rapport aux chocs extérieurs en vue de mieux les surmonter. Participer à ce processus demande d'accorder la priorité aux infrastructures facilitant la liaison entre les pays tout en éliminant les barrières non tarifaires et accélérer la mise en place de l'Union douanière au niveau de la CEDEAO, en vue de mieux se préparer à l'échéance de la zone de libre-échange continentale, renforcer l'interconnexion des marchés financiers en éliminant le contrôle des changes au sein de la Communauté ;

– Le **développement humain** est essentiel pour une transformation structurelle des économies. La poursuite des investissements sociaux, notamment dans l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable est vivement encouragée. Bénéficier des dividendes démographiques requiert l'employabilité des actifs, le renforcement de la libre circulation et surtout du libre établissement des ressortissants de la Communauté. La reconnaissance des diplômes, déjà effective dans la zone UEMOA, mérite une extension dans les autres pays ;

– La **transformation structurelle des économies** requiert un engagement fort à transformer localement les ressources naturelles en limitant leur exportation en l'état. Il est dès lors important pour engager une diversification des économies de mieux répertorier les ressources disponibles en vue de se doter d'une transformation à moyen terme. Les pays doivent également s'assurer que les contrats signés avec les compagnies minières ou pétrolières sont gagnants-gagnants.

1.6. Références

- AMAO (2012) : *Programme de coopération monétaire de la CEDEAO : Rapport*, premier semestre 2012, Freetown, décembre 2012.
- BCEAO (2012) : *Rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA*, septembre 2012.
- CEDEAO/UEMOA (2010) : « Document de stratégie régionale de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest », janvier 2010.
- CEA/BSR-AO (2012) : *Rapport économique sur le Sénégal*, décembre 2012.
- FAO (2012) : Comité des produits, 79^e session, mai 2012.
- FMI (2012a) : Bulletin FMI, *Le FMI et la Banque mondiale un allègement de la dette pour la Guinée*, 26 septembre 2012.
- FMI (2012b) : Communiqué de presse Mali n° 12/437.
- FMI (2012c) : Moniteur des finances publiques, octobre 2012.
- FMI (2012d) : Note d'information n° 12/132 Bénin.
- FMI (2012e) : *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*.
- FMI (2012f) : *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, préserver la croissance dans un monde incertain*, octobre 2012.
- FMI (2012g) : *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Entretenir la croissance dans un climat mondial d'incertitude*, avril 2012.
- FMI (2012h) : Rapport FMI N°12/227.
- FMI (2012i) : Rapport N° 12/99 Bénin.
- FMI (2012j) : Rapport N° 12/159 Burkina.
- FMI (2012k) : Rapport N° 12/117 Côte d'Ivoire.
- FMI (2012l) : Rapport N° 12/58 UEMOA.
- FMI (2012m), Rapport FMI N°12/109 F Niger.
- FMI/UEMOA (2012n) : *Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres*, mars 2012, n° 12/59.
- FMI (2011a) : Rapport n° 11/328 Côte d'Ivoire.
- FMI (2011b) : Rapport n° 11/37 Mali.
- PNUD (2012) : *Rapport sur le développement humain*, 2012

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

PNUD/OIT (2011) : *Emploi et politiques de développement en Afrique*, éd. Belin, novembre 2011.

UEMOA (2011) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, décembre 2011.

UEMOA (2012a) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, juin 2012.

UEMOA (2012b) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, décembre 2012.

CHAPITRE 2 : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PAYS DE LA CEDEAO EN 2011-2012 ET PERSPECTIVES POUR 2013

130. Cette partie vise à mieux faire connaître les évolutions économiques récentes dans les quinze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Comme indiqué ci-dessus, les pays ont renforcé leur capacité de gestion macroéconomique face à un environnement international hostile. En conséquence, les performances économiques individuelles se sont fortement améliorées. Cependant, la situation sécuritaire rend les perspectives relativement incertaines.

2.1 Bénin

131. La croissance réelle en 2011 est estimée à 3,5 % environ en raison des contre-performances du commerce et du secteur financier, en partie attribuables aux perturbations survenues au port de Cotonou. La réduction des subventions aux carburants au Nigeria a freiné la croissance. En 2012, la croissance a été de 3,5 %, comme en 2011, l'agriculture se remettant des inondations de 2010 et les opérations portuaires revenant à la normale. La bonne tenue du coton avec une hausse de 27 % durant la campagne 2011-2012 et la poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA) ont permis au secteur primaire de progresser de 2,5 % contre 5,7 % en 2011. Le secteur secondaire a progressé de 4,6 % contre 3,5 % en 2011 sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, des BTP et de la branche « Eau et énergie », un regain d'activité soutenu par la poursuite des actions qui ont contribué notamment à l'accroissement des capacités de production de l'énergie électrique et au renforcement des infrastructures de base. Le secteur supérieur a augmenté de 3,8 % en 2012 contre

1,9 % en 2011, grâce à la poursuite des réformes structurelles visant l'amélioration de la production dans les secteurs des services.

132. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue principalement par la consommation finale et la formation brute du capital fixe (FBCF). En effet, la consommation finale a progressé de 3,6 % en 2012 contre 2,8 % en 2011, en liaison essentiellement avec la hausse des revenus des ménages. Quant à la FBCF, elle a augmenté de 8,2 %, soutenue aussi bien par la FBCF privée (9,4 %) que publique (6,7 %) sous l'impulsion de la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Finalement le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 12 % et le taux d'investissement global à 20,8 % en 2012, contre respectivement 11,8 % et 19,8 % un an plus tôt.

133. Après avoir culminé en 2010 en raison du renchérissement des denrées alimentaires consécutif aux inondations, **l'inflation** en 2011 est restée en deçà du critère de convergence de 3 %. La réduction des subventions aux carburants au Nigeria en janvier 2012 a fait grimper les prix de l'essence de 50 % environ, une hausse immédiatement et intégralement répercutée au Bénin. Ainsi, l'inflation mensuelle s'est accrue de 5 % en janvier, et l'inflation moyenne annuelle est estimée à 7 % en 2012.

134. La gestion des **finances publiques** s'est améliorée en 2011. En effet, le passage aux élections présidentielles et législatives de 2011 a favorisé la mise en œuvre des mesures cruciales, y compris les réformes douanières tant attendues, la loi anticorruption et l'amendement des lois du travail limitant le droit de grève pour les fonctionnaires essentiels, et notamment les douaniers. L'objectif en matière de recettes en 2011 n'a pas été atteint en raison de l'insuffisance des recettes douanières, attribuable à la résistance aux réformes dans ce domaine. Les autorités ont pris des mesures pour renforcer le recouvrement des recettes douanières et les résultats ont commencé à s'améliorer en décembre 2011. L'objectif en matière de dépenses sociales prioritaires n'a pas non plus été atteint à cause d'un manque de suivi. Pour 2012, les recettes budgétaires seraient de 18,9 % du PIB contre 17,6 % en 2011 avec la poursuite des efforts de recouvrement qui ont permis de faire reculer les exonérations à 13,4 % fin juin 2012. Les dons ont représenté 2,9 % du PIB contre 2,5 % en 2011. Les dépenses totales et prêts nets vont représenter 22,5 % du PIB contre 21,9 % en 2011. Les dépenses en capital ont progressé de 13,9 %,

comme les dépenses de fonctionnement, après la hausse de 25,3 % en 2011. Elles sont couvertes par les ressources internes en hausse de 26,9 % contre 4,4 % en 2011. Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'améliore en passant de 4,3 % du PIB en 2011 à 3,6 % en 2012. Quant au déficit global, il passe de 1,8 % en 2011 à 0,7 % en 2012.

135. Pour contenir son **endettement**, les autorités ont adopté une nouvelle politique qu'elles s'efforcent de respecter. Cette stratégie d'endettement est fondée sur la prudence, car axée sur la mobilisation de dons et de prêts concessionnels. L'encours de la dette publique totale s'établirait à 25,1 % du PIB contre 26 % en 2011.

136. En 2011, le **crédit** au secteur privé a progressé moins que prévu. Après une contraction à la veille des élections, il n'a affiché qu'une légère hausse, surtout en raison du ralentissement de l'activité commerciale. Mais en 2012, le crédit au secteur privé devait rebondir de concert avec les opérations portuaires. Le ratio du crédit privé au PIB – même s'il est plus élevé que dans d'autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) – reste faible, signe d'une intermédiation financière peu profonde. Les banques béninoises ont subi les contre-coups de la restructuration de la dette souveraine en Côte d'Ivoire. Cette restructuration, assortie d'une baisse des rendements, a réduit la rentabilité des banques commerciales du Bénin, qui détiennent près de 17 % des obligations de l'État ivoirien. Pour 2012, les avoirs extérieurs nets se sont établis à 715,4 milliards en fin décembre 2012, en baisse de 1,6 milliard par rapport à la même période de l'année 2011.

137. L'encours du crédit intérieur est ressorti à 879 milliards fin décembre 2012, en progression de 17,6 % par rapport à fin décembre 2011. La position nette créditrice du gouvernement s'est établie à 78,5 milliards fin décembre 2012 contre 97,2 milliards un an plus tôt, soit une détérioration de 18,7 milliards en raison de la hausse des concours bancaires à la suite des émissions de titres publics. L'encours des crédits au secteur privé progresserait de 13,3 %. Ces évolutions ont induit une progression de la masse monétaire de 9,2 % pour s'établir à 1 505 milliards FCFA en décembre 2012.

138. Le **déficit extérieur** courant s'est creusé légèrement en 2011. La hausse des exportations non traditionnelles n'a pas suffi à compenser l'impact de la flambée mondiale des carburants et la baisse des transferts

officiels. Pour 2012, les exportations de coton se sont accrues fortement. En plus de la réexportation au Nigeria, l'ensemble des exportations des biens et services ont progressé de 6,7 % contre 2,3 % en 2011. Toutefois, les importations dopées par les biens d'équipement, les denrées alimentaires et les produits pétroliers ont progressé de 9,7 %. Malgré la hausse des transferts courants nets, la forte détérioration de la balance commerciale a conduit à un déficit du compte courant, hors dons, se situant à 10,1 % du PIB contre 10 % en 2011. Le solde de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 1,6 milliard de FCFA, en réduction de 10,0 milliards de FCFA par rapport au déficit estimé en 2011.

139. Pour 2013, les perspectives de croissance du Bénin seront influencées par la réduction des subventions aux carburants au Nigeria et, dans une moindre mesure, par la crise en Europe. À moyen terme, la croissance devrait reprendre et les résultats budgétaires se renforcer. La croissance devrait se stabiliser à 4,5 % environ à partir de 2013, grâce à la bonne performance du port de Cotonou, les réformes se consolidant et les investissements en cours portant leurs fruits. Il est aussi attendu la relance des activités des industries textiles et des huileries grâce à l'imposition d'un quota sur les exportations de coton fibre et de graine de coton, ainsi que la mise en place d'un cadre de détermination de prix intérieur pour ces deux produits. L'inflation restera en deçà de la norme des 3 %.

140. Stimulées par l'exécution intégrale des réformes, les recettes douanières devraient s'accroître par rapport au niveau anormalement faible de 2011. L'essor des recettes douanières améliorera le solde budgétaire, entraînant un excédent primaire de base (dons exclus), tandis que la baisse des cours du pétrole réduira le déficit extérieur courant. L'année 2013 sera marquée par des investissements sectoriels appropriés. Ainsi, 60,8 % des investissements sont prévus pour les secteurs productifs, dont 12 % au secteur rural, conformément au protocole de Maputo, 9 % pour l'eau et l'énergie et 35 % pour les infrastructures économiques. Les secteurs sociaux se partagent 24,2 % des investissements, dont 10 % pour la santé, 6 % pour l'éducation et 15 % des investissements reviennent à l'administration en raison, entre autres, des transferts aux communes et l'amélioration des capacités et des performances des régions. Les dépenses totales représenteraient 21,9 % du PIB.

2.2 Burkina Faso

141. En 2011, la croissance réelle du PIB a été de 4,2 % à la suite d'une contraction marquée de la production céréalière imputable aux faibles précipitations et à l'impact de la crise politique en Côte d'Ivoire. Les troubles sociaux intérieurs du début de 2011 n'ont eu qu'un impact modeste sur la croissance, car ils ont essentiellement touché le secteur informel. Des prêts ont été fournis rapidement pour empêcher les petites entreprises de fermer. La croissance a été appuyée par la production d'or et de coton et par le secteur des services et la progression du crédit au secteur privé est restée ferme. Pour l'année 2012, le pays a connu deux chocs exogènes qui ont plus ou moins eu des impacts sur l'évolution de l'économie. D'un côté, il s'agit de la sécheresse du Sahel en 2012 qui a causé de graves pénuries alimentaires qui ont été exacerbées par un afflux de réfugiés du Mali. En conséquence de la sécheresse, le pays a connu une diminution de la production des produits alimentaires qui a concerné toute la sous-région, à laquelle s'ajoutent les déficits alimentaires structurels courants. Il est estimé qu'environ 10 % de la population s'est retrouvée dans une situation d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, la population du nord du Mali a cherché refuge au Burkina Faso à cause du conflit qui a éclaté au début de 2012. À la mi-mai, 56 700 réfugiés, en plus du bétail, vivent dans des conditions humanitaires de plus en plus précaires. L'autre facteur externe est l'évolution de la zone euro, qui, certes, ne représente pas une menace, mais peut induire une réduction potentielle de l'aide. Le secteur financier du Burkina Faso est appuyé par les dépôts locaux, les exportations réagissent peu à la croissance en Europe et les envois de fonds étaient faibles. Malgré tout, l'activité économique réelle a connu une reprise en 2012. La croissance du PIB réel est de 8 %, sous l'impulsion d'une reprise de la production céréalière en fin d'année et d'une production d'or et de coton soutenue. Le secteur primaire a enregistré une hausse de 12,9 % en 2012 après la baisse de 4,8 % en 2011, en raison de la de l'accroissement de l'agriculture vivrière de 22,2 % contre une baisse de 16,2 % en 2011, de celle de la production céréalière de 30 %, de la progression de l'agriculture de rente avec 29,9 % en 2012 contre un repli de 1,8 % en 2011 et de la bonne tenue de la production animale et la sylviculture, avec des taux de croissance de 3,6 % et de 4,9 % respectivement. La bonne tenue du secteur primaire s'explique par les bonnes conditions pluviométriques et la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Le secteur secondaire, soutenu par l'égrenage du coton et les

BTP, poursuit en 2012 sa croissance avec un taux de 3,8 %, en retrait de 7,3 % comparativement à 2011. Le secteur supérieur maintient sa dynamique de croissance avec une évolution de sa valeur ajoutée de 6 % en 2012 contre 5,8 % en 2011.

142. Du côté de l'emploi, la consommation finale s'est inscrite en hausse de 9,9 % en 2012 après celle de 8,2 % en 2011, principalement tirée par la progression de 11,1 % de la consommation privée contre 7,8 % en 2011. La consommation publique a progressé de 6 % contre 9,5 % en 2011. La formation brute de capital fixe (FBCF) a enregistré une hausse de 6,5 % contre une baisse de 8 % une année plus tôt. Finalement, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 13,9 % contre 16,1 % en 2011 et le taux d'investissement global s'est situé à 22,5 % en 2012 contre 23,6 % un an plus tôt.

143. Sous l'effet des prix des produits alimentaires, **l'inflation** a augmenté à la fin de 2011. L'inflation en glissement annuel a atteint 5,1 % en décembre 2011, et l'inflation annuelle moyenne a progressé jusqu'à 2 %, au lieu de 0,6 % négatif en 2010. L'inflation s'est nettement ralentie au début de 2012 grâce aux ventes par l'État de produits alimentaires à des prix inférieurs à ceux du marché en janvier ; l'IPC a enregistré une augmentation en glissement annuel de 2,8 %. Le taux d'inflation annuel moyen en 2012 s'établit à 4,1 % un niveau élevé, en raison essentiellement des effets multiplicateurs de la hausse du prix du carburant en avril 2012 et les questions liées à la sécurité alimentaire.

144. Le **déficit budgétaire** s'est nettement contracté en 2011. Le recouvrement des recettes a atteint 16,5 % du PIB, grâce à des améliorations dans l'administration des recettes, une augmentation des redevances minières et des impôts sur les bénéfices ainsi qu'à des rentrées exceptionnelles dans le cadre du recouvrement des impôts sur le revenu des sociétés. Des dépenses supplémentaires non prévues destinées à maîtriser l'impact des troubles politiques au début de 2011, soit environ 0,8 % du PIB, n'ont pas davantage ralenti l'exécution du budget programmé pour la première moitié de l'année. En conséquence, le déficit budgétaire a été contenu à 2,5 % du PIB. En 2012, les recettes budgétaires seraient de 17,8 %, conséquence des efforts de mobilisation interne de ressources. Les dépenses totales et les prêts nets ont représenté 28,4 % du PIB contre 24,3 % en 2011. Les dépenses courantes ont fortement augmenté, tirées essentiellement par les dépenses de fonctionnement et

de transferts courants. Les dépenses en capital ont progressé de 59,4 % contre 0,8 % en 2011. Les dépenses en capital sur ressources internes ont augmenté de 7,3 %. Au total, le déficit budgétaire global, hors dons, s'est élevé à 10,7 % du PIB en 2012 contre 7,7 % en 2011. Quant au déficit global, il est passé de 2,2 % en 2011 à 2,2 % en 2012.

145. L'encours de la **dette publique totale** s'établit à 29,4 % du PIB contre 29,3 % en 2011. Le service de la dette publique extérieure a représenté 3,9 % des recettes budgétaires totales hors dons contre 4,3 % en 2011. Quant aux intérêts de la dette publique, ils ont progressé de 0,7 % contre 32,5 % et ont représenté 0,5 % du PIB.

146. La situation monétaire se caractérise par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont augmenté de 45 milliards de FCFA, pour s'établir à 726,5 milliards de FCFA en fin décembre 2012. L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1 112,2 milliards de FCFA à la fin décembre 2012, soit une hausse de 17,8 %. La position nette du gouvernement s'est dégradée de 24,2 milliards de FCFA pour s'établir à 16,3 milliards de FCFA fin décembre 2012. Les crédits à l'économie ressortent alors 1 095,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 15,2 % par rapport à décembre 2011, et essentiellement portée par celle de 15,4 % des crédits ordinaires en faveur des compagnies cotonnières ainsi qu'au secteur privé. Tout en reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 13,8 % pour s'établir à 1 707,9 milliards de FCFA.

147. **En 2011, le déficit du compte courant** s'est contracté. Une production ferme d'or, conjuguée à une augmentation marquée des prix internationaux de l'or et du coton, ont rendu la balance commerciale positive, en dépit d'une augmentation des prix des produits combustibles et alimentaires. Malgré de mauvaises précipitations pendant une grande partie de la campagne agricole, la production de coton est restée robuste, en partie grâce à de nouvelles pratiques d'irrigation. Pour 2012, les exportations ont crû de 8,3 % en rapport avec les exportations d'or et de coton fibre, alors que les importations ont évolué à 12,5 % du fait des biens d'équipement et des produits pétroliers. Hors dons, le déficit du compte courant ressort à 7,5 % du PIB en 2012 contre une estimation de 5 % en 2011 en raison de la hausse de la part dans les importations de denrées alimentaires, du programme d'investissement du gouvernement

ainsi que des prix internationaux du carburant plus élevés. Le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 45 milliards de FCFA en 2012 contre 40,4 milliards de FCFA un an plus tôt en raison de l'amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, plus importante que la hausse du déficit courant.

148. **Pour 2013**, le Burkina Faso compte poursuivre la mise en œuvre de sa Stratégie de croissance et de développement durable (SCADD) qui vise un taux de croissance de 7,5 %. Cette croissance sera soutenue par l'ensemble des secteurs d'activité. La stratégie s'articule autour de quatre axes que sont : (i) le développement des piliers de la croissance accélérée ; (ii) la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale ; (iii) le renforcement de la bonne gouvernance ; (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement. Pour le secteur primaire, il est attendu une croissance de 5,2 % avec notamment l'aménagement de 2 033 ha à Di, l'opérationnalisation du pôle de croissance de Bagré. Le secteur secondaire enregistrerait 6,5 % grâce au renforcement des infrastructures routières, aux travaux de construction de l'aéroport de Donsin et des bâtiments administratifs, au démarrage des travaux de la route Koupela-Cinkansé-frontière du Togo, et à la mise en exploitation de la mine de zinc de Perkoa et de la mine d'or de Bissa en 2013. Pour le secteur supérieur, il est attendu 7,5 % l'an en 2013 avec, notamment, la forte progression des services marchands et des télécommunications. Le niveau d'inflation attendu est le respect de la norme communautaire de 3 %. Au niveau des finances publiques, il s'agit surtout de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources de l'ordre de 8,2 % et de rationaliser la dépense publique par une allocation optimale des financements publics. En matière d'endettement public, le Burkina Faso continuera à privilégier les ressources d'emprunts concessionnels. Le ratio d'endettement est passé de 29,5 % en 2011 à 30,7 % en 2015. Pour l'extérieur, il s'agira de faire l'effort de maintenir et de conserver un équilibre extérieur.

2.3 Cap-Vert

149. En 2012, la croissance économique est de 4,3 % contre 5,1 % l'année précédente. Ce ralentissement de l'activité économique est dû à la baisse de 1,1 % de la demande intérieure contre une hausse de 7 % en 2011. Les services dominent l'économie avec le logement, le commerce

et le transport qui ont le plus tiré la croissance. La construction reprend timidement, subissant ainsi les effets de la crise mondiale. La baisse de la demande intérieure découle de celle de la consommation finale avec 0,53 % en 2012 contre une hausse de 3,1 % en 2011, et des investissements diminuant de 2 % contre 14,4 % en 2011. L'inflation est en baisse avec 3,2 % en 2012 contre 4,5 % en 2011.

150. Les **finances publiques**, ont connu un déficit global sur la base des engagements, hors dons, en baisse de 44 % à la fin de juin 2012, en glissement annuel du fait de la hausse des dépenses, accompagnée par une baisse des recettes budgétaires.

151. Au niveau du **secteur monétaire**, la politique monétaire de Banco de Cabo Verde vise à soutenir la parité fixe entre l'escudo et l'euro, à travers le maintien d'un niveau de couverture des importations de biens et services par les réserves brutes d'au moins trois mois. Au cours du premier semestre 2012, la Banque centrale avait relevé de 1,25 % son taux directeur en 2011 pour le porter à 5,75 % contre 4,25 % auparavant. De même, le coefficient des réserves obligatoires avait été augmenté, passant de 16 % à 18 %, et l'assiette a été élargie pour y inclure les dépôts du gouvernement. Dans ce contexte, la masse monétaire a enregistré une progression impulsée par celle des avoirs extérieurs nets et l'amélioration de la position nette du gouvernement. Cependant, l'impact de ces évolutions a été atténué par le léger recul des crédits à l'économie.

152. Au niveau des **échanges extérieurs**, la demande est marquée par un accroissement des exportations de 9,9 % en 2012 contre 10,4 % en 2011. Quant aux importations, elles ont connu une baisse de 5,3 % en 2012, contre une hausse de 7,8 % en 2011. La balance courante s'est améliorée en juin 2012 par rapport à juin 2011 en raison d'un excédent de la balance des services (54,1 %) plus important que les déficits des balances commerciales et de revenus enregistrant des replis de 14 % et 11,9 % respectivement. Le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 2 964,7 millions de CVE contre un excédent de 7 595,2 millions de CVE à la fin juin 2011. L'excédent de la balance du compte de capital et d'opérations financières serait en retrait par rapport à l'année précédente. La couverture des importations de biens et services par les réserves brutes de change a enregistré une baisse, s'établissant à 3,1 mois en 2012 contre 3,2 mois l'année précédente.

153. **Les perspectives** macroéconomiques du Cap-Vert pour 2013 restent bonnes, mais dépendent largement des développements de la crise de la dette souveraine dans l'Union européenne, notamment dans les domaines des transferts de travailleurs, l'IDE et le tourisme. Dans ce contexte, les projections tablent sur un taux de croissance de plus de 4 % en 2013 dans un environnement marqué par une maîtrise de l'inflation.

2.4 Côte d'Ivoire

154. Depuis 2002, la Côte d'Ivoire n'a connu qu'instabilité et conflits armés, ce qui a conduit son économie dans une longue période de stagnation économique. Ce n'est que fin avril 2011 qu'un processus de sécurisation et de pacification du pays a débuté. En conséquence, l'activité économique s'est fortement contractée au début de 2011 et, malgré le redressement qui a suivi, le PIB annuel a diminué de 4,7 %. D'importantes réformes ont été engagées depuis la fin 2011 et le début 2012, comme le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires et les réformes de la filière cacao. La croissance du PIB réel en 2012 devrait atteindre 8,6 %, traduisant un rebond de l'activité économique après la baisse causée en 2011 par la crise, d'un renforcement des investissements publics, la reprise de la demande intérieure et d'un retour de la confiance dopée par la normalisation politique et l'amélioration en général de la sécurité. D'importantes mesures pour réunifier le pays sont prises, notamment le retour des soldats dans les casernes et le démantèlement des barrages routiers. Toutefois, en dehors d'Abidjan, les lents progrès du désarmement et la grande prolifération des armes à feu sont susceptibles de faciliter l'escalade des tensions sous-jacentes, alors que la nouvelle armée et les forces de sécurité intégrées peinent à une maîtrise totale de la situation. Le pays bénéficie d'un contexte favorable avec le renforcement de la confiance suite à l'achèvement dans de bonnes conditions des élections parlementaires et l'amélioration de la sécurité. Aussi, un fort soutien financier extérieur, des conditions climatiques favorables et une gestion macroéconomique appropriée ont-ils contribué à accélérer la reprise économique au cours de la seconde moitié de 2011. C'est le résultat de la forte hausse des productions agricole et minière et du rétablissement précoce de la production industrielle, soutenue par une politique budgétaire favorable et l'amélioration de la sécurité à Abidjan qui explique cette reprise. Le secteur primaire n'a progressé que de 0,7 % tirée par

l'agriculture vivrière (3 %), mais plombée par l'agriculture d'exportation (- 3,5 %) du fait de la baisse de la production du cacao, suite au repos végétal que la prodigieuse progression du café (178,6 %) et la forte croissance du coton (37,5 %) n'ont pu compenser. L'extraction minière a également connu un recul de 6,5 % du fait du recul de la production pétrolière (- 22,3 %) et du Gaz (- 3,7 %) alors que celle de l'or a progressé de 20,5 %. C'est surtout le secondaire qui a été dopé par une amélioration du climat des affaires et du retour à la confiance des opérateurs économiques avec 14,8 %, à la suite d'une forte croissance des BTP (30 %) bénéficiant notamment des investissements dans les secteurs sociaux et des travaux de reconstruction du troisième pont de Marcory-Riviera, des produits pétroliers (30 %) avec la reprise de la demande intérieure et sous-régionale en termes de raffinage et de l'agro-alimentaire (13 %). Le secteur supérieur est aussi en nette reprise avec 14,1 %, l'ensemble des sous-secteurs ayant tous fortement progressé.

155. Du côté de la demande, la croissance est tirée par les investissements qui ont enregistré un taux de croissance de 63,2 % portée par les chantiers publics en matière d'infrastructures sociales et économiques. La consommation finale, bénéficiant du climat d'apaisement, de la hausse des revenus agricoles et de la création de nouveaux emplois, a progressé de 8,1 % en 2012 contre un repli de 5,1 % en 2011. Ainsi, le taux d'investissement nominal s'est situé à 12,5 % du PIB contre 8,2 % du PIB en 2011, induisant un taux d'épargne intérieure brute de 20,2 % du PIB contre 19,9 % du PIB, un an plus tôt.

156. **L'inflation** a reculé après le pic atteint pendant la crise. L'inflation sur 12 mois a baissé de son pic de 9,5 % au plus fort de la crise en avril, à 1,9 % à la fin de décembre, mais le niveau des prix est encore supérieur de 5 % au niveau précédant la crise post-électorale. L'inflation est restée faible en 2012 s'établissant à 1 % contre 4,9 % en 2011. Les risques sur les prix sont minimes eu égard au gel des prix intérieurs des combustibles et de l'impact à peine perceptible à ce jour de la sécheresse au Sahel.

157. **La politique budgétaire** en 2011 a permis un gros effort de recouvrement des recettes et une gestion conservatrice du budget. Des efforts remarquables ont été déployés pour renforcer la gestion des finances publiques, améliorer le climat des affaires et réformer la filière cacao, mais la mise en œuvre des réformes des secteurs énergétique et financier a accusé des retards. Les résultats budgétaires ont été meilleurs que

prévus, ce qui témoigne d'une forte mobilisation des recettes et de l'exécution complète des crédits budgétaires alloués à l'investissement et aux dépenses en faveur des pauvres. Les recettes, en 2012, ont représenté 20 % du PIB contre 14,9 % du PIB, traduisant ainsi la poursuite des efforts de mobilisation des ressources internes, bien que tirant profit de la reprise rapide de l'activité économique et de la normalisation de la situation sécuritaire. Si en 2011 les dépenses ont été inférieures aux prévisions, c'est en raison d'un niveau de masse salariale plus faible que prévu du fait des retards dans les recrutements et de moindres dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures. Les crédits budgétaires alloués aux investissements financés sur ressources intérieures ainsi que les dépenses en faveur des pauvres ont été entièrement exécutées, grâce aux efforts pour améliorer la coordination entre les ministères et accélérer l'exécution des projets. Mais en 2012, elles ont fortement progressé de l'ordre de 39,7 %, traduisant le rattrapage de la mise en œuvre des engagements essentiellement en matière de recrutement. Les dépenses d'investissement ont été particulièrement élevées, passant ainsi de 2,6 % du PIB en 2011 à 5,4 % du PIB en 2012. Malgré tout, le déficit budgétaire global est ressorti à 4,3 % du PIB, même niveau qu'en 2011, ce qui a réduit les besoins de financement sur le marché financier régional.

158. L'analyse du FMI de la **dette** montre que l'État et les détenteurs de ses bons du Trésor à court terme – essentiellement des banques commerciales de la région de l'UEMOA – se sont mis d'accord à la fin de 2011 sur une restructuration de l'encours des bons du Trésor (608 milliards de FCFA, soit 5,4 % du PIB), que la BCEAO refinançait depuis décembre 2010, pendant la crise post-électorale. Cette restructuration en bons du Trésor, sur deux ans et en obligations sur trois et cinq ans assortis de taux d'intérêt de 4,75-5,25 % (taux légèrement inférieurs aux taux du marché), a eu lieu en décembre 2011 et les intérêts accumulés ont été payés en liquide. Elle donne aux autorités un répit leur permettant de mettre au point une stratégie à moyen terme de la dette intérieure. Pour 2012, l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE a conduit à un allègement de 4 090 milliards de FCFA, soit 64,2 % de la dette extérieure en fin juin 2012. Ainsi, l'encours de la dette publique ressort-il à 35,8 % du PIB contre 64 % en 2011. Les autorités se sont aussi engagées à poursuivre la restructuration de la dette en émettant essentiellement des effets à moyen terme en se refinançant sur le marché, ce qui a commencé depuis le début de 2012.

159. Le **système bancaire** semble avoir résisté à la période difficile traversée par le pays. Les analyses du FMI n'ont pas révélé de fragilités particulières et le ratio de liquidité du système bancaire s'est légèrement amélioré en 2011. Il est observé une contraction des prêts au secteur privé dans un environnement politique et économique encore difficile. De plus, même si le ratio des prêts non productifs a progressé au cours de la première moitié de 2011, il a ensuite diminué lorsque les banques se sont mises d'accord avec leurs emprunteurs, principalement des petites et moyennes entreprises, pour allonger la durée des prêts. La confiance des déposants dans le système bancaire ne semble pas avoir souffert de la fermeture pendant deux à trois mois de la plupart des banques début 2011. En revanche, le ratio moyen des fonds propres aux actifs pondérés par le risque des banques s'est légèrement dégradé en 2011, en liaison avec la diminution des fonds propres effectifs des banques commerciales publiques qui étaient restées ouvertes pendant la crise post-électorale. À la fin de 2011, six banques commerciales sur vingt-trois, y compris quatre des cinq banques publiques, n'ont pas respecté les normes régionales minimales de fonds propres. En 2012, la situation monétaire, qui s'est progressivement normalisée, est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets, surtout celle de la Banque centrale, et une progression des crédits intérieurs. La position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée en rapport avec la hausse des concours des banques à l'État. La masse monétaire s'est établie en conséquence à 4 886,8 milliards de FCFA, avec une progression de 6,3 %.

160. **Les comptes extérieurs** affichent un excédent record du compte courant et d'importantes sorties de capitaux en 2011. Les estimations préliminaires montrent un excédent du compte courant de 10,3 % du PIB, ce qui reflète à la fois une chute des importations imputable au ralentissement de l'activité économique et une augmentation des exportations, principalement du fait d'une production et de prix records du cacao. En même temps, les sorties de capitaux/erreurs et omissions ont été élevées à 6,2 % du PIB, soit 1,5 milliard de dollars USD qui pourrait s'expliquer en partie par la fuite des capitaux associée à la crise interne et au sous-enregistrement des importations. En 2012, les importations ont progressé de 37,1 % tirées par l'achat de biens intermédiaires et d'équipements en lien avec le regain de l'activité économique nationale et les exportations ont évolué de 7 % en relation avec les ventes de produits pétroliers et les produits de l'agro-industrie. Le déficit du compte courant, hors dons, se situe à 1,9 % du PIB contre un excédent de 10,2 %

en 2011. Le compte extérieur courant est déficitaire pour la première fois depuis plusieurs années à cause de l'augmentation plus importante que prévu des importations liée à la hausse des investissements et de la baisse des exportations de cacao et de pétrole. Le compte capital et d'opérations financières est ressorti en excédent en raison de la hausse des dons projets, des investissements de portefeuille et des tirages publics sur prêts extérieurs, un niveau insuffisant pour éviter le déficit de la balance des paiements de 200 milliards de FCFA après un excédent de 427,3 milliards de FCFA en 2011.

161. **En 2013**, les objectifs de politique économique visent à assurer la stabilité macroéconomique et à restaurer une dynamique de croissance forte et soutenue, créatrice d'emplois. Dans cette perspective, avec une dette soutenable, la Côte d'Ivoire ambitionne un taux de croissance de près de 9%. Le secteur primaire progresserait de 4,7% du fait de la reprise de l'extraction minière (6,4%), de l'agriculture d'exportation (2,2%) et de la croissance régulière de l'agriculture vivrière (5,3%). Le secteur secondaire atteindrait un taux de croissance de 12% soutenu par toutes les branches d'activité, notamment l'agroalimentaire (5,6%), les BTP (24,7%), les produits pétroliers (9%) et l'énergie (9,5%). Le secteur supérieur croîtrait de 11,5% à la faveur de la reprise économique globale. La demande finale va fortement progresser, tirée à la fois par la consommation et l'investissement. Le taux d'inflation resterait en dessous de 3%. En raison des besoins de reconstruction, le solde budgétaire serait toujours déficitaire malgré la poursuite des efforts internes de mobilisation des ressources. Le solde des opérations courantes sera encore déficitaire. L'arrivée des flux publics et privés pourrait conduire à un excédent de la balance des paiements.

2.5 Gambie

162. La **croissance économique** est attendue à 5% en 2012, suite à la forte contraction l'année précédente, estimée à -4,9%, imputable aux mauvaises récoltes induites par la sécheresse. Les secteurs de la production agricole et du tourisme ont repris. L'inflation moyenne est attendue à 4% à la fin décembre 2012.

163. Les estimations préliminaires sur les **opérations budgétaires** de l'État au cours des six premiers mois de 2012 indiquent une position

budgétaire améliorée, en comparaison de la période correspondante de 2012. Le total des recettes et des dons s'est amélioré de manière significative pour se situer à 16,1 % du PIB pendant le premier semestre de 2012. Le total des dépenses et des prêts nets, pendant la période, était relativement élevé avec 15,8 % du PIB. En fin juin 2012, le déficit fiscal global (dons compris) était estimé à 1,7 % du PIB, contre 3,6 % dans la période correspondante en 2011. Le déficit global (hors dons), était de 10 % du PIB (reflétant l'importante augmentation des dons), contre 7,8 % dans la même période de 2011.

164. Pour la **politique monétaire**, l'objectif premier de la Banque centrale de Gambie était de maintenir la stabilité des prix à travers une politique monétaire restrictive. En conséquence, l'agrégat monétaire au sens large a fléchi à 5,8 % en juin 2012, contre 13,4 % dans la période correspondante de 2011. Le stock des réserves extérieures s'élevait à 176,3 millions d'USD fin juin 2012, contre 179,7 millions d'USD une année auparavant. Au cours de cette période, le Dalasi s'est déprécié de 9,8 % contre le dollar US et de 6,1 % contre la livre anglaise et s'est apprécié de 3,3 % contre l'euro.

165. Le stock de la dette extérieure est passé de 341,2 millions d'USD fin juin 2011 à 335,2 millions d'USD fin juin 2012.

166. En rapport avec l'**extérieur**, la balance des paiements (BOP) a enregistré un excédent au premier trimestre de 2012 moindre que celui de la même période qu'en 2011. L'excédent dans le compte courant s'est réduit, alors que le déficit dans le compte de capital augmentait. Le compte courant a enregistré un excédent plus faible, car le déficit du compte des biens s'est aggravé par rapport à son niveau de l'année précédente, en raison de l'augmentation des importations découlant de la hausse du prix du pétrole sur le fret, combiné à l'effet de la sécheresse et à la dépréciation du Dalasi. Enfin, le déficit du compte capital et financier est passé de 11,55 millions d'USD en 2011 à 14,55 millions d'USD au cours de la période sous revue.

167. **En perspectives**, la Gambie est en train de mettre en œuvre un programme à moyen terme pour la période 2012-2015. Ce programme met l'accent sur le développement de l'agriculture et des infrastructures afin d'accroître la croissance économique prévue pour 5,5 %, et visant la réduction de la pauvreté. Pour créer un espace fiscal nécessaire à sa mise en

œuvre, le gouvernement reste engagé en faveur du renforcement de la gestion des finances publiques dans le but d'alléger le poids de la dette intérieure sur ses finances. Il est attendu une croissance du PIB en 2013 autour de 10 %, et l'inflation devrait rester faible, en dessous de 5 %. Cet optimisme est basé sur la reprise totale du secteur de la production agricole, combiné avec la poursuite de politiques macroéconomiques et structurelles solides, favorables à la participation du secteur privé et à l'engagement continu avec les partenaires au développement. Toutefois, les défis clés comprennent la lenteur de la reprise de l'économie mondiale ainsi que les éventuels chocs des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

2.6 Ghana

168. La mise en œuvre de la stratégie de développement à moyen terme du gouvernement du Ghana a mis l'accent sur la consolidation de la stabilité macroéconomique, la stimulation du secteur réel en 2012 pour accélérer davantage la croissance, et le soutien au secteur privé afin d'améliorer les revenus et créer plus d'emplois. Les pouvoirs publics ont également misé sur la modernisation de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire afin d'améliorer l'investissement dans les infrastructures, en particulier dans les domaines suivants : l'énergie (électricité, pétrole et gaz), l'eau et l'assainissement, les chemins de fer, les routes et les ports, ainsi que la santé, l'éducation et l'agriculture. Ces actions ont permis au pays d'enregistrer une forte croissance de son PIB réel de 8,8 % contre 11,7 % durant la période correspondante de 2011.

169. Le secteur primaire a enregistré le plus faible taux de croissance de 2,8 %, quoique la performance fût légèrement supérieure au résultat de 0,4 % en 2011, grâce aux bons résultats du sous-secteur agricole (y compris le cacao) tandis que l'exploitation forestière, la pêche et l'élevage enregistraient des baisses de production. L'industrie s'est accrue de 9,5 % sous ce même semestre de 2012 contre 33,8 % en 2011. La baisse de la production de pétrole, combinée à la sous-utilisation des capacités dans la manufacture, a limité ses performances. La qualité des services électriques durant cette période a perturbé les activités économiques. Avec 49,3 % du PIB, le secteur supérieur a augmenté de 10,3 %, contre 1,4 % l'année précédente, tiré par les activités du sous-secteur du tourisme, du transport et du stockage, de l'intermédiation financière, de l'information et de la communication, des affaires et de l'immobilier.

170. L'économie a connu des **pressions inflationnistes** faibles pendant le premier semestre 2012 étant donné que l'inflation en glissement annuel a augmenté de 8,6 % en décembre 2011 à 9,4 % à la fin juin 2012. Les raisons qui expliquent ce niveau d'inflation sont la combinaison de plusieurs facteurs, notamment les mauvaises récoltes de 2011, un ajustement à la hausse des prix du pétrole en février 2012, une dépréciation rapide du cedi, due en partie à l'impact de la crise financière mondiale et à la hausse de la demande globale, imputable principalement à la hausse des importations et au système de crédits bancaires du secteur privé.

171. Dans le domaine **des finances publiques**, d'importantes réformes ont été menées en vue de juguler les pertes à travers les prix de transfert, en plus du renforcement des procédures et processus administratifs. Le taux d'imposition a été également relevé. Toutes ces mesures devaient contribuer à une mobilisation importante des ressources en vue de faire face notamment aux besoins en infrastructures. Les estimations actuelles indiquent que les recettes ont représenté 16,6 % du PIB contre 16,5 % en 2011. Ce niveau encore bas révèle l'importance des exonérations et des mesures d'incitation mises en place pour certaines catégories d'investisseurs, aux importateurs et à d'autres préoccupations du monde des affaires. Les dépenses totales du gouvernement étaient équivalentes à 11,9 % du PIB contre 9,9 % dans la période correspondante de 2011. Les dépenses courantes représentaient 9,5 % du PIB contre 8 % en 2011 et les dépenses en capital étaient de 2,4 % contre 1,9 %. Les opérations budgétaires de l'État dans la première moitié de 2012 ont occasionné un déficit budgétaire global (base engagements, hors dons) de 2,2 % du PIB (ou un déficit annuel de 4,4 %), contre 0,2 % (ou un déficit annuel de 0,4 %) pendant la même période de l'année précédente.

172. L'encours de la **dette publique** à la fin juin 2012 était de 15 016,5 millions d'USD, dont 51,1 % représentait la dette extérieure. La dette publique représentait 34,5 % du PIB, la dette extérieure représentant 17,7 %. Environ 59,6 % de la dette intérieure s'élevant à 7 321,1 millions USD était d'une durée à moyen et long terme. Le stock de la dette extérieure était à 7 704,3 millions d'USD (17,7 % du PIB) en fin juin 2012 contre 7 589,5 millions USD (20,4 % du PIB) en fin 2011. Les paiements du service de la dette extérieure représentaient 3,3 % des exportations de biens et services. Le stock de la dette extérieure représentait une maturité à long terme, avec 82 % détenus par les institutions bilatérales et multilatérales.

173. L'axe prioritaire de la **politique monétaire** est de préserver les acquis de la récente stabilisation macroéconomique, en maintenant une inflation à un chiffre et en faisant face à la volatilité du marché des changes. Bien qu'il soit prévu un accroissement du crédit en faveur du privé, la politique monétaire est restée restrictive avec la hausse du taux directeur de 12,5 % en fin 2011 à 15 % fin juin 2012. Cette évolution du taux directeur devrait permettre de contenir les anticipations inflationnistes nées de la dépréciation régulière de la monnaie nationale depuis le dernier trimestre de 2011. En conséquence, la croissance de la masse monétaire au sens large (M2+) a baissé de 12,1 % contre 11,3 %, enregistrée dans la même période de l'année précédente. Toutefois, contrairement aux 3,8 % de réduction enregistrée durant le premier semestre 2011, la réserve monétaire a augmenté de 6,5 %, en raison de l'importante accumulation des réserves bancaires. La position nette du gouvernement s'est dégradée et les crédits alloués au secteur privé ont fortement progressé. La monnaie nationale, le cedi, a connu une hausse modérée entraînant une dépréciation contre les principales devises internationales.

174. **Pour l'extérieur**, le déficit du compte courant (y compris les transferts officiels) a augmenté de 156,7 %, pour s'établir à 5,9 % du PIB, en raison d'un déficit commercial de 3,1 % du PIB et de celui net sur les comptes de service et de revenus représentant 5,6 % du PIB. Le compte de capital et financier a été peu performant avec un solde excédentaire de 1,8 % du PIB en baisse dans le premier semestre de 2011. Les échanges avec l'extérieur ont révélé un solde déficitaire de 4,5 % contre un résultat équilibré enregistré dans la première moitié de 2011. Exprimé en termes de couverture d'importations, le stock de réserves était équivalent à 2,3 mois contre 3,2 mois en fin 2011.

175. **Les perspectives pour 2013** sont positives avec la bonne tenue de tous les secteurs de l'économie, en particulier dans l'industrie agricole, manufacturière et pétrolière où des projets spéciaux et des initiatives sont mis en place en vue d'accroître la production. Dans le contexte de l'accroissement de l'activité économique impulsé par le crédit du secteur privé, le niveau élevé des activités et de la confiance, il est probable que l'économie connaisse une croissance forte, au-delà de 9,4 %. Un effort est nécessaire en direction de la lutte contre l'inflation. La demande globale intérieure croissante et d'autres facteurs comme l'adaptation fiscale, le coût élevé du capital et les pressions croissantes sur la monnaie nationale représentent des préoccupations. Contenir le déficit des finances

publiques continuera à être un objectif prioritaire même si la situation ne semble pas favorable. La politique monétaire pourrait également connaître quelques défis dans le maintien de la stabilité macroéconomique, étant donné l'accroissement de la demande globale et des pressions inflationnistes. Les perspectives dans le secteur extérieur restent mitigées avec les incertitudes relatives à la crise de l'euro et à la réduction de la croissance en Chine, aux États-Unis et dans d'autres économies avancées.

2.7 Guinée

176. L'économie guinéenne continue d'enregistrer une **croissance rapide**, estimée à 4,8 % en 2012, dopée par l'accélération des investissements dans le secteur minier et une forte croissance dans l'agriculture. Les pouvoirs publics ont aussi renforcé la gestion de la société d'électricité à la fois pour l'augmentation de la production d'électricité et l'amélioration de la qualité de ses services. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a enregistré une hausse de 4,9 % en 2012 contre 4,5 % en 2011 notamment sous l'impulsion du sous-secteur agricole en hausse de 5,6 % en 2012 après une augmentation de 5 % en 2011. Le sous-secteur de l'élevage a connu une progression de la production en volume de l'ordre de 4,1 %. Le nouveau système de soutien au secteur agricole est en phase de répondre aux attentes. Au niveau du secteur secondaire, la production est attendue en hausse de 5,1 % en 2012 après une augmentation de 4,4 % en 2011. Cette progression est tirée par la construction d'infrastructures économiques et sociales et les investissements des sociétés minières, de même que le sous-secteur eau-électricité qui a connu un programme de développement. La production du secteur supérieur a progressé de 3,3 % en 2012 contre 3,2 % en 2011, bénéficiant de l'impact des autres activités sur le commerce et le transport. Du côté de la demande, il est observé une hausse de la formation brute de capital fixe de 51 %, portée par les administrations publiques (+ 190 %) et les mines (+ 13,4 %). La consommation finale s'est établie en baisse à 19,1 % malgré l'augmentation de 27,5 % de la consommation publique. En effet, la consommation privée a reculé de 44,3 %.

177. **L'inflation** en glissement annuel, qui avait atteint un pic à 21 % fin 2010, poursuit sa tendance à la baisse, s'étant établie à 15 % fin juin 2012, et le taux de change s'est stabilisé. Le taux d'inflation en

glissement annuel fin juin 2012 s'est situé à 15 % contre 19 % en décembre 2011 et 23,5 % à la même période de l'année précédente. L'inflation enregistrée au cours du premier semestre 2012 fait suite à la mise en place des mesures d'assainissement et de stabilisation du cadre macroéconomique mis en œuvre par le gouvernement. Il s'agit de la suppression des subventions, du renoncement au financement monétaire du déficit budgétaire à travers le fonctionnement du budget sur base caisse, de la stabilisation de la monnaie nationale et le durcissement des conditions monétaires. Toutefois, les résultats de la campagne agricole, la stabilisation des prix du carburant à la pompe et les mesures de soutien au pouvoir d'achat ont contribué à contenir l'inflation.

178. De vigoureuses réformes, notamment la modernisation de la législation sur la gestion des **finances publiques**, la révision des textes d'application du code minier de 2011 et de ceux du code des investissements, ont été menées. Pour l'ensemble de l'année 2012, les recettes intérieures devraient atteindre 7 239 milliards GNF soit 17,9 % du PIB contre un ratio de 16,8 % l'année précédente. Ces résultats sont en relation avec la poursuite des réformes et mesures entreprises depuis 2011. La mise en œuvre des différents plans d'action au niveau des régies de recettes dans le cadre des contrats de performance a également contribué à l'atteinte des résultats. Quant aux dépenses totales et aux prêts nets, ils sont exécutés à hauteur de 11 270,7 milliards GNF, soit 25,3 % du PIB. Les dépenses courantes se sont établies à 6 654 milliards GNF, ce qui représente près de 60 % des engagements et 16,4 % du PIB. Quant aux dépenses en capital, elles sont projetées à 4 615,47 milliards GNF, soit 11,4 % du PIB. Les investissements sont financés à hauteur de 57,2 % sur ressources propres. Au total, l'exécution du budget 2012 s'est soldée par un déficit global base engagements hors dons de 10 % du PIB. Quant au déficit base caisse, il se situe à 1 917,34 milliards GNF. Le déficit budgétaire hors dons est prévu à 10 % du PIB. En ce qui concerne les finances publiques, l'exécution du budget de l'État s'est traduite par un déficit global hors dons de 1,2 % du PIB sur le semestre.

179. En matière **d'endettement**, le service de la dette extérieure en fin juin 2012 s'établit à 63,05 millions d'USD, dont 62,986 millions USD engagés et 62,730 millions d'USD payés. Jusqu'à cette date, les arriérés de paiements n'ont pas été constatés, et ce, conformément aux recommandations du FMI. Le montant de l'allègement sur la période porte sur 36,32 millions USD. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative

PPTE, occasionnant l'annulation de deux tiers de la dette guinéenne (2,1 milliards d'USD) à la fin du mois de septembre 2012, constitue une importante bouffée d'oxygène pour les finances publiques du pays. En effet, elle a permis à la Guinée de bénéficier d'un allègement de sa dette extérieure, tant dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), ainsi que d'un allègement supplémentaire de la part de créanciers bilatéraux. Les économies sur le total du service de la dette extérieure correspondent à une réduction de 66 % sur 40 ans. Les créanciers multilatéraux contribuent à hauteur de 70 %, le reste provenant de créanciers bilatéraux et commerciaux. Le nouveau profil de la dette extérieure se présente ainsi : un ratio de la valeur actuelle du futur service de la dette au PIB chutant à environ 50 % à la fin de 2011 à 13 % à la fin de 2012, et un ratio de la valeur actuelle du futur service de la dette aux exportations passant de 186 % à 49 % respectivement, pour les deux périodes.

180. La Guinée a également adopté une **politique monétaire** rigoureuse, avec un taux directeur à 22 % stable depuis mars 2011 et un taux de réserves obligatoires également à 22 % depuis octobre 2011. Ces mesures ont permis de contenir l'inflation à 15 % en glissement annuel à la fin juin 2012. La masse monétaire s'est contractée pour s'établir à 11 204,1 milliards GNF au 30 juin 2012, contre 11 337,9 milliards GNF en décembre 2011, suite à la réduction de 9,9 % des avoirs intérieurs nets (AIN) contenue par un accroissement des avoirs extérieurs nets (AEN) de 10,2 %. Il est observé un désendettement de l'État auprès du système bancaire, le recul des crédits à l'économie et la forte variation des autres postes nets.

181. Pour 2012, le déficit courant attendu est de 1 430,9 millions USD, soit 25 % du PIB, en relation avec la hausse du déficit des services dû à la hausse du fret maritime atténuée par l'amélioration de la balance commerciale. Les importations sont en hausse de 13,8 % en 2012 alors que les exportations n'ont augmenté que de 10,1 %. Cette dernière a bénéficié de l'augmentation des produits miniers. Ainsi, le solde des transactions courantes est-il ressorti déficitaire à hauteur de 24,9 % du PIB. Le pays a bénéficié d'un afflux de capitaux dans le cadre des investissements directs. Ainsi, les investissements directs étrangers ont atteint 361,1 millions USD au cours du premier semestre 2012. Ces investissements ont été essentiellement orientés vers le secteur minier.

L'excédent du solde **global de la balance des paiements** a affiché un excédent moindre en 2012, soit 3,4 % du PIB.

182. Ce déficit sera en partie financé par un afflux de capitaux de 1131 millions USD. Le déficit global de la balance des paiements devrait s'établir à 81,5 millions USD soit 0,2 % du PIB. Le financement de ce déficit sera assuré par l'utilisation des réserves de change.

183. Pour 2013 la croissance économique devrait aussi se situer aux alentours de 5 % en moyenne, tandis que l'inflation devrait poursuivre sa tendance baissière.

2.8 Guinée-Bissau

184. L'activité économique a enregistré un **taux de croissance de 5,3 %** en 2011 contre 3,5 % en 2010. Cette évolution de l'activité s'explique par les performances de l'ensemble des secteurs de l'économie. C'est surtout à la faveur d'une bonne campagne de commercialisation de la noix de cajou que la Guinée-Bissau a réalisé cette bonne performance. Les réformes en cours vont se poursuivre en 2012. Les indicateurs de conjoncture récents montrent que le dynamisme économique qui découlait de la poursuite des réformes structurelles envisagées en 2012 a été négativement affecté par le coup d'État militaire du 12 avril 2012. Cette crise a paralysé le fonctionnement des structures publiques durant près d'un mois et induit un comportement d'attentisme auprès des opérateurs économiques, notamment ceux du secteur bancaire. Elle a également perturbé le bon déroulement de la campagne de commercialisation de la noix de cajou, principal produit d'exportation du pays. La crise a, en outre, entraîné la suspension, par les partenaires techniques et financiers, en particulier l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD), de leurs concours en appui à l'exécution de certains projets d'investissement public. En conséquence, la croissance économique en 2012 s'est repliée à 2,5 %. Trois principaux facteurs expliquent cette baisse de la croissance : (i) la diminution attendue des revenus tirés des exportations de noix de cajou ; (ii) la suspension de l'exécution des projets d'investissement publics financés par certains partenaires au développement ; (iii) la baisse de l'activité dans le sous-secteur des bâtiments et travaux publics (BTP). Le secteur primaire a enregistré aussi une croissance réelle de 0,7 % contre

5 % en 2011 en raison principalement du recul de la production de noix de cajou (- 25,1 %), qui contribue à hauteur de 30 % en moyenne à la valeur ajoutée du secteur. L'agriculture vivrière est cependant en hausse de 3 % contre 2,3 % en 2011. Le secteur secondaire a progressé de 5,6 % contre 5,4 % en 2011, tirée par l'agroalimentaire et la branche eau-électricité. Le secteur supérieur est en hausse de 3,4 % contre 5,3 % en 2011 porté le dynamisme des activités des transports, de télécommunications et celles des banques.

185. Du côté de la demande, la consommation finale a progressé de 5,6 %, tirée par la consommation finale privée en hausse de 6,6 %.

186. L'activité économique en 2011 s'est déroulée dans un contexte marqué par des **tensions inflationnistes**, avec un taux d'inflation annuel moyen qui se situe à 5,3 % en 2011 contre 2,2 % en 2010. Pour 2012, un apaisement des tensions a conduit une hausse modérée du niveau général des prix de 2 %, malgré quelques frictions enregistrées sur les prix de certains produits alimentaires et énergétiques importés.

187. L'exécution des **opérations financières de l'État** se solderait par une augmentation de l'excédent du solde global qui s'établirait à 0,4 % du PIB en 2011 contre 1,2 % en 2010. Les événements du 12 avril 2012 ont considérablement affecté la situation des finances publiques. Pourtant, les réformes en cours avaient permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de bénéficier des mesures d'allègement de la dette publique. Les appuis budgétaires attendus de certains partenaires au développement ont été suspendus. Les recettes publiques en 2012 ont accusé de fortes moins-values, obligeant les pouvoirs publics à réajuster, malheureusement, leurs dépenses à la baisse, notamment les dépenses de capital. En conséquence, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons représenterait 6,8 % du PIB. Le déficit global s'est établi à 2,2 % du PIB en 2012. Cette situation résulte d'une baisse plus forte des recettes totales et des dons en rapport avec la dégradation de la situation sociopolitique et des dépenses totales et prêts qui ont représenté 19,4 % du PIB contre 20,6 % du PIB en 2011. Les recettes budgétaires se sont établies à 9,1 % du PIB contre 8,7 % du PIB en 2011.

188. En 2012, l'encours de la **dette publique** totale a représenté 36,5 % du PIB contre 38,7 % du PIB en 2011. Les pouvoirs publics cherchent à

réduire ce poids auprès de ses créanciers bilatéraux pour des allègements supplémentaires consécutifs à l'atteinte du point d'achèvement.

189. La **situation monétaire** se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire se consoliderait de 41,5 %, pour se situer à 184,8 milliards FCFA en fin décembre 2011. Pour 2012, il est observé une baisse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 0,2 % pour ressortir à 174,0 milliards FCFA. La croissance de 20,2 % des crédits intérieurs résulte de la dégradation de la position nette du gouvernement et de la forte progression des crédits à l'économie en réponse aux besoins de la commercialisation des noix de cajou.

190. En ce qui concerne **les comptes extérieurs**, le déficit du compte courant ressortirait à 1,6 % du PIB en 2011 contre 8,5 % en 2010. La réduction de ce déficit s'explique principalement par la baisse du déficit commercial dû à la progression des exportations de noix d'anacarde. Le déficit du compte des transactions courantes se réduirait de 0,6 milliard de FCFA, comparativement à la suite de la baisse des importations et de la diminution des investissements publics. Hors dons, le compte des transactions courantes représente 7,1 % du PIB. Le solde global de la balance des paiements ressort à 3 milliards de FCFA. Pour 2012, le déficit extérieur courant rapporté au PIB est de 7,3 % du PIB en rapport avec une baisse des exportations. Hors dons, il représente 10,6 % du PIB en 2012 contre 4,2 % un an plus tôt. L'excédent du compte capital et d'opérations financières est en baisse par rapport à 2011, du fait surtout de la forte baisse des investissements publics et privés. Le déficit du compte courant, couplé à une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, ont abouti à un solde global de la balance des paiements déficitaire contre un excédent en 2011.

191. **Pour 2013**, le contexte politique reste marqué par la transition, ce qui affectera les perspectives économiques. Toutefois, le gouvernement reste engagé à poursuivre un programme permettant de réaliser un taux de croissance de 4,7 % en 2013 en poursuivant l'assainissement des finances publiques, en améliorant l'environnement des affaires par la réduction progressive des barrières au développement du secteur privé et en assainissant et en modernisant l'administration publique. Avec ce programme, le primaire est attendu à 4,9 %, le secondaire à 5,2 % et le

supérieur à 4,3 % L'évolution des prix serait contenue à 3 % maximum, comme prévu par la norme communautaire. Les projections budgétaires de 2013 font ressortir une hausse modérée de 7,5 % des recettes budgétaires contre des dépenses totales et prêts nets en progression de 4,2 %. Du côté de la dette extérieure il sera recherché une réduction supplémentaire auprès des partenaires.

2.9 Liberia

192. L'objectif primordial du gouvernement du Liberia est de soutenir les perspectives macroéconomiques actuelles qui visent à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique. Le Liberia a enregistré des résultats macroéconomiques remarquables dans le cadre d'un accord de trois ans au titre du mécanisme élargi de crédit, achevé avec succès en mai 2012. Dans le cadre du nouveau programme du FMI, le Liberia envisage de mettre en œuvre des plans de développement prioritaires, notamment la production d'énergie hydroélectrique à partir du Mount Coffee, la construction de routes, le renforcement des capacités, la création d'emplois.

193. La **croissance du PIB** réel pour 2012 est de 9,5 %, tirée par une production de minerai de fer cinq fois supérieure, ainsi le développement du secteur des services grâce à l'expansion des sous-secteurs de l'industrie des télécommunications et des services financiers. Le secteur agricole a également bénéficié d'une pluviométrie bien répartie sur l'étendue du territoire. Les programmes d'investissements publics prévus en particulier dans le secteur de l'énergie hydroélectrique à partir du barrage du Mount Coffee, ont aussi stimulé la croissance du PIB de façon substantielle.

194. Le **taux d'inflation** s'est ralenti pour s'établir à 7,1 % contre 8,8 % enregistré au cours de la période correspondante de l'année précédente. Ce recul s'explique par la baisse des cours mondiaux du pétrole au cours de la période et la réduction de la détérioration du taux de change à travers les interventions de la Banque centrale.

195. La nouvelle orientation de la **politique budgétaire** du gouvernement ambitionne l'atteinte d'un équilibre budgétaire conformément aux règles en vigueur. Des réformes tant institutionnelles et fiscales ont été adoptées dans le souci de rationaliser la dépense publique, mais

aussi de limiter la dépendance de l'État sur des ressources aléatoires. Les efforts ont donc porté sur une meilleure administration budgétaire, l'élargissement de l'assiette fiscale et une révision à la baisse du taux d'imposition. Les recettes budgétaires se sont établies en pourcentage du PIB à 23,6 % au premier semestre 2012 contre 12,9 % pour la période correspondante de 2011 et les dépenses totales en pourcentage du PIB se sont situées en baisse à 26,4 % contre 34,5 % en décembre 2011. Un excédent budgétaire de 0,7 % a été enregistré au cours de la même période. Les efforts d'assainissement des finances publiques ont conduit les autorités à imposer un plafond sur le stock de la dette extérieure totale à 60 % du PIB de l'année civile antérieure.

196. L'objectif de la **politique monétaire** en 2012 est de contenir l'inflation, tout en accompagnant la dynamique de développement du secteur financier visant à faciliter l'accès des populations aux services bancaires. En fin juin 2012, un ralentissement de la croissance de la masse monétaire au sens large (M2) a été noté à 11,8 % par rapport à fin décembre 2011. Il est toutefois attendu une croissance de l'agrégat monétaire au sens large en hausse de 21,6 % en fin 2012. Quant aux crédits au secteur privé, ils ont connu une hausse de 10,6 % au cours de la première moitié de l'année. La position nette du gouvernement est restée stable. Le dollar libérien s'est déprécié de 3,6 % passant de fin janvier 2012 à fin juin 2012.

197. L'axe principal de la politique du **secteur extérieur** était de maintenir la compétitivité et créer un niveau confortable de réserves extérieures brutes équivalant à au moins trois mois d'importations. Le solde du compte courant au cours du premier trimestre 2012 a enregistré un déficit de 279,6 millions d'USD, contre un excédent de 50,8 millions d'USD au cours de la période correspondante de 2011. Cependant, il a été observé une embellie du solde du compte courant par rapport au dernier trimestre 2011. Le solde global des paiements devrait enregistrer un déficit de 45 millions d'USD d'ici la fin de l'année, contre un excédent de 11 millions d'USD enregistré l'année précédente. Cela est en grande partie dû au déficit du compte courant qui est estimé à 934 millions d'USD.

198. Les **perspectives économiques de 2013 du pays** dégagent une croissance légèrement supérieure à celle de 2012, mais restent assujetties à des risques qui pèsent sur les prix des matières premières. Le défi

macro-économique à court terme est de ne pas entraver les progrès réalisés sur la voie de la stabilisation tout en créant un espace budgétaire pour stimuler les dépenses dans les projets d'infrastructure et le développement humain, promouvoir un accroissement du secteur financier et l'accès au crédit, et créer un climat favorable aux affaires pour soutenir une croissance reposant sur une base élargie et créer des emplois.

2.10 Mali

199. En 2011, l'activité économique enregistrerait un **taux de croissance** de 2,7 % contre 5,8 % en 2010. Cette croissance est soutenue par les performances attendues de tous les secteurs de l'économie, notamment le primaire avec la reprise très forte de la production cotonnière (+ 67 %). La bonne campagne agricole, consécutive à une pluviométrie favorable et l'appui de l'État aux agriculteurs à travers les subventions aux intrants justifient le bon comportement du secteur primaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de tensions inflationnistes dues essentiellement au renchérissement des produits alimentaires importés.

200. L'année 2012 est marquée par de nombreuses crises qui ont fini d'affecter négativement les conditions de vie des populations. La crise politique de mars 2012 avec un coup d'État occasionnant une rupture de l'ordre constitutionnel a conduit du coup à la suspension de l'aide au développement, privant ainsi l'État de plus du tiers des ressources attendues. La crise sécuritaire, presque concomitante avec celle politique, s'est traduite par une attaque de bandits armés occupant une partie du territoire national avec son corollaire de personnes déplacées. En conséquence, une crise sociale s'est installée avec l'insécurité alimentaire suite à la mauvaise campagne agricole 2011-2012, les atrocités subies par les populations des zones occupées et les mouvements de réfugiés et de déplacés. La situation économique intérieure a donc fini par se détériorer.

201. Face à un environnement international incertain conjugué aux effets des crises sécuritaire et institutionnelle depuis le second trimestre, l'activité économique s'est donc contractée de - 1,5 % en 2012, malgré le bon comportement du primaire. En effet, les bonnes conditions pluviométriques de l'hivernage 2011-2012 ont permis au secteur primaire de réaliser 9 % de croissance contre - 1,3 % en 2011, grâce à l'agriculture

vivrière. La production agricole a aussi bénéficié des bonnes conditions de mise en place de la campagne, dont le soutien de l'État aux agriculteurs à travers les subventions aux intrants du coton. Par contre, les secteurs secondaire et supérieur ont été affectés par la situation sécuritaire dans le pays. Le secondaire a reculé de $-2,2\%$ contre $8,1\%$ en 2011, en raison surtout de la chute des BTP (-20%) avec l'arrêt des investissements publics et le recul de l'agroalimentaire (-13%), malgré la bonne tenue des industries du textile (35%) et des industries extractives notamment la production aurifère ($7,4\%$) portée par les niveaux élevés des prix de l'or ainsi que l'augmentation du volume. Le recul du supérieur a été de $8,8\%$ contre une hausse de $3,8\%$ en 2011, conséquence de la chute des principales branches que sont les « autres services marchands non financiers », « commerces » et « services financiers » qui ont baissé de 15% , 10% et 10% , respectivement, contre 2% , 4% et 3% en 2011.

202. Du côté des emplois, le recul de l'activité économique a entraîné la baisse de la consommation et la chute des investissements. La consommation publique est tombée de 12% contre une hausse de $3,8\%$ en 2011, suite à la crise institutionnelle, ayant entraîné la suspension de la coopération avec les partenaires techniques et financiers et à la nécessité pour l'État de financer des dépenses nécessaires à la résolution de la crise au nord du pays. Les investissements se sont repliés de $67,7\%$ comme conséquence de la baisse des investissements publics que privés. En terme nominal, le taux d'investissement intérieur brut, est passé de $19,9\%$ du PIB à $16,6\%$ du PIB.

203. Le **taux d'inflation** annuel moyen est ressorti à 3% en 2011 contre $1,2\%$ en 2010. Pour 2012, le niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est projeté en hausse de $5,7\%$, suite à la crise alimentaire consécutive à la mauvaise campagne agricole 2011-2012.

204. La situation des **finances publiques** s'est caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires en rapport avec une faible progression des recettes et une sensible augmentation des dépenses totales et prêts nets par rapport à 2010. Le déficit global dans ces conditions s'est établi à $6,4\%$ du PIB contre $2,6\%$ en 2010. Le solde budgétaire de base en 2011 a enregistré un surplus de $0,3\%$ du PIB. Le solde budgétaire de base sous-jacent (hors dépenses financées par les recettes de privatisation

de la SOTELMA) s'est également inscrit en net recul avec 0,7 % du PIB. Ce résultat s'explique par la bonne performance des recettes fiscales, la maîtrise des dépenses salariales, et la sous-exécution des autres dépenses courantes et des dépenses en capital financées sur ressource intérieure, y compris celles exécutées sur les recettes de privatisation de la SOTELMA. Pour 2012, l'exécution des opérations financières de l'État a été marquée par un ajustement des dépenses de l'ensemble des secteurs à l'exception des secteurs « sociaux » et de la « défense et sécurité ». Aussi, est-il attendu une amélioration du déficit du solde global hors dons qui s'établirait à 0,6 % du PIB contre 7,5 % du PIB en 2011. Quant au déficit global, il ressort à 0,6 % du PIB contre 3,6 % du PIB en 2011. Les recettes budgétaires ont progressé pour représenter 16 % du PIB contre 15,5 % du PIB en 2011. Les dons ont chuté en rapport avec la suspension de la coopération avec les partenaires techniques et financiers du fait de la crise. Les dépenses totales et prêts nets ont baissé pour se situer à 18,6 % du PIB en 2012 contre 24,3 % en 2011 du fait de la baisse sensible au niveau des dépenses d'investissement.

205. L'encours de la **dette publique** à fin 2012 représenterait 27,8 % du PIB contre 29,1 % du PIB en 2011.

206. La **situation monétaire** s'est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. L'accroissement du crédit intérieur étant plus forte que le recul des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire a augmenté de 15,3 % pour s'établir à 1 492 milliards FCFA en décembre 2011. Les dernières données disponibles en matière de stabilité du secteur financier indiquent que les emplois ont progressé plus rapidement que les fonds propres, qui atteignent 15 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au cours du premier semestre 2011, comparé à 16,9 % en 2010. Cette évolution s'explique par le cycle des mises en place de crédits, notamment en faveur de l'agriculture (crédits intrants et crédits de campagne). Ces crédits sont accordés tout au long du premier semestre de l'année et remboursés au cours du dernier trimestre. Toutes les banques (sauf une) respectent le niveau du capital minimum qui a été relevé à 5 milliards de FCFA. L'encours des prêts improductifs (déduction faite des provisions) s'est maintenu à 9 % du total des crédits (déduction faite des provisions), car le taux de provisionnement des prêts improductifs (63 %) n'a pas progressé. Il est à noter qu'à la suite de l'invasion du Nord, les banques ont subi des dommages évalués à 18 milliards de FCFA soit 0,3 % du PIB. Pour 2012, les avoirs

extérieurs nets se sont inscrits en baisse alors que le crédit intérieur était en hausse. La position nette du gouvernement s'est détériorée alors que l'encours des crédits à l'économie s'est stabilisé. La masse monétaire a fini de croître de 5,1 %

207. Le déficit **du compte courant** (dons inclus) de la balance des paiements devrait atteindre 7,5 % du PIB contre 12,7 % en 2010. L'impact favorable de la hausse des cours de l'or et du coton devrait plus que compenser le renchérissement du pétrole et des frais de transports. Ce déficit est pratiquement entièrement financé par des entrées nettes de capitaux, principalement sous la forme d'aide extérieure et d'investissements directs étrangers. En conséquence, le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit de 24 milliards de FCFA financé par une ponction sur les réserves de changes de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le solde global de la balance des paiements en 2012 est déficitaire de 40,9 milliards de FCFA, en aggravation de 8,8 milliards FCFA par rapport au niveau estimé en 2011, comme conséquence d'une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, dont les effets sont atténués par l'excédent du compte courant qui a tiré profit de l'augmentation de la production d'or et de coton, et du recul des importations. Le déficit du compte courant, hors dons, se situe ainsi à 4,3 % du PIB contre 11,5 % en 2011. La crise politico-militaire ayant entraîné la suspension de la coopération financière internationale et l'aggravation du risque-pays limitant les flux de capitaux privés sont à l'origine de la chute du solde du compte de capital et d'opérations financières qui est passé de 486,7 milliards de FCFA en 2011 à 180,1 milliards de FCFA en 2012.

208. **Pour 2013**, la situation du Mali est devenue des plus problématiques avec l'occupation du Nord, occasionnant le déclenchement d'une guerre depuis le début de janvier 2013, et dont les conséquences constituent un risque majeur pour tous les pays de la sous-région. Cette question sécuritaire vient amplifier les contraintes structurelles du pays : (i) la difficulté du climat des affaires, marqué par des infrastructures physiques insuffisantes (transport, électricité, ...); (ii) une intermédiation financière étroite; (iii) un système judiciaire faible; et (iv) un niveau de qualification de la main-d'œuvre qui laisse à désirer. Ces faiblesses ont confiné l'investissement privé à un niveau relativement faible par rapport à celui atteint dans des pays comparables. Pour faire face à cette situation, les réformes doivent viser à : (i) mettre en œuvre des politiques

budgétaires soutenables ; (ii) créer de l'espace budgétaire pour les dépenses d'infrastructures ; (iii) consolider les progrès en matière de gestion des finances publiques ; et (iv) promouvoir le développement du secteur privé en améliorant le climat des affaires.

209. Toutefois la reconquête rapide et vigoureuse du territoire par les armées française et tchadienne en appui à l'armée malienne a permis la reprise de toutes les grandes villes et les zones montagneuses qui servaient de sanctuaire. D'autres soldats africains ont été déployés pour sécuriser le nord du pays. La perspective de libération totale du pays a conduit les autorités de la transition à adopter une feuille de route pour la tenue d'élections présidentielles en juillet 2013. Ce nouveau contexte a permis au pays de renouer avec la coopération internationale, bénéficiant ainsi des appuis des institutions de Brettons Woods, de l'Union européenne, des Pays-Bas et de plusieurs autres partenaires. Aussi les autorités prévoient-elles une croissance de 4,8 % pour 2013 portée par la reprise de tous les secteurs d'activités notamment le primaire, le secondaire et le supérieur, appuyés par le redémarrage des projets tant publics que privés. La gestion des finances publiques s'exécutera dans un contexte de maintien d'un solde budgétaire de base positif, malgré les problèmes sécuritaires et la tenue des élections. L'inflation pourrait baisser en dessous de 3 % en 2013, suite à la bonne campagne agricole. Le déficit du compte courant de la balance des paiements dons compris, devrait se creuser pour atteindre 7,1 % du PIB en 2013 sous l'effet de la stagnation des recettes d'exportation consécutive au léger recul de la production et des prix de l'or, de la baisse des cours du coton et de la reprise des importations avec la relance de l'activité économique.

2.11 Niger

210. Pour l'année 2011, le **taux de croissance** de l'économie se situait à 2,1 % contre 8 % en 2010. Une décélération liée principalement à la baisse de la production agricole consécutive à des conditions climatiques peu favorables. Le secteur primaire a progressé de 1,2 % grâce à l'élevage. Le secteur secondaire, a enregistré 7,1 %, une évolution imputable à toutes les branches. Le secteur supérieur afficherait une croissance de 5,5 % impulsée par le commerce et le transport. Du côté de la demande, la croissance économique était principalement soutenue par les investissements et les exportations. Les investissements avaient progressé de

9,8 % en rapport avec la poursuite des grands chantiers et le renforcement des investissements dans les secteurs prioritaires. La consommation finale a crû également de 2,4 %, tirée par la consommation privée dopée par l'accroissement des revenus des ménages et de la consommation publique, avec 6,1 %, suite aux mesures d'amélioration du fonctionnement de l'administration.

211. Pour 2012, la mise en exploitation du pétrole et la reprise de la production agricole ont contribué à porter la croissance à 11,6 %. Le secteur primaire a progressé de 10,5 % contre une baisse de 3 % essentiellement tirée par l'agriculture pour 15 %. Les autres sous-secteurs ont légèrement progressé, l'élevage, la forêt et la pêche avec respectivement 3 %, 2,9 % et 2,5 %. Le secondaire a explosé avec 35,7 % contre 4,2 % en 2011, en raison de l'exploitation pétrolière occasionnant une hausse de 75,4 %, du raffinage de pétrole pour une progression de 36,8 % et la production d'énergie réalisant une croissance de 11,2 % en rapport avec l'augmentation des capacités de production de la société chargée de la production et de la distribution de l'énergie électrique. Le supérieur, tirant profit du dynamisme des autres activités, a progressé de 6,5 % grâce notamment au transport qui a enregistré une hausse de 22,8 % en liaison avec le développement des activités de transports des produits pétroliers.

212. Du côté de la demande, les investissements ont enregistré une hausse de 26 % après une baisse de 13,5 % en 2011 portée par une augmentation de 21,9 % de la FBCF privée et de celle de 44,5 % de la FBCF publique, réalisée notamment dans le domaine des routes et des programmes sociaux. La consommation finale est restée modeste avec une hausse de 3,9 % contre 6,9 % en 2011. En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute ressortirait à 19,4 % contre 18,2 % un an auparavant, et le taux d'investissement se situerait à 36,6 % contre 34,5 % en 2010.

213. Pour 2012, le **taux d'inflation** ressortirait à 2,9 % en 2011 contre 0,9 % en 2010. Cette poussée de l'inflation s'expliquerait principalement par la hausse des prix des produits des fonctions « transports », « logement, eau électricité et gaz » et « alimentation et boissons non alcoolisées ». Le taux d'inflation sous-jacente s'établirait à 2,4 % contre - 0,5 % un an plus tôt. Pour 2012, le taux d'inflation annuel moyen à Niamey s'établirait autour de 0,6 % contre 2,9 % en 2011. Les mesures prises par

le gouvernement pour juguler les effets de la crise alimentaire ont donc pleinement répondu aux attentes.

214. Au niveau **des finances publiques**, le déficit global hors dons ressort à 7,7 % du PIB contre 7,2 % en 2010. Dans le même temps, le solde global rapporté au PIB est passé de - 2,5 % en 2010 à - 3,6 %. Les recettes totales progresseraient de 13,1 % pour atteindre 14,8 % du PIB en raison de la poursuite des actions de modernisation des régies financières. Les recettes minières restent dominantes. Les dons ont enregistré une hausse de 66,9 % en réponse au bon déroulement du processus de transition politique. Les dépenses totales et les prêts nets sont en hausse de 29,9 % pour représenter 25,8 % du PIB, du fait des dépenses d'investissement progressant de 47,4 % pour se situer à 10,9 % du PIB contre 7,9 % en 2009. Pour 2012, le déficit global hors dons s'établit 15,9 % du PIB et le solde global est passé de - 0,5 % du PIB en 2011 à - 6,3 % du PIB. Les recettes totales se sont situées à 15,9 % du PIB en raison d'une hausse des recettes non fiscales représentant 1,3 % du PIB, tirées des dividendes minières. Les dons ont fortement progressé pour ressortir à 9,7 % du PIB nominal contre 3,8 % du PIB. Les dépenses totales et prêts nets sont en hausse pour représenter 31,9 % du PIB en raison de la forte progression des dépenses d'investissement qui ont représenté 18,8 % du PIB contre 6,9 % du PIB en 2011.

215. L'encours de la **dette extérieure** est évalué à 697,8 milliards de FCFA contre 610 milliards de FCFA en 2010, soit respectivement 20,4 % du PIB contre 22,1 % du PIB en 2010. Pour 2012, il a représenté 23,7 % du fait d'une mobilisation accrue de ressources extérieures en vue de soutenir principalement les travaux d'infrastructures. La dette intérieure, estimée à 97 milliards de FCFA, représenterait 13,9 % du total de la dette.

216. Concernant l'**évolution monétaire**, l'encours du crédit intérieur a progressé de 67,4 milliards de FCFA ou 19,1 %, en se fixant à 418,5 milliards de FCFA en fin décembre 2011. La position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 11,9 milliards de FCFA pour se situer à 15,7 milliards de FCFA. L'encours des crédits à l'économie est ressorti à 402,6 milliards de FCFA, en progression de 16 % par rapport à son niveau de décembre 2010, du fait de l'accroissement des crédits ordinaires essentiellement attribuable aux avances de trésorerie aux sociétés pétrolières, minières, des télécommunications et de l'énergie, ainsi qu'à des entreprises du secteur du commerce

général. La masse monétaire a enregistré une hausse de 6,1 %, pour se situer à 611,2 milliards de FCFA à la fin décembre 2011. Cette hausse de la liquidité globale induirait la progression de 14,8 % de la circulation fiduciaire. Toutefois, les dépôts en banque ont baissé de 3,7 %. La situation monétaire en 2012 révèle une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur (16,4 %). La position nette du gouvernement s'est améliorée et les crédits ordinaires ont progressé de 19,1 % en réponse aux besoins des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, des transports et du commerce général. En conséquence la masse monétaire a progressé de 27,7 % pour s'inscrire à 780,5 milliards de FCFA fin décembre 2012.

217. Le solde **global de la balance des paiements** ressortirait déficitaire de 27,4 milliards de FCFA, en dégradation de 126,1 milliards de FCFA par rapport à l'année 2010 où le solde était excédentaire de 96,6 milliards de FCFA. Cette évolution résulte essentiellement d'une détérioration du déficit courant. Le déficit du compte courant s'est creusé pour passer de 563 milliards de FCFA en 2010 à 691 milliards de FCFA en 2011. Les exportations ont progressé de manière significative de 7,8 % en rapport avec les produits miniers et agropastoraux. Les importations ont augmenté de 8,1 % en relation avec la poursuite des travaux d'infrastructures. Le solde commercial subirait l'influence d'un accroissement des importations nettement supérieur à celui des exportations. La balance des services s'est aussi dégradée en liaison avec les dépenses de fret et la consommation des autres services dans les secteurs minier et pétrolier. Hors dons, le déficit courant, se situait à 25,4 % du PIB en 2011 contre 22,1 % un an auparavant. Pour 2012, le solde global de la balance des paiements ressort excédentaire de 131,8 milliards de FCFA en 2012, résultant d'une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, malgré une aggravation du déficit courant. Une forte progression des importations portées par les produits alimentaires pour faire face à la crise alimentaire, et les biens d'équipement, en dépit de la baisse des importations de produits pétroliers explique l'état du solde du compte courant. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est consécutif à une nette amélioration de la mobilisation des appuis financiers extérieurs à l'État, dont les effets ont été atténués par le recul des investissements directs étrangers.

218. **Pour l'année 2013**, les pouvoirs visent une croissance de 6,7 % dans le cadre d'un programme ambitieux pour une croissance forte,

diversifiée, durable et créatrice d'emplois. Dans cette perspective, le gouvernement compte poursuivre son programme conclu avec le FMI et les réformes structurelles et institutionnelles nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme. La lutte contre l'inflation sera poursuivie dans le respect de la norme communautaire, mais et aussi dans le cadre de l'ambitieux programme «3N» dont un des objectifs est un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante dans une perspective d'accélération de la production agricole et de l'élevage pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Dans le domaine des finances publiques, le solde budgétaire doit s'améliorer et une politique prudente de la gestion de la dette en faisant essentiellement recours aux financements concessionnels sera poursuivie. Le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB est projeté en repli à 21,6 % en 2013. La politique monétaire et du crédit va s'inspirer de la politique monétaire communautaire et prudente compatible avec les objectifs de relance des activités économiques et de la stabilité des prix.

2.12 Nigeria

219. La croissance du produit intérieur brut réel du Nigeria a connu une augmentation de 6,5 % au premier semestre 2012, contre 7,5 % en juin 2011. Cette performance est imputable au secteur non pétrolier qui, avec un poids de 85,2 % du PIB, a réalisé 7,8 % de croissance contre 8,7 % dans la période correspondante de 2011. Le secteur pétrolier, qui pèse 14,8 % du PIB, a connu aussi une baisse de 1,55 % en 2012 contre une hausse de 0,31 % dans la même période de 2011. Ce fléchissement est lié à la situation économique morose mondiale et notamment à la faible demande en pétrole brut de la Chine et des États-Unis. Au niveau interne, l'économie a été affaiblie par des émeutes dans tout le pays en raison de la suppression des subventions octroyées sur les produits pétroliers, par les attentats et les menaces à la sécurité incessants perpétrés et posés par Boko Haram, et par les effets dévastateurs des inondations qui ont touché quinze des trente-six états du Nigeria au cours du dernier trimestre de 2012.

220. La contribution sectorielle à la croissance montre que le secteur du bâtiment et de la construction ainsi que les secteurs des services aux entreprises et d'autres secteurs de services ont progressé de 0,64 % et

0,59 %, respectivement, par rapport à ceux obtenus au trimestre correspondant de 2011. En outre, les secteurs du pétrole brut, du gaz naturel et des ressources minérales solides ont enregistré des gains de 0,34 % et 0,18 % par rapport à ceux obtenus au trimestre correspondant de 2011. Au cours du troisième trimestre de 2012, les activités des industries manufacturières ont connu une amélioration pour le deuxième trimestre consécutif bien qu'il y ait eu un recul par rapport à la même période en 2011. Les industries manufacturières ont enregistré un ralentissement de la croissance passant de 7,1 % en fin juin 2011 à 7,0% en glissement annuel en 2012. Ces évolutions dépendent d'un certain nombre de facteurs, notamment la baisse de la production agricole, qui joue un rôle important dans la fourniture de matières premières à ce secteur, et les défis liés à la facilité d'accès aux fonds. Par ailleurs, à hauteur de 40 %, le secteur agricole constitue la plus forte contribution au PIB du Nigeria. En tant que moteur de l'économie, plus de 70 % de la population rurale travaille dans l'agriculture de subsistance. La baisse de la contribution du secteur est attribuable d'une part, aux problèmes de sécurité dans certains États du nord du pays qui ont perturbé les activités des agriculteurs et d'autre part, aux nouvelles implantations de terres agricoles, et aux inondations majeures survenues dans certaines régions du pays à des degrés divers. Toutefois, compte tenu du fait que les pointes de crue sont intervenues vers la fin du troisième trimestre de 2012, l'impact sur la production agricole a été faible selon les données de 2012. Il serait dès lors imaginable que l'impact entier des inondations sera plus visible au cours des premier et deuxième trimestres de 2013. C'est à cette période que les cultures ayant souffert des inondations seront prêtes à être récoltées.

221. **L'inflation globale** a été relativement élevée en 2012 au Nigeria. L'économie nigériane a connu un certain nombre de chocs tels que la suppression partielle de la subvention sur le supercarburant pour moteurs d'automobiles, entraînant le déclenchement de la grève nationale et l'augmentation des tarifs de l'électricité et l'augmentation des taxes sur le blé et la farine entre 2011 et 2012. En raison de ces chocs, l'indice composite des prix à la consommation a connu une hausse en janvier 2012 et tout au long de l'année 2012. Ainsi, l'indice général correspondant est passé à 12,6 % en janvier 2012, soit une augmentation de 22,3 % par rapport au taux de 10,3 % enregistré en décembre 2011. Au cours de la partie restante de l'année, les mois d'avril, de juin et de juillet ont enregistré le taux le plus élevé de 12,9 %, 12,9 % et 12,8 % respectivement. L'indice général est passé de 12 % en décembre 2012 à

12,3 % en novembre 2012. Cette évolution a été modérée par une politique monétaire restrictive ayant conduit à la stabilisation du taux de change.

222. Au niveau des **finances publiques**, les opérations budgétaires durant la première moitié de 2012 se sont soldées par un déficit global (hors dons) de 1,5 % du PIB contre 2,7 % dans la période correspondante de 2011. Les recettes fiscales fin juin 2012 ont représenté 10,9 % du PIB comparé au 14,7 % de la période correspondante de 2011, alors que les recettes non fiscales s'établissaient à 13,8 % du PIB contre 14,3 % du PIB dans la période correspondante de 2011. Les recettes pétrolières, contribuant à 90,1 % des recettes totales contre 89,4 % des recettes totales dans la période correspondante de 2011, une hausse traduisant l'augmentation du prix du pétrole sur le marché international et la stabilité du secteur pétrolier. Les dépenses totales du gouvernement fédéral, y compris les prêts nets (et les transferts vers les États et les gouvernements locaux) étaient de 9,7 % du PIB pendant la période sous revue, contre 10,1 % du PIB dans la période correspondante de 2011. L'assainissement financier a conduit à une nette amélioration de la performance budgétaire, suite à l'importante réduction des dépenses telles que les transferts, notamment la suppression partielle des subventions de pétrole et des frais généraux. Les dépenses en capital s'élevaient à 1,3 % du PIB, comparé à 1,9 % du PIB dans la période correspondante de 2011. Les recettes de l'exercice financier 2012 étaient projetées à 9,693 milliards de naira (soit une augmentation de 5,9 % par rapport au budget de 2011) et le déficit budgétaire global devait être limité à 3 % du PIB, tout en investissant davantage dans les secteurs prioritaires essentiels comme la sécurité, les infrastructures, l'agriculture, l'éducation, et la santé. L'objectif est de faire en sorte que le déficit soit orienté à la baisse à moyen terme. L'objectif de la suppression de la subvention était de libérer environ 1,4 trillion de naira (9,3 milliards de dollars des États-Unis) en vue de constituer une épargne qui serait orientée vers les filets de sécurité en faveur des pauvres pour atténuer les effets de la suppression de la subvention. Cette épargne devait aussi être consacrée au développement de l'infrastructure à travers le programme de réinvestissement des subventions et d'autonomisation (SURE-P) et du fonds souverain d'investissement.

223. L'**encours de la dette totale** fin juin 2012 était de 19 % du PIB contre 17,5 % fin décembre 2011. La dette intérieure a progressé, faisant ainsi passer sa proportion dans la dette totale de 13 % à 40 %, entraînant

du coup la baisse de celle extérieure de 87% à 60%. En outre, 66 % de la dette intérieure était de longue durée et 34 % de courte durée. La politique d'endettement du Nigeria, comme énoncé dans les stratégies du gouvernement, vise à rendre viable la dette publique à moyen terme et à assurer que le gouvernement central et les gouvernements des États s'en tiennent à l'emprunt prudent et durable et à l'utilisation efficace des ressources

224. La **politique monétaire** restrictive a conduit à la baisse les réserves monétaires de 9,8 %, contre une augmentation de 11,9 % pendant la même période de 2011. L'agrégat monétaire au sens large s'est accru de 1,4 %, comparé au taux de croissance de 5,7 % dans la période correspondante de 2011. Les avoirs extérieurs et intérieurs nets ont contribué à 2,9 % et à - 2,8 % respectivement à la croissance de l'agrégat monétaire au sens large, contre -0,5 % et 1,8 % respectivement dans la même période de 2011. Les crédits nets au gouvernement ont contribué à - 6,6 % de la croissance de l'agrégat monétaire au sens large contre 0,5 % dans la période correspondante de 2011. La contribution du crédit au secteur privé (élargi au système bancaire) à la croissance de la masse monétaire au sens large était de 3,8 % comparé au chiffre de 1,3 % dans la même période de 2011. Le niveau des réserves extérieures est passé de 7,2 mois de couverture d'importation dans la première moitié de 2011 à 7,6 mois de couverture d'importation pendant la période sous revue. Le naira est resté relativement stable. Il est à noter que la Banque centrale du Nigeria (CBN), institution quasi gouvernementale, n'a pas une autonomie de gestion totale. Elle est obligée de financer les déficits budgétaires ou d'entreprendre des activités quasi budgétaires, y compris des opérations quasi budgétaires (des garanties d'emprunt) pour le compte des entreprises publiques.

225. Pour l'**extérieur**, le solde du compte courant a enregistré un excédent de 7,7 % du PIB, en baisse par rapport à l'excédent de 9,5 % du PIB du premier semestre 2011, cela en raison de la détérioration de la balance commerciale passant d'un excédent de 18,4 % du PIB au premier semestre 2011 à 15,9 % du PIB pendant la période sous revue. Les exportations de pétrole brut et de gaz naturel continuent de dominer les exportations totales à hauteur de 97 %, traduisant ainsi l'étroitesse de la base productive de l'économie et l'absence d'autres sources de devises, provenant notamment des industries manufacturières. Cette situation a rendu l'économie nigériane vulnérable face aux chocs extérieurs. Les importa-

tions sont dominées par une composante non pétrolière à hauteur de 69,5 % en 2011 et de 71,8 % au cours des trois premiers trimestres de 2012, le reste correspond au poids des importations de pétrole brut et de gaz. À la fin du troisième trimestre 2012, l'excédent de la *balance courante* a atteint 15,4 milliards dollars des États-Unis contre 8,7 milliards de dollars au cours de la même période en 2011. Les services (nets) se sont détériorés, passant d'un déficit de 26 % du PIB au cours de la première moitié de 2011 à un déficit de 26,4 % du PIB pendant la période sous revue. Ce déficit s'est encore creusé à la fin du troisième trimestre 2012 comparé à celui de 2011. Les revenus (nets) se sont détériorés, passant d'un déficit de 10,8 % du PIB à un déficit de 9,3 % du PIB en fin deuxième trimestre, et s'est creusé davantage en fin troisième à cause de l'accroissement des dividendes et des bénéfices rapatriés par des investisseurs non résidents ; les transferts qui avaient augmenté de 1 % du PIB à 8,7 % du PIB au second trimestre 2012 par rapport à 2011 ont fortement baissé de 25,4 % à la fin du troisième trimestre 2012 contre celui de 2011, révélant ainsi l'impact de la crise dans les pays avancés. À la fin du troisième trimestre 2012, les comptes financiers et de capital sont passés de 12,7 milliards de dollars à 5,4 milliards de dollars au même trimestre de 2011. Cependant, la réduction des flux d'investissements directs étrangers a été observée en raison du climat économique instable causé par les problèmes de sécurité dans la partie septentrionale du pays et par les enlèvements permanents des expatriés dans le sud du pays. Le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 2,3 % du PIB comparé au déficit de 0,5 % du PIB dans la première moitié de 2011.

226. **Pour 2013 et au-delà**, l'objectif de la politique macroéconomique du pays est d'assurer la stabilité des prix, la viabilité du secteur extérieur, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la croissance durable. L'année 2013 sera sans aucun doute décisive pour entreprendre des réformes économiques fondamentales, car les décideurs politiques suspendront les réformes nécessaires en 2014, dans la mesure où la lutte pour le pouvoir et les prises de position politiques vont commencer pour les élections primaires et les élections générales en 2015. Toutefois, les attentes pour 2013 ne devraient pas être très élevées puisque les mêmes problèmes, qui expliquent actuellement les mauvais résultats du Nigeria en matière de développement, persistent. En outre, l'« Energy Information Administration » des États-Unis prévoit que le prix du pétrole brut Brent passera d'un prix moyen de 112 USD le baril en 2012

en moyenne annuelle de 105 USD le baril en 2013, ce qui est révélateur de l'offre accrue de carburants liquides par les pays non membres de l'OPEP. Cela aura un impact négatif sur les revenus du pétrole du Nigeria, et donc sur sa trajectoire de développement. Un enjeu majeur pour le Nigeria en 2013 sera la réduction de la dette intérieure, qui s'élève actuellement à 41 milliards d'USD au mois de septembre 2012. L'objectif des autorités devrait être la poursuite du renforcement des perspectives d'une croissance inclusive en améliorant le climat des affaires, en comblant les lacunes en matière d'infrastructure, et en mettant en œuvre des réformes qui favorisent les principaux secteurs à forte propension à la création d'emplois et à la diversification. Des actions résolues sont également nécessaires en vue de maîtriser les conflits religieux dans le cadre des efforts déployés pour progresser plus rapidement dans le domaine de l'inclusion sociale, notamment l'emploi des jeunes. **Les perspectives**, malgré les incertitudes de l'environnement international restent bonnes en raison des réformes structurelles en cours dans le pays. Pour 2013, la croissance serait de 6,7 % sous l'hypothèse d'une reprise de la demande mondiale de pétrole. Le secteur non pétrolier poursuivra sa bonne tendance, réduisant ainsi les effets des chocs extérieurs sur l'économie. Les perspectives d'inflation sont prometteuses avec le taux qui devrait baisser quoique le critère de la CEDEAO de 5 % soit difficile à satisfaire.

2.13 Sénégal

227. **En 2011**, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,6 % contre 4,1 % en 2010. Les performances macroéconomiques ont été affectées par la sécheresse au Sahel. En effet, les productions de céréales et d'arachide ont reculé d'environ un tiers en 2011, ce qui a limité la croissance du PIB. En 2012, après une campagne électorale tendue, les élections présidentielles ont débouché sur un changement d'administration pacifique, avec l'élection d'un nouveau chef d'État en avril 2012, suivi des élections législatives dès début juillet. Un taux de croissance de 3,5 % **est réalisé pour l'année 2012** grâce à un accroissement des investissements publics dans les infrastructures et à la redynamisation du sous-secteur agricole (17,4 %). Les données reflètent la bonne tenue du secteur primaire avec 8,9 % de croissance contre une baisse de 10,8 % en 2011 portée par l'agriculture, un sous-secteur prioritaire de l'État. Ce sous-secteur a en conséquence progressé de 14,9 %

contre un recul de 21,6 % en 2011. L'implication accentuée des pouvoirs publics à travers des subventions et des programmes a pour objectif de permettre à l'agriculture vivrière et industrielle de se redresser et de porter, pour une large part, la croissance de l'économie sénégalaise.

228. La contre-performance du secteur secondaire, qui est passé de 7,2 % en 2011 à 2,7 % en 2012, s'explique par la crise énergétique conjuguée aux difficultés d'accès au crédit et aux problèmes structurels. Les industries extractives (8,2 % en moyenne) et le raffinage du pétrole et cokéfaction (10,8 % en moyenne) et la branche eau et électricité (avec 9 %), mais aussi la branche égrenage de coton et fabrication de textiles (avec 22,7 %), ont amorti la baisse dans le secteur. Les sous-secteurs des BTP (- 0,5 %) et des cimenteries (- 0,6 %) subissent les effets de la crise malienne et d'une timide demande intérieure. La baisse du taux de croissance du secteur supérieur, passant de 4 % en 2011 à 3,7 % en 2012, s'explique par les contre-performances de la quasi-totalité de ses composantes. En effet par rapport à 2011, les postes et télécommunications ont perdu 0,9 point de taux de croissance, le sous-secteur des télécommunications affichant ainsi une croissance modeste de 3,2 %, les services financiers (- 4 %), les services d'hébergement et restauration (4,8 % à - 15,1 %), les activités immobilières (- 0,7 %) et les transports (- 7,5 %), à l'exception du commerce qui a gagné 2 points.

229. Du côté de la demande, la consommation finale a progressé de 2,7 % contre un repli de 1,6 % en 2011. La FBCF est en hausse de 6 % en 2012 contre 2,2 % en 2011, attribuable principalement à la FBCF publique avec 13,6 % en 2012 sous l'impulsion des investissements dans le secteur de l'électricité contre une baisse de 1,9 % l'année précédente.

230. Pour mieux inscrire l'économie sur un sentier de forte croissance des réformes structurelles s'imposent notamment une réforme fiscale exhaustive et surtout de l'énergie. De manière générale, les réformes prioritaires devront porter sur la gestion des finances publiques et de la dette, l'administration fiscale et douanière, le secteur financier et d'autres mesures destinées à éliminer les entraves à la croissance et améliorer le climat des affaires et la gouvernance.

231. L'activité économique sur la période s'est déroulée dans un contexte marqué par des **tensions inflationnistes**, du fait de la rareté des produits alimentaires. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti

à 3,4 % en 2011 contre 1,2 % en 2010. L'inflation en 2011 résulte de l'effet des prix élevés des transports et des produits alimentaires. Le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 1,2 % en 2012, largement en dessous de la norme de 3 % de l'UEMOA.

232. Dans le **domaine des finances publiques**, la situation se caractériserait par une aggravation du solde global en rapport avec la forte progression des dépenses. De ce fait, le déficit global, dons compris, s'établirait à 6,7 % du PIB en 2011 contre 5,2 % en 2010. Malgré une augmentation des ressources (recettes et dons) de près de 13 % en 2012, le solde global, hors dons, s'est dégradé de 19,13 % en deux ans. Cette situation correspond à un déficit allant de 8,7 % du PIB en 2011 à 8,8 % en 2012³. Le déficit du solde global, dons compris, malgré un léger mieux, reste toujours important passant de 6,7 % du PIB en 2011 à 5,9 % du PIB en 2012. Les recettes budgétaires ont légèrement progressé pour se situer à 20,9 % du PIB contre 20,2 % en 2011, et les dons se sont fortement inscrits en hausse de 41,3 %. Les dépenses totales et prêts nets vont s'établir à 29,7 % du PIB contre 29 % en 2011. Les dépenses d'investissement, sur ressources extérieures, ont progressé de 16,3 %, contre une baisse de 0,8 % en 2012 sur ressources internes, pour une hausse de 16,5 % enregistrée en 2011.

233. La maîtrise du déficit s'accompagne aussi d'un effort de rationalisation des dépenses publiques privilégiant la protection des pauvres, ainsi qu'une restructuration de la dette publique. Il résulte de l'impact des chocs exogènes sur le budget (la sécheresse au Sahel et, de manière générale, le ralentissement économique), des coûts très élevés des subventions à l'électricité de même qu'aux mesures qu'ont prises les autorités pour stabiliser les prix des produits alimentaires et pétroliers. Pour une gestion plus rationnelle et efficiente, les pouvoirs publics ont pris des mesures importantes allant dans le sens de (i) réduire sensiblement les dépenses courantes ; (ii) reporter le lancement d'un certain nombre de projets d'investissements publics n'ayant pas d'impact positif certain sur la croissance et la réduction de la pauvreté ; et (iii) ramener le déficit budgétaire à un niveau compatible avec la viabilité de la dette.

3. PIB aux prix du marché 2011=6816,4 et celui de 2012 est projeté à 7225 ; SEF, octobre 2012, p. 32.

234. En 2011, **l'encours de la dette publique**, avec 2704,2 milliards de FCFA, soit 39,7 % du PIB, a été projeté à 3041,1⁴ milliards de FCFA en 2012, soit 42,1 % du PIB, restant en deçà de 70 %, norme retenue dans le cadre du Pacte de convergence de l'UEMOA. Au titre de la dette extérieure, elle est projetée à 2324 milliards de FCFA, soit 32,17 % du PIB en 2012, contre 2050,9 milliards de FCFA, soit 30,09 % du PIB en 2011. Fin 2011, la structure de la dette extérieure du Sénégal indique 64 % en dette multilatérale, 23,8 % en bilatérale et 12,2 % pour la dette commerciale. Le service de la dette publique extérieure devrait s'établir, en 2012, respectivement à 9,9 % et 8,3 % des recettes budgétaires et des exportations de biens et services. La dette intérieure est en revanche estimée à 717,1 milliards de FCFA, soit 9,93 % du PIB en 2012, contre 653,3 milliards de FCFA, soit 9,58 % du PIB en 2011. La dette extérieure représente 76,42 % en 2012 du montant total de la dette publique.

235. **La situation monétaire** est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur, tant en 2011 qu'en 2012. La hausse du crédit intérieur ayant été plus forte que la baisse des avoirs extérieurs nets, il en est résulté une progression de la masse monétaire de 5,2 % en fin décembre 2011. La Position nette du gouvernement (PNG) s'est également améliorée à la suite de l'augmentation des dépôts de l'État auprès de la Banque centrale induite par l'emprunt obligataire international (Eurobond) réalisé en 2011 en vue du financement de l'autoroute à péage. En 2012, malgré une progression importante du crédit à l'économie grâce, en partie, à un financement accru des importations de combustibles pour la production d'énergie, contribuant au repli des avoirs extérieurs, la croissance monétaire est restée modérée à environ 7 %. La progression du crédit intérieur de 13,6 % traduit la détérioration de la PNG consécutive à l'augmentation des recours par l'État aux titres publics pour financer le déficit budgétaire. Cet accroissement de la liquidité globale devrait se traduire par un renforcement des dépôts bancaires de 8,6 % et une hausse de la circulation fiduciaire de 1,1 %. Au total, le taux de liquidité globale de l'économie passerait de 39,8 % en 2011 à 40,2 % en 2012. Ces évolutions traduisent les mesures de baisse des taux d'intérêt directeurs de la BCEAO de 25 points de base et des mesures d'assainissement des finances publiques.

4. Ce montant ne prend pas en compte l'emprunt obligataire de 50 milliards lancé en novembre 2012.

236. **La situation du compte courant** en 2011 traduit la sensible détérioration de la balance commerciale imputable à l'augmentation continue de la demande intérieure et des prix internationaux, mais également à la faiblesse des exportations. Le déficit du compte courant est passé de 4,5 % du PIB en 2010 à 5,6 % en 2011, en raison essentiellement de la détérioration de la balance des biens. Toutefois, le déficit des transactions courantes a été atténué par l'excédent des transferts courants qui s'est établi à 11,4 % du PIB contre 12,1 % du PIB en 2010, soit une légère amélioration reflétant l'augmentation de 2,5 % des envois de fonds des émigrés. Ils ont ainsi atteint un niveau de 702,5 milliards de FCFA en 2011, soit 10,3 % du PIB. **En 2012**, la détérioration du compte courant devrait s'accroître à la suite de 2011, sous l'effet principalement de l'aggravation du déficit de la balance commerciale. En effet, le déficit des transactions courantes hors dons est attendu à 8,2 % du PIB contre 8,7 % du PIB en 2011. L'impact de la dégradation de la balance commerciale sur le compte courant est atténué par l'excédent de 821,6 milliards de FCFA (+ 11,4 % du PIB) de la balance des transferts courants imputable aux envois de fonds des émigrés. Malgré la crise qui persiste dans la zone euro, ces transferts ressortiraient à 787,7 milliards de FCFA (+ 10,2 % du PIB, contre 10,3 % en 2011) soit en hausse de 5 % par rapport à 2011. Le déficit du compte courant de 579,7 milliards de FCFA devrait être compensé en partie par l'excédent de 475,7 milliards de FCFA du compte de capital et d'opérations financières. Au total, la balance des paiements a dégagé, consécutivement à 2011, un déficit de 104 milliards de FCFA.

237. Le **PIB réel pour 2013** progresserait de 4,3 %. Cette reprise devrait être essentiellement portée, d'une part, par des politiques orientées vers l'atteinte des OMD, l'amélioration de la fourniture d'électricité, et d'autre part par les projets mis en œuvre dans le cadre du MCA. Il s'y ajoute également le projet de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, de l'aéroport international Blaise Diagne, mais aussi du projet des minéraux lourds comme celui de la grande côte (zircon).

238. Pour renouer avec des taux de croissance élevés et durables dans un contexte de répartition équitable des revenus, les autorités comptent mener des politiques allant dans le sens d'assainir le cadre macroéconomique. Il s'agit de procéder à un rééquilibrage budgétaire en 2013 grâce à l'assainissement des finances publiques et à l'amélioration de la viabilité de la dette. Ce rééquilibrage est nécessaire afin de préserver la

stabilité du cadre macroéconomique. Le déficit public en 2013 devrait être en dessous de 5 %, pour assurer la viabilité de la dette et reconstituer les marges de manœuvre budgétaire. Pour les pouvoirs publics, un niveau de déficit en dessous de 5 % est nécessaire pour maintenir, entre autres, la dette publique, projetée à 3321,1 milliards de FCFA, sur une trajectoire viable. Aussi dès janvier 2013, un meilleur alignement de la loi des finances sur les stratégies de développement avec, comme objectif, une gestion plus prudente de la dette en vue de mieux identifier et gérer les risques de dérapage. Le besoin de financement brut annuel à moyen terme reste relativement élevé au Sénégal et devrait se situer autour de 9,6 % du PIB durant la période 2013-2016 après avoir atteint 13 % en 2012.

239. **L'inflation**, mesurée par l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), devrait s'établir à environ 2 % en 2013, soit largement en dessous du seuil communautaire de 3 % fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA. Les projections effectuées font état d'une évolution modérée des prix à la production compte tenu de la tendance à la baisse des cours mondiaux et un approvisionnement suffisant du marché intérieur.

240. En 2013, **le déficit du compte des transactions courantes** est attendu à 591,6 milliards de FCFA (7,7 % du PIB). Il devrait toutefois être largement contrebalancé par l'excédent de 734,1 milliards de FCFA du compte de capital et d'opérations financières. Au total, la balance des paiements devrait dégager un excédent de 142,5 milliards de FCFA en 2013 contre un déficit de 104 milliards de FCFA en 2012.

241. S'agissant de la monnaie, la situation favorable du solde de la balance des paiements devrait se traduire par une amélioration de 142,5 milliards de FCFA des avoirs extérieurs nets. Favorisé par la bonne tenue des crédits à l'économie, le crédit intérieur est attendu en progression de 7,5 %. Ainsi, la masse monétaire qui est le reflet de ses contreparties devrait connaître une expansion de 11,1 %.

242. Les risques auxquels fait face l'économie sénégalaise demeurent considérables. L'environnement mondial peu favorable, surtout en Europe, de même que la hausse des prix du pétrole et l'instabilité persistante dans les pays voisins sont les principaux risques extérieurs qui pèsent sur les perspectives. Au plan intérieur, les attentes élevées de la

population vis-à-vis du nouveau gouvernement en matière de création d'emplois et de réduction du coût de la vie pourraient compliquer le rééquilibrage des finances publiques à moyen terme.

243. Aussi pour consolider ses performances et répondre à la demande sociale, le Sénégal compte-t-il :

- Accélérer l'atteinte des OMD, comme levier important dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies, d'où l'importance accordée par l'État au développement d'infrastructures essentielles, les réformes pour améliorer le climat des affaires et les politiques sociales adaptées ;

- finaliser les grands projets en cours dans le cadre du « Millenium Challenge Account » (MCA), l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio et l'aéroport international Blaise Diagne, consolidant ainsi les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures et, *in fine*, participer à la réduction des disparités régionales ;

- mettre en œuvre le projet des minéraux lourds de la grande côte (zircon) et les projets de mines d'or (Golouma et Massawa) et le renforcement de la production de phosphate ;

- améliorer la fourniture d'électricité ;

- mettre en application les mesures de baisse de la fiscalité sur le revenu des personnes physiques et adopter un nouveau code général des impôts ;

- poursuivre la mise en œuvre du PNIA et du projet d'appui aux filières agricoles dans le cadre de la maîtrise de l'eau, de l'amélioration de la productivité ainsi que de la diversification agricole, mais aussi la suppression des licences de pêche accordées aux bateaux étrangers et la poursuite d'autres mesures visant à préserver les ressources halieutiques ;

- enfin, élaborer et mettre en œuvre un cadre de bonne gouvernance en vue de contribuer à faire du Sénégal un modèle de démocratie afin que la relance des activités de production ait des effets positifs et durables sur l'économie.

2.14 Sierra Leone

244. La croissance du PIB réel est de 18,2 % en 2012, ce qui est une nette amélioration par rapport aux 6 % enregistrés en 2011. Le secteur primaire a progressé de 5,31 % en 2012, comparativement à 4,6 % en 2011. Les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture

et de la pêche qui ont respectivement augmenté de 5,4 %, 4,3 %, 2,7 % et 2,5 % en 2011, ont respectivement enregistré une croissance de 6,4 %, 4,7 %, 3,4 % et 1,8 % en 2012. Ils ont bénéficié de l'appui des pouvoirs publics à travers le Programme d'appui à la commercialisation des productions des petits producteurs et du projet de développement du secteur privé rural, en plus des conditions pluviométriques favorables. Le secteur industriel est passé d'un taux de croissance de 9,7 % en 2011 à une progression exponentielle de 148,1 % en 2012 tiré essentiellement par les mines et les carrières avec 345,5 % en 2012 contre 17,2 % en 2011 et une bonne tenue des autres sous-secteurs. Le secteur supérieur a réalisé 6 % en baisse par rapport au taux de 7,2 % enregistré en 2011, tiré par le commerce et le tourisme (8,5 %), de même que la finance et l'assurance (6,2 %).

245. **Le taux d'inflation** est passé de 16,6 % fin décembre 2011 à 12,5 % fin juin 2012. Il s'agit d'un net progrès par rapport au taux d'inflation en glissement annuel de 16,8 % enregistré fin juin 2011. La baisse de l'inflation est due à la stabilité du taux de change, au resserrement des conditions monétaires, à l'augmentation de la production nationale et à la suppression des droits de douane et d'accise sur les produits pétroliers, ainsi qu'au versement de subventions aux vendeurs afin d'atténuer l'effet de la hausse du prix du carburant à la pompe.

246. Les **opérations budgétaires** au cours de la première moitié de 2012 ont entraîné un déficit global de 6,1 % du PIB, contre 12,7 % pendant la période correspondante de 2011. Le déficit budgétaire (dont compris) s'élevait à 3,1 % du PIB, contre 7,1 % pour la période correspondante de 2011. La baisse du déficit budgétaire était liée à l'augmentation des recettes intérieures totales et au contrôle strict des lignes de dépenses importantes. Le total des dépenses et des prêts nets au cours de la période sous revue étaient de 16,9 % du PIB contre 20,9 % du PIB au cours de la même période de 2011.

247. **Le montant total de la dette** sierra-léonaise représentait 75,5 % du PIB en 2011 et devrait atteindre 63,9 % du PIB en 2012. Les montants de la dette intérieure et extérieure représentaient respectivement 72,4 % et 27,6 % de la dette totale. La grande partie de l'encours de la dette extérieure, 61,9 %, est due aux institutions multilatérales alors que 24,8 % revient aux créanciers privés, et le reste (13,3 %) aux créanciers bilatéraux.

248. La **politique monétaire** avait pour objectif le maintien de la flexibilité du taux de change et la stabilité du secteur financier, tout en contenant les pressions inflationnistes. Le taux directeur a été maintenu à 20 % dans une perspective de contenir l'inflation. Sa mise en œuvre a abouti à une masse monétaire en baisse de 0,7 % au cours de la période sous revue contre une hausse de 2,2 % au cours de la même période de 2011. Cette évolution découle également d'une hausse des avoirs intérieurs nets de 6,7 % qui n'a pu compenser la baisse des avoirs extérieurs nets estimée à 1 %. Le concours au secteur privé, aux institutions publiques, au gouvernement et aux autres acteurs de l'économie sur la croissance de la monnaie au sens large étaient respectivement de - 0,02 %, 0,5 %, - 0,3 % et 0,2 %, contre 3,3 %, - 0,5 %, - 6,4 % et 5,7 % au cours de la même période en 2011. Le leone fut relativement stable au premier semestre de 2012, avec une appréciation de 0,9 %, comparativement à une dépréciation de 3,7 % enregistrée pendant la même période en 2011. Les stocks de réserves extérieures brutes ont enregistré une hausse de 384,4 millions d'USD fin juin 2012, soit 3,0 mois de couverture des importations contre 2,4 mois de couverture des importations à fin décembre 2011.

249. **Pour l'extérieur**, les données provisoires de la balance des paiements révèlent une baisse du déficit commercial de 46 % du PIB en 2011 à 15,5 % en 2012, en raison de la hausse des exportations passant de 13,2 % du PIB en 2011 à 22,6 % en 2012 et du recul des importations de 59,2 % du PIB à 38,1 % du PIB. Les exportations ont tiré profit de l'augmentation des ventes des minerais de fer et de rutile (y compris l'alumine) alors que la chute des importations découle de celle de l'importation d'équipements de transport pour le minerai de fer. L'amélioration du déficit des comptes courants repose également sur la réduction du déficit net des services passant de 12 % du PIB en 2011 à 5,7 % du PIB, et sur la hausse de l'excédent des transferts courants nets passant de 5,2 % du PIB en 2011 à 3,4 % du PIB. Le compte de capital et les opérations financières ont enregistré un excédent en baisse passant de 3,5 % du PIB en 2011 à 1,6 % du PIB en 2012. Cette évolution s'explique par la réduction de l'investissement direct provenant de l'extérieur dans le secteur minier, en particulier le minerai de fer, et la réduction de l'excédent du compte de capital, qui comprend essentiellement des subventions de projets.

250. **Pour 2013**, l'objectif de la politique macroéconomique vise une croissance économique durable, la création d'emplois et l'élargissement

des opportunités économiques et sociales à une plus grande partie de la population, dans une perspective de consolidation des acquis. Le lancement des activités d'exploitation des sociétés de minerai de fer et l'augmentation des investissements dans les infrastructures ou les autres services sociaux, en particulier la production d'énergie contribueront à atteindre un taux de croissance de 7,5 % en 2013. Les travaux de construction devraient augmenter à mesure que le gouvernement maintiendrait son engagement à accroître les investissements dans les infrastructures et la fourniture des services sociaux. Les principaux objectifs budgétaires étaient les investissements en infrastructures et la fourniture de produits de première nécessité pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le volume de la dette constitue encore une source de préoccupation. Une amélioration significative des exportations, soutenue en cela par l'expansion du secteur minier, principalement l'exportation de minerai de fer est attendue alors que les importations devront baisser. Le déficit du compte courant et le taux de change devront rester stable, du fait de l'augmentation des recettes d'exportation. La stabilité du taux de change et la politique monétaire rigoureuse permettront de contenir l'inflation à un seul chiffre, bien que l'objectif de 5 % du critère de convergence de la CEDEAO soit difficile à atteindre.

2.15 Togo

251. **Le taux de croissance du PIB** réel en 2011 est de 4,9 % contre 4 % en 2010, en liaison avec le regain d'activités dans tous les secteurs. Le secteur primaire a progressé de 5,1 % contre 2,4 % en 2010. Le secteur secondaire a augmenté de 4,5 % contre 5 % en 2010, avec la normalisation de la fourniture d'électricité. Le secteur supérieur a crû de 1 % contre 3,1 % en 2010. Du côté de la demande, la FBCF a progressé de 41,3 %, contre 14,5 % en 2010, en liaison avec la forte hausse de l'investissement public dans le cadre de la poursuite des grands travaux d'infrastructures. En revanche, la consommation finale était en baisse de 2,8 %. La situation en 2012 a évolué comme en 2011, avec un taux de croissance du PIB de 5 %, tiré principalement par le secondaire avec 13 %. Ce secteur a bénéficié de l'amélioration de la fourniture d'électricité et de la bonne tenue des industries extractives. Le secteur supérieur a aussi bénéficié du regain d'activité dans le secondaire, portant ainsi son taux de croissance à 4,6 %. Le secteur primaire a cependant fléchi avec un taux de 4,1 % en

2012, moins qu'en 2011, en raison de la décélération de l'agriculture avec 2,7 % en 2012 contre 5,1 % en 2011.

252. Du côté de la demande, la FBCF a connu une progression moyenne de 15,6 % contre 8,7 % en 2011, suite à celle du secteur privé (12,8 %), surtout dans les logements ; et celle du secteur public (18,3 %) en particulier dans la construction d'infrastructures. La consommation finale chuterait de 15,5 % contre une hausse de 6,9 % en 2011, en rapport avec la chute de la consommation privée de 18,4 %.

253. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par des tensions **inflationnistes** dues à la hausse des prix des produits alimentaires et des transports. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,6 % contre 1,4 % en 2010. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il s'est établi à 3,4 % contre 1,5 % en 2010. Pour l'année 2012, le taux d'inflation est estimé à 2,5 %.

254. Dans le domaine **des finances publiques**, la situation se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires. Les recettes budgétaires ont représenté 18,2 % du PIB contre 18,8 % en 2010 grâce aux résultats obtenus dans le recouvrement de la TVA, des impôts sur le commerce extérieur et des impôts sur les revenus et les bénéfices. Les dons ont progressé de 32,7 % après une baisse en 2010 pour représenter 4,9 % du PIB. Les dépenses totales et les prêts nets ont atteint 24,1 % du PIB contre 22,4 % en 2010, avec une progression de 83,1 % des dépenses en capital pour représenter 13,3 % du PIB contre 7,8 % en 2010. Au total, le solde global hors dons et le solde global s'établiraient respectivement à -9,6 % et -6,4 % du PIB contre -1,1 % et 0,3 % en 2010. Pour 2012, la situation reste proche de 2011 avec des recettes budgétaires représentant 18,2 % du PIB alors que les dépenses totales et prêts nets sont de 31,6 % du PIB avec un doublement des dépenses d'investissement. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont détériorés en 2012 pour représenter 13,4 % et 9,6 % du PIB contre 6 % et 1,1 %, respectivement en 2011.

255. Le bénéfice de l'Initiative pays pauvres très endettés a permis de voir **l'encours de la dette** extérieure passer de 770,1 milliards de FCFA en 2009 à 236,3 milliards de FCFA en 2010, puis à 224,7 milliards de FCFA en 2011. Quant à la dette intérieure, son encours passerait de 472,9 milliards en 2010 à 510,6 milliards de FCFA en 2011, soit une hausse de 8 %

due à l'emprunt obligataire émis par l'État en début d'année. L'encours de la dette publique totale s'afficherait à 773,6 milliards de FCFA, soit 43,3 % du PIB nominal contre 44,8 % en 2010. Ce taux serait à 43 % en 2012.

256. **Au niveau de la situation monétaire**, en fin décembre 2011, la position extérieure nette s'est améliorée avec la hausse des avoirs extérieurs nets. L'encours du crédit intérieur a aussi fortement progressé avec 21,6 %. La position nette débitrice du gouvernement a enregistré un repli au profit des crédits à l'économie qui ont fortement progressé. Cette évolution serait liée aux concours accordés à des sociétés opérant dans les secteurs de la distribution de produits pétroliers et de l'industrie chimique. La masse monétaire progresserait de 15,9 %. Pour 2012, les avoirs extérieurs continuent de s'améliorer et l'encours du crédit intérieur a progressé de 10,8 %. Cette évolution découle de l'amélioration de la position nette du gouvernement et de la progression des crédits à l'économie. La masse monétaire a progressé de 9,8 % en 2012.

257. **S'agissant des échanges extérieurs**, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 31,7 milliards de FCFA en 2011, en réduction de 4,8 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente, sous l'effet d'une dégradation du déficit courant. Le déficit courant s'établit à 111,4 milliards de FCFA. Cette évolution est imputable à la dégradation de la balance des biens et des services, en ligne avec la hausse des importations, qui a, en même temps, alourdi la facture du fret. Toutefois, cette tendance serait atténuée par une amélioration des transferts courants en faveur du secteur privé. Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait se situer à 10,6 % contre 7,7 % en 2010. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est monté à 192,5 milliards de FCFA en 2011, contre un niveau de 130 milliards de FCFA un an plus tôt, en liaison notamment avec l'accroissement des autres tirages publics et la baisse des amortissements dus au titre de la dette extérieure publique. L'amélioration de cet excédent est aussi influencée par la hausse des flux entrants d'investissements de portefeuille et d'investissements directs étrangers, en raison de l'octroi d'une nouvelle licence de téléphonie mobile. Pour 2012, la situation s'est légèrement dégradée avec un solde excédentaire de la balance des paiements moindre avec 11,5 milliards de FCFA. Cette situation est la conséquence d'un creusement du déficit courant suite à une dégradation de la balance des biens et services et une stabilité des revenus et transferts. Aussi le déficit du compte courant hors dons s'est-il établi à 10,7 % en 2012.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est prévu en baisse, en liaison notamment avec le recul des dons projets et la détérioration des autres capitaux privés, nonobstant l'amélioration des tirages publics nets sur prêts extérieurs.

258. **Pour 2013**, le taux de croissance attendu est de 5,3 %, porté principalement aussi par le secteur secondaire avec 10,5 %. Le secteur primaire réaliserait 4,1 %, tandis que le supérieur augmenterait de 4,8 %. En 2013, il est attendu une reprise de la consommation finale avec 5,5 % et une croissance des investissements de l'ordre de 9,7 % en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Au niveau des finances publiques, le déficit global hors dons et le déficit global visés seraient en recul pour représenter 6,1 % et 2,8 % du PIB, respectivement.

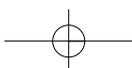
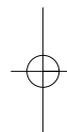
2.16 Conclusion

259. La situation économique s'améliore dans l'ensemble des pays de la Communauté. En termes d'engagement politique, les autorités sont toutes déterminées à relever les défis qui jalonnent le sentier de croissance sur lequel est engagé leur pays. Toutefois, la transformation structurelle, génératrice d'emplois et source de diversification des économies, prendra encore du temps, car les besoins de financement pour ce faire restent importants, alors que l'épargne domestique est encore faible. D'importantes réformes sont en cours pour améliorer le climat des affaires. Mais force est de constater que seuls les pays ayant une dotation en ressources naturelles stratégiques sont les principaux bénéficiaires des flux d'investissement étrangers. De plus la croissance est le plus souvent tirée par ces exploitations intensives en capital. Les pays ouest-africains doivent mobiliser des ressources internes pour mieux accélérer leur croissance économique, réduire les fluctuations de la croissance très liées aux chocs exogènes et améliorer les conditions de vie des populations.

260. Il est important pour la poursuite de la dynamique de la croissance dans la sous-région de rappeler aux États la nécessité de bien respecter le Programme d'action spécifique soumis aux CER de la sous-région. En effet, chaque pays s'est engagé dans un programme à moyen terme visant à accélérer sa croissance économique tout en consolidant les fondamentaux de son économie et promouvoir une meilleure répartition des fruits de la croissance.

2.17 Références

- AMAO (2012) : *Programme de coopération monétaire de la CEDEAO : Rapport*, premier semestre 2012, Freetown, décembre 2012.
- BCEAO (2012) : *Rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA*, septembre 2012.
- CEA/BSR-AO (2012) : *Rapport économique sur le Sénégal*, décembre 2012.
- FMI (2012a) : Bulletin FMI, *Le FMI et la Banque mondiale, un allègement de la dette pour la Guinée*, 26 septembre 2012.
- FMI (2012b) : Communiqué de presse Mali, n° 12/437.
- FMI (2012c) : Note d'information, n° 12/132 Bénin.
- FMI (2012d) : Rapport FMI n° 12/109 F Niger.
- FMI (2012e) : Rapport FMI n° 12/227.
- FMI (2012f) : Rapport n° 12/99 Bénin.
- FMI : Moniteur des finances publiques, octobre 2012.
- FMI (2012g) : *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Entretien la croissance dans un climat mondial d'incertitude*, avril 2012.
- FMI (2012h) : *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, préserver la croissance dans un monde incertain*, octobre 2012.
- FMI (2012i) : *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*, 2012.
- FMI (2012j) : Rapport n° 12/159 Burkina.
- FMI (2012k) : Rapport n° 12/117 Côte d'Ivoire.
- FMI (2012l) : Rapport n° 11/328 Côte d'Ivoire.
- FMI (2012m) : Rapport n° 11/37 Mali.
- FMI (2012n) : Rapport n° 12/58 UEMOA.
- FMI/UEMOA (2012a) : *Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres*, mars 2012, n° 12/59.
- UEMOA (2011) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, décembre 2011.
- UEMOA (2012b) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, juin 2012.
- UEMOA (2012c) : *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, décembre 2012.



CHAPITRE 3 : CROISSANCE VERTE INCLUSIVE POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Introduction

262. L'économie verte, concept à controverse dans ses définitions, est considérée comme un outil de promotion du développement durable, et reste au cœur des débats nationaux et internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et de création d'emplois massifs respectueux de l'environnement. Le concept de croissance verte suscite de plus en plus d'intérêt auprès des décideurs politiques et des praticiens du développement pour faire face aux affres du modèle de l'économie mondiale. La rencontre de RIO+20 en juin 2012 fut, pour la communauté internationale, l'occasion de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable et de traiter les nouveaux défis émergents du développement. Cette rencontre a mis l'accent sur deux thèmes spécifiques : *l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, et le cadre institutionnel du développement durable.*

263. Le modèle de développement dominant auquel le monde est confronté présente de multiples crises simultanées, d'épuisement des ressources naturelles et des dysfonctionnements de marché qui ont marqué les premières décennies du nouveau millénaire. Il s'avère inefficace face à l'emploi productif et le travail décent. Ce type d'économie traditionnelle, ou « économie brune » exacerbe les phénomènes du changement climatique et d'épuisement des ressources naturelles, et de crises diverses de biodiversité, des énergies, de la sécurité alimentaire, voire du système financier comme récemment en 2008. Tout ceci augmente les disparités sociales, le sous-emploi, l'augmentation non maîtrisée des émissions des gaz à effet de serre, les migrations de populations, etc. qui

constituent les défis majeurs du développement auxquels l'humanité doit faire face.

264. Parallèlement, les investissements ont du mal à être orientés vers des secteurs créateurs d'emplois massifs et respectueux de l'environnement. Le modèle économique actuel n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents et a engendré l'inefficacité du système financier dont les coûts restent très élevés pour les entreprises et les travailleurs. Ces dérives ont été favorisées par une mauvaise allocation des ressources financières. Selon le PNUE, au cours des dernières décennies, des volumes importants de capitaux ont été investis dans l'immobilier, les combustibles fossiles et les actifs financiers incorporant des produits dérivés, mais relativement peu dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports publics, l'agriculture durable, la protection des écosystèmes et de la biodiversité et la prévention des sols et de l'eau.

265. La plupart des stratégies de développement et de croissance économique ont favorisé l'accumulation rapide du capital physique, financier et humain au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessifs des ressources naturelles et en particulier de l'agriculture de subsistance dont dépendent près de 1,3 milliard de personnes⁵. Les conséquences de ces crises planétaires affectent sévèrement les économies mondiales particulièrement celles, fragiles, des pays en voie de développement, en particulier en Afrique et notamment sa région subsaharienne. Dans cette sous-région de l'Afrique, le capital naturel, qui est la base de sécurité alimentaire et de la création de richesses, subit une forte dégradation alors que les pays doivent faire face à une demande croissante d'énergie, d'eau, de nourriture, et de santé ainsi qu'à l'impératif de réduire la pauvreté et de stimuler l'activité économique pour créer des emplois et rehausser les niveaux de revenus.

266. Malgré cela, l'Afrique a connu une croissance économique rapide au cours de la dernière décennie avec des taux de croissance annuels moyens de 5 à 6 % dans plusieurs pays, ce qui dépasse ceux des autres régions. Des leviers importants de la croissance sont dus à la forte demande et aux prix des matières premières. De manière conjointe à cela,

5. 2011, PNUE : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté. Synthèse à l'intention des décideurs ». www.unep.org/greeneconomy.

les réformes macro-économiques associées à une plus grande stabilité politique et une urbanisation croissante, ont entraîné un renforcement du secteur des services, l'émergence d'une classe moyenne et d'un esprit d'entreprise panafricaine.

267. Ces performances remarquables masquent les inégalités face aux progrès qui sont grandissantes d'une région à une autre, d'un pays à un autre et au sein d'un même pays entre milieu rural et urbain. La pauvreté, le chômage et la sécurité alimentaire sont des problèmes persistants. Le manque d'accès universel à l'énergie, à la santé, l'éducation et les infrastructures continuent à renforcer la précarité sociale. La faiblesse de l'économie se matérialise, par exemple, par l'existence de petites entreprises souvent informelles à faible capacité d'investissement et avec des compétences limitées, des technologies très peu efficaces, ce qui explique leur manque de compétitivité sur le marché mondial.

268. L'urgence pour l'Afrique est de garantir à sa population en âge de travailler (estimée à environ un demi-milliard en 2020, BAD) une forte croissance socialement inclusive qui crée des opportunités économiques pour tous dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Du fait que les économies africaines sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces.

269. Une transition vers une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement s'avère nécessaire pour réduire la pauvreté et permettre le développement des moyens de subsistance de millions de personnes, jeunes et femmes, qui dépendent essentiellement des ressources naturelles telles que les terres fertiles, des forêts, de la pêche et d'autres types de capitaux naturels. L'adoption de modes de production et de consommation plus durables devrait ériger les économies africaines dans une voie de compétitivité, de création de richesse, d'emploi et d'éradication de la pauvreté.

270. L'économie verte se propose de rompre avec le modèle de développement actuel peu efficace et d'aller vers un modèle de développement plus durable, qui se caractérise simplement par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources, et l'inclusion sociale. La croissance verte vise à lutter contre le changement

climatique tout en faisant des technologies et des industries vertes nécessaires à ce combat le moteur de la croissance économique nationale. Le PNUE définit l'économie verte comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi doit provenir des investissements publics et privés sobres en carbone, peu polluants, efficaces dans l'usage des ressources, y compris énergétiques et susceptibles de préserver la biodiversité et les services environnementaux.

271. Une transition réussie vers l'économie verte passera nécessairement par un renforcement des capacités techniques, financières et politiques appropriées des pays ouest-africains. De ce point de vue, cette transition devra permettre de créer les compétences et les conditions d'une implication de tous les acteurs concernés dans le processus de mise en œuvre de l'économie verte pour l'atténuation aux changements climatiques.

3.1 Analyse du potentiel et des défis de l'économie verte en Afrique de l'Ouest

272. Dans le contexte ouest-africain, un examen de la question de l'économie verte, selon les experts, montre que les secteurs, basés sur les ressources naturelles telles que l'agriculture, la foresterie, le secteur minier, les ressources halieutiques, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'eau et les autres secteurs du transport et des déchets, constituent les plus importantes niches de création d'emplois et de croissance verte. Les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et des ressources halieutiques génèrent 80 % (UNECA 2012) des emplois en Afrique. Les secteurs de l'industrie et de la manufacture, bon pourvoyeur d'économie verte, sont encore embryonnaires et peu diversifiés pour produire une grande variété de produits intermédiaires et finis. Au sein de la CEDEAO, l'industrie manufacturière est dominée par l'agro-industrie et ne représente que 7,4 % du PIB en 2006⁶.

6. Comptes nationaux de la CEDEAO, 1995 à 2006. Tableau 9.1, p. 39.

3.1.1 L'importance de l'économie verte basée sur des secteurs spécifiques

273. La majorité des économies africaines dépend principalement de leur patrimoine en ressources naturelles, qui, à leur tour est fortement vulnérable aux aléas climatiques. Malgré l'importance du secteur des services, les activités motrices de l'économie de l'espace CEDEAO sont, d'une part, celles du secteur primaire qui absorbent plus de 2/3 de la main d'œuvre et est constitué des sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la foresterie et, d'autre part, celles du secteur industriel avec l'importance des PME et PMI dans les domaines des minerais, de la manufacture et de l'agro-industrielle.

274. **Le secteur de l'agriculture** est le plus grand employeur en Afrique de l'Ouest avec plus de 70 % de la population active. Il a contribué pour 33 % à la formation du PIB en 2009 (BAD, 2011) et emploie un grand nombre d'ouvriers agricoles faiblement rémunérés et d'agriculteurs vivriers (essentiellement des femmes). Les recettes tirées des terres cultivables occupent une grande part de l'ensemble des richesses de la sous-région. Le secteur est marginalement connecté au marché international à travers un certain nombre de cultures (café, coton, cacao, arachide, etc.).

275. Au sein de la CEDEAO, environ 80 % des besoins alimentaires des populations sont satisfaits par des productions agricoles régionales. Sur la période 2002-2004, la valeur des exportations agroalimentaires s'élevaient à 5,96 milliards d'USD, dégageant ainsi un solde positif de la balance commerciale agroalimentaire de 522 millions d'USD. Bien que la région importe des quantités significatives de produits alimentaires (pour une valeur de 5,44 milliards d'USD en 2002-2004), la région reste assez peu dépendante des importations pour couvrir ses besoins alimentaires⁷. Le sous-secteur de l'élevage joue un rôle important dans l'économie de la sous-région ouest-africaine avec une contribution à hauteur de 44 % du PIB agricole. Ainsi, la production animale contribue directement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest⁸.

7. FARM : les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, 2008.

8. CEDEAO 2009 ; Note adoptée d'orientation pour le développement de l'élevage dans l'espace CEDEAO & OCDE 2013.

276. Le secteur de la foresterie occupe une place primordiale dans les économies locales de la sous-région avec une contribution capitale dans les moyens de subsistance, la fourniture des ressources sauvages et les services environnementaux. Au-delà de leur fonction de production de biens et services écosystémiques, les forêts jouent un rôle fondamental dans le développement de l'écotourisme. Or, le secteur du tourisme contribue directement et indirectement à 8,3 % au PIB et 5,9 %⁹ à la création d'emplois en Afrique. Le secteur de la pêche est capital dans la réalisation de la valeur ajoutée et demeure parmi les secteurs à haute intensité de main d'œuvre en Afrique, particulièrement dans les régions côtières d'Afrique de l'Ouest. Le secteur de la pêche concerne 10 millions d'Africains dont les revenus en dépendent essentiellement. Il représente une source principale de nourriture quotidienne, notamment en apport de protéine animale, à des milliers de ménages africains.

277. Malgré l'importance du secteur agricole, on rencontre des cas de malnutrition très sévère dans certaines localités de la sous-région. Le secteur est victime des aléas et changements climatiques, d'attaques parasitaires et de dégradation des sols, ce qui explique les défis du secteur de garantir la sécurité alimentaire et d'arriver à la souveraineté alimentaire aux niveaux nationaux et régionaux.

278. **Au niveau de l'énergie**, l'accès aux services énergétiques, notamment modernes, constitue un véritable vecteur de croissance économique et développement social. Ils contribuent à améliorer les services fondamentaux de base que sont la santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau. Les services d'énergies modernes de cuisson facilitent grandement la vie quotidienne des femmes qui passent péniblement beaucoup de temps dans le ramassage du bois pour l'énergie et dans la cuisson avec des foyers traditionnels très polluants.

279. L'accès aux énergies renouvelables et aux services énergétiques modernes joue un rôle primordial dans la protection de l'environnement et dans la lutte contre les changements climatiques, permettant ainsi de relever les défis de l'adaptation climatique auxquels il faut faire face. Des options politiques efficaces de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique peuvent être de véritables créneaux pour impulser la transition vers une économie verte.

9. UNECA, 2012.

280. Le secteur de l'industriel contribue faiblement à la formation du PIB de la région avec seulement 7,4 % ; ce qui démontre que les ressources naturelles de la région, notamment les productions agricoles, sont peu valorisées.

3.1.2 Analyse du potentiel de développement de l'économie verte

281. Comme annoncé au départ, les secteurs moteurs d'une croissance verte en Afrique de l'Ouest sont : l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, la pêche, la foresterie, l'industrie, le tourisme, le transport, les villes, les déchets et l'eau. Par ailleurs, compte tenu du rythme galopant de l'urbanisation dans la sous-région, les secteurs des villes durables, de la gestion des déchets, de l'écoconstruction durable présentent d'importantes possibilités de développement sobre en carbone.

282. Les ressources naturelles, y compris les ressources minières et énergétiques, sont des biens économiques particuliers, car elles ne sont pas produites. En conséquence, les ressources naturelles génèrent des profits économiques et des rentes si elles sont convenablement exploitées. Ces rentes peuvent être une importante source du développement.

283. Dans le secteur de l'agriculture, les niches de croissance verte identifiées sont :

1. **L'agriculture durable** serait organisée autour des activités liées aux systèmes suivants : fumure organique, utilisation de plantes comme des engrais verts, semences sélectionnées selon les caractéristiques des différentes régions agroécologiques, jachère, jachère améliorée, rotation de cultures, diversification de cultures, intégration de l'élevage et de la foresterie avec l'agriculture, gestion économe de l'eau, cordons pierreux, cultures en courbes de niveaux, recyclage des restes de culture – tout cela allant généralement dans le sens de l'intensification des systèmes. Sur le plan mondial, l'agriculture durable pourrait augmenter l'emploi de 4 % pendant la prochaine décennie (PNUE, 2011).
2. Le développement d'activités de **transformation agro-alimentaire** sur des produits à forte valeur ajoutée. L'accompagnement dans la création d'entreprises agricoles et d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le secteur de l'agriculture, notamment en milieu rural permettrait de mieux fixer la main d'œuvre locale.

3. La promotion des **techniques agricoles propres** par le développement des pratiques durables utilisant moins de pesticide dans les entreprises agricoles, des exploitations familiales productives et l'adaptation réussie aux changements climatiques.
4. La **sécurisation du droit foncier** dans le sous-secteur de la foresterie en accompagnant cela par des politiques d'intensification agricole dans les terres déjà défrichées et dans des systèmes agroforestiers ou de sylvo-pâturage.
5. La valorisation des **produits forestiers** non ligneux et la facilitation de leur distribution dans les marchés locaux et internationaux. L'aménagement participatif des forêts et la diffusion des services de cuisson moderne qui consomment du bois énergie en vue de remédier à la surexploitation des forêts.
6. **La régénération des écosystèmes forestiers** en privilégiant les options sobres en carbone pour s'inscrire dans la dynamique volontariste des NAMAS. La conservation et le reboisement pourraient amplifier l'emploi formel de 20 % dans le secteur de la foresterie d'ici 2020 (PNUE, 2011).

284. Le secteur de l'agriculture présente également un potentiel d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Des options d'adaptation et d'atténuation claires peuvent mobiliser plusieurs types de financement (financement national, APD, privé, REDD+, fonds d'adaptation, NAMAS, MDP, etc.).

285. Du côté de l'industrie, les sources d'économie verte ici identifiées sont :

1. L'efficacité énergétique dans l'industrie, les technologies et procédés industriels sobres en carbone. Ces actions peuvent être menées dans des industries manufacturées qui sont à l'origine de 17 % des problèmes de santé liés à la pollution atmosphérique, laquelle génère des préjudices équivalents à 1-5 % du PIB mondial (PNUE, 2011) et l'industrie des minerais qui sont à l'origine des conflits, de dégradation environnementale et de pollution de l'air.
2. L'importante contribution des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique se trouvent également dans les industries agroalimentaires, l'industrie de la pêche, de la forêt, du bâtiment, de la forêt, du transport, des déchets, etc.

3. L'implication des entreprises notamment les nombreuses PME et PMI de l'Afrique de l'Ouest dans les processus internationaux de normalisation qui peuvent affecter positivement la compétitivité des entreprises.
4. La promotion du recyclage des déchets agroalimentaires.

286. Dans le secteur de l'énergie, la promotion de l'économie verte peut se faire à travers :

1. La filière des **énergies renouvelables** capitalise des niches importantes de création d'emplois verts et d'atténuation aux changements climatiques. Elles peuvent procurer une importante main d'œuvre qualifiée dans les domaines de la fabrication de matériels et équipements, la distribution des équipements, l'installation, la maintenance et de l'exploitation des équipements, etc.
2. La promotion de l'**efficacité énergétique** expérimentée avec succès dans différents pays a montré que les efforts publics concertés pour promouvoir les économies d'énergie peuvent fournir des services améliorés avec moins d'énergie. Les mesures qui ont un retour sur investissement de moins de trois ans peuvent économiser généralement jusqu'à 30 % de la consommation d'énergie. Le Conseil mondial de l'énergie et l'ADEME estiment que les économies globales dans l'Afrique de l'Ouest pourraient même être supérieures, représentant jusqu'à 40 % de la consommation de l'énergie courante¹⁰.
3. Des options d'**adaptation** se révèlent à travers la promotion de combustible de substitution (GPL, biogaz, Biocharbon, etc.) au bois et charbon de bois, mais également, dans l'exploitation et la gestion durable des forêts à travers les aménagements forestiers communautaires.
4. La promotion de l'**accès des populations marginales** aux services énergétiques modernes pour leurs besoins de base (cuisson et éclairage) en privilégiant les options sobres en carbone pour s'inscrire dans la dynamique volontariste des NAMAS.

10. ECREE : Politiques sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO.

3.2 Évaluation des impacts de la transition vers l'économie verte en Afrique de l'Ouest

3.2.1 Les impacts sur la pauvreté et sur l'emploi

Impacts de l'économie verte sur la pauvreté

287. Pour avoir un impact durable de l'économie verte sur la pauvreté, les actions pertinentes devront s'inscrire dans différents secteurs ayant une grande importance pour les populations pauvres.

288. **Dans le cadre de la sécurité alimentaire**, à travers le développement du secteur agricole, qui reste celui dont dépend directement la couche pauvre de la population en Afrique de l'Ouest, développer des activités phares de l'économie verte autour de ce secteur permettrait de réduire considérablement la pauvreté en milieu rural, mais aussi d'assurer la sécurité alimentaire indispensable au développement et à la réduction de la pauvreté. Cela devra passer par un appui aux petits exploitants par la promotion et de la diffusion de pratiques durables. Selon le PNUE, l'étude de 286 projets portant sur les « bonnes pratiques » de 12,6 millions d'exploitations dans 57 pays en développement a révélé que l'adoption d'approches de protection des ressources (par exemple : gestion intégrée des ennemis des cultures, gestion intégrée des nutriments, travail minimal du sol, agroforesterie, aquaculture, maîtrise de l'eau et intégration de l'élevage) entraînait une augmentation moyenne des rendements de 79 % et améliorait l'offre de services environnementaux essentiels.

289. **Dans le cadre de l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base notamment l'accès à l'eau potable et à l'assainissement**, la couche pauvre de la population dispose d'un accès à l'eau potable salubre très limité et l'extrême majorité des populations en zone rurale est privée de services d'assainissement adéquats, en Afrique de l'Ouest. Dès lors, il apparaît que le développement d'activités vertes autour de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la salubrité permettrait d'influencer considérablement la réduction de la pauvreté et également de contribuer à l'atteinte des OMD en matière d'accès à l'eau d'ici 2015. Un important programme de réalisation de forages avec des pompes manuelles a d'ailleurs été mis en place à l'échelle des pays de l'UEMOA depuis 2008 permettant de favoriser l'accès à l'eau potable et de développer des

activités génératrices de revenus dans le secteur de l'agriculture tel que le maraîchage.

290. Dans le cadre du développement de l'accès aux services énergétiques qui constitue, encore en 2012, un problème majeur pour bon nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, le passage à une économie verte en matière énergétique doit s'effectuer dans le cadre du développement de stratégies permettant l'accès aux services d'énergie modernes durables au plus grand nombre. Une telle approche permettra de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et de favoriser également le développement d'entreprises et de structures économiques locales, gage d'un véritable impact sur la pauvreté. Le potentiel d'énergie renouvelable et d'efficacité peut permettre à la zone de renforcer son bouquet énergétique, notamment à travers l'hydroélectricité, le solaire, la bioénergie notamment le biogaz, les résidus agricoles et les agrocarburants.

291. Dans le cadre de la formation des ressources humaines, d'importantes actions sont nécessaires. En effet, l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par la jeunesse de sa population (60 % de la population de la région a moins de 35 ans et près de 40 % de la main d'œuvre est considérée comme étant jeune), mais aussi le manque de qualification professionnelle de la main-d'œuvre surtout en milieu rural. Ainsi, le développement de formations qualifiantes chez les jeunes, centrées sur les métiers verts permettant d'améliorer le niveau de formation et de préparer une main d'œuvre qualifiée contribuera-t-il à réduire considérablement la pauvreté, mais aussi le taux de chômage chez les jeunes. Par exemple, dans la formation en management, on introduira la responsabilité sociale des entreprises ; dans l'enseignement en tourisme, on introduira le changement climatique dans la formation des ingénieurs, on introduira l'analyse de cycle de vie et la gestion des déchets et de l'écoconstruction dans les formations en bâtiment et travaux publics (BTP).

292. Miser sur la formation et l'adéquation des compétences à la demande des nouveaux métiers de l'économie verte reste un enjeu majeur pour les pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'une transition vers une économie verte qui ambitionne de réduire substantiellement le niveau de pauvreté à moyen et long termes. Cette transition ne pourra se faire qu'avec des travailleurs possédant l'instruction et les qualifications requises.

Impacts de l'économie verte sur l'emploi

293. Plusieurs secteurs de l'économie ont été identifiés comme pourvoyeurs de « métiers verts », au sein desquels de nombreuses activités relevant de l'économie verte peuvent y être développées. Les branches ou secteurs où l'Afrique de l'Ouest peut rapidement s'insérer sont ci-dessous énumérés.

294. **Le secteur agricole, environnement et agroalimentaire** avec la promotion d'activités autour de la protection du patrimoine naturel, d'écoconseiller dans l'agriculture, d'écoénergéticien dans l'industrie agroalimentaire, ou encore de juriste en environnement sont identifiés comme pourvoyeurs d'emplois.

295. **La gestion des déchets** où le développement de métiers liés à la collecte, au transport, au traitement et au recyclage des déchets, offrent un potentiel d'emplois très importants. Il s'agit dans un premier temps, pour les pouvoirs publics, de structurer l'ensemble de la filière de la collecte au recyclage permettant de générer toute une série d'emplois, dont une grande partie pourrait être rentabilisée par la production de valeur ajoutée au niveau du recyclage des déchets. Ainsi, la structuration de la filière, outre l'apport considérable qu'elle pourrait entraîner au niveau de la salubrité, de la santé et de l'environnement, pourrait également générer des nouveaux métiers rentables et créateurs d'une nouvelle économie.

296. **L'hydraulique et l'assainissement** avec l'ensemble des activités liées à la production, au contrôle, à la distribution et à la gestion de l'eau et de l'assainissement, mais également les activités de maintenance et d'entretien des ouvrages comptent parmi les activités à fort impact d'emplois.

297. **Le bâtiment** dont les métiers, allant de la conception à la réalisation, comptent de nombreux emplois potentiels relevant de l'économie verte notamment autour des métiers favorisant le développement d'architecture à haute qualité environnementale, l'utilisation de matériaux durables, la mise en place de système d'assainissement écologique, etc.

298. **Les transports** qui bénéficient de la volonté affirmée des certains États à développer des modes de transport à faible émission de CO₂, mais

également des projets innovants de modes de transports urbains qui devraient avoir pour conséquences de générer bien d'emplois innovants.

299. **L'énergie** où les différents secteurs d'activités relevant du développement des énergies renouvelables notamment le photovoltaïque, l'éolien, la bioénergie et l'agocarburant aussi bien dans la production, le conseil de solutions, les fournitures et la maintenance d'équipements sont un gisement important d'emplois.

3.2.2 Impacts sur le secteur de l'industrie

300. Face à la mondialisation, les différentes activités à développer pourront concerner la transformation des produits agricoles, de maraîchage, d'arboriculture, de la pêche et de l'élevage. Il s'agira alors de respecter des normes écologiques en vue, notamment, d'une commercialisation sous-régionale et internationale. Il est également avéré que l'industrie minière est une des voies principales de développement de l'industrie en Afrique de l'Ouest. Les exploitants miniers pourront réaliser directement des investissements plus écologiques, en utilisant des technologies respectueuses de l'environnement et innovantes, mais surtout, au titre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), impulsés des dynamiques locales de développement sobre en carbone.

3.3 Analyse des barrières institutionnelles et financières d'une économie verte

301. Malgré tous ces avantages économiques et sociaux, l'adoption d'une approche de développement fondée sur les principes d'une économie verte se heurte à plusieurs contraintes ou barrières assez rigides. Toutefois, par la sensibilisation et le plaidoyer, des signes encourageants apparaissent avec les différentes rencontres internationales notamment. Ces contraintes, de tous ordres, sont exposées ici.

3.3.1 Analyse des barrières politiques et institutionnelles

Barrières politiques

302. **L'insuffisance d'un cadre politique et stratégique cohérent** permettant aux différents acteurs d'évoluer dans un cadre d'orientation

stratégique. Or, jusqu'à aujourd'hui, une revue du cadre national de développement durable révèle que les pays n'ont pas tous élaboré leur SNDD (Stratégie nationale de développement durable). Il faut reconnaître tout de même que les pays ont adopté diverses politiques, stratégies et plans visant à prendre en charge les questions de développement durable. Il s'agit notamment, des visions nationales à long terme, des plans de développement national et régional, des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), et des stratégies sectorielles dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles. Cela dénote cependant qu'il existe une panoplie d'outils de planification qui rendent ainsi difficiles la mobilisation et l'appropriation.

303. **L'instabilité politique et les conflits** ont beaucoup, et pendant longtemps, compromis la paix et la sécurité dans la région. La multiplicité des conflits armés a eu pour conséquence les déplacements des populations et la destruction du tissu socio-économique et des ressources.

304. **La mal-gouvernance politique et économique** constitue l'ennemi de la création de richesses. Bien que beaucoup d'efforts aient été fournis, tant au niveau national que régional, l'environnement des affaires constitue toujours un obstacle majeur à l'investissement domestique et étranger, à cause des lourdeurs administratives, la complexité et l'opacité des décisions de justice, etc. qui augmentent les coûts des transactions et découragent les investisseurs dans un contexte économique mondial de crise¹¹. La redynamisation de l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest, et tout particulièrement du secteur de l'industrie, ne peut se faire sans une forte orientation régionale. Ainsi, la simplification et l'harmonisation des procédures ainsi que le respect des engagements communautaires et un contrôle multilatéral constituent la première étape pour la mise en confiance des investisseurs.

305. À l'issue de la 14^e session de la Conférence des ministres africains de l'Environnement (CMAE), ces derniers ont décidé d'initier un **partenariat pour s'engager sur la voie de l'économie verte**. Cet engagement pour un développement plus écologique suppose de parvenir à surmonter toutes les barrières qui ont toujours entravé un développement réel dans la sous-région.

11. ECOWAS (2010) : West African Industrial Common Policy, July 2010, 74 p.

Barrières institutionnelles

306. Une revue des rapports nationaux, en direction de la conférence de Rio + 20, montre que dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, un dispositif institutionnel a été mis en place dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement durable. Ce dispositif comprend notamment des lois et règlements, des agences, des commissions et autres. Un certain nombre de pays (Côte d'Ivoire, Sénégal notamment) ont également créé des ministères en charge de l'environnement et du développement durable. Les collectivités locales viennent compléter ce dispositif avec des compétences transférées.

307. **Les dispositifs institutionnels** sont généralement handicapés par l'absence de coordination entre un nombre croissant d'intervenants et de cadres institutionnels. La multiplicité de ces structures justement pose un certain nombre de problèmes et le plus courant est le manque de coordination, même si, comme pour le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, les attributions sont claires. Il faut aussi remarquer que pour certains ministères et structures, leurs compétences touchent de manière indirecte à l'environnement et au développement durable. D'où la nécessité d'une mise en cohérence de façon inclusive.

308. **La faiblesse de leadership** au niveau régional en raison du flou des mandats ne facilite pas la gestion de ce secteur dont la dimension sans frontière est reconnue par tous. Au niveau sous-régional et régional, des institutions sont créés depuis les années 70 pour faire face notamment à la vulnérabilité environnementale et économique des pays. Aujourd'hui, des cadres de développement durable sont mis en place, notamment les CER, communautés économiques régionales, et les centres régionaux. Cela s'explique par le fait qu'au départ, les mandats de certaines de ces institutions étaient limités (par exemple le CILSS, le centre régional AGRHYMET, etc.). Il était ainsi difficile pour ces institutions régionales de se positionner **pour le leadership** dans un domaine qui échappait à leur compétence. En fait, certains cadres institutionnels avaient été mis en place pour satisfaire les besoins de mise en œuvre de certaines conventions, et non pour satisfaire les besoins des pays.

309. Ainsi, pour poursuivre efficacement les objectifs de développement durable et d'économie verte dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, et essayer de surmonter les différentes barrières institutionnelles relevées

ici, il est proposé les actions suivantes pour les pays de la région : (i) une institutionnalisation de l'intégration du développement durable dans les programmes et actions ; (ii) la vulgarisation des textes et règlements pour une prise de conscience et une implication effectives de tous les acteurs et secteurs ; (iii) la mise à disposition des ressources matérielles et humaines, passant par le renforcement des capacités et ; (iv) la mise en place d'un cadre de collaboration et de concertation

311. Les institutions régionales et sous-régionales doivent jouer un rôle important dans la promotion et la mise en œuvre de l'économie verte en Afrique de l'Ouest.

3.3.2 Analyse des barrières financières

312. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du développement durable sont limitées, et mis à part le budget de l'État, souvent les mécanismes de mobilisation de ressources complémentaires mis en place dans le cadre des différents accords multilatéraux de l'environnement (AME) (tels que le mécanisme de développement propre (MDP), les fonds nationaux de l'environnement, le fonds pour l'environnement mondial (FEM) à une certaine époque, etc.) s'avèrent souvent inopérants, pas assez accessibles et inefficaces. Par ailleurs, le soutien financier des pays développés pour la mise en œuvre des projets et programmes est encore faible et mal exploité. En fait, le cadre financier n'est pas encore bien défini et les barrières au financement de l'économie verte peuvent être nombreuses. Pour mettre en place un tel cadre, de nombreuses équivoques nécessitent d'être levées, à savoir par exemple, quels types d'investissement il faut pour les secteurs de l'économie verte ? Quels instruments de financement, pour quelle échelle ?

313. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, le financement de la transition vers une croissance verte va se heurter à leurs capacités financières très limitées. Il n'existe pratiquement pas non plus d'instruments de mobilisation des ressources internes efficaces au niveau des pays en faveur de l'environnement. Par ailleurs, pour des ressources supposées disponibles, les pays sont réputés disposer de faible capacité d'absorption.

314. Les assurances, les fonds de pension ou les fonds souverains peuvent jouer un rôle essentiel¹². Ils peuvent combler de manière substantielle le gap de financement pour une croissance verte de la sous-région Afrique de l'Ouest. Le programme ClimDev mis en place par la BAD, la CEA et la commission économique de l'UA, ainsi que le Fonds vert africain, devraient ainsi pouvoir être utilisés comme supports de mise en œuvre de schémas de mobilisation des ressources et de financement qui iraient au-delà des changements climatiques pour lesquels ils ont été créés. Toutefois, pour y parvenir, des mesures de soutien aux niveaux régional et international devraient être prises pour surmonter les obstacles qui empêchent d'attirer les investissements étrangers : l'accès aux marchés qui sont limités, le relèvement ou l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, le partage des risques à travers des partenariats public-privé, et le renforcement des capacités des entreprises locales pour leur permettre de nouer des partenariats.

315. Les institutions bancaires continentales ou sous-régionales telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) qui ont beaucoup investi jusque-là dans les hydrocarbures pourraient aider les pays à s'engager dans la croissance verte en élargissant leur palette de produits et services écologiques et en aidant les pays à créer un effet de levier des investissements de long terme.

3.3.3 Des barrières liées à l'atténuation aux changements climatiques

316. Le potentiel total d'atténuation en Afrique est estimé à 2800 MtCO₂e et pourrait ainsi servir de base pour assurer le financement d'une croissance sobre en carbone. Cependant, le financement des options d'atténuation en Afrique est toujours cité comme étant l'obstacle majeur pour lui permettre de s'engager sur la voie du développement sobre en carbone. De ce point de vue, il sera nécessaire de rechercher des solutions innovantes permettant de surmonter cet obstacle et le potentiel non négligeable dont dispose le continent, et surtout l'Afrique subsaharienne pourrait justement constituer la solution à cette barrière du financement¹³. Il est estimé que les coûts de financement

12. BARON, Richard, et al. (2010), *Le financement de la croissance verte*, Paris, CEDD, octobre 2010, 120 p.

13. Grantham Research Institute (2009). *Possibilities for Africa in Global Action on Climate Change*, 86 p.

peuvent être bien couverts par les coûts d'atténuation, surtout pour les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et de l'énergie, jusqu'à hauteur de 41 milliards de dollars par an d'ici 2030.

317. Toutefois, compte tenu de l'urbanisation rapide et de la démographie galopante, une planification à long terme est nécessaire. L'option prise par la CEDEAO d'intégrer la planification énergétique dans les stratégies de développement à long terme aux niveaux local, national et régional constitue de ce point de vue une étape essentielle d'optimisation des investissements.

3.4 Promouvoir l'économie verte face aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique

318. L'analyse conceptuelle montre qu'il existe une complémentarité entre l'économie verte et l'adaptation/l'atténuation du changement climatique. L'économie verte peut même englober ces deux derniers concepts à travers des actions d'adaptation « bas carbone » notamment dans le domaine agricole. Cependant, ces secteurs susceptibles de constituer les piliers de l'économie verte sont vulnérables aux changements climatiques comme en attestent les PANA des pays.

3.4.1 Vulnérabilité du secteur agricole

319. Dans tous ces sous-secteurs, les activités agricoles en Afrique de l'Ouest dépendent essentiellement des conditions climatiques. Cette dépendance au climat constitue une des principales sources de vulnérabilité de ce secteur économique clé. La productivité et la production agricoles sont particulièrement sensibles à la variabilité climatique. Or, la principale caractéristique du climat en Afrique de l'Ouest depuis 50 ans est l'augmentation de la variabilité des précipitations, et celle de la fréquence et de l'intensité des extrêmes climatiques, en particulier les sécheresses, les vents forts et les pluies diluviennes.

320. Ces événements climatiques ont un impact direct sur les activités de production agricole. Ils détruisent les cultures, dégradent le couvert végétal, y compris la mangrove qui est l'habitat d'une variété d'espèces exploitées dans le cadre de la pêche et réduisent les ressources fourragères ainsi que les ressources en eau superficielle et souterraine.

321. En dehors des stimuli climatiques, d'autres facteurs d'ordre biophysique, technique et politico-institutionnel affectent négativement la performance de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Du point de vue biophysique, le secteur agricole souffre de la dégradation des terres (baisse de fertilité et érosion), du déficit de la quantité et de la qualité des ressources en eau, de l'inadaptation des spéculations agricoles au nouveau régime climatique.

322. La productivité de l'agriculture en Afrique de l'Ouest est fortement entravée par le déficit d'intrants mécaniques, d'infrastructures, de paquets technologiques performants et sobres en carbone. La faiblesse des capacités des producteurs en matière de planification et de gestion des activités constitue un obstacle important pour l'adaptation au changement climatique de l'agriculture.

323. **Vulnérabilité de secteur de l'élevage.** L'élevage est directement affecté par le changement climatique. Les sécheresses entraînent la baisse en quantité et en qualité des ressources fourragères et des ressources en eau ; ce qui se traduit par une forte mortalité et une diminution de la productivité en lait. La hausse des températures, les vents forts et pluies diluviennes dégradent l'état de santé du bétail. L'ensemble des contraintes se traduit par une baisse significative des revenus des éleveurs. Par ailleurs, le changement climatique pousse les éleveurs, face à la rareté du fourrage herbacé, à procéder à l'exploitation du fourrage aérien, notamment celui de la strate arborée. Cela se traduit par la coupe des branches des arbres ; ce qui non seulement contribue à libérer du carbone, mais remet en question la viabilité des espèces végétales.

324. **Vulnérabilité des ressources en eau.** Les ressources en eau souterraine et superficielle sont particulièrement vulnérables au changement climatique en Afrique de l'Ouest. Les sécheresses et la hausse des températures se traduisent par un amenuisement des stocks hydriques et par la dégradation de la qualité de l'eau. Par exemple, en mai 1985 en raison des sécheresses les écoulements du fleuve Niger à Niamey étaient complètement arrêtés. Dans le bassin arachidier sénégalais, les épisodes de sécheresse ont entraîné une salinisation des ressources en eau souterraine. En plus du climat, les gisements en eau ainsi que les plans d'eau superficiels sont affectés par l'augmentation de la forte demande due au développement de l'irrigation et à la croissance démographique. L'utilisation des pesticides et des engrais, l'absence de systèmes d'essai-

nissement performant des eaux usées et les déchets industriels constituent aussi des facteurs de dégradation de la qualité des eaux souterraines et superficielles en Afrique de l'Ouest.

325. Vulnérabilité du secteur de la pêche. Ce secteur est aussi menacé par les changements climatiques pour plusieurs raisons : la dégradation des écosystèmes côtiers et marins, l'avancée de la mer et l'érosion côtière, les inondations, etc. Ce phénomène est renforcé par la faiblesse des politiques et institutions de pêche. Cette faiblesse se traduit par l'existence des techniques et technologies de pêche inefficaces et non durables, par l'absence de valorisation des sous-produits de la pêche, par l'absence d'un système de commercialisation structuré des produits de la pêche ; ce déficit d'organisation du marché des produits piscicoles explique la faiblesse du prix aux producteurs. Les changements climatiques ont ainsi des impacts à la fois directs et négatifs sur la pêche. Des catastrophes naturelles qui ne sont pas sans conséquence directe sur les nurseries des poissons. Les pays qui en souffrent le plus sont ceux dits côtiers ; elles ont un impact direct sur la production du fait de l'évolution du régime des vents et de l'upwelling qui est un facteur extrêmement important d'enrichissement des côtes au niveau de l'océan atlantique en Afrique.

326. Vulnérabilité de la foresterie. Le changement climatique à travers notamment les sécheresses entraîne une réduction de la densité et de la diversité ligneuses. Cela se traduit par la transformation des formations végétales initiales en des unités de végétation clairsemées, et parfois à une disparition totale du couvert végétal. À ces stimuli d'ordre climatique, s'ajoutent les effets de l'action humaine qui, à travers l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière détruisent la végétation.

327. Le changement climatique appelle un ajustement du point de vue des politiques, des institutions et de la gouvernance, et du point de vue des techniques de production agricoles, pastorales, forestières et piscicoles.

3.4.2 Vulnérabilité du secteur industriel

328. En Afrique de l'Ouest, le secteur industriel est, de façon générale, faible en termes d'émissions de GES, mais aussi de nombre d'emplois fournis. Les émissions émanant du secteur industriel ne

dépassent pas 5 % du total des émissions de gaz carbonique (CO₂). Le secteur de l'industrie est dominé par l'industrie manufacturière qui, à son tour, est fortement dépendante des ressources agricole, pastorale, piscicole et sylvicole. Pour comprendre la vulnérabilité du secteur industriel aux changements climatiques, il faut se référer à l'analyse faite plus haut sur la vulnérabilité des secteurs ci-dessus qui constituent son fondement. En dehors du changement climatique, le secteur industriel souffre d'un environnement juridique et fiscal contraignant (difficulté de créer une entreprise, procédures administratives longues et coûteuses en argent, corruption, etc.), d'une absence de culture d'entreprise en Afrique de l'Ouest, de la concurrence dans un contexte de globalisation.

3.5 Les opportunités et acquis pour l'économie verte pour l'Afrique de l'Ouest

329. Dans ce domaine, l'Afrique de l'Ouest bénéficie de beaucoup d'opportunités. Il y a d'abord celles liées à la croissance à faible émission de carbone. En effet, ces opportunités dépendent de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique des secteurs comme ceux de l'agriculture et de l'industrie qui pourraient constituer des niches pour l'économie verte. Voir le tableau 1 ci-après :

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE LOUEST

Secteurs	Opportunités
Agriculture Agriculture saine et durable	<ul style="list-style-type: none"> – approche intégrée (eau, agriculture et élevage) ; – maîtrise de l'eau avec les systèmes de pompage utilisant les énergies renouvelables ; – promouvoir des financements innovants ; – promouvoir l'agroforesterie et la reforestation ; – gestion durable des terres ; – restauration des sols.
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> – durable reforestation ; – aménagement des forêts ; – régénération naturelle assistée et l'agroforesterie.
Pêche durable	<ul style="list-style-type: none"> – promotion des équipements économes en énergie de transformation des produits halieutiques ; – régénérer les écosystèmes de mangrove ; – aménager des ouvrages de protection des côtes sableuses (digues de protection, épis, revêtement des plages, alimentation artificielle des plages, reconstitution de massifs dunaires, etc.).
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> – mettre au point des équipements et des procédés résilients ; – mettre au point des procédés industriels utilisant les énergies renouvelables ; – promouvoir la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) au sein des entreprises.

Tableau 1 : Opportunités sectorielles en matière d'économie verte

330. Des institutions d'intégration sous-régionale fortes, un cadre propice pour l'avènement d'une économie verte. En effet, l'Afrique de l'Ouest s'est dotée d'institutions politiques, économiques et monétaires. Mieux, à côté de la politique monétaire commune promue, la CEDEAO développe des politiques agricoles et industrielles communes. Ces politiques visent à faire intervenir pleinement la société civile, le secteur privé et les États membres. Il s'agit dans ce cadre de changer de paradigme : créer la richesse et favoriser sa rétention par le libre réinvestissement, former les compétences ouest-africaines, favoriser la création d'entreprises communautaires et transfrontalières et procéder à la restructuration de grandes entreprises industrielles. Par exemple, la CEDEAO et l'Union africaine, en collaboration avec les partenaires au développement, ont mis en place en Afrique de l'Ouest le système national d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (SAKSS), dont l'objectif est d'informer et guider le processus de mise en œuvre du

programme national d'investissement agricole (PNIA). Celui-ci intègre également la question de la durabilité du secteur et les différentes actions relevant de l'économie verte qui en découle. Par ailleurs, l'existence de plusieurs cadres politiques et institutionnels de gestion des organismes hydrographiques comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est un facteur de généralisation de l'utilisation de l'énergie hydroélectrique en Afrique de l'Ouest.

331. Un gisement d'énergie renouvelable pouvant garantir la souveraineté énergétique et le développement industriel. La valorisation des ressources offertes par certains bassins fluviaux transfrontaliers pourrait contribuer à résorber l'important déficit énergétique de l'Afrique de l'Ouest. À titre d'exemple, la République de Guinée dispose d'un potentiel hydraulique de **6000 MW**. Ce potentiel est susceptible d'approvisionner les pays voisins. **La mise en place d'une politique sur l'efficacité énergétique de la CEDEAO (PEEC) et d'une politique d'énergie renouvelable (PER) démontre la volonté politique d'assurer une transition énergétique dans la région avec une vision de long terme et des objectifs ambitieux dont :** environ 30 % de la consommation d'électricité dans la région de la CEDEAO sera économisée à l'horizon 2030 grâce à une maîtrise de la demande et une amélioration de l'efficacité de l'offre ; la part des sources d'énergie renouvelables (y compris les grandes centrales hydroélectriques) dans la capacité de production électrique installée dans la région augmentera à 35 % en 2020 et 48 % en 2030.

332. L'Afrique de l'ouest est un gîte d'emplois verts décents. Elle pourrait augmenter les emplois avec l'avènement de l'économie verte par la promotion de filières à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans le domaine environnemental, agroalimentaire et de l'énergie et du bâtiment. Le verdissement du bâtiment réduit les émissions en carbone et le budget énergétique. La hausse des températures est ressentie en Afrique de l'Ouest. Cela a l'effet d'augmenter les besoins en consommation en énergie (ventilation, climatisation). La consommation en énergie est d'autant plus accrue que le type de matériau qui compose actuellement les constructions ne tient pas compte de cette augmentation de chaleur, en plus du non-respect des normes architecturales¹⁴

14. Dans les zones périurbaines ouest africaines, très peu d'habitations ont disposé des autorisations des Services compétents (municipalité, Urbanisme...) au moment de leur construction ou de leur transformation à partir des baraquements. C'est pourquoi

pour favoriser l'oxygénation naturelle des bâtiments. La transition vers des constructions vertes, plus précisément vers l'écoconstruction permettrait d'atténuer la hausse des températures dans les pièces des maisons et édifices publics et ainsi réduire la consommation et les dépenses en énergie qui ont connu une augmentation sans précédent durant la première décennie du XXI^e siècle en Afrique de l'Ouest. Ce type de construction pourrait également contribuer à réduire la destruction des habitations par les extrêmes climatiques, notamment dans les zones rurales et périurbaines d'Afrique de l'Ouest.

333. La forte démographie ouest-africaine, un ressort pour l'essor d'une industrie verte. La transformation de l'économie de l'Afrique de l'Ouest requiert le développement industriel. Étant donné que le développement de toute industrie nécessite des débouchés et que le marché des consommateurs ouest-africains est estimé à plus de 330 millions de personnes (et à plus de 600 millions en 2050), l'Afrique de l'Ouest dispose là d'un puissant levier pour l'écoulement des produits manufacturés et la promotion du secteur industriel. Ce marché représente un atout d'autant plus important que les institutions sous-régionales promeuvent le marché commun.

3.6 Conclusions et recommandations

334. Les enjeux démographiques de sécurité alimentaire, de sécurité énergétique, de changement climatique, d'équilibre des écosystèmes, de croissance saine et d'équité dans la répartition des richesses interpellent tous les acteurs d'Afrique de l'Ouest. Leur implication est nécessaire si on veut opérer des transitions des modes de production, de distribution et de consommation et pour s'inscrire sur les trajectoires du développement durable. Ainsi, conformément aux orientations de Rio + 20, l'économie verte constitue-t-elle un moyen pour parvenir au développement durable et à mieux lutter contre les mécanismes de création de la pauvreté.

335. L'urgence de la zone est de garantir à sa population une forte croissance socialement inclusive et durable, et qui crée des opportuni-

il n'est plus rare de constater des cas de chute de plafonds ou de pans de mur ; des accidents qui sont, parfois, mortels.

tés économiques pour tous dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Du fait que les économies de la région sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse et inclusive des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces et résilients au changement climatique.

336. Les négociations actuelles sur le climat, dans leur objectif d'obtenir un accord post 2012, offrent aux pays d'Afrique de l'Ouest le moment de s'inscrire dans cette dynamique de transition économique verte en ralliant tout à la fois les objectifs plus globaux au niveau de la planète et en s'engageant dans des voies d'un développement plus sobre en carbone et plus résilient aux effets du changement climatique. Déjà dans ces négociations figurent les modalités d'implication des pays non existants dans l'annexe I (pays en développement) pour répondre aux objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) définis par la convention « Climat » avec, en particulier, l'élaboration de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) ou NAMAs (Nationally Appropriate Mitigation Actions), incluant leurs financements adjacents et les transferts de technologies dont pourraient bénéficier ces pays.

337. Ainsi, à l'instar de toute phase de transformation structurelle, la transition vers l'économie verte (EV) requiert des cadres et des services d'accompagnement des acteurs tant au plan politique que institutionnel (instruments, leadership institutionnel/restructuration), des investissements ou financement d'amorçage, la recherche et le développement, la formation/recyclage sur les métiers émergents, l'information et la sensibilisation sur les stratégies « bas carbone » ou « gagnantes-gagnantes ». Il s'agit de mettre en place des processus politiques dans chaque pays pour résorber les gaps qui constituent une entrave au « **développement durable** ».

338. **La définition d'une vision politique claire et de long terme :** dans le cadre de l'actualisation des politiques dans un contexte de crises multiples, chaque pays doit disposer d'une vision de long terme assortie d'une nouvelle stratégie de croissance verte dans le cadre d'un développement durable. Cette vision et cette stratégie doivent épouser les contours du changement climatique pour orienter les actions vers la sobriété carbone et ainsi impulser une croissance économique contribuant à l'atténuation des émissions de gaz carbone. L'établissement de

cette vision et cette stratégie requièrent d'abord un consensus conceptuel sur le contenu de l'économie verte et ensuite, la participation de toutes les parties prenantes à travers la mise en place de cadre de concertation aux niveaux régional, national et local. Ainsi, un mode d'organisation politique, économique et social s'impose à tous en respectant le principe de la souveraineté des pays.

339. **L'élaboration des politiques sur la base des bonnes pratiques associant adaptation et d'atténuation dans des secteurs à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).** La synergie entre l'adaptation et l'atténuation peut améliorer le rapport coût-efficacité des mesures et les rendre plus attrayantes auprès des parties prenantes, notamment les partenaires potentiels de financement. L'analyse des secteurs relève que des opportunités de synergies adaptation-atténuation-développement sont plus importantes dans l'agriculture, l'économie forestière, les bâtiments et les infrastructures urbaines, les énergies renouvelables et les filières associées. Ceci constitue donc autant de niches de création d'emplois verts décents et de croissance verte. Les nombreuses initiatives lancées dans ces secteurs au niveau communautaire révèlent la nécessité d'un changement d'échelle et prouvent les possibilités de réplication, d'appropriation des démarches et des instruments.

340. La mise en place des **processus pour la maîtrise des enjeux, des concepts et outils** aux niveaux local, national et régional. À ce titre, il pourrait s'avérer pertinent de mettre en place une task force régionale d'accompagnement de l'appropriation des concepts et leur alignement sur le processus de développement durable. Un groupe qui aurait ces relais au niveau des pays et des communautés locales, notamment pour les pays inscrits dans le processus de décentralisation. La mise en place des systèmes de suivi-évaluation des impacts de la mise en œuvre des stratégies d'économie verte en vue de mieux apprécier les réelles transformations notées tant au plan politique, social, environnemental et qu'institutionnel.

341. Les besoins de **développement de capacité** et d'un leadership régional et national pour lever les défis de bonne gouvernance sur l'économie verte. Il s'y ajoute le nécessaire renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour permettre la mise en cohérence institutionnelle des actions et mettre les pays dans les dispositions pour tirer pleinement profit de tous les financements possibles.

342. Le renforcement des **approches holistiques** au niveau des territoires pour tirer profit des dynamiques endogènes et des synergies potentielles. Les approches sectorielles du développement ont fini par montrer leurs limites. Aujourd'hui dans le cadre du développement durable et pour opérationnaliser l'économie verte, il urge d'adopter des approches intégrées pour tirer profit des différentes synergies tant géographiques que la mutualisation des ressources financières, des compétences et savoir-faire y compris les connaissances endogènes.

343. **L'intégration de l'économie verte dans les stratégies de développement** local, national, régional : L'approche « *mainstreaming* » de l'économie verte dans les stratégies de développement requiert la mise à disposition d'outils et d'approches de rupture. Le « verdissement des filières et des territoires » en privilégiant une approche « *step by step* » au sein de filière ou de territoire (exemple).

344. La recherche des financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés mixant des ressources financières y compris celles des États et des collectivités locales.

3.7 Références

- Abdallah, S., ENDA (2012) : « Structural transformation for a sustainable development : Which Agenda for Africa ».
- Asbl Pour la Solidarité (2012) : *Les emplois verts, Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, mai 2012, 211 p.
- Banque africaine de développement, BAD (2011) : « Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest 2011-2015 ».
- Banque mondiale (2006) : « Where is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the 21st Century. »
- Banque mondiale (2008) : « Rapport sur le développement dans le monde : L'agriculture au service du développement ».
- BIT/ENDA/PNUD (2011) : « Initiative Emplois vert », 37 p.
- BARON, R. et. Al (2010) : *Le financement de la croissance verte*, Paris, CEDD, octobre 2010, 120 p.
- CEDEAO (2006) : *Comptes nationaux de la CEDEAO, 1995 à 2006*, tableau 9.1, p. 39.
- CEDEAO/ FARM (2008) : *Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest*, CEDEAO, 119 p.

- CEDEAO (2009) : Note adoptée d'orientation pour le développement de l'élevage dans l'espace CEDEAO & OCDE 2013, 6 p.
- CEDEAO (2010) : *Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest*, 2010, 77 p.
- CEDEAO, BAD, CEA (2012) : *Rapport sur la revue du progrès vers le développement durable en Afrique de l'Ouest*, 66 p.
- CEDEAO (2010) : « West African Industrial Common Policy », juillet 2010, 74 p.
- ENDA/PNUE (2011) : *Étude sur la situation socio-économique dans les pays de la GMV et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques*, octobre 2011.
- GNESD (2010) : « Achieving Energy Security in Developing Countries ».
- Grantham Research Institute (2009) : *Possibilities for Africa in Global Action on Climate Change*, 86 p.
- Gumbo (2010) : « Regional review of sustainable forest management and policy approaches to promote it – Sub-Saharan Africa. Background Paper for the UNEP Green Economy Report ».
- IEPF (2009) : « Étude préliminaire d'adaptation aux changements climatiques en Afrique : Énergie », Étude préparée par ENDA, Montréal, IEPF, PNUE, 60 p.
- Ministère de l'environnement et du développement durable (2012), Rapport national de développement durable dans la perspective de Rio +20, 45 p.
- NANASTA D. (2009) : « African Leadership on Climate Change: Challenges and Solutions for African Regional Institutions », Discussion Paper for Lead Africa Workshop, Tunis, 2009, 20 p.
- NKAMLEU, G. B. et al. (2011) : *Always Late: Measures and Determinants of Disbursement Delays at the African Development Bank*, AfDB, Working Paper N° 0141, décembre 2011, 24 p.
- PNUD (2012) : « Les opportunités d'emplois verts dans les énergies renouvelables en Côte d'Ivoire », septembre 2012.
- PNUE (2011) : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté. Synthèse à l'intention des décideurs » 52 p. www.unep.org/greeneconomy.
- PNUE, CEA (2012) : *L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté : Quelles sont les implications pour l'Afrique ?*, 42 p.
- UA, CEA, BAD & PNUD (2012) : Rapport OMD, *Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement*, 214 p. SIE-Sénégal (2010), p. 56.

CHAPITRE 4 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX : LES DÉFIS DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Introduction

346. Ce chapitre est surtout consacré au suivi des politiques sectorielles initiées dans le cadre des Commissions économiques sous-régionales, notamment celles proposées dans le cadre du NEPAD. Il est aussi question de décrire l'état d'avancement des initiatives internationales comme la Déclaration du Millénaire et d'autres représentant un intérêt particulier pour la sous-région. Pour cette année, il a été question, concernant l'atteinte des objectifs du NEPAD, de faire l'état d'avancement du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

347. En ce qui concerne le PDDAA, l'ensemble des pays de la sous-région ont signé le compact et se sont dotés de cadres en mise en œuvre des programmes d'investissement identifiés. Au niveau sous-régional également, la CEDEAO et l'UEMOA ont mis, chacune, en place un programme agricole s'appuyant sur les programmes nationaux et en cohérence avec ces derniers. D'importants efforts ont été déployés pour renforcer la sécurité alimentaire et accroître les productions de rentes génératrices de recettes d'exportation. Force est de constater que la pénurie des ressources humaines qualifiées dans certains États membres de la CEDEAO limite leur capacité à adapter les programmes à échelle continentale et régionale au niveau national. Par ailleurs, même si des progrès constants ont été réalisés avec l'augmentation de la production

agricole au cours de ces dernières années, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour préserver les acquis actuels en vue de faire un changement spectaculaire dans la production agricole à l'avenir.

348. Relativement au PIDA, il regroupe des projets et des programmes classés selon les grandes catégories suivantes : (i) énergie : énergie hydro-électrique, interconnexions, oléoducs et gazoducs ; (ii) transports : liaisons, modernisation des corridors, des ports et des voies ferrées, modernisation du transport aérien ; (iii) TIC : technologies de l'information et des communications et ; (iv) ressources en eau transfrontalières : barrages multifonctions, renforcement des capacités, transferts d'eau. La majorité des projets prioritaires du PIDA en Afrique de l'Ouest sont déjà en cours sous la direction des institutions régionales appropriées.

349. Pour les initiatives internationales, le chapitre s'est limité à traiter du suivi des OMD et du plan d'action de Beijing. Pour l'atteinte des OMD, les pays de la sous-région ont déployé beaucoup d'efforts qui ont permis de réaliser des avancées significatives dans le domaine social. Même s'il est difficile pour l'ensemble des pays de les attendre en 2015, une bonne dynamique s'est enclenchée en terme de volonté politique pour promouvoir les secteurs concernés. Concernant le plan d'action de Beijing, certes des progrès sont en cours, mais beaucoup reste à faire.

350. Le chapitre s'est enfin focalisé sur l'évolution du secteur éducatif en Afrique de l'Ouest. Tous les échelons du système éducatif tant formel qu'informel ont fait l'objet d'étude.

4.1 Initiatives régionales : objectif du NEPAD et domaines d'intervention stratégiques

351. Le NEPAD a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernements africains en octobre 2001 comme cadre de développement du continent, à travers lequel seraient élaborés divers programmes visant à s'attaquer aux défis majeurs qui perpétuent la pauvreté et à prendre des mesures pour renforcer le processus d'intégration en Afrique. Les pays ouest-africains, en collaboration avec les partenaires au développement, mettent en œuvre des activités en vue d'atteindre les objectifs du NEPAD. Cette partie procède à un survol des actions menées au niveau de la sous-région dans le domaine de l'Agriculture et des infrastructures

4.1.1 Le programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)

352. Le programme agricole du NEPAD, le PDDAA, vise à fournir un cadre continental de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur agricole aux niveaux national, régional et continental. Le PDDAA constitue un programme global que les pays et les régions peuvent suivre pour relever les défis qui tendent à retarder le développement axé sur l'agriculture dans le continent (UE/Commission de la CEDEAO, 2008). Les programmes agricoles continentaux et régionaux sont pris en compte systématiquement et mis en œuvre par les institutions intergouvernementales en charge de l'intégration et la coopération régionales (UEMOA, CEDEAO). Les activités menées au titre de ces programmes ont davantage occupé le devant de la scène au début du nouveau millénaire, lorsque des politiques et des stratégies de développement de l'agriculture bien formulées et coordonnées ont été mises en route. Dans le cadre du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), rendu public en 2002, la CEDEAO a élaboré sa politique agricole tandis que l'UEMOA mettait en place l'Union panafricaine pour l'agriculture.

4.1.2 La Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP)

353. La réponse régionale et collective des dirigeants des pays de la CEDEAO pour les questions agricoles et alimentaires dans la sous-région a été l'adoption de la **politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP)**. La nécessité d'une politique agricole régionale repose sur les éléments suivants (Commission de la CEDEAO, 2008) :

– L'abondance des ressources naturelles, notamment les terres, les fleuves et les forêts, ainsi que les excellents facteurs climatiques, les précipitations, la température et l'ensoleillement, auxquels s'ajoutent les diverses populations ;

– L'avantage des complémentarités entre les bassins de production et les bassins de consommation, en lien avec le gradient pluviométrique qui donne à certains endroits des avantages comparatifs sur les types de denrées agricoles qu'ils produisent ; par exemple : les zones forestières du sud sont spécialisées dans la culture des tubercules et dans les cultures arbustives tandis que les zones de pâturage du nord ont comme principales activités la culture des céréales et l'élevage ;

– La forte volonté de favoriser l'intégration des populations de la région par les échanges et les services, par exemple, la vision qui consiste à passer « d'une CEDEAO des États » à « une CEDEAO des peuples » en vue de créer une forte intégration régionale dans les domaines économiques et sociaux ;

– La nécessité d'une approche collective pour aborder les problèmes liés à l'alimentation, en particulier dans les situations d'urgence telles que la sécheresse, les catastrophes liées aux inondations, les infestations des ravageurs, ou s'agissant d'une fluctuation inhabituelle des prix des denrées alimentaires comme ce fût le cas en 2007-2008. Tous ces facteurs peuvent conduire à l'insuffisance et au déficit des disponibilités alimentaires dans certaines zones, tandis que des excédents existent dans d'autres endroits ;

– L'expérience a montré que la négociation collective peut permettre aux agriculteurs africains de tirer le meilleur profit par rapport à certains produits comme le cacao, les produits de palmier, le coton, les fruits, les légumes pour lesquels les pays continuent de faire face aux négociants de l'UE, des États-Unis ou d'ailleurs comme c'est généralement le cas actuellement. L'approche régionale peut faire pencher la balance en faveur des pays de l'Afrique de l'Ouest dans les négociations commerciales internationales.

354. Comme mentionné par la Commission de la CEDEAO (2009), le NEPAD a clairement identifié quatre domaines d'action (piliers) pour parvenir à une croissance agricole rapide, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle : (i) étendre les superficies exploitées en gestion durable des terres et bénéficiant des systèmes fiables de maîtrise des eaux ; (ii) améliorer l'accès aux marchés en renforçant les infrastructures rurales et les autres interventions liées au commerce ; (iii) augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim dans l'ensemble de la région en élevant la productivité des petits exploitants et en améliorant les dispositions prises en cas d'urgences alimentaires ; (iv) améliorer la recherche et les systèmes agricoles afin de diffuser de nouvelles technologies appropriées.

355. L'ECOWAP doit également être considérée comme un cadre commun pour « harmoniser et intégrer les objectifs visés, à travers les divers stratégies et programmes mis en œuvre, des pays et des autres organisations intergouvernementales de la sous-région. » (Commission de la CEDEAO, 2011b). On notera parmi ces initiatives : (i) la politique

agricole de l'UEMOA (PAU) ; (ii) le cadre stratégique de sécurité alimentaire porté par le CILSS et le programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification ; (iii) l'initiative régionale pour la production vivrière et la lutte contre la faim.

356. Ce cadre devrait favoriser la synergie des actions afin d'éviter les duplications et d'assurer la cohérence entre les projets et les programmes mis en œuvre par les institutions de coopération technique de développement agissant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la distribution des intrants, de la gestion de l'eau et des ressources naturelles, etc.

357. Relativement à la mise en œuvre du plan d'action de l'ECOWAP, après avoir clairement énoncé les objectifs, la vision, les axes et les modalités d'action, le défi devenait alors celui de la mise en œuvre du plan d'action de l'ECOWAP. Cela implique la recherche d'une approche qui peut facilement intégrer (en synergie) la politique agricole nationale de chaque État membre de la CEDEAO, la politique agricole régionale (ECOWAP) et le PDDAA continental. Pour assurer cette synergie, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont donné à la CEDEAO le pouvoir de coordonner et de suivre la mise en œuvre. C'est ainsi que l'ECOWAP est devenue opérationnelle en 2005, suite à l'élaboration du plan d'action, au lancement de certains programmes régionaux, y compris la formulation des programmes d'investissements agricoles, au niveau national (Programme national d'investissement agricole, PNIA) et au niveau régional (Programme régional d'investissement agricole, PRIA).

358. Le Programme régional d'investissement agricole (PRIA) comprend les six composantes suivantes (Oxfam International, 2009) :

- L'amélioration de la gestion de l'eau, comprenant (i) la promotion de l'irrigation ; (ii) la gestion intégrée des plantes aquatiques envahissantes ; et (iii) le renforcement des capacités des organisations se trouvant au niveau des bassins transfrontaliers ;
- La gestion améliorée des autres ressources naturelles partagées, comprenant (i) l'organisation de la transhumance et l'aménagement des parcours ; (ii) la gestion durable des ressources forestières ; et (iii) la gestion durable des ressources halieutiques ;
- La gestion durable des exploitations agricoles, comprenant (i) la gestion intégrée de la fertilité des sols ; (ii) le renforcement des services

d'appui aux producteurs ; et (iii) la dissémination des technologies améliorées ;

– Le développement des filières agricoles et la promotion des marchés, comprenant (i) le développement des différentes filières (vivrières, agriculture périurbaine, cultures d'exportation, élevage à court cycle, produits agroforestiers, pêche artisanale et aquaculture) ; (ii) le développement de la transformation des produits ; (iii) le renforcement des services de support aux opérateurs ; et (iv) la promotion du commerce national, régional et international ;

– La prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles, comprenant (i) la promotion de systèmes d'alerte précoce ; (ii) le développement de systèmes de gestion de crises ; (iii) l'appui à la réhabilitation des zones après les crises ; et (iv) le développement de mécanismes de compensation-assurances contre les calamités ;

– Le renforcement institutionnel, comprenant (i) l'intégration d'une approche standard ; (ii) l'appui à l'amélioration des capacités de formulation des politiques et stratégies agricoles et rurales ; (iii) le financement durable de l'agriculture ; (iv) la communication ; (v) le renforcement des capacités de pilotage et de coordination ; et (vi) le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation.

359. La programmation des activités a ensuite été effectuée à plusieurs niveaux. Les quatre piliers du PDDAA ont servi de points de référence de l'identification des priorités du PRIA. Chacun des thèmes prioritaires a ensuite été affecté à une institution régionale compétente, qui a été chargée de définir les programmes de mise en œuvre.

4.1.3 Le Programme agricole de l'UEMOA

360. La politique agricole de l'UEMOA a été adoptée en 2001, plusieurs années avant l'ECOWAP et le PDDAA. La politique agricole de l'UEMOA vise à réduire la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer les conditions de vie générales des agriculteurs. Sa mise en œuvre est appuyée par un cadre institutionnel, une structure de gestion, des mécanismes de financement et un cadre réglementaire. Dans ce cadre, plusieurs programmes et activités ont été conçus pour appuyer les États membres. Ils portent sur : (i) un projet régional pour l'aménagement du territoire ; (ii) des programmes nationaux pour l'adaptation au changement climatique ; (iii) l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole ; (iv) l'harmonisation des politiques et de la

réglementation, ainsi que le renforcement des capacités ; (v) le développement de la pêche, la fourniture d'intrants agricoles, le programme régional d'hydraulique villageoise, les mesures en matière de biosécurité et d'autres.

4.1.4 Pactes compacts au niveau national

361. Le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) fournit une plateforme commune pour une action coordonnée dans le cadre de la planification stratégique et de la mise en œuvre du programme de développement agricole par les pays africains. Le PDDAA offre de nombreuses perspectives en matière d'assistance politique, technique et financière aux pays ayant des plans et stratégies qui sont alignés sur les principes et le cadre du PDDAA. Pour s'assurer que tous les pays qui ont une vision partagée du PDDAA ont formulé leurs plans de développement agricole alignés sur les orientations du PDDAA, chaque pays devait élaborer son propre programme de développement agricole et signer le pacte compact du PDDAA. En outre, en 2005, la Commission de la CEDEAO et le secrétariat du NEPAD ont élaboré un plan d'action commun ECOWAP/PDDAA pour la période 2005- 2010 en vue du développement de l'agriculture dans la région (Commission de la CEDEAO 2009). En 2009, plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest ont signé leurs plans de développement agricoles, compacts, avec le NEPAD/PDDAA. Les différents documents montrent clairement comment chaque pays perçoit son agriculture, les objectifs poursuivis dans le secteur et ce qu'il doit faire pour atteindre les différents objectifs, notamment sur les questions relatives aux plans d'investissement et aux stratégies de financement.

Pays	Date de signature du pacte du PDDAA	Période de tenue des réunions des services concernés au niveau national
Bénin	15-16 octobre 2009	2011
Burkina Faso	22 juillet 2010	(1 ^{er} trimestre) 2011
Côte d'Ivoire	27 juillet 2010	n. d. (non disponible)
Cap-Vert	10-11 décembre 2009	novembre 2010
Gambie	27-28 octobre 2009	novembre 2010
Ghana	27-28 octobre 2009	juin 2010
Guinée	6-7 avril 2010	novembre 2010
Guinée-Bissau	18 janvier 2011	n. d.
Liberia	5-6 octobre 2009	juin 2010

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Date de signature du pacte du PDDAA	Période de tenue des réunions des services concernés au niveau national
Mali	12-13 octobre 2009	novembre 2010
Niger	29-30 septembre 2009	septembre 2010
Nigeria	12-13 octobre 2009	juin 2010
Sénégal	9-10 février 2010	juin 2010
Sierra Leone	17-18 septembre 2009	juin 2010
Togo	29-30 juillet 2009	n. d.

Tableau 2 : Dates de signature des documents du pacte du PDDAA et de validation des plans d'investissement.

Source : Données du rapport ReSAKSS 2012, et compilées à partir de diverses sources.

4.1.5 Enseignements tirés des activités appuyées par l'ECOWAP/PDDAA

362. La pénurie des ressources humaines qualifiées dans certains États membres de la CEDEAO limite la capacité des États membres à adapter les programmes à échelles continentale et régionale au niveau national. Cette situation a une incidence importante sur la mise en place et la gestion des programmes. Il faudra organiser des programmes de formation et d'acquisition de compétences pour combler les lacunes en ressources humaines nécessaires pour mettre en œuvre les plans de développement agricole. Ce renforcement de capacités concerne particulièrement les entreprises agroalimentaires et agro-industrielles. Toutefois, le processus de renforcement des capacités a commencé du fait de l'implication des partenaires techniques.

363. Certains signes indiquent l'acceptation de l'ECOWAP dans la région et au niveau national au regard de l'enthousiasme et de l'intérêt que démontrent actuellement les responsables et les institutions (aux niveaux national, régional et international). Dans la région, il s'est dégagé un consensus selon lequel la mise en œuvre efficace du cadre de l'ECOWAP/PDDAA offre des opportunités de relance économique fondées sur le potentiel agricole de la région.

– Les rôles et les responsabilités de certains acteurs publics ne sont pas bien définis. Cette situation tend à provoquer des retards dans la création et la mise en œuvre des activités identifiées.

– Le processus de coordination aux niveaux régional et national est difficile et contraignant.

– De nouveau, le financement est un gros problème. Le manque de ressources financières limite la mise en œuvre des programmes, notamment au niveau national.

– L'instabilité politique pose toujours un problème en ce sens que les ressources sont détournées des bases productives pour être affectées aux priorités en matière de sécurité et de défense.

363. Même si des progrès constants ont été réalisés avec l'augmentation de la production agricole au cours de ces dernières années, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour préserver les acquis actuels afin de faire un changement spectaculaire dans la production agricole à l'avenir.

364. À cet égard, il est recommandé ce qui suit : (i) chaque pays devra réexaminer son portefeuille d'activités et de programmes. Les programmes pour lesquels l'État ne dispose pas de ressources suffisantes pour leur mise en œuvre doivent céder la place aux projets « à impact rapide », tandis que les projets à long terme et à forte intensité de capital peuvent être retardés jusqu'à ce que des fonds soient trouvés ou que des compétences techniques locales soient développées dans le cadre de leur mise en œuvre ; (ii) les gouvernements doivent avoir la volonté politique d'octroyer davantage de fonds à l'agriculture conformément à l'initiative du NEPAD/PDDAA ; (iii) des efforts doivent être déployés pour mettre en œuvre des politiques macro-économiques appropriées en vue de créer un cadre favorable pour les investissements du secteur privé dans l'agriculture ; (iv) il convient d'engager à nouveau les partenaires au développement dans un dialogue en vue d'une assistance financière, suite à l'engagement des gouvernements de chaque pays d'inclure l'agriculture dans leur programme de développement conformément aux documents des pactes compacts qu'ils ont signés.

4.1.6 Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)

365. Le PIDA est un programme conçu pour faciliter la préparation, la mise en place, le financement et la mise en œuvre des projets d'infrastructure dans les différentes régions du continent africain. C'est un instrument qui découle des échecs et des leçons apprises des initiatives précédentes pour mettre en œuvre les programmes du NEPAD, notamment : (i) le cadre stratégique à moyen et long termes (CSMLT) ; (ii) le

Plan d'action à court terme (PACT) ; et (iii) le Plan d'action prioritaire (PAP), qui n'ont pas donné de résultats significatifs.

366. Les priorités du PIDA découlent de l'objectif stratégique du programme et de la déclaration de 2004 de l'Union africaine sur la vision, qui se proposait « d'édifier une Afrique intégrée, une Afrique prospère et en paix, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». Les projets du PIDA adhèrent aux objectifs généraux du développement des infrastructures régionales et sont alignés sur la vision de l'UA et les priorités des CER.

367. Les projets du PIDA ont été hiérarchisés sur la base de trois grandes catégories de critères : (1) admissibilité et intégration régionale ; (2) faisabilité et état de préparation ; et (3) impacts sur le développement. Les projets et les programmes ont été regroupés selon les grandes catégories suivantes : (i) énergie : énergie hydroélectrique, interconnexions, oléoducs et gazoducs ; (ii) transports : liaisons, modernisation des corridors, des ports et des voies ferrées, modernisation du transport aérien ; (iii) TIC : technologies de l'information et des communications et ; (iv) ressources en eau transfrontalières : barrages multifonctions, renforcement des capacités, transferts d'eau. Les réseaux d'infrastructure nationaux des pays sont les fondements du PIDA, et les réseaux d'infrastructure régionale sont les structures de base de l'intégration régionale.

368. La Commission de la CEDEAO reconnaît que « le développement des infrastructures est un enjeu majeur et un facteur essentiel qui favorise le développement global. La région de l'Afrique de l'Ouest, à l'instar des autres régions, est confrontée à d'énormes difficultés liées aux infrastructures dans tous les domaines. Cela se traduit par une augmentation des coûts de production qui, par là, paralyse la compétitivité de nos industries et de notre commerce. » (Commission de la CEDEAO, 2011.)

369. Pour apporter véritablement une solution à ces problèmes, la sous-région de la CEDEAO a entrepris de nombreuses actions parmi lesquelles on peut citer la création de plusieurs fonds spéciaux pour le financement des infrastructures, notamment le Fonds spécial pour les télécommunications, le Fonds de développement et de financement des secteurs du transport et de l'énergie (FODETE-CEDEAO), l'unité de préparation et de développement des projets (PPDU), le Consortium

d'électricité de l'Afrique de l'Ouest (WAPP), le Fonds spécial pour les biocarburants et le partenariat entre la Chine et la Commission de la CEDEAO. En plus de ces fonds, les banques régionales comme la BIDC et la BOAD complètent l'appui des partenaires traditionnels au développement. En effet, les approches et les stratégies du PIDA pour une vision commune sur le développement des infrastructures régionales sont consolidées par ces initiatives régionales. La majorité des projets prioritaires du PIDA en Afrique de l'Ouest sont déjà en cours sous la direction des institutions régionales appropriées.

4.1.7 Énergie

370. La recherche de solutions aux problèmes énergétiques demeure un sujet de préoccupation dans la sous-région de la CEDEAO depuis des décennies. L'article 28 du traité révisé de la CEDEAO relatif à la coordination et à l'harmonisation de la politique énergétique des États membres constitue une étape importante de l'intégration du secteur de l'énergie dans la sous-région. Ensuite, il y a eu : la décision A/DEC.3/5/82 relative à la politique énergétique de la CEDEAO ; la décision A/DEC.5/12/99 relative au développement d'un Consortium d'électricité de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) ; la décision A/DEC.3/12/03 relative au programme d'électrification rurale ; le règlement C/REG.7/12/99 relatif à l'adoption d'un schéma directeur pour la production d'énergie et l'interconnexion des réseaux électriques des États membres de la CEDEAO.

371. La convention signée entre la CEDEAO et l'UEMOA¹⁵ le 22 août 2005 sur la mise en œuvre commune des actions dans le secteur de l'énergie a créé une synergie entre les activités des deux institutions. Les recommandations formulées par les délégations multisectorielles des États membres au cours du Forum CEDEAO-UEMOA tenu à Bamako du 16 au 19 mai 2005, et celles faites par le Comité régional multisectoriel au cours de la réunion CEDEAO-UEMOA tenue à Accra du 24 au 26 octobre 2005 ont renforcé leur coopération sur les questions énergétiques.

372. Ces réunions ont ouvert la voie à l'adoption, en 2006, de la décision A/DEC.24/01/06 relative à la politique régionale CEDEAO/

15. UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine.

UEMOA sur l'accès aux services énergétiques pour les populations des zones rurales et périurbaines, visant à accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique de l'Ouest. Cette politique régionale s'est concrétisée par l'élaboration du livre blanc de la CEDEAO/UEMOA sur une politique (énergétique) régionale. Le livre blanc vise à fournir l'accès aux combustibles de cuisson améliorés à usage ménager et aux services d'électricité durables à la majorité de la population des pays d'Afrique de l'Ouest d'ici à 2015. La politique énergétique régionale est complétée par un plan d'action et un programme d'investissement.

373. Le livre blanc constate que, même si l'énergie n'est pas explicitement prise en compte dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, la contribution des services énergétiques à la réalisation desdits objectifs est largement reconnue. L'énergie a un impact profond sur le bien-être des personnes. L'énergie joue un grand rôle dans la fourniture de l'eau et dans la production agricole et au niveau des secteurs comme la santé, l'éducation, la création d'emplois et la durabilité de l'environnement. Le livre blanc souligne aussi le rôle fondamental des énergies renouvelables dans l'augmentation de l'accès à l'énergie dans la sous-région.

374. La création du centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CREREE) concrétise l'engagement de la CEDEAO à renforcer les capacités de ses États membres à exploiter les sources d'énergie alternatives et renouvelables, et souligne l'importance accordée à la lutte contre la pauvreté énergétique en Afrique de l'Ouest en exploitant les ressources d'énergie renouvelable locales. Le centre basé à Praia (Cap-Vert) complète les efforts du Consortium d'électricité de l'Afrique de l'Ouest (voir le tableau ci-dessous) et du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest en facilitant le développement et la gestion efficace de l'énergie disponible dans la sous-région. Dans le même ordre d'idées, la BIDC, la CNUCED et la Banque mondiale ont collaboré pour créer le Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables (FABER), un fonds qui finance les études de faisabilité des projets, les activités de renforcement de capacités et les transferts de technologies liées aux biocarburants et aux énergies renouvelables. Le Fonds est géré par la société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER) qui se trouve dans les locaux de la BIDC à Lomé (Togo). Le principal objectif de la société est de promouvoir l'identification, le

développement, le financement et la mise en œuvre des projets de bio-carburants et d'énergies renouvelables en Afrique, avec un accent particulier sur l'Afrique de l'Ouest.

Encadré 4 : Le WAPP

Le Consortium d'électricité de l'Afrique de l'Ouest (WAPP), qui est une institution spécialisée de la CEDEAO, est le cadre institutionnel de l'interconnexion régionale des réseaux électriques. L'objectif stratégique du WAPP est basé sur une vision dynamique de l'intégration de l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié. Ce marché régional unifié doit permettre d'assurer à moyen et à long terme un service optimal en matière de fourniture d'électricité, fiable et à un coût abordable pour les populations des différents États membres.

Source : Plan directeur révisé de la CEDEAO pour la production et la transmission d'énergie électrique, Rapport vol. 1, septembre 2011, p. 7.

375. L'objectif est le bien-être économique collectif des populations, grâce à une coopération à long terme dans le secteur de l'énergie et au développement des échanges transfrontaliers d'électricité.

376. La Commission de l'UEMOA a élaboré **une politique énergétique commune (PEC)**, de manière globale avec ses États membres, et en accord avec son traité. La politique adoptée par les chefs d'État et de gouvernement est concrétisée par l'acte additionnel n° 04/2001 du 19 décembre 2001.

377. En septembre 2009, le conseil des ministres de l'UEMOA a approuvé la décision n° 06/2009/CM/UEMOA qui adopte la stratégie connue sous le nom de « Initiative régionale pour l'énergie durable » (IREDD) de l'UEMOA. « L'UEMOA dispose d'un potentiel important et inexploité de ressources énergétiques renouvelables de substitution aux ressources fossiles non durables et peut répondre à une demande relative à une croissance forte, continue et de longue durée (2020-2030) » ; C'est cette assertion qui sous-tend la vision de l'UEMOA pour le développement de son secteur énergétique. Avec cette stratégie, l'UEMOA est fermement engagée à exploiter tous les types de ressources énergétiques renouvelables au sein de l'espace UEMOA, y compris l'énergie solaire (plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an dans le Sahel et 5,8 kWh par m²) ainsi que la biomasse dont le potentiel est peu exploité. L'UEMOA a aussi créé un fonds à des conditions de faveur, le Fonds de développement de l'énergie (FDE), pour aider à lancer l'initiative

régionale pour l'énergie durable en contribuant à financer des projets de production d'énergie.

377. Le Programme énergie du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) vise à fournir aux populations sahéliennes les services énergétiques de base. Pour limiter les effets de la désertification et contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations, le CILSS a développé, avec succès, à travers son Programme régional solaire (PRS), l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque pour (i) améliorer l'accès des communautés rurales à l'eau potable ; (ii) améliorer les conditions de santé des populations ; (iii) fournir de l'électricité pour répondre aux besoins des ménages, des centres communautaires (dispensaires, écoles, centres de formation et d'alphabétisation) et des projets d'irrigation à petite échelle ; et (iv) protéger et restaurer l'environnement (CILSS).

378. L'approvisionnement des populations en bois de chauffe et en charbon de bois est une source de préoccupation majeure dans le Sahel. Cette tendance aggrave le phénomène de la désertification. Pour y remédier, le CILSS a lancé un programme pour la promotion des énergies domestiques et renouvelables au Sahel (PREDAS¹⁶). Toutefois de nombreuses autres initiatives en matière d'énergie ont été développées dans la sous-région. Il s'agit notamment des projets hydroélectriques sous l'autorité d'organisations interétatiques pour la gestion intégrée des ressources en eau (l'OMVS, l'OMVG, l'autorité du fleuve Volta, l'ABN, etc.).

4.1.8 Les technologies d'informations et de communication (TIC)

379. L'Association des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) assure l'harmonisation des politiques et la libéralisation des services, et se penche sur les questions de déploiement des infrastructures transfrontalières. Il s'efforce à offrir un meilleur environnement aux opérateurs pour se relier à d'autres pays de la sous-région avec facilité. « ARTAO est intéressée à avoir une plateforme d'exploitation commune des TIC en Afrique de l'Ouest. » En comparaison avec d'autres CER, la CEDEAO enregistre des résultats acceptables par

16. Programme régional de promotion des énergies domestiques et alternatives au Sahel.

rapport à l'accès aux TIC. Toutefois, on note des prix relativement élevés pour les services essentiels en matière de TIC. En outre, grâce à l'apparition d'un certain nombre d'opérateurs régionaux, et à la collaboration intense entre les régulateurs de télécommunications, la région est très en avance par rapport aux arrangements régionaux en matière d'itinérance. La création de la concurrence entre les réseaux s'avère essentielle. Pour que les avantages de l'accès au câble sous-marin s'étendent à la région, il sera important de compléter les segments du réseau terrestre en fibre optique. Les investissements connexes sont minimes, et les bénéfices prévus à partir de la réduction du prix de l'accès au haut débit sont relativement élevés, avec une période de récupération de moins d'un an.

380. Un certain nombre de projets de pose de nouveaux câbles optiques sont en cours, pour desservir les pays qui n'y étaient pas reliés. Selon le rapport 2010 de la Banque mondiale/AICD, la CEDEAO, comparativement à d'autres zones en Afrique, possède plusieurs câbles sous-marin à fibre optique. Le câble principal international dans la région est le câble sous-marin sud-atlantique 3 (SAT-3)/WASC, menant de la Malaisie à l'Afrique du Sud, en longeant la côte occidentale du continent africain jusqu'au Portugal et en Espagne. En outre, le câble Atlantis-2 relie le Sénégal et le Cap-Vert à l'Amérique latine et à l'Europe (Portugal et Espagne). Le câble sous-marin Glo-1 de 9 800 kilomètres, dont les opérations de pose ont démarré en septembre 2009, avec une station d'atterrissage au Nigeria. Il reliera plusieurs autres pays de l'Afrique de l'Ouest et mènera jusqu'à Londres et New York.

381. Plusieurs autres câbles sous-marins sont prévus, afin que, d'ici 2012 l'Afrique de l'Ouest soit desservie par au moins cinq câbles sous-marins. À titre d'exemple, il y a l'Africa Coast to Europe (ACE) 3, qui mènera de la France au Gabon, et devrait être opérationnel en 2011. L'initiative Main One de 14 000 kilomètres devrait relier l'Afrique à l'Europe, au continent américain et l'Asie en 2010. Le déploiement initial reliera le Portugal au Nigeria, avec une station d'atterrissage au Ghana. Une fois cette opération terminée, le réseau sera étendu pour relier l'Afrique du Sud, l'Angola, le Gabon, le Sénégal, la RDC, la Côte d'Ivoire et le Maroc. De même, le système de câble sous-marin de longueur significative ACE (Africa Coast to Europe) reliera tous les pays qui longent la côte occidentale du continent africain, du Maroc à l'Afrique du Sud (plus de vingt-cinq pays en Afrique et en Europe de

l'Ouest). Dix-sept opérateurs ont signé le protocole d'accord en novembre 2008 et les opérations de pose du câble devaient commencer en 2011. Le système de câble pour l'Afrique occidentale (WACS) reliera l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Sud. Le consortium du WACS regroupe onze opérateurs provenant de neuf pays.

382. Toutefois, un certain nombre de pays ne sont pas reliés aux câbles sous-marins et l'infrastructure de base aux câbles sous-marins reste incomplète. Actuellement, seuls cinq pays côtiers de l'espace CEDEAO ont des stations d'atterrissage pour SAT3. Il s'agit : du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Sénégal. Par contre, les autres pays côtiers sont complètement contournés à l'heure actuelle et (pour le cas de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone) n'ont pas de connexions terrestres en fibre optique avec le réseau régional qui pourrait au moins fournir une certaine forme d'accès indirect. Les pays enclavés ne sont pas non plus reliés, même si de nouvelles infrastructures sont en cours d'installation. Le câble ACE prévu comprend des stations d'atterrissage pour la Gambie, la Guinée, le Liberia, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Togo. En outre, il augmentera la concurrence dans chacun des pays qui a déjà accès aux infrastructures sous-marines en fournissant une route alternative pour le trafic. L'Union européenne est en train de financer un projet à travers la CEDEAO pour entreprendre des études de faisabilité en vue de développer les infrastructures régionales de base pour relier dans la région les États fragiles et les pays qui sortent d'un conflit (Guinée, Guinée-Bissau, Liberia et Sierra Leone) au réseau de câbles sous-marin SAT3/WASC. Un autre projet de connexion régional porte sur l'optimisation de la fibre optique inutilisée des lignes électriques des sociétés d'électricité. Ce projet est en cours, en collaboration avec le pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest et l'association des sociétés d'électricité de la région.

4.1.9 Le transport

383. En Afrique de l'Ouest, les principales questions abordées par le PIDA varient, dans une certaine mesure, en fonction des différents modes de transport (terrestre, ferroviaire, aérien, maritime). Elles comprennent, entre autres : (i) l'intégrité de l'interconnexion du réseau (par exemple, les tronçons inachevés) ; (ii) la facilitation de l'accès au marché (c'est-à-dire des contraintes et obstacles non physiques ou « souples » au flux du trafic) ; (iii) l'harmonisation des normes et des standards,

notamment les normes techniques, de sûreté et de sécurité ; (iv) la déréglementation des marchés ; (v) la concurrence des autres modes de transport ; (vi) les mécanismes de financement et les options disponibles, à la fois pour la construction et surtout, pour la gestion des actifs et pour l'entretien ; (vii) l'entretien pour le sous-secteur routier dont l'importance a été soulignée par l'étude de l'AICD) ; (viii) les possibilités disponibles pour la participation du secteur privé et les incitations pour stimuler la participation ; (ix) l'impact sur l'environnement ; et (x) les exigences de renforcement des capacités.

– Au niveau continental, neuf axes routiers ont été désignés, dans un réseau approximatif de six voies principales de transport est-ouest et trois voies principales de transport nord-sud. Une quatrième voie de transport nord-sud s'est formée à partir des extrémités de deux voies est-ouest. Les voies qui concernent les pays de l'Afrique de l'Ouest sont deux axes est-ouest (et un axe nord-sud) :

– Le réseau autoroutier transafricain 5 (TAH 5) appelé transafricaine, liaison Dakar-N'Djamena d'une longueur de 4 496 km : appelé aussi la route transsaharienne, qui relie les pays de l'Afrique de l'Ouest du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Cameroun et Tchad). Elle est à 100 % goudronnée en Afrique de l'Ouest (sur une distance de 4 460 km), de Dakar à Fotokol (frontière Nigeria-Cameroun), même si des tronçons doivent être réparés.

– Le réseau routier transafricain 7 (TAH 7) appelé route côtière transafricaine, Dakar-Lagos 4 010 km : appelé aussi la route transafricaine de la liaison côtière ouest-africaine est à un taux d'achèvement d'environ 80 %. Cet axe rejoint le réseau TAH 1 pour créer une nouvelle voie de transport nord-sud autour de l'extrémité ouest du continent, en reliant douze pays côtiers de la Mauritanie au Nigeria, avec des embranchements au Mali et au Burkina Faso. Les segments au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Sénégal sont entièrement goudronnés. Les tronçons inachevés font un total de 765 km et se trouvent au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée et en Guinée-Bissau.

– Le réseau routier transafricain 2 (TAH 2), Alger-Lagos 4 504 km : appelé aussi la route transsaharienne, qui part d'Algérie en passant par le Niger jusqu'au Nigeria. Il est en grande partie achevé, seulement 200 km de piste dans le désert n'ont pas encore été goudronnés. Toutefois, les contrôles de sécurité à la frontière limitent son utilisation.

385. La CEDEAO dispose d'un réseau routier régional relativement bien développé autour de sept principaux axes. Cinq de ces axes routiers

régionaux sont des couloirs maritimes pour les trois pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger), offrant à chacun de ces pays plus d'une voie vers la mer. Ces corridors routiers principaux ont déjà été presque entièrement goudronnés, et la grande majorité de ces routes sont en bon état. Un des points faibles du réseau routier régional de la CEDEAO porte sur la liaison côtière entre Abidjan et Dakar où les impacts des conflits dans un bon nombre de pays ont conduit à la détérioration de la route côtière.

386. Il n'existe pas de réseau régional ferroviaire réel dans l'espace CEDEAO. Par ailleurs, les lignes existantes sont peu utilisées et la coexistence de plusieurs types d'écartement des voies ferrées complique davantage le processus d'intégration. Les réseaux ferroviaires nationaux des États membres de la CEDEAO sont le plus souvent indépendants les uns des autres ; à l'exception de deux corridors ferroviaires binationaux qui ont relativement réussi. Cette situation est en contraste avec l'Afrique australe où les systèmes nationaux ferroviaires interconnectés forment le réseau régional ferroviaire qui couvre une demi-douzaine de pays. Une intégration plus poussée des systèmes ferroviaires en Afrique de l'Ouest est techniquement compliquée en raison de la coexistence de trois différents types d'écartement de rail dans la région. Au regard des mauvais résultats et de la relative faible utilisation des lignes ferroviaires existantes, l'argument économique en faveur de l'intégration est également loin d'être clair. La priorité absolue doit être donnée à l'amélioration des performances des systèmes nationaux pour leur permettre de concurrencer plus efficacement le transport routier.

387. L'Afrique de l'Ouest possède une douzaine de grands ports maritimes, mais la sous-région ne dispose pas d'un hub maritime véritable qui joue le rôle de centre pour un réseau maritime de transbordement plus efficace. En effet, la sous-région doit viser à améliorer la performance globale du secteur. Les résultats enregistrés par les ports de l'Afrique de l'Ouest ne supportent pas la comparaison avec les ports ailleurs en Afrique de l'Est ou australe ; de même les ports de l'Afrique de l'Ouest sont loin derrière en matière de meilleures pratiques appliquées à l'échelle mondiale. Les services peuvent facilement coûter près du double du prix de référence international, la productivité peut se situer à environ à la moitié de la référence mondiale, et les retards peuvent être plusieurs aussi fois longs. Avant le conflit ivoirien, Abidjan avait commencé à jouer le rôle de hub de transbordement, mais actuel-

lement, les grandes lignes maritimes sont en train de desservir l'Afrique de l'Ouest via l'Afrique du Nord et même le sud de l'Espagne. La création d'un tel hub aidera à faciliter la consolidation du fret maritime dans la région.

388. Sur le plan du transport aérien, la CEDEAO a fait de grands progrès sur la libéralisation du marché, mais la sécurité reste une préoccupation au niveau de certaines zones transfrontalières. La région n'a pas une forte plateforme de transport aérien et ne dispose pas de cellule de communication. L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus avancées avec la mise en œuvre de la décision de Yamoussoukro. L'arrivée de nouveaux transporteurs aériens a permis d'inverser la tendance de l'effondrement du marché à la suite de la disparition des principaux transporteurs, y compris la défunte Air Afrique. De nombreux pays de la région doivent renforcer leurs autorités de l'aviation civile, et il se peut qu'une approche régionale permette de mettre en commun les rares ressources humaines et de renforcer l'indépendance du cadre de régulation. Comme dans le secteur maritime, il y a l'absence notable d'une forte plateforme de transport aérien, notamment par rapport à l'Afrique de l'Est et australe où il existe de solides plateformes qui ont fait irruption, à l'instar d'Addis-Abeba, de Johannesburg et de Nairobi.

4.2 Initiatives internationales

389. Concernant les initiatives internationales, sont traitées ici l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'application du Plan d'action de Beijing.

4.2.1 Évaluation des performances en matière d'OMD

390. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'OMD 1, réduire l'extrême pauvreté et la faim, les données montrent que le niveau global de pauvreté a connu une lente diminution, et que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont peu de chance d'atteindre cet objectif. S'agissant de l'OMD 2, si des progrès ont été réalisés pour ce qui est du taux brut de scolarisation (TBS), le taux net de scolarisation (TNS) de certains pays se situe à moins de 65 %, ce qui signifie qu'ils courent le risque de ne pas atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2015. Le TNS dans l'enseignement primaire est la proportion d'écoliers commençant la

première année qui atteignent la dernière année de l'enseignement primaire, et le taux d'alphabétisation des 15-24 ans constitue l'indicateur permettant d'évaluer l'atteinte de l'OMD 2. La performance des pays par rapport à l'objectif 3, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, révèle que tous les pays ont enregistré des performances impressionnantes en ce qui concerne le ratio de scolarisation femmes-hommes dans le primaire. Bien que certains pays aient connu une régression, la représentation des femmes selon les sièges occupés dans les parlements nationaux, a connu une croissance soutenue. La performance des pays par rapport à l'OMD 4, réduire la mortalité infantile, révèle qu'en dépit d'une baisse globale, le taux actuel ne permet pas d'atteindre cet objectif. En ce qui concerne l'OMD 5, la mortalité maternelle demeure un défi majeur pour la plupart des pays avec un nombre plus élevé de femmes qui meurent des complications lors de l'accouchement. S'agissant de la performance des pays par rapport à l'OMD 6, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies, on a enregistré une baisse marquée de la prévalence du VIH/SIDA (15-24 ans) ainsi que l'augmentation du nombre de personnes pouvant vivre avec le VIH grâce à l'accès aux thérapies antirétrovirales. Le paludisme demeure un défi pour plus de 50 % des pays. Par rapport à l'OMD 7, assurer un environnement humain durable, il est noté un recul de la forêt dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest depuis 1990, tandis que sont enregistrées une amélioration en matière d'accès à une source d'eau et la réduction de la population vivant dans des bidonvilles. En ce qui concerne l'OMD 8, construire un partenariat mondial pour le développement, il a été constaté que sur les 32 pays PPTE qui ont atteint le point de décision dans l'optique d'un allègement de la dette irrévocable en 2011, 13 étaient des États d'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne l'accès aux TIC, par rapport à 2008, le nombre de personnes ayant accès à la téléphonie mobile et à l'internet a considérablement augmenté en 2011, avec une pénétration limitée de l'internet, ce qui appelle au développement des infrastructures, incluant l'exploitation de toutes les formes d'énergie.

391. Bien que la plupart des pays aient enregistré des progrès considérables depuis l'adoption des OMD en 2000, à moins de trois ans seulement de l'échéance de 2015, le bilan global porte à croire que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ne seront pas à même d'atteindre la cible fixée (voir annexe I).

4.2.2 Mise en œuvre de la plateforme d'action de Beijing

392. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont déployé des efforts pour s'attaquer aux 12 domaines critiques d'action définis dans le Programme d'action de Beijing. Selon la Revue régionale Beijing + 15 conduite en 2009, les pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté des mesures diverses, notamment : (i) l'élaboration de stratégies de développement ; (ii) une budgétisation sexospécifique incorporée dans les DSRP des différents pays ; (iii) la définition des objectifs de développement à long terme pour éradiquer la pauvreté ; la réaffectation de dépenses publiques en faveur de programmes de promotion de la parité homme-femme, et l'introduction de systèmes de micro finance ciblant les femmes. De la même manière, s'agissant de la question de la participation des femmes et de leurs droits dans l'économie, de nombreux pays leur offrent des formations, fournissent des services juridiques, octroient des crédits pour leur permettre de lancer leurs activités, et la majorité des pays ont adopté des lois garantissant l'égalité d'accès à l'emploi et au renforcement des capacités. En outre, la plupart des pays ont également ratifié les conventions 100 et 111 de l'OIT. En ce qui concerne l'éducation et la formation des femmes, citons parmi les mesures prises : l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ; l'abolition des frais de scolarité au niveau primaire ; l'élaboration d'un plan stratégique pour la scolarisation des filles, l'introduction d'un système de bourses visant spécifiquement à promouvoir la scolarisation des filles ; le développement d'un programme de cantine ; la formulation des politiques visant à promouvoir la scolarisation des filles grâce à l'élimination des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, la création d'institutions nationales pertinentes et l'adoption des mesures permettant de retenir les filles dans l'enseignement supérieur.

393. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont enregistré un niveau élevé de mortalité maternelle ainsi qu'un faible pourcentage d'accouchements assurés par un personnel de santé qualifié. Certaines mesures ont été prises en vue de : (i) enrayer la propagation du paludisme, des maladies cardio-vasculaires, des IST et encourager le dépistage du cancer du sein ; (ii) mettre en place des comités spéciaux assurant la supervision du traitement des cancers ; (iii) formuler des plans traitant les dimensions sexospécifiques du VIH/SIDA et mettre en place des points de distribution des préservatifs. En ce qui concerne les violences contre les femmes (VCF) se manifestant par la violence sexuelle, l'exploitation économique, le mariage forcé, les pratiques de veuvage dégradants, et les mutilations

génitales féminines (MGF), les pays ont entrepris l'intégration dans leur droit national de lois visant à lutter contre les mutilations génitales féminines, l'entrée en vigueur de la convention relative aux droits de l'enfant et la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et la ratification de la convention relative aux droits des personnes handicapées.

394. S'agissant de la participation accrue des femmes à la prise de décisions concernant la résolution des conflits, un certain nombre de mesures ont été prises dont : (i) offrir des formations en matière de résolution des conflits, réconciliation et tolérance ; (ii) assurer leur participation aux processus de paix et aux campagnes de sensibilisation organisées dans le cadre de la promotion d'une culture de paix et de tolérance. Les mécanismes de soutien aux femmes réfugiées et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et l'intégration des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et les questions de parité homme-femme dans les programmes militaires. En matière de gouvernance et de prise de décision, des femmes ont réussi dans certains pays à obtenir ou à occuper des postes de décision clé, tels que la présidence ou la vice-présidence.

395. En ce qui concerne les mécanismes institutionnels pour la promotion de la femme, même s'il reste encore beaucoup à faire, la plupart des pays ont mis en place de tels mécanismes, comme la conception d'une stratégie d'intégration de la dimension hommes-femmes, et la collaboration avec les OSC composées de femmes leaders d'opinion, des groupes religieux et des représentants d'associations des femmes. Pour ce qui est de la mise en œuvre de la disposition relative aux femmes et médias, l'évaluation dans la plupart des pays indique que la présence des femmes dans les principaux postes de décision au sein des institutions des médias reste très faible. Cependant, un certain nombre d'initiatives ont été prises par les pays, notamment l'adoption de stratégies ou de politiques visant à renforcer le rôle des femmes dans les médias et à éliminer toutes les formes de stéréotypes sexistes.

396. Les femmes et l'environnement représentent un autre domaine dans lequel certains pays ont élaboré un plan d'action pour la promotion de leurs activités dans le secteur de l'environnement et la fourniture d'une assistance technique dans le but d'accroître la production dans divers domaines et à améliorer leurs activités génératrices de revenus dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture. S'agissant de la jeune fille, le plan d'action appelle à l'élimination de l'exploitation économique,

des attitudes et pratiques culturelles préjudiciables à la jeune fille, et à la protection sur le lieu de travail ainsi qu'à l'éradication de la violence contre la jeune fille. Pour mettre en œuvre cette disposition, certains pays disposent de codes de protection de l'enfant, avec un accent particulier sur le respect du statut de l'enfant en tant que droit de l'homme, pendant que d'autres ont adopté et appliquent la législation visant à protéger les filles contre la violence.

4.3 Situation de l'éducation en Afrique de l'Ouest

397. L'éducation est la pierre angulaire du développement, mais aussi un droit pour tous les citoyens. Comme indiqué dans les sections précédentes, l'éducation est le thème transversal de tous les engagements et instruments internationaux et régionaux dont les pays sont signataires, avec pour but de favoriser le développement et d'éradiquer la pauvreté.

398. Malgré son importance et les divers engagements et initiatives pris, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne restent à la traîne pour ce qui est d'atteindre les objectifs fixés en matière d'amélioration de l'éducation pour 2015. Par exemple, selon l'UNESCO (2012), à un peu moins de trois ans de l'échéance de 2015, vingt-neuf pays affichent un taux net de scolarisation inférieur à 85 %, et ne pourront donc probablement pas atteindre l'objectif de l'EPT avant la date butoir. En Afrique subsaharienne, le TNS ajusté dans le primaire en 2010 était de 77 % (Rapport mondial de suivi sur l'EPT, p. 59 de la version anglaise). Dans cette région, 77 % seulement des enfants en âge de scolarisation primaire l'étaient effectivement en 2010. Selon les données les plus récentes (2008-2011), vingt-neuf pays affichent un taux de scolarisation primaire inférieur à 85 %. Ces pays risquent par conséquent de ne pas parvenir à l'enseignement primaire universel d'ici 2015. Seize de ces pays se trouvent en Afrique subsaharienne, dont neuf en Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal figuraient parmi les pays qui n'ont pas atteint les 80 % de scolarisation en 2009 (OMD 2012). Dans ce contexte, le présent chapitre, qui s'ouvre sur une évaluation de l'éducation primaire, examine la situation de tous les niveaux de l'éducation en Afrique de l'Ouest et les progrès accomplis vers la réalisation de l'OMD 2.

4.3.1 Enseignement primaire

399. L'enseignement primaire universel (EPU) est un objectif fixé aussi bien dans le cadre de l'EPT que dans celui des OMD. Ces deux cadres visent à faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté, ainsi que des groupes minoritaires, aient accès à l'éducation primaire et puissent achever ce cycle. Cet objectif est en outre réitéré dans le Programme d'action de Beijing qui appelle à assurer, d'ici à l'an 2000, un accès égal des filles et des garçons à l'enseignement de base, et à assurer l'enseignement primaire universel dans tous les pays avant 2015. De même, l'un des objectifs du NEPAD concernant l'élimination des disparités en matière d'éducation consiste à réaliser l'EPU d'ici 2015.

400. En conséquence, les pays s'efforcent de prendre des mesures pour atteindre l'objectif de l'EPU qui figure dans les divers engagements. Cependant, malgré ces efforts, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, en particulier les pays ouest-africains, sont à la traîne. Selon l'UNESCO (2012), le taux net de scolarisation (TNS) pour bon nombre de pays ouest-africains est inférieur à 70 %, soit 58 % au Burkina Faso, 61 % en Côte d'Ivoire, 65 % en Gambie, 62 % au Mali, 57 % au Niger et 58 % au Nigeria. En outre, le même rapport indique que le Nigeria occupe le premier rang en ce qui la non-scolarisation, avec un total de 10,5 millions d'enfants non scolarisés (synthèse sur l'EPT, RMS, p. 61 de la version anglaise). Seuls le Cap-Vert et le Togo disposent de données sur le TNS dans les années 90. Outre le niveau globalement bas du TNS, on note des disparités entre les sexes au profit des garçons. Par exemple, pour un TNS global de 92 %, le Togo compte 97 % de garçons et 87 % de filles. De même, pour un TNS global de 84 %, le Ghana affiche 84 % de garçons et 84 % de filles (voir tableau ci-dessous).

Pays	TNS		
	Total	Garçons	Filles
Bénin	-	-	-
Burkina Faso	58	60	56
Cap-Vert	93	94	92
Côte d'Ivoire	(2009) 61	67	56
Gambie	65	64	67
Ghana	84	84	84
Guinée	79	83	70

Pays	TNS		
	Total	Garçons	Filles
Guinée-Bissau	73	75	72
Liberia	-	-	-
Mali	62	66	57
Niger	57	63	51
Nigeria	58(estimations de l'ISU)	60	55
Sénégal	77	75	73
Sierra Leone	-	-	-
Togo	(2008) 92	97	87

Tableau 3 : Taux net de scolarisation au cycle primaire (%)¹⁷

Source : Base de données de la Banque mondiale et Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2012.

401. Le tableau 3 indique clairement que des pays tels que le Nigeria, le Niger, le Mali, la Gambie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso risquent fort bien de ne pas atteindre la cible de 100 % de scolarisation dans le primaire d'ici 2015. En outre, il est observé une disparité entre les sexes dans le TNS en faveur des garçons dans de nombreux pays, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali et au Niger, alors qu'apparaît une légère disparité entre les sexes en faveur des filles en Gambie, au Ghana et au Sénégal. Par contre, lorsqu'on considère la proportion d'enfants qui achèvent le cycle primaire, on constate que les taux d'abandon sont plus élevés pour les filles en Gambie et au Ghana.

402. Les tendances de la scolarisation sur dix ans révèlent de lents progrès dans les pays où le TNS est encore égal ou inférieur à 65 %. Dans certains cas, des pays comme la Gambie et le Nigeria affichent une baisse de la scolarisation. D'autres, comme le Ghana et la Guinée, enregistrent des progrès satisfaisants (voir le tableau 3 pour les tendances de la scolarisation sur dix ans). Un certain nombre de raisons peuvent expliquer cette baisse et la lenteur des progrès. Par exemple, expliquant les problèmes que rencontre le Nigeria dans le secteur de l'éducation, Odi et Omofonmwan (2007) font valoir le manque de financement et l'insuffisance des infrastructures scolaires, notamment, l'insuffisance de salles de classe et de matériel didactique, le manque d'enseignants de qualité, un cadre d'apprentissage qui laisse à désirer en plus des problèmes sociaux tels que la corruption et les mauvaises pratiques dans le cadre des examens qui rongent le système éducatif. Tous ces maux ont une incidence sur l'accessibilité, le succès et la qualité de l'éducation.

403. Bien que la scolarisation progresse lentement au Burkina Faso, cette progression s'accompagne d'un taux élevé de redoublement, qui influe sur le taux d'abandon. L'évaluation du programme décennal de développement de l'éducation de base révèle des écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus, dus à un manque de coordination entre les différents acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation, à l'inadéquation entre les outils de programmation et les budgets, et à l'incapacité à exploiter les renseignements fournis par l'évaluation pour redresser le tir. En outre, le rapport souligne que les efforts visant à élargir l'accès se sont faits au détriment de la qualité (Josselin, 2006).

404. Les effets des conflits sur le système éducatif de la Côte d'Ivoire (destruction des installations, fermeture des écoles, migration des enseignants et arrêt de tout le système) et leur contribution au faible taux de scolarisation ont été rappelés dans différents rapports. En plus de contribuer à la détérioration de la situation de l'éducation, la discrimination en matière d'éducation au nord et au sud du pays est considérée comme la principale cause du conflit qui a éclaté en 2002 (Sanny, 2010).

405. Un certain nombre de raisons expliquent le faible niveau de fréquentation scolaire et de qualité de l'éducation observée en Gambie. Certaines d'entre elles ont trait à des problèmes structurels qui limitent l'accès et à des facteurs éducatifs et socioéconomiques qui entravent la fréquentation scolaire. La pauvreté est l'une des raisons majeures. Pour les familles pauvres, l'éducation des enfants s'accompagne d'un compromis qui prive les parents de la contribution des enfants à l'économie dont ils ont grand besoin. Ce compromis affecte habituellement plus les filles que les garçons. La qualité et l'utilité de l'éducation ainsi que la pertinence des programmes scolaires et des matériels didactiques constituent les autres défis. En conséquence, le programme d'études au niveau de l'éducation de base a été révisé avec un accent mis sur le renforcement du système d'évaluation scolaire afin de le rendre plus pertinent par rapport aux besoins d'apprentissage des enfants. Les idées fausses à caractère religieux et les croyances culturelles militent aussi contre la fréquentation scolaire. En raison de l'idée erronée selon laquelle les enfants qui vont à l'école deviennent désobéissants, têtus et irrespectueux envers les aînés, de nombreux parents sont très réticents à l'idée d'envoyer leurs enfants à l'école (Sarr & Hydera, 2005).

17. Sauf indication contraire, toutes les données se rapportent à 2010.

406. Comme indiqué dans les paragraphes précédents, de nombreux facteurs influent négativement sur l'éducation. Le facteur commun à tous les pays est la pauvreté, qui se manifeste à différents niveaux et sous diverses formes. Les aspects socioculturels, dont la discrimination entre les sexes, sont également à relever dans bien des pays. Ces questions sont davantage développées dans les paragraphes suivants. Le cas encourageant du Rwanda pour ce qui est de l'achèvement avec succès du cycle primaire et de l'éducation de base de qualité est présenté dans un souci de partage des expériences.

407. Relativement à la proportion d'élèves qui atteignent la dernière année du primaire, les données tirées du Rapport mondial de suivi (RMS) et de la Banque mondiale montrent que trois pays, le Bénin, le Sénégal et le Togo, ont un taux d'achèvement du primaire inférieur à 60 %, alors que le Cap-Vert enregistre le taux le plus élevé avec 86 %, suivi par le Nigeria avec 80 %. Les données disponibles sur les tendances de l'achèvement du cycle primaire sur dix ans (2000-2010) montrent qu'à l'exception du Cap-Vert et du Mali, le taux de rétention a diminué au fil des ans pour tous les autres pays. Dans ce contexte, il serait peu probable que trois pays, notamment la Gambie (63 %) et le Niger (69 %), soient en mesure d'atteindre 100 % de rétention à l'horizon 2015.

Encadré 5 : Stratégies pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation de base de neuf ans. Conseil de l'éducation du Rwanda, ministère de l'Éducation, République du Rwanda.

408. L'introduction de l'enseignement primaire universel au Rwanda en 2003 a entraîné une augmentation remarquable du nombre d'enfants qui achèvent leur cycle primaire de six ans depuis 2008. Des avancées qui ont accru la demande au niveau de l'enseignement secondaire. Le gouvernement rwandais a fait de la réponse à cette demande une de ses priorités. En 2009, une approche « de mise en œuvre accélérée » a été adoptée en vue d'introduire une période de trois années de premier cycle de l'enseignement secondaire afin de porter à neuf ans la durée de l'éducation de base. Les objectifs du programme d'éducation de base de neuf ans étaient d'assurer à tous les enfants un accès équitable à une éducation de base à neuf ans, et de leur fournir une éducation et des aptitudes de qualité nécessaires pour réaliser leur plein potentiel tout en réduisant les taux de redoublement et les taux d'abandon scolaire.

Un volet essentiel du programme concerne la construction rapide de salles de classe et de latrines. Cette stratégie s'est appuyée sur la tradition rwandaise de l'« umuganda », qui est une culture de la participation des communautés aux activités de développement. Cette initiative comprenait : l'élargissement du système de classes

alternées à l'ensemble du cycle primaire comme mesure transitoire, la spécialisation des enseignants afin d'optimiser leur emploi et d'améliorer leurs compétences, une réorganisation du contenu des programmes et des cours permettant aux élèves d'obtenir une base plus solide des aptitudes en lecture et calcul, la formation des enseignants, et la décentralisation de l'achat et la fourniture du matériel didactique. L'approche communautaire a été très rentable.

Le programme de mise en œuvre accélérée de l'éducation de base de neuf ans a donné lieu à une augmentation des niveaux de scolarisation, de rétention et d'achèvement des études dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le nombre d'élèves dans les écoles primaires a augmenté de 34 % entre 2001 et 2011. Le TNS global dans les écoles primaires est passé de 91,2 % (2003) à 95,9 % (2011), celui des filles étant de 97,5 %. Le taux de passage au premier cycle du secondaire a atteint 94 % en 2010, contre un objectif de 92 % en 2012 ; en 2011, il se situait à 96 %. Quelque 6 008 nouvelles salles de classe et 14 899 latrines ont été construites en 2009 et 2010. Les taux de redoublement au primaire ont chuté, passant de 15,3 % en 2008 à 13 % en 2010, et les taux d'abandon scolaire ont reculé de 15,2 % en 2008 à 11,4 % en 2010.

Fort de l'expérience de ce projet, le gouvernement rwandais travaille à l'extension du programme à neuf ans d'éducation de base. La décision d'extension se fondait sur un certain nombre d'enseignements positifs tirés du programme d'éducation de base de neuf ans.

Source : UNESCO, 2012.

409. Concernant la proportion d'élèves achevant le cycle primaire, un certain nombre de facteurs sont associés à l'abandon scolaire. Selon une analyse croisée de la situation dans plusieurs pays réalisée par Hunt (2008), les facteurs qui favorisent l'abandon scolaire incluent la pauvreté au niveau des ménages, les coûts indirects de la scolarisation, les chocs affectant le revenu des ménages, le travail des enfants, le décès des parents, le niveau d'instruction des membres du ménage, en particulier celui des mères, les avantages supposés de la scolarisation, les conflits, l'accessibilité et la qualité des écoles, le redoublement et la discrimination entre les sexes.

410. Le taux d'achèvement des études primaires est une mesure de la qualité du système éducatif, ainsi qu'un des indicateurs de la réalisation de l'OMD 2. Selon les données de l'UNESCO (2012), ainsi que la base de données de la Banque mondiale, deux pays (Liberia et Togo) ont un taux d'achèvement du primaire inférieur à 60 %, alors que le Cap-Vert affiche le taux le plus élevé avec 86 %, suivi du Nigeria avec 80 %.

Certains pays qui semblent avoir progressé sur le TNS reculent sur le taux d'achèvement. La Guinée par exemple se classe au troisième rang pour ce qui est du TNS, derrière le Cap-Vert et le Ghana, mais elle affiche un taux d'achèvement de 66 % seulement, ce qui laisse supposer qu'une assez bonne proportion d'enfants abandonnent l'école.

410. Bien qu'il n'y ait pas de données pour la Guinée-Bissau, celles disponibles sur les tendances de l'achèvement des études primaires sur une période de dix ans (2000-2010) montrent qu'à l'exception du Cap-Vert et du Mali, le taux de rétention pour tous les pays n'a cessé de diminuer au fil des années (voir l'annexe 4.7.4). À titre d'exemple, le Bénin est passé de 82 % en 2000 à 56 % en 2010. De même, la Côte d'Ivoire a reculé, de 87 % en 2000 à 61 % en 2008 (base de données OMD). La Gambie, la Guinée, le Sénégal et le Togo sont dans une situation similaire. Cela signifie que, malgré l'augmentation des niveaux de scolarisation, les pays régressent, car un bon nombre d'enfants scolarisés quittent l'école avant d'avoir achevé le cycle primaire.

Pays	TNS		
	Total	Garçons	Filles
Bénin	56	58	53
Burkina Faso	(2009) 64	61	67
Cap-Vert	(2007) 86	85	87
Côte d'Ivoire	(2008) 61	62	59
Gambie	(Banque mondiale) 63	60	66
Ghana	(2008) 72	76	69
Guinée	(2009) 66	74	56
Guinée-Bissau	-	-	-
Liberia	(2008) 68	73	62
Mali	75	77	74
Niger	(2009) 69	71	67
Nigeria	(2009) 80	77	83
Sénégal	59	59	60
Sierra Leone	-	-	-
Togo	52	55	48

Tableau 4 : Proportion d'élèves achevant le cycle primaire
Source : Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2012.

412. Une disparité entre les sexes dans les taux d'achèvement persiste. La Guinée, avec un taux d'achèvement global de 66 %, affiche

un taux d'achèvement de 74 % pour les garçons et 56 % pour les filles, tandis que le Ghana, avec un taux d'achèvement global de 72 %, affiche 74 % pour les garçons et 56 % pour les filles (voir le tableau 4, ci-dessus).

413. Outre les facteurs associés à l'abandon de l'école par les filles et les garçons, il en existe d'autres qui affectent particulièrement la scolarisation des filles. Il s'agit notamment des tâches ménagères, dont le fait de s'occuper des plus jeunes frères et sœurs, le mariage précoce, les grossesses chez les adolescentes, et d'autres facteurs socioculturels. En outre, certains des facteurs mentionnés précédemment affectent plus les filles que les garçons. Par exemple, dans le cas de la pauvreté des ménages, qui pousse à choisir qui des filles ou des garçons envoyer à l'école, dans la plupart des cultures, les garçons sont privilégiés. De même, la distance de l'école affecte plus les filles. Fait intéressant, on compte quelques pays où l'écart entre les sexes en matière d'achèvement des études est favorable aux filles. Il s'agit du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Gambie, du Nigeria et du Sénégal.

414. Concernant le primaire, les pays restent confrontés à plusieurs défis dans leurs efforts pour atteindre notamment l'OMD 2. Il s'agit notamment de : la qualité qui se traduit par le nombre d'enseignants qualifiés ainsi que le ratio enseignant-élèves ; le déficit en nombre suffisant d'écoles ; les infrastructures et équipements ; un taux d'abandon élevé ; la pauvreté à la fois au niveau national et au niveau des ménages ; les conflits internes dans certains des pays, ainsi que la disparité entre les sexes causée par divers facteurs socioculturels notamment.

4.3.2 Enseignement secondaire

415. S'agissant de l'enseignement secondaire, les données montrent que la scolarisation diminue rapidement si l'on considère le taux brut de scolarisation (TBS). Selon le tableau 5, parmi les pays ouest-africains pour lesquels des données sont disponibles, suivant les tendances de l'enseignement secondaire, le TBS est supérieur à 80 % pour le Cap-Vert, suivi du Ghana avec 58 %. Même les pays qui avaient enregistré de meilleures performances au niveau du primaire perdent leurs élèves au niveau du secondaire. À titre d'exemple, le TNS de la Guinée passe de 77 % dans le primaire à 38 % dans le secondaire quand le taux du Sénégal passe de 75 % dans le primaire à 37 % dans le secondaire.

416. Une tendance similaire est observée dans le TNS, le Cap-Vert affichant les meilleures performances, suivi du Ghana, sur les dix ans (2000-2010). En effet, les données disponibles sur les tendances du TNS sur la période montrent que les progrès observés au niveau élémentaire n'apparaissent pas au niveau du secondaire (voir l'annexe IV.7.5). Un certain nombre de raisons pourraient expliquer cette disparité. Tout d'abord, les pays ont accordé toute leur attention à l'enseignement primaire afin d'atteindre l'OMD 2 et l'EPT ainsi que pour s'acquitter d'autres engagements pertinents, et ce au détriment de l'enseignement secondaire. Ensuite, les bailleurs de fonds et les institutions de financement du développement au niveau international privilégiaient essentiellement les premières années de la scolarisation (Banque mondiale, 2008). Cela a conduit au sous-développement de l'enseignement secondaire, qui fait que de nombreux élèves qui achèvent le primaire ont du mal à poursuivre leurs études en raison du manque d'accès à l'enseignement secondaire, d'enseignants qualifiés, d'infrastructures et équipements. Cette situation, conjuguée avec la pauvreté des ménages et des pratiques socioculturelles qui empêchent les filles de fréquenter et de poursuivre leurs études, contribue à abaisser le taux de scolarisation dans le secondaire.

Pays	TBS			
	Total	Garçons	Filles	IPS
Bénin	-	-	-	
Burkina Faso	23	25	20	0,78
Cap-Vert	88	80	95	1,20
Côte d'Ivoire	-	-	-	
Gambie	54	56	53	0,95
Ghana	58 (estimations de l'ISU)	61	55	0,91
Guinée	38 (estimations de l'ISU)	48	28	0,59
Guinée-Bissau	-	-	-	
Liberia	-	-	-	
Mali	39	46	33	0,71
Niger	13	16	11	0,66
Nigeria	44	47	41	0,88
Sénégal	37	40	35	0,88
Sierra Leone	-	-	-	
Togo	-	-	-	-

Tableau 5 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire (%)
Source : Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2012.

Encadré 6 : Associer les collectivités locales à l'accélération de la scolarisation des filles : expérience de la Côte d'Ivoire

417. UNGEI Côte d'Ivoire a collaboré avec les collectivités territoriales décentralisées à l'amélioration de l'éducation des filles. La nécessité de l'éducation des filles pour la réalisation des engagements nationaux et internationaux, les problèmes auxquels les filles font face dans l'éducation et l'aide que les autorités peuvent apporter à cet égard ont été expliqués aux conseils municipaux, départementaux et régionaux. Suite à cette démarche, le ministère de l'Éducation, l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire et l'Assemblée des districts et départements de Côte d'Ivoire ont signé un protocole en 2008 visant à faciliter l'éducation des filles. Les dispositions de ce protocole prévoient notamment l'accès des filles et leur rétention dans des centres de développement de l'enfant, dans des écoles primaires et dans des programmes d'éducation non formelle pour les jeunes, ainsi que des programmes d'alphabétisation pour les femmes. Les collectivités territoriales ont contribué à cette initiative de diverses manières : installation d'infrastructures et d'équipements dans les écoles maternelles, primaires et secondaires à travers le pays, appui aux clubs de mères de filles scolarisées par l'organisation de manifestations communautaires pour la sensibilisation à l'éducation des filles, et mise en place d'activités génératrices de revenus pour favoriser l'autonomisation des mères de filles scolarisées. Cette participation active a suscité un sentiment d'adhésion au niveau national. Elle a également contribué au développement des capacités au niveau local, ainsi qu'à l'élaboration de deux plans d'action pour le secteur de l'éducation en général et celui de l'éducation des filles en particulier, avec la collaboration de l'Union des communes et villes de Côte d'Ivoire et de l'Assemblée des districts et départements de Côte d'Ivoire. Ces plans d'action cadrent avec les priorités nationales concernant l'éducation des filles, énoncées dans la politique du pays relative au secteur de l'éducation, et ils s'alignent sur le plan stratégique de réduction de la pauvreté. Le fait de s'attaquer aux problèmes liés à l'éducation des filles au niveau national au moyen de la sensibilisation et de la planification stratégique, tout en collaborant avec les collectivités territoriales qui jouent un rôle important dans la facilitation de l'accès des populations locales aux services sociaux de base tels que la santé, l'assainissement et l'éducation, a favorisé des changements rapides et tangibles dans les écoles. La participation des collectivités territoriales à l'accélération de l'éducation des filles en Côte d'Ivoire en 2008-2009 a jeté des bases solides pour la gestion décentralisée de l'éducation que le gouvernement envisage à moyen terme.

Source : Sany J., avril 2010.

418. Le tableau ci-dessus montre également un écart favorable aux filles au Cap-Vert. Des disparités en faveur des filles ont également été observées dans des pays à revenu intermédiaire et pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure des Amériques, tels que la Colombie, le Costa Rica et le Mexique. Le désavantage que connaissent les garçons dans la scolarisation est lié à la pauvreté et à la nature du marché du

travail, car les emplois disponibles sur le marché sont occupés par les garçons plutôt que les filles. Dans ce contexte, lorsque les familles ont besoin de revenus supplémentaires, les garçons sont retirés de l'école pour contribuer au revenu familial (UNESCO, 2012).

4.3.3 Enseignement supérieur¹⁸

419. Par le passé, la contribution de l'enseignement supérieur au développement d'une nation est longtemps restée une question controversée. En guise de résultat, l'accent a été mis sur l'élargissement et l'accès à l'enseignement primaire, suivi par l'enseignement secondaire comme en témoignent les objectifs d'EPT. Contrairement à ce point de vue, l'éducation supérieure est considérée aujourd'hui comme un contributeur majeur à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'un développement humain durable. Il s'agit notamment de la mise sur le marché du travail de compétences appropriées ; une capacité à comprendre et à utiliser les connaissances de la science et de la technologie à l'échelle mondiale, notamment pour l'agriculture ; une capacité à analyser l'information existante et de générer une nouvelle compréhension à travers la recherche ; et une relation de travail plus étroite avec les secteurs productifs de l'économie. L'enseignement supérieur peut favoriser un rattrapage technologique rapide et améliorer la capacité d'un pays à maximiser sa productivité (Bloom, Canning et Chan, 2006).

420. En se concentrant spécifiquement sur l'Afrique, Bloom, Canning et Chan (2006) soutiennent que l'enseignement supérieur joue un rôle appréciable dans la promotion de la croissance économique. Il peut faciliter le rattrapage technologique et, ce faisant, contribuer à maximiser le potentiel de l'Afrique à atteindre la plus forte croissance économique possible compte tenu des contraintes actuelles. Investir dans

15. L'enseignement supérieur dans ce contexte comprend la classification internationale type de l'éducation (CITE) 5A et 5B. CITE 5A porte sur des programmes théoriques en grande partie et servant à offrir des qualifications suffisantes permettant l'admission dans les programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant de hautes compétences. Ils s'étalent sur une durée minimale de trois ans, la faculté dispose d'une expertise dans le domaine de la de recherche, et peut appeler à la rédaction d'un projet de recherche ou d'une thèse. CITE 5, de son côté porte sur des programmes qui sont généralement et spécifiquement plus pratique/technique/professionnelle comparé au CITE 5A, courent sur une durée minimale de deux ans et préparent les étudiants à rentrer dans une profession bien donnée.

l'enseignement supérieur en Afrique peut accélérer la diffusion technologique, ce qui pourrait contribuer à combler les lacunes et aider à réduire la pauvreté dans la région (Bloom, Canning et Chan, 2006).

421. Malgré ces observations, on constate que le taux de scolarisation au niveau supérieur en Afrique subsaharienne est le plus faible au monde. Par exemple, le tableau 6 ci-dessous montre que pour les pays d'Afrique occidentale dont les données sont disponibles, le taux le plus élevé de scolarisation est enregistré par le Cap-Vert avec 18 %, suivi du Ghana avec 12 %. Le Niger enregistre le taux le plus bas (2 %).

Pays	TBS en %			
	Total	Hommes	Femmes	GPI
Bénin	11	15	6	0,38
Burkina Faso	4	5	3	0,50
Cap-Vert	18	16	20	1,29
Cote d'Ivoire	-	-	-	
Gambie	-	-	-	
Ghana	12	15	9	0,62
Guinée	11	16	6	0,33
Guinée-Bissau	-	-	-	
Liberia	-	-	-	
Mali	6	8	3	0,46
Niger	2	2	1	0,38
Nigeria	-	-	-	
Sénégal	8	10	6	0,60
Sierra Leone	-	-	-	
Togo	-	-	-	

Tableau 6 : Taux brut de scolarisation au niveau supérieur (pourcentage), 2012

Source : Recueil de données mondiales sur l'EPT, 2012.

422. La tendance du TBS sur dix ans (2000-2010) montre une très lente progression du TBS dans tous les pays (voir annexe 4.7.6), ce qui indique que les pays doivent redoubler d'efforts pour améliorer l'accès, la qualité ainsi que la pertinence de l'enseignement supérieur.

423. Un certain nombre de raisons pourraient expliquer ce faible taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. La première, comme indiqué précédemment, est liée au fait que ce n'est que récemment que l'enseignement supérieur a commencé à faire l'objet d'une attention particulière et à réaliser des efforts entrepris en vue d'y apporter les chan-

gements nécessaires ainsi que de favoriser son développement. Comme conséquence, il doit encore répondre aux besoins d'une demande en pleine croissance au niveau de l'enseignement supérieur, car seule une minorité pour le moment n'a accès à ces institutions. Le nombre d'élèves qui abandonnent leurs études à différents stades de leur scolarisation réduit également le nombre de ceux qui parviennent à l'enseignement supérieur. S'agissant des étudiantes, outre les questions socioculturelles et économiques, leurs performances médiocres à la fin de l'enseignement secondaire constituent un goulot d'étranglement. Selon une étude menée au Ghana, au Nigeria et au Sénégal, de nombreuses élèves ne parviennent pas à l'enseignement supérieur principalement parce qu'elles sont incapables d'obtenir les notes requises à l'examen ouvrant la voie à l'entrée dans les collèges/universités (Emebet, 2012).

4.3.4 Enseignement et formation technique et professionnelle

424. L'une des caractéristiques démographiques communes à de nombreux pays en développement est la proportion importante de la population significativement jeune. L'UNESCO (2012) indique que la population des jeunes est particulièrement importante et en croissance rapide en Afrique subsaharienne ; près des deux tiers de la population africaine a moins de 25 ans. Bien que cette population jeune représente un vivier de ressources, ce dernier n'est pas suffisamment exploité dans de nombreux pays pauvres, car les pays manquent de compétences et ne créent pas non plus suffisamment d'emplois pour absorber ce segment croissant de la population. La plupart des élèves ne reçoivent pas d'enseignement secondaire qui constitue une base pour le développement des compétences, et comme indiqué précédemment, très peu parviennent à l'enseignement supérieur.

425. Les problèmes rencontrés par l'Afrique subsaharienne à ce sujet perdurent. S'agissant spécialement de l'Afrique de l'Ouest, l'UNESCO (2012) indique qu'au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 3/5 des jeunes de 15 à 19 ans n'ont jamais reçu une quelconque éducation. En outre, le taux d'abandon est très élevé. En 2009, il oscillait entre 57,4 % pour le Liberia et 13 % pour le Cap-Vert, en passant par la Côte d'Ivoire et la Gambie avec 40,6 %, et à respectivement 38,9 % pour le Sénégal et 33,1 % pour le Niger. Par conséquent, l'absence d'une quelconque formation dispensée aux jeunes et le taux élevé d'abandon qui touche une proportion importante des enfants scolarisés, contribuent à créer une situation

dans laquelle un nombre très élevé de jeunes n'est pas préparé à affronter le marché du travail, et cela même lorsque les emplois sont disponibles. Cette situation conduit à une augmentation constante du chômage parmi les jeunes, qui à son tour menace la cohésion sociale et politique (UNESCO, 2012). Les jeunes chômeurs pourraient ainsi être entraînés dans divers conflits sociaux et politiques, la violence et autres comportements criminels.

426. Afin d'éviter ces problèmes sociaux et politiques et d'atténuer le problème déjà existant du chômage des jeunes, l'une des mesures prises par de nombreux pays d'Afrique subsaharienne consiste en la mise en place de programmes de développement des compétences. De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest essayent ainsi d'offrir à leurs jeunes une formation dans l'enseignement technique et professionnel (ETFP). L'ETFP constitue également l'un des domaines couverts par la plupart des DSRP. Par exemple, le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Liberia indique que, dans le but de renforcer la qualité et l'accessibilité aux compétences ainsi que la formation professionnelle, le gouvernement compte : (i) rénover et équiper quatre lycées polyvalents existants, et les deux établissements d'enseignement professionnel et technique existants afin qu'ils soient en mesure d'offrir une formation professionnelle ; (ii) apporter un soutien à l'alphabétisation et la formation professionnelle dans les centres de jeunesse, notamment la formation des jeunes à l'acquisition de compétences en matière d'alphabétisation et d'enseignement pour leurs communautés ; (iii) et augmenter de 50 % le nombre de diplômés en formation professionnelle chaque année à compter de 2010 (République du Liberia, 2008). De la même manière, même le DSRP II élaboré par la Gambie indique que le but du programme de l'ETFP est d'améliorer l'accès à l'ETFP et sa qualité dans le pays. Il décrit également les diverses mesures à prendre afin de : (i) accroître la pertinence de l'ETFP ; (ii) améliorer la qualité et la gestion du secteur de l'ETFP ; (iii) assurer un financement adéquat et préparer un cadre politique et stratégique. Malgré les efforts déployés jusqu'à présent, la proportion de jeunes inscrits dans l'ETFP demeure très faible. Le tableau suivant fournit des données relatives au nombre d'apprenants inscrits dans l'ETFP.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Total en 000	Pourcentage des femmes
Bénin	-	-
Burkina Faso	26	46
Cap-Vert	2	48
Cote d'Ivoire	-	-
Gambie	-	-
Ghana	72 (estimation ISU)	44
Guinée	11 (estimation ISU)	44
Guinée-Bissau	-	-
Liberia	-	-
Mali	94	46
Niger	3	14
Nigeria	Aucune donnée	
Sénégal	37	52
Sierra Leone	Aucune donnée	
Togo	Aucune donnée	

Tableau 7 : Taux de scolarisation dans l'enseignement technique et la formation et professionnelle (%)

Source : EFA Global Monitoring Report, 2012.

427. Un tableau clair et détaillé ainsi que comparatif a été établi à partir des données relatives aux effectifs de l'ETFP par rapport au pourcentage du nombre d'élèves au secondaire. Les données sur dix ans (2000-2010) révèlent qu'à l'exception du Mali et du Sénégal, les effectifs en ETFP dans les autres pays stagnent ou sont en baisse (voir annexe 4.7.7). Cela signifie que malgré la nécessité d'élargir et d'améliorer l'ETFP capable d'aider un nombre grandissant de jeunes à obtenir ou créer des emplois, ce segment du système éducatif n'a pas encore reçu toute l'attention nécessaire. La présentation ci-dessous permet de partager l'expérience de la Zambie.

Encadré 7 : Bonnes pratiques : Plan d'autonomisation à l'intention des diplômés de l'ETFP-Zambie

428. La Zambie a été touchée par la récession économique au cours de laquelle le chômage a augmenté. Cette situation a conduit à une augmentation du taux de chômage qui était déjà élevé. C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé que les jeunes inscrits dans les établissements de formation relevant du ministère de

la Formation scientifique, technologique et professionnelle (MSTVT) seront d'abord dotés de compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat et devront bénéficier d'un appui leur permettant de s'engager dans des activités productives. En conséquence, le plan d'autonomisation et de formation à l'entrepreneuriat à l'intention des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (TEVET) a été mis en place en 2008 dans les collèges d'enseignement et formation technique et professionnelle (ETFP) pour résorber le chômage en encourageant et motivant les diplômés du TEVET à lancer de petites entreprises.

La mise en œuvre de ce plan d'autonomisation à l'intention des diplômés (TEVET) a suivi un certain nombre d'étapes. Il s'agit notamment de : acquisition de trousse d'outils ; organisation de réunions de présentation du plan ; enregistrement des entreprises ; distribution des trousse d'outils ; tutorat en développement d'entreprises ; suivi du plan. Après l'acquisition de la trousse d'outils, les diplômés ont été formés au développement d'entreprises et à d'autres compétences nécessaires. Les partenariats permettant aux diplômés de créer un groupe rassemblant différents types de compétences sont encouragés. Après l'élaboration des propositions, les candidats retenus reçoivent les trousse d'outil, ce qui conduit à la création de leurs entreprises.

Le Plan d'autonomisation à l'intention des diplômés du TEVET a été officiellement lancé en novembre 2007. De 2005 à 2007, un total de 100 diplômés a été sélectionné pour recevoir des trousse à outils dans le cadre du TEVET. Les administrateurs au sein des institutions de formation ont également reçu une formation sur la gestion de ce plan.

Les entreprises des instituts fonctionneront un an avant d'être transférées à des incubateurs d'entreprises mis en place dans les instituts de Kabwe, Kasama et Mansa avec des enseignements portant sur des métiers particuliers. Les enseignants ont également été chargés d'aider les diplômés à allier théorie et actions concrètes.

En 2010, un total de douze entreprises institutionnelles et dix-neuf sociétés appartenant aux diplômés ont été établies à la suite de la mise en œuvre du programme. Le plan d'autonomisation a suscité un intérêt considérable pour l'entrepreneuriat chez les diplômés de l'ETFP et dans les institutions de formation et développé l'esprit d'entreprise chez les diplômés d'ETFP et les institutions de formation.

Source : UNESCO-UNEVOC, 2010.

4.3.5 Alphabétisation des jeunes

429. Pour l'alphabétisation, plus de 50 % des jeunes de trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) sont analphabètes. Ce taux se situe à plus de 25 % dans huit autres pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone). La tendance du niveau d'alphabétisation des jeunes sur dix ans (2000-2010) montre que peu de

progrès a été enregistré dans de nombreux pays. Par exemple, la situation en Côte d'Ivoire ne s'est améliorée que de 6 % sur dix ans, passant de 61 % en 2000 à 67 % en 2010. De même, le Nigeria est passée de 69 % en 2004 à 72 % en 2010, soit une amélioration de seulement 3 % sur cinq ans. En outre, les données révèlent des disparités entre les sexes en faveur des hommes dans tous les pays, à l'exception du Cap-Vert. Par conséquent, en maintenant le rythme qu'ils ont pris dans le passé, il est peu probable que le Burkina Faso, le Mali et le Niger, et certains parmi les huit pays dont le taux d'alphabétisation se situe à moins de 75 % seront en mesure d'atteindre le taux de 100 % d'alphabétisation des jeunes à l'horizon 2015.

430. Pourtant, les niveaux de scolarité et les niveaux d'alphabétisation ont un impact systématique à la fois sur le revenu national et sur les revenus des particuliers. Chaque année supplémentaire à l'école augmente les revenus individuels de 10 % en moyenne, les effets étant plus importants dans les pays pauvres et pour les femmes. Les niveaux d'alphabétisation et d'éducation représentent également des facteurs importants d'amélioration des normes de santé. Les études montrent que l'alphabétisation et l'éducation des femmes sont particulièrement importantes pour les enfants et les familles. L'alphabétisation et l'éducation constituent également des stratégies permettant de lutter contre l'inégalité lorsqu'elles sont offertes de manière égale et équitable. Elles servent aussi d'instruments de réalisation de la protection des droits de l'homme puisque l'éducation et l'alphabétisation permettent aux individus de connaître et de faire valoir leurs droits (Hanushek & Woessman, 2007). Outre tous ces avantages de l'alphabétisation, elle constitue l'un des indicateurs de la réalisation de l'OMD 2. Si une grande importance est accordée à l'alphabétisation, force est de constater que de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest comptent encore une forte proportion d'analphabètes.

Pays	TNS (%)		
	Total	Hommes	Femmes
Bénin	55	66	45
Burkina Faso	39	47	33
Cap-Vert	98	97	99
Cote d'Ivoire	67	72	62
Gambie	67	72	62
Ghana	81	82	80

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	TNS (%)		
	Total	Hommes	Femmes
Bénin	55	66	45
Burkina Faso	39	47	33
Cap-Vert	98	97	99
Cote d'Ivoire	67	72	62
Gambie	67	72	62
Ghana	81	82	80
Guinée	63	70	57
Guinée-Bissau	72	79	65
Liberia	77	71	82
Mali	(données nationales prises en compte) 44	56	34
Niger	(données nationales prises en compte) 37	52	23
Nigeria	72	78	66
Sénégal	(données nationales prises en compte) 65	74	56
Sierra Leone	59	69	50
Togo	(données nationales prises en compte) 82	88	75

Tableau 8 : Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) 2005-2010¹⁹
Source : EFA Global Monitoring Report, 2012.

431. Le tableau 8 ci-dessus montre les pays présentant une proportion assez importante de jeunes analphabètes : moins de 50 % de jeunes au Niger, Mali et Burkina Faso sont analphabètes. La tendance du niveau d'alphabétisation des jeunes sur dix ans (2000-2010) montre que peu de progrès a été enregistré dans de nombreux pays. Par exemple, la situation en Côte d'Ivoire ne s'est améliorée que de 6 % sur dix ans, passant de 61 % en 2000 à 67 % en 2010. De même, le Nigeria est passé de 69 % en 2004 à 72 % en 2010, soit une amélioration de seulement de 3 % en moyenne sur cinq ans (voir annexe 4.7.8). En outre, les données révèlent

19. Les données portent sur l'année la plus récente disponible pendant la période 2005-2010.

des disparités entre les sexes en faveur des hommes dans tous les pays, à l'exception du Cap-Vert.

Encadré 8 : Enseignement primaire pour les enfants non scolarisés au Niger, au Mali et au Burkina Faso

432. On estime à 1,02 million au Burkina Faso, 850 000 au Mali et 1,060 million au Niger, le nombre d'enfants en âge scolaire actuellement déscolarisés ou n'ayant jamais reçu une quelconque éducation. Une fois manquée l'occasion d'être scolarisé à un jeune âge, il devient difficile à un âge tardif de se réinsérer dans le système, puisque les enfants de plus de 8 ans sont tenus de passer un examen national pour s'inscrire dans les écoles publiques. Afin de résoudre ce problème et d'aider les enfants à réintégrer le système scolaire, l'initiative « Speed School » (scolarité accélérée) a été introduite dans ces trois pays et quelques autres pays africains.

Le concept de Speed School a été développé pour fournir aux enfants âgés de 8 à 12 ans une éducation de base suffisante leur permettant de passer l'examen d'entrée national pour l'admission dans les écoles primaires publiques. Le programme Speed School a été conçu par des experts régionaux de l'éducation, en collaboration avec des organisations locales, et concentre les trois premières années de l'enseignement primaire en neuf mois. Les enseignants reçoivent une formation sur ce programme qui se focalise sur les matières que les enfants n'ont pas reçues. Chaque Speed School se compose d'un enseignant et d'un maximum de trente élèves qui ne paient pas de frais de scolarité. Les comités de parents d'élèves et les communautés locales ainsi que les organisations soutiennent le programme à travers le suivi des progrès et la mise à disposition d'une salle de classe et du logement de l'enseignant ainsi que les fournitures nécessaires. Après neuf mois, les enfants passent l'examen d'entrée à l'école primaire à un niveau correspondant à leur âge et la Speed School se rend dans le village suivant.

Entre 2006 et 2008, 644 écoles Speed School ont été mises en place, 427 enseignants formés et 18 280 enfants inscrits dans ces écoles, dont 16 505 ont à ce jour été transférés dans les écoles primaires. Les animateurs communautaires ont travaillé aux côtés de 29 383 parents et membres de la communauté pour sensibiliser et appuyer le programme. Le programme a reçu l'aval des gouvernements des trois pays, et l'Union Africaine de l'Ouest a signé des accords avec les trois ministères de l'Éducation qui ont accepté de soutenir l'élargissement de cette initiative dans l'optique de l'atteinte de l'objectif d'éducation primaire universelle.

Source : OECD, Banque mondiale 2006/Oxfam GB, juin 2009 et septembre 2011.

433. Les défis à relever par l'Afrique occidentale ont été réitérés dans le Rapport 2012 de l'EPT pour l'Afrique subsaharienne. « En moyenne, la région CEDEAO enregistre certains des taux les plus faibles (seulement 69 % pour les jeunes et 52 % pour les adultes) », étant la seule CER

enregistrant des taux inférieurs aux moyennes d'Afrique subsaharienne pour les jeunes et les adultes (respectivement de 73 % et 67 %) et la majorité des analphabètes sont des filles et des jeunes femmes (UNESCO, 2012, p. 10).

434. En résumé, ce que cette section du rapport décrit, c'est que la région a enregistré une amélioration du niveau de scolarisation dans le primaire (voir annexe III) au fil des ans, mais certains pays sont à la traîne. En ce qui concerne le niveau de scolarisation dans le secondaire, le TBS connaît une forte baisse, qui se traduit par un recul plus important au niveau supérieur. L'alphabétisation des jeunes est également plus faible par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. En outre, on observe un écart entre les sexes à tous les niveaux, plus particulièrement aux niveaux secondaire et supérieur.

4.4 Les efforts de développement du système éducatif à tous les niveaux

435. Les États africains se sont engagés à développer l'éducation et atteindre les objectifs fixés dans divers instruments internationaux et régionaux dont ils sont signataires. Cet engagement a été exprimé à différents niveaux. Le premier niveau consiste en un engagement juridique notamment l'inscription du droit à l'éducation dans leurs constitutions et autres instruments juridiques appropriés. Le deuxième niveau se trouve dans les dispositions prévues dans les programmes de développement majeurs tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), et autres politiques et stratégies éducatives. Le troisième niveau se situe dans les efforts déployés pour mettre en œuvre des mesures concrètes visant à développer l'éducation, assurer l'efficacité, la qualité et l'équité.

436. En effet, tous les États ont conféré à l'accès à l'éducation le statut de droit humain fondamental dans leurs constitutions respectives. Certains y ont inclus des dispositions relatives à tous les niveaux et formes d'éducation. La constitution gambienne prévoit la gratuité de l'accès à l'enseignement de base obligatoire ; au secondaire général et à l'ETFP avec l'introduction progressive de la gratuité ; l'enseignement supérieur basé sur la capacité, l'alphabétisation fonctionnelle, et l'amélioration des infrastructures à tous les niveaux ont également été

mentionnés. Des dispositions similaires sont prévues dans la constitution ghanéenne ; la Constitution qui a été adoptée en 1992, stipule en son article 38, alinéa 2 que le gouvernement, après sa promulgation, élaborera un programme décennal dont l'objectif sera d'offrir un enseignement de base universel gratuit et obligatoire. Bien que peu élaborées, les Constitutions de Côte d'Ivoire (art. 7), de Guinée-Bissau (art. 41), du Liberia (art. 6) et du Togo proclament également les droits des citoyens à tous les niveaux de l'éducation. En outre, les Constitutions de la Guinée-Bissau et du Togo stipulent les efforts que les États devront faire pour rendre l'éducation gratuite de manière progressive. Au Sénégal, la loi spécifique sur l'éducation (« Loi n° 91-22 d'orientation de l'Éducation nationale du 16 février 1991 modifiée et complétée par la loi n° 2004-37 du 3 décembre 2004 »), prévoit dans son premier article d'offrir une éducation à la fois aux hommes et aux femmes afin de leur permettre d'utiliser leurs capacités intellectuelles et leur bon sens pour contribuer à la construction du pays grâce à la science et à la technologie en perpétuelle mutation (art. 1). L'article 25 explique également le caractère démocratique de l'éducation nationale et précise que l'égalité des chances doit être accordée à l'entrée et à la réussite puisque chaque individu a droit à l'instruction et à une formation sans aucune discrimination fondée sur le sexe, la race, le groupe ethnique, la religion ou la nationalité.

437. Ces dispositions sont déclinées plus en détail dans les documents de vision, les politiques éducatives, les plans et les stratégies des pays. Dans l'ensemble des documents relatifs à la vision à long terme rédigés par certains pays, l'éducation a été mentionnée comme l'un des piliers importants du développement humain. Par exemple, l'un des éléments clés du document Vision 2020 du Nigeria est le développement d'un système d'enseignement moderne et dynamique, apte à permettre le développement maximum du potentiel et la mise à disposition d'une main-d'œuvre suffisante et compétente. « Le but de cette vision (NV20 : 2020) est de garantir à tous les garçons et les filles, indépendamment de l'origine ethnique, du sexe ou du handicap, l'achèvement d'un cycle complet d'éducation de base. Celle-ci dure douze années réparties en trois ans de prise en charge de l'éducation et du développement de la petite enfance (PCEDPE), six années d'études primaires et trois ans de scolarité au premier cycle du secondaire (Nigeria Vision 2020, 2009, p. 64). L'achèvement de la scolarité au premier cycle du secondaire sera suivi d'au moins trois ans de formation professionnelle (informelle/formelle) ou du second cycle de l'enseignement

secondaire. En outre, l'éducation non formelle et celle des adultes ainsi que l'accès à l'éducation pour les communautés pastorales ont été abordées. De même, la Vision 2020 de la Gambie proclame l'éducation comme l'un des éléments importants du développement et comprend les objectifs à atteindre à l'horizon 2020.

438. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest se sont engagés à atteindre les OMD et comme indiqué précédemment, l'une des stratégies par lesquelles ils essayent de parvenir à la réduction de la pauvreté passe par l'élaboration des DSRP. Dans tous leurs efforts pour atteindre les OMD, tous les pays ont considéré l'éducation à la fois comme un objectif clé et un moyen permettant de réduire la pauvreté. Ceci se reflète dans les différents DSRP. En plus d'aborder la question de l'éducation préscolaire, le DSRP de la Guinée-Bissau indique que l'objectif du DSRP II est de relever le TNS au niveau primaire de 67,4 % en 2010 à 100 % en 2015, et le TNS au niveau secondaire de 23,5 % en 2010 à 40 % en 2015. Réduire le coût de l'éducation dans le but de mettre en œuvre la politique de gratuité de l'enseignement est un autre objectif contenu dans le document. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, il est mentionné qu'un accent sera mis sur la qualité. De même, dans le DSRP II du Liberia, une attention particulière a été accordée à l'éducation. Il rappelle que durant la période de mise en œuvre, l'existence de l'EPU et la qualité de l'éducation à tous les niveaux, avec un accent particulier sur les groupes défavorisés notamment les filles, vont constituer des priorités. Celles-ci devront être respectées à travers une série de plusieurs objectifs stratégiques, notamment la réforme des programmes, l'amélioration de la qualité, la sécurité et l'hygiène au sein des écoles ; des enseignants plus qualifiés, l'amélioration des résultats et du taux de rétention à l'école, et l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'ETFP. Il fixe également des objectifs qui contribueraient à favoriser la réalisation de l'EPU et l'atteinte des OMD à l'horizon 2015. Le DSRP du Togo, tout en décrivant les problèmes auxquels le pays est confronté face à l'augmentation des effectifs à tous les niveaux, énumère également des mesures à prendre qui permettent d'atteindre la cible de l'OMD 2 qui est l'enseignement primaire, l'augmentation des effectifs, la pertinence et la qualité ainsi que la réduction du taux de redoublement et d'abandon aux niveaux secondaire et supérieur.

439. D'un autre côté, les pays qui ont considérablement augmenté leurs effectifs et qui sont capables d'atteindre l'OMD 2, mettent un accent

sur l'amélioration de la qualité, l'équité et la gestion. Par exemple, le Ghana Shared Growth and Development Agenda (GSGDA), 2010-2013 accorde une attention particulière à : (i) l'augmentation de l'accès équitable et de la participation dans l'éducation à tous les niveaux ; (ii) l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ; (iii) la réduction du fossé entre les sexes dans l'accès à l'éducation, la gestion et l'amélioration des prestations des services à l'éducation, l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour les personnes handicapées. Les mesures permettant d'atteindre les objectifs sont mentionnées dans le document.

440. Des engagements similaires apparaissent dans toutes les politiques de l'éducation formulées par les différents pays. Les politiques affirment que leur mise en œuvre permet d'avancer vers l'atteinte des objectifs fixés au niveau international tels que l'EPT et des OMD, ainsi que ceux qui figurent dans le NEPAD. À ce sujet, la politique de l'éducation gambienne couvrant la période 2004-2015 vise à assurer que le droit à l'éducation de qualité pour tous soit respecté et que l'EPT et les OMD soient atteints. Il reconnaît que l'objectif ultime qui consiste à éliminer la pauvreté, améliorer la qualité de vie et parvenir à une société du savoir constitue la pierre angulaire de la politique de l'éducation. Dans la même veine, la politique éducative de la Sierra Leone stipule que la mise en œuvre de la politique contribuera à la réalisation de l'EPT et à la stratégie de réduction de la pauvreté. Les axes d'intervention de cette politique sont : (i) réaliser l'EPU, généraliser et améliorer la scolarisation post-primaire, l'alphabétisation et la formation professionnelle ; (ii) améliorer la formation des enseignants pour répondre aux besoins du système scolaire en pleine expansion ; (iii) promouvoir l'enseignement supérieur, l'élargissement des possibilités à l'âge préscolaire ; (iv) évaluer la qualité et résoudre les questions de financement.

441. La politique de l'éducation du Mali comprend quatre piliers stratégiques : (i) développer une éducation de base de qualité ; (ii) soutenir l'enseignement général, technique et professionnel secondaire et la formation professionnelle par le système d'apprentissage ; (iii) mettre en œuvre une politique de développement durable de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technologique ; (iv) et mettre en place une gestion décentralisée du système éducatif. Le ministère de l'Éducation du Sénégal qui a produit une Lettre de politique sectorielle a également abordé la question de la nécessité d'une

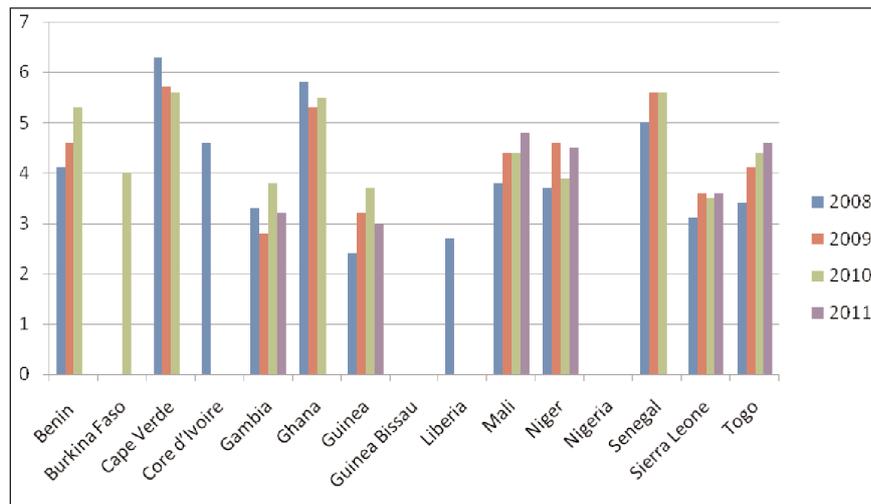
éducation pour tous ses citoyens. Couvrant la période 2008-2015, la dernière version de cette politique a proclamé l'un de ses huit objectifs stratégiques qui porte sur « ... l'éducation pour tous et l'élimination des disparités à tous les niveaux de l'éducation : à l'intérieur et entre les régions, les groupes socio-économiques, les sexes, les zones urbaines et rurales. »

442. Outre ces dispositions juridiques et politiques, les pays ont adopté des mesures concrètes, notamment l'introduction de l'enseignement gratuit et obligatoire, qui dans une certaine mesure, a stimulé l'augmentation des effectifs. Par exemple, le Liberia et le Mali ont introduit l'éducation gratuite et obligatoire, ce qui a aboli les frais de scolarité dans les écoles publiques primaires et les a considérablement réduits pour les écoles secondaires publiques. Le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana et la Guinée ont d'autre part garanti à tous l'enseignement gratuit, obligatoire et universel. Le Bénin, la Guinée Bissau, le Nigeria et le Togo ont légiféré sur l'enseignement gratuit obligatoire qui devrait être progressivement mis en place.

443. Il est communément admis que l'investissement dans le secteur de l'éducation aide les pays à se développer et à éradiquer la pauvreté. Par conséquent, l'un des moyens par lesquels les États peuvent faire reculer la pauvreté, réduire les inégalités et mettre en œuvre leurs engagements est d'allouer des ressources financières suffisantes au secteur de l'éducation. Aussi, la proportion de la totalité des ressources financières consacrées à l'éducation représente l'un des principaux choix faits par les gouvernements de chaque pays. Par conséquent, les dépenses de chaque pays d'Afrique de l'Ouest consacrées à l'éducation au fil des ans ont été étudiées (voir graphique 5). Le budget alloué est évalué sous un double angle : pourcentage du PIB et pourcentage des dépenses publiques.

444. Selon les données de la Banque mondiale (BM), dans les deux cas, le mode d'affectation pendant la période 2008-2011 montre que le budget de l'éducation a baissé dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Par exemple, le budget en pourcentage du PIB pour le Bénin, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo a connu une augmentation alors qu'il a baissé au Cap-Vert, en Gambie, au Ghana, en Guinée et en Guinée-Bissau. Bien que l'allocation du Cap-Vert ait légèrement baissé au fil des années, en termes de pourcentage du PIB, ce pays occupe toujours le premier rang aux côtés du Sénégal avec 5,6 %.

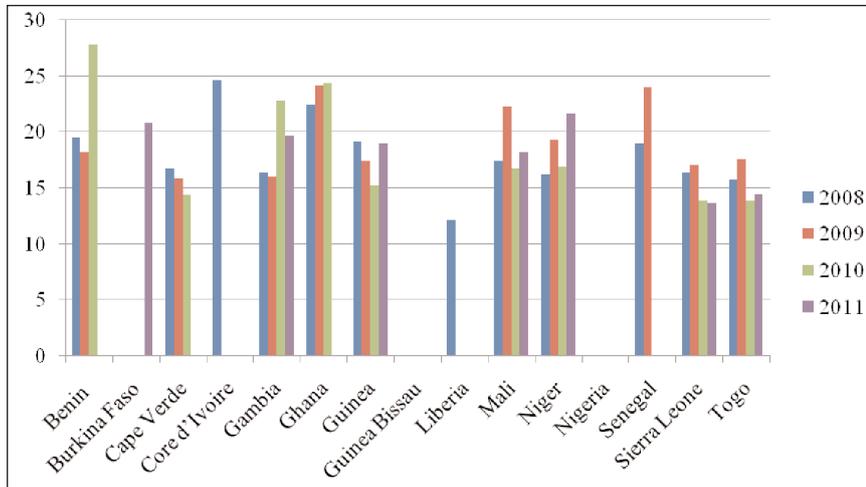
Cet état de choses pourrait s'expliquer par le fait qu'en termes de PNB, il arrive en tête de tous les pays d'Afrique de l'Ouest (voir annexe 4.7.2). On note une réduction du budget malgré le fait que le Cap-Vert, la Guinée et le Ghana, dans un ordre décroissant, occupent le trio de tête du niveau de la scolarisation au niveau primaire. En regardant la répartition en pourcentage des dépenses gouvernementales, on note que le budget de la Sierra Leone et du Togo baisse de quelques points.



Graphique 5 : Dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, total (pourcentage du PIB)²⁰
 Source : Banque mondiale, 2012

445. Le Forum de Dakar a fixé un objectif aux pays africains, qui consiste à allouer au moins 7 % de leur PIB à l'éducation à l'horizon 2005, et 9 % en 2010, ce qui reflète la charge des coûts associés à l'élargissement de l'accès, notamment la construction des écoles, la fourniture de manuels de formation et d'apprentissage ainsi que les salaires des enseignants (UNESCO, 2012b, p. 4). En dépit de cet engagement, aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'a atteint jusqu'à présent la barre des 7 %.

450.



Graphique 6 : Dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, total (pourcentage des dépenses gouvernementales)

Source : Base de données de la Banque mondiale, 2012.

446. Outre ces mesures de grande ampleur, les gouvernements collaborent également avec les bailleurs de fonds dans le but d'améliorer la scolarisation et l'éducation. L'une de ces interventions, dont l'objectif est l'amélioration de l'accès et l'efficacité, concerne le programme de cantine scolaire. La malnutrition affecte le développement physique, cognitif et social des enfants. Elle perpétue également la pauvreté, les enfants souffrant de malnutrition, qui deviennent des adultes avec des possibilités et capacités limitées, finissent par avoir eux-mêmes des enfants mal nourris. Le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans tel qu'il est exprimé par le pourcentage d'enfants souffrant d'un retard de croissance est élevé dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Par exemple, selon UNESCO 2012, les taux de 55 % au Niger, 41 % au Nigeria, 43 % pour le Bénin, 40 % en Guinée et 39 % au Libéria sont les plus élevés dans un ordre décroissant (p. 330).

447. Conscient de ce problème, le groupe de travail du Projet du Millénaire des Nations unies sur la faim a préconisé l'élargissement des programmes locaux de cantine scolaire en juillet 2003. C'est ainsi que tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont été associés à ce programme. Toutefois, le Togo l'a progressivement supprimé en 2006, alors que le reste des pays ont collaboré avec le Programme alimentaire mondial

(PAM). Le programme de cantine scolaire du Ghana et du Nigeria a été exécuté par leurs gouvernements respectifs, ce qui accroît les chances de viabilité. En outre, le Ghana, le Nigeria et le Mali sont devenus membres du Réseau africain pour le programme de cantine scolaire (ANSEP), qui a été créé en juillet 2006 avec pour mission de multiplier les chances pour tous les enfants africains scolarisés de recevoir une alimentation adéquate (au moins un repas chaud par jour) pour améliorer leur état nutritionnel (bien-être) et accroître leur aptitude à l'apprentissage.

448. La fourniture des repas a un impact positif sur la fréquentation scolaire, tel que l'atteste l'expérience du Ghana. Au Ghana, le programme de cantine scolaire de quatre ans lancé en 2007 visait à fournir un repas chaud et nutritif à base de produits locaux par jour aux enfants dans les écoles publiques primaires et maternelles des zones les plus pauvres. Six mois après le début de sa mise en œuvre, le taux de scolarisation dans les écoles pilotes avaient augmenté de 20,3 %.

449. Le développement des infrastructures scolaires, notamment la construction des écoles, les équipements nécessaires dans les écoles et la fourniture du matériel constituent les autres efforts consentis par les gouvernements au fil des ans. Ces activités ont été financées à la fois par les gouvernements et les partenaires au développement.

450. En résumé, cette partie du chapitre décrit les faits saillants qui traduisent l'engagement des pays d'Afrique de l'Ouest à atteindre l'OMD 2 et accroître l'accès à l'éducation à tous les niveaux. L'ÉPU a été inscrite dans la plupart des instruments juridiques, la constitution, les lois et politiques d'éducation. Des dispositions ont été prises dans le but de développer et améliorer l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et l'ETFP. Les pays en passe d'atteindre les objectifs du plan d'accès à l'éducation primaire envisagent à présent de s'attaquer aux autres niveaux ainsi qu'à l'amélioration de la qualité. En outre, des actions concrètes telles que la collaboration avec les partenaires au développement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de cantine scolaire et le développement des infrastructures scolaires sont en cours. S'il est vrai qu'aucun des pays n'a jusqu'ici alloué 7 % du PNB à l'éducation conformément aux engagements pris, la plupart d'entre eux revoient progressivement à la hausse les allocations budgétaires à ce secteur. Cependant, la majeure partie de ces efforts sont loin de couvrir les

dépenses nécessaires, eu égard à la forte demande existante ainsi qu'à la réalité de la conjoncture économique actuelle.

4.5 Les défis liés à l'accès et à la rétention des élèves dans le système éducatif

451. Pour atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale dans le domaine de l'éducation, l'Afrique subsaharienne doit relever plusieurs défis. L'un d'eux porte sur la qualité. Comme conséquence de l'augmentation du taux de scolarisation par les pays, les ressources déjà limitées, notamment celles consacrées aux infrastructures, sont sursollicitées pour répondre aux besoins d'un nombre croissant d'élèves résultant de la croissance rapide de la population ainsi qu'à celui des enfants qui jusqu'ici n'avaient pas accès à l'école. Cet état de fait a considérablement affecté la qualité. Pour expliquer les effets de cette mise à mal des ressources, en se référant au cas du Malawi, pays d'Afrique australe, Kunje et Selamani-Meke (2009) pensent qu'au lendemain de l'adoption de l'EPU dans la seconde moitié de la décennie 90, les effectifs ont augmenté de manière significative, les ratios élèves-enseignant (REE), élève-classe, élève-manuels et d'autres indicateurs ont atteint un niveau inacceptable qui a fait chuter la qualité.

452. L'un des indicateurs permettant d'évaluer la qualité est la disponibilité d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés, qui s'exprime à travers le Ratio élèves-enseignant (REE). À cet égard, en se penchant sur le cas des pays d'Afrique de l'Ouest et en comparant les données de 1999 à 2010, UNESCO (2012a) montre que le REE pour le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana et la Guinée-Bissau a augmenté ou a connu une stagnation, bien que les effectifs dans le primaire aient augmenté dans tous les pays. Tous ces pays, à l'exception du Ghana, se trouvent en queue de file par rapport à l'atteinte de l'objectif fixé pour l'enseignement primaire. Le problème des classes pléthoriques a également été réitéré dans plusieurs rapports. Par exemple, le rapport présenté lors de la réunion mondiale sur l'EPT a souligné que la question de la surpopulation des classes demeure un problème dans de nombreux pays de la CEDEAO : (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Mali) et pays de la SADC (Madagascar, Malawi, Mozambique et Tanzanie) qui continuent d'enregistrer des classes de plus de cinquante élèves (UNESCO, 2012b).

453. Outre un REE élevé constaté dans certains pays, le pourcentage d'enseignants qualifiés est faible dans la plupart des pays. Parmi les pays disposant de données, on peut voir dans le tableau 9 que plus de la moitié des enseignants au Bénin et en Sierra Leone ne sont pas formés. Le manque de formation des enseignants signifie que les besoins des élèves ne sont pas comblés de manière appropriée et cela affecte négativement leurs résultats. Cet état de choses a une influence sur le niveau des redoublements et des décrochages scolaires. Dans certains pays, le nombre d'enseignants qualifiés connaît une légère baisse : Bénin, Ghana, Guinée Bissau et Sénégal (pour en savoir plus sur la tendance des enseignants du primaire formés sur une période de dix ans, voir l'annexe 4.7.9). Cette tendance peut s'expliquer par le nombre d'enseignants qualifiés quittant la profession pour s'expatrier ou par l'augmentation du nombre d'enseignants non formés.

Pays	Pourcentage d'enseignants formés											
	2008			2009			2010			2011		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Bénin	-	86	-	40	39	45	43	42	45	50	47	47
Burkina Faso	88	81	91	86	84	91	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	85	-	87	87	82	89	92	87	92	92	90	93
Cote d'Ivoire	100	-	-	100	-	-	100	-	-	100	-	-
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	90	89
Ghana	49	40	68	48	38	66	51	-	-	51	42	66
Guinée	82	80	88	-	-	-	80	-	-	80	79	84
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	33	59	-	-	-
Liberia	40	39	47	48	47	56	56	-	-	56	55	63
Mali	50	48	55	50	48	56	52	-	-	52	51	57
Niger	98	98	99	98	98	99	97	96	97	96	96	97
Nigeria	-	-	-	-	-	-	-	61	72	-	-	-
Sénégal	46	50	38	43	46	34	48	51	40	-	-	-
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	43	64
Togo	-	-	-	-	-	-	71	77	74	71	71	67

Tableau 9 : Enseignants du primaire formés de 2008 à 2011
 Source : Base de données de la Banque mondiale, consultée en décembre 2012

454. Une situation similaire est observée dans le domaine des infrastructures. En évaluant la situation de l'éducation au Nigeria, Odia et Omofonmwan (2007) affirment que dans certains États du Nigeria au cours des dix dernières années, pas une seule structure nouvelle n'a été ajoutée à celles existantes ; ou alors on n'a enregistré aucune opération importante de maintenance, de réparation ou de remplacement des infrastructures et autres équipements éducatifs.

Encadré 9 : Rétention des élèves dans le système scolaire au Bénin : relever le défi de la formation de 9 800 enseignants communautaires

455. Au Bénin, les enseignants communautaires non qualifiés représentent plus de 50 % du personnel de l'école primaire. Pendant le gel des embauches des fonctionnaires dans les années 90, tous les instituts de formation des enseignants ont été fermés. C'est ainsi que les collectivités ont recruté des adultes alphabétisés, mais non formés dans les écoles primaires. En 2008, le gouvernement du Bénin a commencé à contractualiser tous les enseignants communautaires titulaires d'un diplôme d'études post secondaire et justifiant d'une expérience dans le domaine de l'enseignement.

En 2009, l'USAID a collaboré à l'initiative visant à former près de 9 800 enseignants communautaires susceptibles d'être contractualisés comme enseignants du primaire. La formation a été coordonnée par l'UNICEF et mise en œuvre par le ministère de l'Enseignement de base. Les autres bailleurs de fonds dont la Banque mondiale, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'UNICEF ont apporté leur appui à cette initiative.

La formation suit un modèle hybride qui combine les cours magistraux en groupe et la formation à distance avec un encadrement sur place. Les séances de formation en groupe se tiennent dans 69 centres répartis dans tout le pays. Ces séances complètent l'apprentissage à distance et fournissent aux enseignants l'occasion d'approfondir leurs connaissances pédagogiques. Les impacts de cette intervention sont déjà visibles. L'évaluation à mi-parcours a démontré qu'avant la formation, les connaissances des enseignants relatives au programme se situaient à 20 %, et que seulement 40 % étaient capables de préparer et enseigner à une classe en se basant sur les compétences et d'utiliser des méthodes d'enseignement modernes. Après un an et demi de formation, pratiquement 100 % des enseignants communautaires ont fait preuve d'une bonne connaissance du programme et étaient capables de préparer un cours et utiliser une approche basée sur les compétences, faisant de ces enseignants communautaires de bien meilleurs maîtres.

Du côté des élèves, une enquête menée par le ministère de l'Éducation de base portant sur le nombre d'enfants qui réussissent l'examen de fin d'études primaires a montré que pour la première fois, certaines écoles au sein desquelles les enseignants communautaires étaient majoritaires ont enregistré les meilleurs taux de réussite.

Dans ces écoles, entre 68 et 100 % des élèves du CM2 a passé avec succès l'examen de fin d'études primaires, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'enfants achevant le cycle primaire. Le programme sera bouclé dans un an lorsque les enseignants communautaires passeront l'examen d'aptitude à la profession d'enseignant du primaire.

Source : Évaluation rapide conjointe, cluster éducation, novembre 2010.

456. L'autre facteur ayant une influence sur la qualité est la proportion d'élèves achevant l'enseignement primaire. Comme le montre le tableau 4, en 2010, cinq pays (la Gambie, le Liberia, le Sénégal et le Togo) avaient un taux d'achèvement de moins de 62 %, ce qui correspond à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire affichaient également un taux d'achèvement de moins de 65 %. « Au-delà de l'achèvement du primaire, figurent parmi les principaux défis auxquels fait face l'Afrique subsaharienne : la qualité de l'enseignement, à la fois en termes d'intrants et de résultats d'apprentissage, la transition vers un cycle secondaire de plus en plus surchargé en raison de l'augmentation du nombre d'élèves achevant l'enseignement primaire, et l'équité, mesurée à l'aune du taux de redoublement élevé (13,4 % en 2010-2011) et d'abandon (le taux de rétention dans le primaire n'est que de 62 % en moyenne en 2010-2011)... » (UNESCO, 2012, p. 7)

457. La pauvreté constitue une autre entrave à l'atteinte des objectifs. Comme l'indique le rapport 2012 sur les OMD, pour les ménages pauvres, le coût de la scolarité a un impact notable sur la scolarisation des enfants. Même lorsque l'enseignement est gratuit, les autres coûts tels que les uniformes et fournitures scolaires demeurent un obstacle pour l'EPU. Selon Oxfam (2011), on enregistre un écart de 22 points dans l'accès à l'école entre la tranche des 40 % plus pauvres de la population et celle des 22 % plus riches dans la population. Concernant l'inégalité des sexes, moins de deux filles sur dix issues de ménages ruraux pauvres terminent l'école primaire, contre près de sept garçons sur dix issus de familles urbaines aisées (Oxfam, 2011, p. 12).

458. Outre la pauvreté au niveau des ménages, la pauvreté au niveau national limite les possibilités pour les enfants d'entrer et de réussir à l'école. Alors que l'argent se fait rare, la construction des écoles près des villages devient plus compliquée, ce qui prive les jeunes enfants, surtout les filles, de la possibilité d'aller à l'école. Le RMS 2012 indique également que les pays les plus pauvres enregistrent des niveaux élevés

d'abandon. Par exemple, selon les données de l'UNESCO (2012), la Sierra Leone a enregistré le PNB par habitant le plus faible, 18 000 USD par rapport à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, et compte 30 % de ses enfants en âge d'aller à l'école primaire qui n'y vont toujours pas. Ceux qui parviennent à y aller en fin de compte finissent par abandonner. Bien que de nombreux pays bénéficient d'une aide, la capacité à utiliser le budget de manière efficace et à en assurer le suivi à temps reste faible en raison de nombreux facteurs. En conséquence, les projets sont reportés à plusieurs reprises, ce qui prive de nombreux enfants de la possibilité de bénéficier de ces appuis. Cet état de choses est mentionné dans plusieurs rapports.

459. Les conflits représentent un autre facteur qui a des répercussions négatives sur la scolarisation et l'achèvement des études. Leur impact sur la croissance globale de l'Afrique de l'Ouest a été réitéré, notamment par le Fonds monétaire international (FMI). Les attaques des islamistes dans le nord du Nigeria et celles d'Al Qaïda au Mali, ainsi que les séries d'attaques régulières et meurtrières contre les forces de sécurité en Côte d'Ivoire, ont été citées comme exemples de problèmes de sécurité qui pourraient remettre en cause les acquis de développement économique de l'Afrique de l'Ouest.

460. Parmi les pays d'Afrique de l'Ouest, la Guinée, le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et le Nigeria sont les cinq pays touchés par des conflits entre 1999 et 2008. Les enfants des pays en conflit ne courent pas seulement le risque de ne pas fréquenter l'école primaire, mais sont encore plus susceptibles d'abandonner leurs études. Le taux d'achèvement des études primaires dans les pays pauvres touchés par un conflit est de 65 %, alors qu'il est de 86 % dans les autres pays pauvres (UNESCO, 2011, p. 132).

461. En analysant l'impact de la guerre sur l'éducation du Liberia, l'actuel DSRP révèle que le système éducatif du Liberia a été sérieusement ébranlé par la guerre. Plus de 30 % des écoles publiques et 24 % des écoles communautaires ont été totalement détruites, et une autre proportion des écoles publiques et communautaires évaluée à 16 % a subi des dommages majeurs. Les bureaux, chaises, et autres fournitures de base ont disparu. Le taux de scolarisation a chuté et toute une génération d'enfants ont manqué l'occasion d'aller à l'école (République du Liberia, 2008). Ceci se reflète dans le niveau d'alphabétisation des jeunes

dans les pays touchés par des conflits. Seulement 79 % des jeunes et 69 % des adultes sont alphabétisés dans les pays en conflit, comparativement à 93 % et 85 % dans d'autres pays (UNESCO, 2011, p. 132).

462. Une situation similaire a été observée par Sany (2010) lors de l'analyse du conflit en Côte d'Ivoire. Il a indiqué que le conflit a relégué l'éducation au bas de la liste des priorités nationales. Des milliers d'acteurs, notamment les étudiants et les enseignants se sont vu interdire l'accès au système éducatif, qui a également été sérieusement endommagé. Dans une grande ville du Nord, l'université a été pillée et fermée. De nombreuses écoles ont été détruites, entraînant ainsi des répercussions à long terme pour les infrastructures dans le secteur éducatif. Des infrastructures détruites, des étudiants et des enseignants déplacés, ainsi que la fermeture des écoles, ne sont là que quelques-unes des conséquences de ces conflits. À cela s'ajoute le fait que les examens dans le Nord ont été reportés durant le conflit. Certains élèves ayant échoué à ces principaux examens sont peut-être sortis du système éducatif et sont déscolarisés aujourd'hui. Ainsi, l'avenir de centaines de milliers d'enfants est-il peut-être remis en cause à jamais (Sany, 2010). Dans ces domaines, les pauvres, et pire encore les filles pauvres, s'en sortent généralement plus mal que les autres.

463. La question de l'équité constitue un autre défi qui se manifeste par la disparité entre les sexes. Comme indiqué plus haut, et ainsi que le montrent les données, la disparité entre les sexes est le plus souvent en faveur des garçons. Ceci est particulièrement bien visible aux niveaux secondaire et supérieur. Selon un rapport publié par la Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous (ANCEFA) sur la scolarisation des filles, au Ghana, au Nigeria et au Togo, l'origine du faible taux de rétention des filles à l'école par rapport aux garçons repose en général sur l'inégalité des sexes et la discrimination à l'encontre des femmes en raison des systèmes patriarcaux régissant l'organisation sociale et d'autres pratiques socioculturelles telles que le mariage précoce, l'esclavage des enfants, le placement en famille d'accueil ou la traite des enfants, la pauvreté et les multiples tâches ménagères ainsi que le manque d'opportunités économiques et sociales. Cela se vérifie par le fait que lorsque les garçons et les filles se retrouvent dans les mêmes conditions de pauvreté, les filles sont défavorisées par rapport à leurs homologues masculins. Il ressort du Rapport mondial de suivi (RMS 2012), un rapport se basant sur des données d'enquête conduite auprès des ménages

dans neuf pays, que les filles se heurtent à plus d'obstacles pour entrer à l'école primaire que les garçons. Par exemple, en Guinée, seulement quarante filles sur cent issues des ménages les plus pauvres parviennent au bout du cycle primaire, contre cinquante-deux garçons. Ceci est largement dû, dès le départ, au nombre moins élevé de filles qui entrent à l'école primaire : quarante-quatre filles sur cent issues des familles pauvres entrent à l'école, contre cinquante-sept garçons (UNESCOa, 2012).

464. Le fossé entre les sexes persiste malgré les mesures prises par les pays. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté la plateforme d'action de Beijing et prennent diverses mesures. Beaucoup à l'instar du Burkina Faso, du Nigeria et du Ghana se sont dotés de politiques nationales relatives à la promotion de la femme et à l'égalité entre les sexes. D'autres disposent de plans traitant des différentes dimensions de la problématique de l'égalité des sexes, comme la violence et la traite des êtres humains. Tous les pays ont inclus dans leurs DSRP et politiques d'éducation des plans ou mesures à prendre visant à lutter contre l'inégalité entre les sexes.

Encadré 10 : Egalité entre les sexes dans l'enseignement en milieu rural : meilleures pratiques et leçons apprises au Sénégal et au Kenya.

465. Le projet mondial pour l'éducation des femmes (WGEP) a été fondé pour intervenir aux moments clés du parcours des filles vivant dans un contexte de pauvreté en milieu rural en Afrique. En analysant les obstacles à leur scolarisation et réussite scolaire, WGEP a conçu avec succès des interventions visant précisément à surmonter ces obstacles et parvenir à modifier les parcours et perspectives d'avenir s'offrant aux filles en milieu rural. Le programme répond aux besoins d'éducation des filles en milieu rural issues de familles marginalisées à travers une approche multi-niveaux associant les communautés tout entières.

Fondé en 2003, WGEP a commencé ses opérations dans la région de Fatik au Sénégal, une région reculée faisant partie du tiers inférieur dans le classement des régions rurales du Sénégal en termes de taux de rétention scolaire. Dans la première année du programme, dix bourses d'études au niveau primaire ont été offertes pour couvrir les frais de scolarité, livres, uniformes, fournitures et gîte, le cas échéant, donnant ainsi l'opportunité de dispenser une éducation aux filles qui le cas contraire n'auraient jamais eu la possibilité d'aller à l'école. Un partenaire local a effectué la sélection des boursiers et a conduit le suivi des élèves. Parmi les filles inscrites au cours de la première année, soixante pour cent sont restées à l'école l'année suivante. Sur la base des succès enregistrés au Sénégal, WGEP a lancé un deuxième programme dans le district de Tharaka au Kenya en 2007.

Selon les besoins des filles, WGEP offre différents forfaits : bourse complète ; bourse partielle ; cours d'alphabétisation des adultes pour mères ; éducation sanitaire pour les filles et leurs familles ; formation des enseignantes ; et programme de sensibilisation à l'intention des parents et autres programmes d'autonomisation à l'intention des filles et des femmes. Le modèle d'intervention met l'accent sur l'établissement de partenariats solides et efficaces, en définissant des objectifs clairs, établissant la confiance et entretenant une présence bien établie. Les résultats du programme au Sénégal et au Kenya montrent que cette combinaison d'interventions associées à une collaboration bien entretenue avec la communauté donne des résultats.

L'impact du programme a été observé à différents niveaux. En 2009, s'agissant du niveau de rétention scolaire, le taux de rétention des filles était de 93 % au Sénégal et de 96,9 % au Kenya. Concernant les résultats, 30 % des filles participant au programme se sont classées parmi les cinq meilleures élèves et 75 % ont obtenu des mentions bien et plus. Au Sénégal parmi les bénéficiaires des bourses partielles, 76 % ont réussi l'examen national. En outre, l'impact constaté sur les filles est que les communautés ont modifié leur attitude vis-à-vis de la scolarisation des filles et soutenu leur maintien à l'école.

Source : UNGEI, 2010.

4.6 Conclusions et recommandations

4.6.1 Conclusions

466. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont partie prenante aux engagements internationaux et régionaux visant à éradiquer la pauvreté et à atteindre les objectifs fixés pour 2015, tels qu'assurer l'éducation primaire pour tous et la parité entre les sexes à tous les niveaux. En outre, ces engagements ont été transposés dans les textes juridiques au niveau des pays. Plus de 50 % des pays d'Afrique de l'Ouest ont inscrit l'enseignement gratuit et obligatoire dans leurs constitutions respectives. Dans le but de mettre en œuvre les OMD, les pays ont élaboré des DSRP pour traiter de l'élargissement de l'accès à tous les niveaux de l'éducation et ont pris des mesures visant à améliorer la qualité ainsi que la gouvernance. Par conséquent, on peut clairement déduire que tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont manifesté à la fois une volonté politique et leur disponibilité à œuvrer à l'atteinte des objectifs fixés pour 2015, à savoir l'OMD2.

467. Pour mettre en œuvre ces engagements, un certain nombre d'activités ont été menées par les pays. Certains ont procédé à une

restructuration du secteur éducatif ainsi qu'à une augmentation des budgets au fil des années. Des infrastructures et cantines scolaires ont également été mises en place, dans certains cas en collaboration avec les partenaires au développement. Les gouvernements ont collaboré avec les partenaires aux niveaux régional et international pour élargir l'accès à l'école.

468. Beaucoup de progrès ont été enregistrés. Les effectifs ont augmenté de façon significative par rapport à 1999. Cependant, des défis restent à relever dans le but d'améliorer l'accès à l'éducation en général et d'atteindre les OMD 2 en particulier. En dépit de l'augmentation impressionnante enregistrée au niveau du TNS dans le primaire, quelques pays courent encore le risque de ne pas atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle avant la date butoir de 2015. Dans certains cas, même ceux qui se sont rapprochés de l'objectif pourraient rater celui du taux d'achèvement du cycle primaire.

469. En raison d'un taux élevé d'abandon scolaire au niveau élémentaire couplé à un accès particulièrement limité à l'école et à une offre éducative non formelle insuffisante, la proportion des jeunes scolarisés en Afrique de l'Ouest est très faible. Compte tenu du faible taux moyen, l'Afrique occidentale doit redoubler d'efforts dans ce domaine.

470. Considérant le niveau de scolarisation dans le secondaire, à l'exception du Cap-Vert, tous les pays pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré un taux de scolarisation inférieur à 60 %. Dans le droit fil de la tendance observée au niveau secondaire à laquelle s'ajoute les contraintes liées à l'accès à l'enseignement supérieur, il n'est pas étonnant que le TBS au supérieur des huit pays d'Afrique de l'Ouest pour lesquels les données sont disponibles, indique qu'aucun pays n'a pu atteindre un taux de scolarisation de 20 % en 2010, Cap-Vert compris.

471. Concernant l'ETFP, ce n'est que récemment que ce dernier a fait l'objet d'une prise en compte appropriée. Considérant la structure démographique de la population africaine, qui compte une proportion assez importante de jeunes, et le fait que beaucoup d'entre eux ne parviennent pas au niveau de l'enseignement supérieur, l'ETFP représente une voie idéale pour le développement des compétences et la création d'emplois. Conscients de ce fait, un grand nombre de pays ont traité de l'amélioration et de l'élargissement de l'ETFP à la fois dans leurs DSRP et les

politiques éducatives nationales. Malgré cela, il est difficile d'obtenir suffisamment de données permettant d'analyser les tendances dans le but d'établir des comparaisons. Les données disponibles indiquent toutefois qu'il s'agit d'un domaine qui nécessite une attention particulière.

472. On observe des disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation ; si celles-là se manifestent à un degré moindre au niveau élémentaire, elles sont en revanche très marquées aux niveaux secondaire et supérieur. Par conséquent, il convient d'intensifier les efforts pour relever les défis susmentionnés et améliorer l'accès à l'enseignement et de ce fait, favoriser l'atteinte des OMD et autres engagements internationaux.

4.6.2 Recommandations

473. Comme indiqué précédemment, bien que les résultats soient encourageants, les données montrent que certains pays accusent encore du retard en termes de performance globale dans le domaine de l'éducation et pour ce qui est de l'atteinte de l'OMD 2. Par conséquent, les pays d'Afrique de l'Ouest, les CER, le secteur privé, les partenaires au développement et le milieu universitaire sont invités à examiner certaines des recommandations énoncées ci-après. Comme indiqué dans le rapport, l'élargissement de l'éducation est le fruit d'un effort concerté réunissant plusieurs de ces acteurs. Aussi, les recommandations visant à assurer l'accès à l'éducation et son élargissement s'adressent aux acteurs ci-après et sont présentées en mettant l'accent sur les domaines nécessitant une intervention spécifique.

1) À l'endroit des États membres :

474. Pour améliorer l'accès à l'éducation, les pays doivent : (i) mettre en œuvre les dispositions de l'enseignement gratuit et obligatoire qu'ils ont inscrites dans leurs constitutions ; (ii) allouer un budget suffisant pour le secteur de l'éducation en mettant l'accent sur l'atteinte de l'OMD 2 ; (iii) associer les communautés dans la mise en œuvre des initiatives ayant pour objectif d'envoyer les enfants à l'école ; (iv) élaborer des stratégies efficaces d'utilisation des ressources, établir et/ou renforcer le système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et répondre aux enquêtes menées par l'ISU ; (v) renforcer voire étendre les interventions telles que les programmes de cantines scolaires.

475. Pour améliorer la qualité et la disponibilité des enseignants qualifiés : (i) réfléchir à de nouvelles alternatives de formation des enseignants (formation à distance et formation à court terme) ; (ii) améliorer et réviser les programmes de formation des enseignants avec l'aide des experts nationaux et la collaboration de l'UNESCO.

476. Pour remédier à l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation : (i) renforcer le travail entamé avec les organisations régionales dans le domaine de l'éducation basées au Sénégal et au Burkina Faso ; (ii) et envisager une budgétisation tenant compte des spécificités de chaque sexe dans l'allocation des ressources pour le secteur de l'éducation comme c'est le cas au Nigeria.

477. Pour renforcer et étendre l'ETFP : (i) mettre en œuvre les dispositions figurant dans les DSRP nationaux ; (ii) collaborer avec des partenaires au développement tels que l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et l'agence allemande pour le développement (GIZ) ainsi que d'autres institutions de la sous-région.

478. Pour faire reculer la déscolarisation : (i) appuyer les partenaires travaillant avec les communautés à la fois à l'école et hors de l'école (associations d'étudiants et clubs de filles associations de parents d'élèves (APE), etc.) pour renforcer leur prise de conscience et leur participation ; (ii) renforcer la reddition de comptes au niveau de l'école ; (iii) développer et renforcer l'éducation non formelle pour réinsérer dans le système les enfants déscolarisés ; (iv) et assurer la coordination et l'harmonisation des différents programmes d'éducation non formelle gérés par les gouvernements, les partenaires au développement et les communautés.

479. Pour améliorer la gestion et la coordination : (i) renforcer les capacités du secteur de l'éducation dans le domaine de la gestion et de la reddition de comptes pour une mise en œuvre efficace et efficiente des projets financés par les partenaires au développement ; (ii) et mettre en place un système de coordination permettant de s'assurer que toutes les parties, les ONG, les organisations communautaires (OBC) et le secteur privé œuvrent de concert à l'atteinte des objectifs fixés au niveau international en éliminant les doublons, assurant le partage des expériences et la transposition des meilleures pratiques.

II) À l'endroit de la CEDEAO /UEMOA et autres OIG :

480. Jouer un rôle proactif dans le suivi, la coordination, la promotion et le plaidoyer pour la mise en œuvre des engagements dans le contexte du cadre et des domaines prioritaires au plan régional et renforcer la production des indicateurs indépendants pour le suivi des OMD dans le but d'aider les pays à se focaliser sur les questions d'intérêt régional ; renforcer les bonnes pratiques et résoudre les difficultés.

III) À l'endroit des partenaires au développement :

481. Envisager la création d'un consortium chargé de regrouper toutes les ressources afin d'améliorer l'utilisation efficace des fonds et le suivi par les pays.

IV) À l'endroit du secteur privé :

482. (i) Contribuer aux initiatives d'amélioration de l'accès à l'éducation et à la réalisation de l'OMD 2 à travers l'octroi de bourses aux élèves qui autrement ne pourraient pas aller à l'école ; (ii) collaborer avec les communautés dans le cadre d'initiatives telles que la construction de salles de classe, de logements pour les enseignants et d'autres infrastructures nécessaires ; (iii) et assurer la pérennité des actions à travers la mise en place de mécanismes tels que les fondations.

V) À l'endroit du milieu universitaire :

483. (i) Contribuer, après avoir recensé les défis, à mener des recherches, à produire des rapports sur les résultats et les documents de stratégie, et favoriser leur vulgarisation ; (ii) appuyer la formation des enseignants et apporter un appui technique.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

4.7 Annexes

Objectif	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Cap-Vert	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
Éradiquer la pauvreté/la faim	peu probable	peu probable	Pas de données	Revenu moyen	peu probable	probable	Pas de données	Pas de données	peu probable	peu probable	peu probable	Pas de données	peu probable	Pas de données	Pas de données
Assurer l'enseignement primaire universel	probable	peu probable	Pas de données		Potentiellement probable	probable	probable	probable	Potentiellement probable	peu probable	Potentiellement probable		probable	probable	Potentiellement probable
Promouvoir l'égalité des sexes	peu probable	peu probable	Pas de données		peu probable	probable	Pas de données	probable	Potentiellement probable	peu probable	peu probable		Potentiellement probable	probable	peu probable
Réduire la mortalité infantile	peu probable	peu probable	Pas de données		Potentiellement probable	peu probable	Pas de données	Potentiellement probable	Potentiellement probable	peu probable	Potentiellement probable		peu probable	Pas de données	peu probable
Améliorer la santé maternelle	peu probable	peu probable	Pas de données		peu probable	peu probable	Pas de données	Potentiellement probable	Potentiellement probable	peu probable	peu probable		peu probable	Pas de données	peu probable
Lutter contre le VIH/sida	probable	probable	Pas de données		peu probable	peu probable	Pas de données	Potentiellement probable	Potentiellement probable	probable	peu probable		probable	probable	Potentiellement probable
Assurer un environnement durable	probable	probable	Pas de données		peu probable	probable (excepté assainissement)	Pas de données	Potentiellement probable	Potentiellement probable	probable (excepté assainissement)	peu probable		probable	Pas de données	Pas de données
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	peu probable	peu probable	Pas de données		peu probable	peu probable	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	peu probable		peu probable	Pas de données	Pas de données

Annexe 4.7.1 : Probabilité que les pays d'Afrique de l'Ouest réalisent les OMD en 2015 : projections
 Source : Banque mondiale, 2012. <http://data.worldbank.org/mdgs/monitor>.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Population (000) (2012)	PNB (2010)	Pop. vivant en dessous du seuil de pauvreté (%) (pour cent)	Net Dev. Assistance reçue (pour cent du PIB 2000-2009)	Mortalité infantile (‰) 2010-2015	Mortalité des moins de 5 ans (‰) 2010-2015
Bénin	20 163	780	39	10	77	121
Burkina Faso	17 482	550	46	14	71	147
Cap-Vert	505	3 270	27	13	85	136
Côte d'Ivoire	20 595	1 160	43	11	69	107
Gambie	1 825	450	58	19	66	93
Ghana	25 546	1 230	29	6	44	63
Guinée	10 481	400	53	6	84	134
Guinée-Bissau	1 580	590	65	18	110	181
Liberia	4 245	200	64	78	77	107
Mali	16 319	250	47	11	92	173
Niger	16 644	200	60	9	86	144
Nigeria	166 629	270	55	1	88	141
Sénégal	13 108	550	59	8	50	85
Sierra Leone	6 126	180	51	23	103	157
Togo	6 283	490	62	18	67	104

Annexe 4.7.2 : Quelques indicateurs de développement pour les pays d'Afrique de l'ouest
Source : Rapport mondial de suivi, 2012

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	2000			2001			2002			2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009			2010		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F			
Bénin	-	-	-	-	-	-	84	-	-	86	-	-	86	-	-	86	-	-	87	-	-	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Burkina Faso	34	40	28	35	41	29	35	40	29	37	42	31	39	44	34	43	38	46	51	42	56	47	58	62	53	60	64	57	60	60	56		
Cap-Vert	99	-	-	99	100	98	98	99	97	98	99	97	98	98	97	97	96	95	96	95	94	93	93	94	92	93	94	91	93	94	92		
Côte d'Ivoire	56	64	48	60	69	52	61	70	52	58	64	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61	67	56	-	-	-		
Gambie	67	70	63	68	70	66	66	68	64	70	70	69	70	69	71	68	69	72	71	74	71	69	73	67	65	72	70	74	65	64	67		
Ghana	64	65	63	59	59	59	61	62	61	64	64	64	59	59	60	66	67	66	66	67	72	72	78	77	78	77	76	77	84	84	84		
Guinée	47	53	40	50	57	44	58	65	51	62	69	55	66	72	59	68	74	62	71	76	65	73	78	73	78	68	75	80	69	79	83	70	
Guinée-Bissau	51	59	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	75	72	
Libéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36	36	36	44	44	44	45	42	41	42	39	-	-	-	
Mali	-	-	-	-	-	-	50	56	43	50	56	43	50	53	46	54	60	49	56	61	50	58	62	-	-	61	66	56	62	66	57		
Niger	27	32	22	31	36	25	34	40	28	38	44	31	42	49	34	42	49	35	43	49	36	45	51	38	49	55	43	60	47	57	63	51	
Nigéria	65	70	59	-	-	-	-	-	-	66	70	61	67	71	62	67	72	63	68	72	64	65	69	61	59	62	55	57	60	54	60	55	
Sénégal	60	63	56	61	64	58	-	-	-	66	69	63	70	72	69	72	73	71	73	74	73	74	74	75	76	75	77	76	74	77	75	73	78
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	87	-	-	88	-	-	88	-	-	89	-	-	89	-	-	90	-	-	90	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Annexe 4.7.3 : Profil du TNS pour le primaire sur dix ans (2000-2010)
Source : Bases de données ISU/UNESCO et Banque mondiale, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE LOUEST

Pays	2000			2001			2002			2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009			2010								
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F						
Bénin	76	82	66	68	72	63	59	62	55	64	65	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56	58	53			
Burkina Faso	61	60	63	58	56	61	67	65	69	69	68	79	69	68	70	64	63	66	71	74	74	72	71	71	71	71	72	64	61	67	-	-	-	-	-	-			
Cap-Vert	85	84	87	89	87	91	84	85	83	87	86	89	-	-	-	-	-	-	87	85	89	-	-	-	86	85	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89	90	89
Côte d'Ivoire	87	90	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76	83	67	-	-	-	61	62	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	73	71	75	70	64	56	-	-	-	75	74	76	63	61	65	62	62	62	62	62	62	-	-	-	70	68	72	-	-	-	-	-	-	63	60	66			
Ghana	59	61	58	89	93	85	59	55	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72	76	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76	81	69	71	73	67	74	77	70	70	76	81	76	76	76	55	60	49	63	68	57	66	74	56	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78	85	71	46	49	43	68	73	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	-	-	-	76	80	70	66	71	60	78	82	74	80	85	75	74	76	71	-	-	-	-	-	-	76	79	73	79	81	77	77	79	76	75	77	74	-	-	-
Niger	69	70	67	65	67	63	66	67	65	69	70	68	-	-	-	-	-	-	70	72	67	74	73	76	67	69	64	62	63	60	62	63	60	69	69	71	67	67	67
Nigeria	-	-	-	-	-	-	73	71	75	73	73	73	73	73	73	78	76	80	50	49	50	47	48	45	65	66	64	80	77	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	63	67	59	59	62	56	71	74	68	72	73	71	64	66	62	53	54	53	-	-	-	-	-	-	58	56	59	60	58	61	59	59	59	60	61	60	-	-	-
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	70	76	63	-	-	-	63	68	56	72	76	66	69	75	63	81	88	73	-	-	-	-	-	-	69	76	62	-	-	-	59	55	67	52	55	48	-	-	-

Annexe 4.7.4 : Proportion d'élèves achevant le cycle primaire sur dix ans (2000-2010)

Source : Bases de données ISU/UNESCO et Banque mondiale, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE LOUEST

Pays	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010			
	T	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	
Bénin	4	6	2	5	8	2	6	-	6	-	6	-	6	-	6	-	-	-	11	15	6	-	-	
Burkina Faso	1	2	0	1	2	1	1	2	1	-	2	3	1	2	3	2	3	4	2	3	4	2	5	3
Cap-Vert	2	2	2	2	2	4	4	4	5	6	5	6	8	7	8	9	10	9	11	12	10	14	13	17
Côte d'Ivoire	7	10	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	12	6	-	-	8	11	6	-	-	
Gambie	1	2	0	-	1	0	-	-	1	2	0	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	7	4	5	7	4	8	12	15	9	11	7	12
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	2	4	1	2	4	1	3	5	1	5	8	2	8	12	4	9	14
Guinée-Bissau	-	1	0	-	1	0	-	-	-	-	-	2	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Liberia	19	24	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	2	2	1	2	3	1	2	3	1	-	-	-	-	-	5	6	3	5	7	3	6	8	3	
Niger	-	-	-	-	-	-	-	1	2	0	1	2	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	10	11	8	10	11	8	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-	6	-	6	8	4	7	9	5	8	11	6	8	10
Sierra Leone	2	2	1	2	3	1	2	3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	9	

Annexe 4.7.6 : Ratio brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur sur dix ans (2000-2010).
Source : Bases de données ISU et Banque mondiale, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	2000			2001			2002			2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009			2010		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F			
Bénin	9	11	8	9	11	9	8	9	8	9	10	12	8	13	16	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	8	11	6	9	11	7	9	11	7	8	10	6	8	9	7	7	9	6	7	8	6	6	7	5	6	6	5	6	5	4			
Cap-Vert	2	-	-	2	3	3	2	4	4	3	5	5	3	6	4	6	3	3	4	3	2	3	3	2	3	2	3	2	3	2	3		
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ghana	1	0	2	1	0	2	1	0	2	1	3	1	0	2	2	0	2	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	-	-		
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	2	2	2	2	2	2	2	-	-		
Guinée-Bissau	3	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Libéria	33	32	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mali	13	13	13	-	-	-	-	-	-	11	13	10	10	10	11	9	10	10	10	10	10	10	10	13	8	12	13	14	13	14	14	14	
Niger	6	6	6	5	6	5	2	2	3	2	2	2	2	3	3	3	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	3	2	3	1
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sénégal	2	2	2	2	2	1	2	1	2	1	-	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-	5	6	5
Sierra Leone	-	-	-	14	15	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	6	6	6	6	6	7	6	6	6	6	5	5	5	7	7	7	6	7	6	8	9	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Annexe 4.7.7 : Inscription dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle en pourcentage des élèves de l'enseignement secondaire (2000-2010).

Source : Base de données de la Banque mondiale, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	2000			2001			2002			2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009			2010		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F			
Bénin	65	64	70	-	-	-	78	76	85	72	70	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	-	86	40	39	45	43	42	45	
Burkina Faso	-	-	-	80	80	81	-	87	86	90	89	92	88	87	91	87	85	91	86	91	88	86	91	88	81	91	86	84	91	-	-	-	
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	67	68	67	69	61	74	73	78	71	81	81	77	84	83	79	85	85	-	87	87	82	89	92	87	92		
Côte d'Ivoire	99	100	99	99	99	99	100	100	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100	-	-	100	-	-	-	-	-		
Gambie	75	78	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ghana	69	61	86	69	60	86	65	83	63	53	83	61	52	80	58	49	78	56	-	53	45	70	49	40	40	68	48	38	66	51	-		
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68	68	68	66	74	-	-	-	82	80	88	-	-	-	-	80	-		
Guinée-Bissau	35	33	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33	59		
Libéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	39	45	-	-	-	40	39	47	48	47	56	56	-	-	
Mali	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	48	55	50	48	56	52	-	-		
Niger	97	97	97	80	81	78	70	71	66	72	73	71	76	78	73	85	-	92	92	98	98	98	98	98	99	98	98	98	99	97	96	97	
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49	38	60	50	39	61	51	41	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61	72	
Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55	55	56	51	51	50	46	47	42	50	-	46	49	38	46	50	38	43	46	34	48	51	40	
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Togo	21	19	38	20	18	35	19	17	35	18	16	32	18	16	31	17	16	29	16	15	27	-	-	-	-	-	-	-	-	71	77	74	

Annexe 4.7.9 : Enseignants du primaire formés, sur une période de dix ans (2000-2010).

Source : Base de données de la Banque mondiale, 2012.

4.8 Références

- Afoakwa, E. Ohene (2007), School Feeding Programmes in Africa, Current Developments and Challenges. A presentation made at WISHH Workshop, Accra, Ghana.
- ANCEFA. (2009), From Closed Books to Open Doors: West Africa's Literacy Challenges.
- Banque Mondiale (BM) and Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), 2010, ECOWAS' s Infrastructure : À Regional Perspective.
- Bloom David, Canning David, and Chan Kevin (2006), *Higher Education and Economic Development in Africa. World Bank, Human Development Sector, Africa Region.*
- ECA, AU, ADB and UNDP (2012), Assessing Progress in Africa toward the Millennium Development Goals: Emerging Perspectives from Africa on the Post-2015 Development Agenda. Rapport d'activités, 2012.
- CEDEAO (2011), Secrétariat de la CEDEAO, Speech of the ECOWAS Commission's President at the Regional workshop on the phase 2 study on the programme for infrastructure development in Africa (PIDA), Abuja, 10- 11 octobre 2011.
- Emebet M. (ed.) (2012), Teacher Education Policies from Gender Perspective: The Case of Ghana, Nigeria and Senegal. International Institute for Capacity Building in Africa (IICBA), Addis Ababa.
- Federal Republic of Nigeria, octobre 2009 Nigeria Vision 20 : 2020, Economic Transformation Blueprint, Ministry of the Economy, Finances and Planning, Conakry.
- Hanushek E., Woessman L. (2007), *The role of education quality in economic growth*, World Bank.
- Hunt F. (mai 2008), *Dropping Out from School: A Cross Country Review of Literature*. Research Monograph n° 16. Centre for International Education, University of Sussex.
- Josselin C., Thiais P. Zoure-Sawadogo A., Darou, W. (2006), « Burkina Faso : Ten-Year Basic Education Development Plan ». In Emerging Good Practice in Managing for Development Results : Source Book. (first ed.) OECD and the World Bank, p. 120-124.
- Kunje D., Selemani-Meke E. (2009), « An investigation of the relationship between school and pupil characteristics and achievement at basic education level in Malawi ». Journal of International Cooperation in Education, vol. 12, n 1, p. 33-49.

- National Development Planning Commission, décembre 2010, Ghana Shared Growth and Development Agenda (GSGDA) Costing Framework, (2010- 2013), vol. II.
- Odia L. O., Omofonmwan S.I. (2007), *Educational System in Nigeria Problems and Prospects*. Journal of Social Science. vol. 14, n° 1, p. 81-86.
- Oxfam GB. (septembre 2011), *Gender, WASH and education case study : Working in partnership to improve education in Niger*.
- Page J. (octobre 2012), *Youth, Jobs, and Structural Change : Confronting Africa's « Employment Problem »*, African Development Bank, Working Paper Series, n 155.
- Pearce C., Fourmy S., Kovach H. (juin 2009), *Delivering Education for All in Mali*, Oxfam International Research Report.
- République de Côte d'Ivoire (adoptée le 24 juillet 2000), Constitution of The Republic of Cote d'Ivoire.
- République du Ghana (avril 1992), The Constitution of the Republic of Ghana.
- République du Ghana (décembre 2010), Medium-term National Development Policy Framework : Ghana Shared Growth and Development Agenda (GSGDA), 2010-2013, vol. I: Policy Framework Government of Ghana, National Development Planning Commission (NDPC).
- République du Cameroun (août 2007), Poverty Reduction Strategy Paper, PRSP-2 (2007-2010).
- République de Guinée-Bissau, ministère de l'Économie, Planning, and Regional Integration, juin 2011, Second National Poverty Reduction Strategy Paper, DENARP/PRSP II (2011-2015), Bissau.
- République du Cameroun, Constitution of the Republic of Guinea-Bissau, 1984 (telle que révisée en 1991).
- République du Liberia, Monrovia Constitution of Republic of Liberia (entrée en vigueur en janvier 1986).
- République du Liberia, Monrovia (2008), Liberia Poverty Reduction Strategy.
- République du Mali (2006), Growth and Poverty Reduction Paper, 2 novembre 2007.
- République du Cameroun (1991), d'Orientation de l'Education nationale (Orientation of Education), loi n° 91-22.
- République du Cameroun (2001), Constitution de la République du Sénégal. (Consitution of the Republic of Senegal).
- République du Cameroun (avril 2009), Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation (General Policy Letter for the Education and Training Sector), Dakar, Sénégal

- République de Gambie (mai 2004), Education Policy, 2004-2015, Department of State for Education.
- République de Sierra Leone (2007), Sierra Leone Education Sector Plan : À Road Map to a Better Future 2007-2015, ministère de l'Éducation, science et technologie.
- République du Togo (mai 2009), Full Poverty Reduction Strategy Paper, 2009-2011. PNUD (2012). Africa Human Development Report 2012: Towards a Food Secure Future.
- Sany, Joseph, (avril 2010), Education and Conflict in Côte d'Ivoire, Washington DC, United Nations Institute of Peace.
- Sarr A., Hy dara, S. Y. (janvier 2005), *A Situational Analysis of Education in the Gambia. Save the Children.*
- Teferra D., Altbach P. G. (2004), *Enseignement supérieur Challenges for the 21st century. Higher Education*, vol. 47, n° 1, p. 21-50.
- The World Bank. (2008), Transitions in Secondary Education in Sub-Saharan Africa: Equity and Efficiency Issues. Africa Human Development Series, World Bank Working Paper n° 125.
- UNDG. (2010). MDG Good Practices: Together We Can Do More.
- Institut des statistiques de l'UNESCO (2007) (2012), Global Education Digest. Opportunities Lost: The Impact of Grade Repetition and Early School Leaving, UNESCO Institute for Statistics, Montreal, Canada.
- UNESCOa (2012), EFA Global Monitoring Report 2012 Summary. Youth and Skills – Putting Education to Work. Paris, UNESCO Publishing.
- UNESCOb (2012), Sub-Saharan Africa 2012 EFA Report, presented at Global Education for All Meeting, UNESCO Paris, 20-23 novembre 2012.
- UNESCOc (2012), Global education Digest 2012 : Opportunities lost: The impact of grade repetition and early school leaving.
- UNGEI (2010), L'initiative des Nations unies pour l'éducation des filles « Engendering Empowerment: Education and Equality », Amy Maglio, Adjii Senghor, Aniceta Kiriga, Dakar, Sénégal, 17-20 mai 2010.
- Nations unies (2012). Millennium Development Goals Report 2012, New York, Nations unies.
- Nations unies, Fourth World Conference on Women, « Platform for Action and the Beijing Declaraton », Beijing, Chine, 4-15 septembre 1995.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

UNECA, AU, AfDB (2009), Report of the Sixth African Development Forum VI. Action on Gender Equality, Women's Empowerment and Ending Violence Against Women: From Commitment to Delivery, 19-21 novembre 2008, Addis Ababa, Éthiopie.

UNECA, AU, AfDB (2011), Assessing Progress in Africa Toward the Millennium Development Goals, Addis Ababa, Éthiopie.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

484. Les économies de l'Afrique de l'Ouest, malgré la conjoncture internationale difficile, ont continué à être performantes. Une performance qui découle de l'amélioration de la gestion macroéconomique, de la demande mondiale encore favorable en matière de ressources naturelles. Cette croissance reste encore très fragile, car les bases d'une croissance forte et durable restent à consolider. La transformation structurelle de l'économie est encore lente et les bases à long terme, notamment les infrastructures et une éducation adaptée aux besoins des économies sont à promouvoir et à développer. Le marché communautaire, en raisons, des contraintes structurelles et des pratiques illicites, ne joue pas encore son rôle de stabilisateur en cas de chocs extérieurs ; et le niveau de respect des critères de convergence reste encore faible.

485. En effet, dans le domaine du respect des critères de convergence les choses n'évoluent guère, hypothéquant ainsi la réalisation d'une monnaie unique dans la sous-région. En fin juin 2012, la situation s'établissait ainsi qu'il suit :

– critères de premier rang, huit pays ont respecté la norme relative au déficit budgétaire, soit un de moins qu'au cours du semestre 2011 ; neuf pays respectent la norme relative au niveau des réserves de change ; pour l'inflation le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale avec sept et quatorze pays ayant respectivement respecté ces normes comme en 2011 ;

– critères de second rang, le respect des critères relatifs à la mobilisation des recettes fiscales et à la structure des dépenses publiques continue à poser problème avec respectivement deux pays ayant respecté la norme relative au taux de pression fiscale, soit exactement le même nombre qu'au 1^{er} semestre 2011 et cinq pays ayant respecté la norme relative aux investissements sur ressources propres comme ce fut le cas à la même période de l'année précédente, même si une amélioration est

notée par rapport au respect des critères relatifs à la masse salariale et au taux d'intérêt réel avec deux pays supplémentaires et deux pays supplémentaires ont raté la cible en ce qui concerne le critère lié à la stabilité du taux de change.

486. En matière d'harmonisation des politiques, des avancées importantes sont notées dans les domaines de la politique monétaire, des législations et supervision bancaires et autres institutions financières, des cadres comptables et de *reporting* des banques et des institutions financières, des statistiques de la balance des paiements et de développement des systèmes de paiements et de développement des systèmes de paiements. Des efforts restent à faire dans le cadre de la préparation des conditions de l'interconnexion des systèmes de paiements, la libéralisation du compte de capital et de l'harmonisation des statistiques.

487. Du point de vue du marché de l'emploi, la contrainte majeure est surtout liée à la faible transformation structurelle des économies. Les stratégies de développement mises en place jusqu'ici accordent peu d'importance à la transformation des ressources naturelles et les technologies utilisées sont le plus souvent intensives en capital. La main d'œuvre qui vient en appui est généralement hautement qualifiée et non disponible dans les pays. Aussi, une bonne partie des recettes d'exportations se retrouvent-elles en transfert dans la balance des services. Le secteur primaire, n'arrive toujours pas à jouer un rôle essentiel dans la restructuration de nos économies et n'a pas réussi à impulser une dynamique apte à améliorer de manière continue les conditions de vie dans le monde rurale. Une autre contrainte majeure reconnue est la faible employabilité de la main d'œuvre disponible tant est forte la prévalence de l'analphabétisme. De plus la formation est désarticulée face aux besoins du secteur privé qu'il soit local ou étranger. Il y a aussi une méconnaissance de l'état actuel du chômage, car les services de l'emploi et ceux chargés de la collecte statistique ont encore des difficultés à mieux renseigner de la situation de l'emploi dans plusieurs pays.

488. Dans l'effort de création d'emploi, les pays développent tous des stratégies volontaristes de lutte contre la pauvreté, et pour un travail décent, mais la durabilité des mécanismes mis en place constitue encore un défi. À l'exception du Ghana, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont encore des difficultés à progresser rapidement dans la promotion du capital humain. Il se pose la lancinante question des stratégies de

développement orienté vers le secteur d'intervention de la majorité des populations comme l'agriculture et le secteur informel.

489. Dans l'ensemble, malgré les incertitudes au niveau mondial, les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest pris individuellement se comportent bien. Les efforts sont à poursuivre surtout dans le domaine de la bonne gouvernance économique par le renforcement d'une croissance inclusive et apte à transformer profondément les structures de production. Il est devenu important de s'interroger sur la qualité de la croissance au vu de la faible réponse à la demande sociale trop forte. Répondre à ce défi est un moyen important de lutter contre les multiples mouvements sociaux, se transformant même en rébellion, instaurant du coup un climat d'insécurité. Malgré les événements au Mali et en Guinée Bissau, une bonne tendance se dessine vers l'apaisement social.

490. Cette évolution économique favorable a certes permis d'améliorer les finances publiques dans l'ensemble des pays, mais les efforts doivent être poursuivis dans la mobilisation interne des ressources tout en évitant de renouer avec un endettement coûteux. Les priorités accordées presque par l'ensemble des pays aux dépenses d'investissements notamment les infrastructures, l'énergie et les services sociaux de base sont à saluer.

491. Une des faiblesses des économies de l'Afrique, reste la faible interdépendance dans les échanges. La faiblesse du commerce est imputable à plusieurs raisons dont la timide harmonisation des politiques macroéconomiques dans la sous-région. Même au niveau de l'UEMOA, où le système financier est bien intégré et l'union douanière en application avec une monnaie unique, le volume des échanges est en deçà des attentes. Le respect des critères de convergence ne constitue réellement pas une priorité pour les États. Il n'existe pas, au niveau de la CEDEAO, un système de pilotage qui permet à tout moment de pouvoir réorienter les choix des politiques publiques dans ce sens. Si la connectivité physique entre les États se poursuit, les barrières à la libre circulation restent encore une préoccupation.

492. Les recommandations visant à mieux progresser dans la diversification et la transformation des structures de productions, concernent : (i) la mobilisation de recettes budgétaires **internes** constitue la meilleure approche pour consolider le cadre macroéconomique et éviter de retom-

ber sur la conséquence fâcheuse d'une dette mal maîtrisée ; (ii) la **promotion de l'intégration régionale** en accordant la priorité aux infrastructures facilitant la liaison entre les pays tout en éliminant les barrières non tarifaires et accélérer la mise en place de l'union douanière au niveau de la CEDEAO ; (iii) la promotion du **développement humain** pour une transformation structurelle des économies ; (iv) la **transformation structurelle des économies** qui requiert un engagement fort à transformer localement les ressources naturelles en limitant leur exportation en l'état.

493. L'amélioration de la situation économique des pays de la Communauté est la conséquence d'un engagement politique des autorités à relever les défis qui jalonnent le sentier de croissance suivi par leur pays. D'importantes réformes sont en cours pour améliorer le climat des affaires. Mais force est de constater que seuls les pays ayant une dotation en ressources naturelles stratégiques sont les principaux bénéficiaires des flux d'investissement étrangers. Il est important pour la poursuite de la dynamique de la croissance dans la sous-région de rappeler aux États la nécessité de bien respecter le Programme d'action spécifique soumis aux CER. En effet, chaque pays s'est engagé dans un programme à moyen terme visant à accélérer sa croissance économique tout en consolidant les fondamentaux de son économie et promouvoir une meilleure répartition des fruits de la croissance.

494. Faire face aux effets néfastes du changement climatique requiert l'implication de tous les acteurs en vue d'opérer des transitions des modes de production, de distribution et de consommation et pour s'inscrire sur les trajectoires du développement durable. Ainsi, conformément aux orientations de Rio + 20, l'économie verte constitue-t-elle un moyen pour parvenir au développement durable et à mieux lutter contre les mécanismes de création de la pauvreté. Du fait que les économies de la région sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse et inclusive des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces et résilients au changement climatique. Les négociations actuelles sur le climat, dans leur objectif d'obtenir un accord post 2012, sont le moment pour les pays d'Afrique de l'Ouest de s'inscrire dans cette dynamique de transition économique verte en ralliant tout à la fois les objectifs plus globaux au niveau de la planète et en s'engageant dans des voies d'un développement plus sobre en carbone et plus résilient aux effets du changement climatique.

495. Comme toute phase de transformation structurelle, la transition vers l'économie verte requiert des cadres et des services d'accompagnement des acteurs tant au plan politique et institutionnel (instruments, leadership institutionnel/restructuration), des investissements ou financement d'amorçage, la recherche et le développement, la formation/recyclage sur les métiers émergents, l'information et la sensibilisation sur les stratégies « bas carbone » ou « gagnantes-gagnantes ». Il s'agit de mettre en place des processus politiques dans chaque pays pour résorber les gaps qui constituent une entrave au « **développement durable** ». En conséquence il est proposé : (i) la définition d'une vision politique claire et de long terme fondée sur l'économie verte ; (ii) l'élaboration des politiques sur la base des bonnes pratiques associant adaptation et atténuation dans des secteurs à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ; (iii) la mise en place des processus pour la maîtrise des enjeux, des concepts et outils tant aux niveaux local, national et régional ; (iv) les besoins de développement de capacité et d'un leadership régional et national pour lever les défis de bonne gouvernance sur l'économie verte ; (v) le renforcement des approches holistiques au niveau des territoires pour tirer profit des dynamiques endogènes et des synergies potentielles ; (vi) l'intégration de l'économie verte dans les stratégies de développement local, national, régionale ; (vii) la recherche des financements innovants à travers des instruments flexibles et appropriés.

496. En souscrivant aux engagements internationaux et régionaux visant à éradiquer la pauvreté et à atteindre les objectifs fixés pour 2015, tels que l'accès universel dans l'enseignement primaire ainsi qu'une parité entre les sexes à tous les niveaux, les pays les ont transposés dans leurs textes juridiques. Plus de 50 % des pays d'Afrique de l'Ouest ont inscrit l'enseignement gratuit et obligatoire dans leurs constitutions respectives. Par conséquent, on peut clairement déduire que tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont manifesté à la fois une volonté politique et leur disponibilité à œuvrer à l'atteinte des objectifs fixés pour 2015.

497. Beaucoup de progrès ont été enregistrés. Les effectifs ont augmenté de façon significative par rapport à 1999. Cependant, des défis restent à relever dans le but d'améliorer l'accès à l'éducation en général et d'atteindre les OMD 2 en particulier. En dépit de l'augmentation impressionnante enregistrée au niveau du taux net de scolarisation dans le primaire, quelques pays courent encore le risque de ne pas atteindre l'objectif de scolarisation universelle dans le primaire avant la date butoir

de 2015. Dans certains cas, même ceux qui se sont rapprochés de l'objectif pourraient ne pas respecter celui du taux d'achèvement du cycle primaire. Cette situation découle d'un taux élevé d'abandon scolaire au niveau élémentaire couplé à un accès particulièrement limité à l'école et à une offre éducative non formelle insuffisante, la proportion des jeunes scolarisés en Afrique de l'Ouest est très faible. Compte tenu du faible taux moyen, l'Afrique occidentale doit redoubler d'efforts dans ce domaine.

498. Considérant le niveau de scolarisation dans le secondaire, à l'exception du Cap-Vert, tous les pays pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré un taux de scolarisation inférieur à 60 %. Dans le droit fil de la tendance observée au niveau secondaire à laquelle s'ajoute les contraintes liées à l'accès à l'enseignement supérieur, il n'est pas étonnant que le taux brut de scolarisation dans le supérieur des huit pays d'Afrique de l'Ouest pour lesquels les données sont disponibles, ne dépasse 20 % en 2010, Cap-Vert compris.

499. Concernant l'Enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP), ce n'est que récemment que ce dernier a fait l'objet d'une prise en compte appropriée. Considérant la structure démographique de la population africaine, qui compte une proportion assez importante de jeunes, et le fait que beaucoup d'entre eux ne parviennent pas au niveau de l'enseignement supérieur, l'ETFP représente une voie idéale pour le développement des compétences et la création d'emplois. Conscients de ce fait, un grand nombre de pays ont traité de l'amélioration et de l'élargissement de l'ETFP à la fois dans leurs DSRP et les politiques éducatives nationales.

500. Enfin les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation constituent un réel défi ; si celles-là se manifestent à un degré moindre au niveau élémentaire, elles sont en revanche très marquées aux niveaux secondaire et supérieur. Par conséquent, il convient d'intensifier les efforts pour relever les défis susmentionnés et améliorer l'accès à l'enseignement et de ce fait, favoriser l'atteinte des OMD et autres engagements internationaux.

ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES DES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Remarques

501. Les données de l'environnement international proviennent généralement du Fonds monétaire international concernant les données macroéconomiques et de la FAO pour les données sur les marchés des produits agricoles. Les rapports de convergence de l'UEMOA complètent parfois ces informations.

502. Les données provisoires collectées ci-dessous, pour les pays, sont généralement tirées des rapports des institutions sous-régionales, surtout concernant les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Sénégal, Togo). Les principales sources pour ces pays sont la BCEAO et l'UEMOA. Pour la BCEAO, à côté de sa base de données il est fait appel aux rapports sur la situation monétaire de l'UMOA et des différents comptes rendus des réunions des Ministres. L'utilisation de ces références découle de la période relativement courte de l'analyse qui se traduit par un ajustement presque constant des données sur la situation économique et sociale des pays.

503. Concernant les pays de la ZMAO et du Cap-Vert, la source principale ici est l'AMAO. Le Bureau a exploité le rapport sur la convergence pour le premier semestre 2012. Cette source fournissant des données encore trop partielles et provisoires, il est fait recours aux données du Fonds monétaire international contenu dans le rapport sur les perspectives régionales africaines.

504. Concernant les données sociales, le PNUD a été la principale source.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	5,6	2,7	2,6	3,5	3,5
Burkina Faso	7,9	3,0	7,9	4,2	8,0
Côte d'Ivoire	2,3	3,8	2,4	- 4,7	8,6
Guinée Bissau	3,2	3,0	3,5	5,3	2,5
Mali	5,0	4,5	5,8	2,7	- 1,5
Niger	9,6	- 0,7	8,0	2,1	11,6
Sénégal	3,7	2,1	4,1	2,6	3,7
Togo	2,4	3,4	4,0	4,9	5,0
UEMOA	4,6	2,8	4,4	0,8	6,0
Cap-Vert	6,1	4,0	5,6	5,1	4,3
Gambie	6,1	4,6	5,5	3,3	4,9
Guinée	4,9	- 0,3	1,9	4,0	4,8
Ghana	8,4	4,0	8,0	14,4	7,1
Liberia	3,5	3,6	3,7	6,9	8,7
Nigeria	6,0	6,7	8,0	7,4	6,0
Sierra Leone	4,0	3,2	5,3	6,0	18,2
CEDEAO	5,6	5,5	7,0	6,1	6,0

Tableau 1 (%) : Évolution du PIB réel des pays de la sous-région
Sources : BCEAO pays UEMOA et AMAO pour les autres pays, 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	18,4	20,9	17,6	18,7	19,1
Burkina Faso	20,1	18,0	18,3	15,6	18,0
Côte d'Ivoire	10,1	8,9	9,0	8,2	12,1
Guinée Bissau	8,7	10,1	9,8	10,1	5,7
Mali	19,0	20,3	18,4	20,4	13,7
Niger	32,3	33,0	38,6	36,8	41,4
Sénégal	33,8	29,3	29,7	28,7	31,0
Togo	17,3	18,0	18,9	18,8	21,1
UEMOA	20,2	19,2	19,3	18,9	20,5
Cap-Vert	46,2	38,1	37,8	36,5	33,9
Gambie	22,4	22,7	24,7	25,5	26,2
Guinée	17,5	11,4	10,6	17,6	37,3
Ghana	23,0	23,8	23,0	18,6	19,8
Liberia					
Nigeria	22,0	28,6	23,1	22,1	22,2
Sierra Leone	9,8	9,3	24,3	40,5	15,4
CEDEAO	21,0	25,2	21,5	20,5	21,0

Tableau 2 : Taux d'investissement total (en % du PIB)
Source : FMI, octobre 2012, sauf CEDEAO calcul du Bureau

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	7,9	2,2	2,1	2,7	6,6
Burkina Faso	6,7	2,6	- 0,6	2,8	4,1
Côte d'Ivoire	6,3	1,0	1,8	4,9	2,0
Guinée Bissau	10,4	- 1,6	2,2	5,3	1,8
Mali	9,2	2,2	1,2	3,0	5,7
Niger	11,3	4,3	0,9	2,9	0,6
Sénégal	5,8	- 1,0	1,2	3,4	1,2
Togo	8,7	8,7	1,4	3,6	2,5
UEMOA	7,9	1,0	1,4	3,9	2,3
Cap-Vert	6,8	5,8	3,0	4,9	2,7
Gambie	6,8	4,6	4,2	5,3	4,4
Guinée	13,5	4,7	12,1	20,6	14,2
Ghana	18,1	20,7	14,9	8,9	9,2
Liberia	9,4	7,4	8,0	7,3	7,1
Nigeria	15,1	11,2	12,8	12,1	11,2
Sierra Leone	13,2	12,5	11,0	16,4	13,3
CEDEAO	13,6	9,2	10,1	10,1	9,2

Tableau 3 : Taux d'inflation dans les pays de la CEDEAO en %

Sources : Rapports de convergences pays UEMOA, et AMAO pour autres pays, 2012

	Solde budgétaire hors dons en % du PIB					Solde budgétaire dons compris en % du PIB				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin			- 3,1	- 4,3	- 3,6	- 3,5	- 5,6	- 1,6	- 1,8	- 0,7
Burkina Faso			- 9,1	- 7,7	- 10,7	- 8,3	- 4,8	- 4,5	- 2,2	- 2,2
Côte d'Ivoire			n.d.	- 4,6	- 4,8	- 2,2	0,9	- 1,9	- 4,3	- 4,3
Guinée Bissau			- 1,5	- 9,3	- 9,0	- 12,2	3,7	- 0,2	- 0,4	- 2,2
Mali			- 5,5	- 7,5	- 0,6	- 5,6	- 4,2	- 2,7	- 3,6	- 0,6
Niger			- 7,2	- 7,7	- 15,9	- 4,2	- 5,6	- 2,8	- 0,5	- 6,3
Sénégal			n.d.	- 8,8	- 7,8	- 7,2	- 4,9	- 5,2	- 6,5	- 5,9
Togo			- 3,6	- 6,0	- 13,4	- 2,3	- 0,6	0,3	- 1,1	- 9,6
UEMOA			- 5,3	- 7,9	- 5,8	- 1,9	- 3,5	- 3,2	- 3,6	- 3,8
Cap-Vert	- 6,8	- 11,6	- 16,9	- 12,2	- 13,2	- 6,5	- 6,8	- 12,3	- 10,1	- 7,0
Gambie	- 2,5	- 6,9	- 9,4	- 9,1	- 10,7	- 2,7	- 8,5	- 8,1	- 4,3	- 4,0
Guinée	- 1,8	- 7,5	- 14,4	- 4,7	- 9,0	- 1,7	- 6,6	- 14,3	- 0,3	- 5
Ghana	- 11,2	- 8,8	- 9,6	- 6,2	- 7,7	- 19,5	- 4,3	- 6,1	- 0,9	- 1,3
Liberia	- 10,4	- 12,4	- 8,0	- 7,3	- 6,6	- 2,0	1,1	8,7	1,5	- 0,2
Nigeria	6,3	- 9,4	- 6,7	0,2	- 0,4	- 0,2	- 3,3	- 5,0	- 3,1	- 2,0
Sierra Leone	- 7,3	- 8,6	- 10,5	- 10,2	- 6,3	- 7,1	- 2,5	- 5,2	- 5,1	- 3,2
CEDEAO						- 2,4	- 3,3	- 4,7	- 3,2	- 2,5

Tableau 4 : Soldes budgétaires

Source : UEMOA et AMAO, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	24,0	26,8	25,5	26,0	25,1
Burkina Faso	23,4	26,3	29,1	29,3	29,4
Côte d'Ivoire	71,9	63,3	65,8	64,0	35,8
Guinée Bissau	146,1	157,4	145,0	38,2	36,5
Mali	35,5	25,0	26	29,1	27,8
Niger	22,1	24,3	20,4	19,5	20,3
Sénégal	24,8	32,6	34,4	37,1	39,7
Togo	80,4	86,2	47,1	46,4	44,7
UEMOA	33,8	35,6	42,9	40,2	33,1
Cap-Vert	76,7	74,2	73,4	74,6	74,7
Gambie	50,6	41,6	35,9	25,8	25,8
Guinée	67,2	66,8	68,0	64,1	64,1
Ghana	16,1	19,8	20,5	24,2	17,7
Liberia	84	208,7	22,6	22,0	22,0
Nigeria	1,9	2,4	2,0	2,4	2,4
Sierra Leone	25,3	28,7	30,1	31,3	31,3
CEDEAO	10,7	12,6	11,4	12,2	9,3

Tableau 5 : Encours de la dette extérieure en % du PIB.

Source : Données UEMOA et AMAO, 2012.

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	-9,8	-11,4	-9,4	-10,0	-10,1
Burkina Faso	-14,1	-8,3	-6,6	-5,0	-7,5
Côte d'Ivoire	0,6	4,6	1,4	10,3	-1,9
Guinée Bissau	-7,8	-13,0	-10,1	-4,2	-10,6
Mali	-12,8	-8,5	-13,8	-11,5	-4,3
Niger	-14,4	-24,7	-21,7	-24,6	-25,5
Sénégal	-14,7	-7,5	-5,5	-8,2	-8,7
Togo	-8,3	-8,3	-7,1	-10,6	-10,7
UEMOA	-8,7	-5,7	-6,8	-4,1	-7,6
Cap-Vert	-15,7	-15,6	-12,5	-12,5	-11,5
Gambie	-12,1	-12,3	-15,7	-14,2	-15,9
Guinée	-10,3	-9,9	-12,4	-16,3	-38,8
Ghana	-11,9	-5,4	-8,4	-9,2	-9,1
Liberia	-43,7	-29,2	-33,2	-34,6	-55,8
Nigeria	14,1	8,3	5,9	3,6	3,5
Sierra Leone	-9,1	-6,5	-19,3	-52,3	-13,1
CEDEAO					

Tableau 6 : Soldes extérieurs courants hors dons sur PIB.

Source : UEMOA, 2012.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	IDH 2009	IDH 2010	2011					
			IDH	Espérance de vie à la naissance (en années)	Durée moyenne de scolarisation	Durée attendue de scolarisation	Revenu national brut par habitant (en SPPA en SPPA 2005)	Indice de Gini ²¹ * 100
Bénin	0,422	0,425	0,427	56,1	3,3	9,2	1 364	38,6
Burkina Faso	0,326	0,329	0,331	55,4	1,3	6,3	1 141	39,6
Cap-Vert	0,564	0,566	0,568	74,2	3,5	11,6	3 402	50,4
Côte d'Ivoire	0,397	0,401	0,400	55,4	3,3	6,3	1 387	46,1
Gambie	0,413	0,418	0,420	58,8	2,8	9,0	1 282	47,3
Ghana	0,527	0,533	0,541	64,2	7,1	10,5	1 584	42,8
Guinée	0,341	0,342	0,344	54,1	1,6	8,6	863	39,4
Guinée Bissau	0,348	0,351	0,353	48,1	2,3	9,1	994	35,5
Liberia	0,320	0,325	0,329	56,8	3,9	11,0	265	52,6
Mali	0,352	0,356	0,359	51,4	2,0	8,3	1 123	39,0
Niger	0,285	0,293	0,295	54,7	1,4	4,9	641	34,0
Nigeria	0,449	0,454	0,459	51,9	5,0	8,9	2 069	42,9
Sénégal	0,453	0,457	0,459	59,3	4,5	7,5	1 708	39,2
Sierra Leone	0,329	0,334	0,336	47,8	2,9	7,2	737	42,5
Togo	0,429	0,433	0,435	57,1	5,3	9,6	1 254	34,4

Tableau 7 : Indice du développement humain (IDH).

Source : Rapport sur le développement humain 2009, 2010, 2011, PNUD.

21. L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé (site INSEE).

